3 1761 04634267 1

26.0.8.
24/4/19

L'EXPANSION FRANÇAISE

DE LA SYRIE AU RHIN

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1918.

DU MÊME AUTEUR :

Fouché (1759-1820), par M. Louis MADELIN, agrégé d'histoire et de géographie, ancien membre de l'École française de Rome, docteur ès lettres. Deux volumes in-8° avec un portrait. 16 fr.
(Couronné par l'Académie française, prix triennal Thiers.)

La Rome de Napoléon. *La Domination française à Rome de 1809 à 1814.* Un volume in-8° accompagné de deux cartes. 8 fr.
(Couronné par l'Académie française, second prix Gobert.)

France et Rome. *La Pragmatique sanction — Le Concordat de François Ier — Un Français à Rome — La Politique religieuse de Louis XIV — La Constitution civile du clergé — Le Concordat de 1801.* 2e édit. Un volume in-16..... 3 fr. 50

L'Aveu. *La bataille de Verdun et l'opinion allemande.* Documents inédits..... 1 fr. 50

La Victoire de la Marne. *La ruée ennemie — L'ordre d'arrêt — La bataille — Les résultats immédiats — Les conséquences historiques.* 14e édit. Avec deux cartes..... 2 fr.

La Mêlée des Flandres. *L'Yser et Ypres.* Avec deux cartes. 3 fr.

(LIBRAIRIE PLON-NOURRIT ET Cie.)

Croquis lorrains. Un volume in-12.

(LIBRAIRIE BERGER-LEVRAULT.)

La Révolution. Un volume in-12.
(Couronné par l'Académie française, premier prix Gobert.)

Danton. Un volume in-8°.

(LIBRAIRIE HACHETTE.)

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 22346.

OUIS MADELIN

L'Expansion Française

De la Syrie au Rhin

Conférences faites au « Foyer »

153628
15/12/19

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1918
Tous droits réservés

Droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

INTRODUCTION

DU RHIN

CONDITION DE L'EXPANSION FRANÇAISE

Ce sont des conférences vieilles de trois, quatre, cinq ans. La dernière fut prononcée dans l'été de 1914. S'est-il, depuis cet été-là, écoulé trois ans ou trois siècles? Le Monde a été agité de telles secousses et de cette crise il va sortir sans doute si renouvelé, que des pages écrites d'hier risquent de paraître plus anciennes que si elles dataient de la veille de 1789. Mais si, précisément, ces pages étaient consacrées aux problèmes historiques que pose derechef cette crise, peut-être était-il opportun de les publier à la veille du jour où va se liquider un Monde. C'est l'argument que m'ont fait valoir d'anciens auditeurs, gens bienveillants, trop bienveillants, qui, dans leurs lettres, expriment le désir de pouvoir lire aujourd'hui ce qu'ils ont jadis, avec tant d'indulgence, écouté.

A ces causeries, je n'ai rien voulu changer — même le style qui paraîtra souvent un peu bien prime-sautier. Je désire que mes auditeurs me reconnaissent ; j'aurais tant de plaisir à les retrouver eux-mêmes.

Peut-être les trouverais-je un peu changés. Lorsqu'en 1912, 1913, 1914, je parlais au *Foyer* devant une élite,

vraiment, d'excellents Français, j'étais, oserai-je l'avouer, frappé par la modestie nationale que décelaient parfois devant certaines affirmations ou certaines espérances leurs mouvements de surprise.

Que la France, dont les fils avaient régné à Jérusalem et Antioche comme à Mayence et à Aix-la-Chapelle — sans parler de Metz et de Strasbourg, — que la France qui, pendant des siècles, sous tous ses souverains et sous tous les régimes, avait tendu à récupérer les domaines perdus et, avec son action en Orient, ses *frontières naturelles;* que la France qui, par ses princes, ses hommes d'État, ses grands soldats, ses explorateurs, ses savants, ses penseurs, ses professeurs, ses artistes, ses négociants, avait été mise, à maintes reprises et pour de longues périodes, à la tête de la Chrétienté, pût reprendre, avec son influence et ses frontières d'autrefois, un rang sinon prééminent, du moins grandement éminent dans le Monde, telle chose paraissait souhaitable, mais quelque peu chimérique. Et quand, excité, sans doute à l'excès, par l'étude d'un passé, à la vérité magnifique, l'historien laissait parfois percer les espérances du citoyen, le sourire indulgent de certains de mes auditeurs — patriotes cependant de toute leur âme — m'apprenait sur la mentalité singulière de beaucoup d'excellents Français du vingtième siècle plus de choses que je ne pouvais leur en enseigner sur les aspirations des Français du treizième ou du dix-septième siècle — et même de tous les temps.

De ce qui m'était ainsi plutôt confirmé que révélé je ne pouvais être très surpris. Il y avait un quart de siècle que je regardais avec tristesse et j'irai jusqu'à dire avec enragement, s'affirmer, s'étaler, s'aggraver chez nous ce que d'un mot juste on a appelé une *mentalité de vaincu.*

***

Nous avions été très haut et très loin. Nos rois, par un travail prodigieusement persévérant, nous avaient, en huit siècles, sous la poussée d'ailleurs de la nation, permis de reconstituer à peu près l'antique *Francie* de Charlemagne : et, pendant qu'ils reportaient la France aux Pyrénées, aux Alpes, à l'Océan, au Jura, au Rhin, lui avaient assuré dans la Chrétienté une incontestable primatie à laquelle avaient collaboré tous les éléments d'un pays admirablement doué. La Révolution et l'Empire avaient complété nos frontières en nous faisant maîtres de toute la rive française du Rhin et transformé — peut-être à l'excès — notre primatie en hégémonie.

L'Europe, tout entière conjurée contre nous en 1813 et 1814, avait par la suite brisé cette hégémonie et remis en question nos *limites naturelles*. Le Rhin nous avait été en partie enlevé en 1814 et 1815. Et, en 1871, le reste nous avait été arraché. Ainsi, en moins de soixante ans, nous avions perdu toute la précieuse partie des Gaules qui avait été le berceau de nos premières races royales et, après avoir vécu sous le sceptre de Clovis, sous celui de Charlemagne et, pour une partie, sous celui de Louis XIV, avait tout entier fait retour à la communauté française depuis 1795 et fait partie de l'Empire de Napoléon. Perdre des provinces, et ces provinces-là, était grave, mais nous avions déjà connu de pires aventures dont nous étions sortis. Songeons à la guerre de Cent ans et à la façon dont nous l'avons terminée. Mais ce qui fut un malheur plus grand, c'est que, un Empire de proie se fondant sur notre flanc ouvert et s'y fortifiant, nous semblions, par ailleurs, après 1814, et surtout après 1871,

frappés d'une sorte d'hémiplégie. Nous n'étions, en effet, certes pas totalement paralysés ; mais il sembla qu'une demi-paralysie nous condamnât à des gestes, à des actes et même à des pensées amoindris. Cette France, qu'on avait connue si fière, « l'insolente nation » qui excitait chez un Guillaume d'Orange une admiration irritée, « la grande Nation » ainsi que parlaient les soldats de Napoléon, la France qui avait été à la tête des Croisades et avait fait la Révolution, la France qui avait fondé, au dix-septième siècle, un des plus beaux empires coloniaux du Monde et, sous le Comité de salut public et l'Empereur, vaincu et conquis l'Europe, la France qui, à plusieurs reprises, avait imposé « ses sentances » — ainsi qu'on le disait, au treizième siècle, de l'Université de Paris, soumis, dans le cours des dix-septième et dix-huitième siècles, à son art et à sa pensée l'étranger, de Londres à Naples et de Madrid à Pétersbourg, la France qui avait donné au Monde Charlemagne, saint Louis, Louis XIV et Napoléon, la France qui jadis et naguères encore n'avait estimé impossible aucune entreprise, — de quelque ordre qu'elle fût et si téméraire qu'elle parût, — sembla se résigner aux petits projets et aux petits profits, aux petites pensées, aux petits efforts, aux petits travaux, aux petites ambitions.

Aux petites ambitions surtout. Quelques années, après 1871, elle pensait encore recouvrer à coup sûr, par les armes, les provinces qui lui avaient été arrachées par le traité de Francfort. Mais si, trente ans après, elle le *souhaitait*, c'était à se demander si elle le *voulait* encore, j'entends en en faisant l'objet de ses pensées et, provisoirement, le but unique de son labeur. Que de sourires sceptiques j'ai vus vers 1905 encore, sur les lèvres des meilleurs d'entre nous quand, revenant tout frémissant

de Strasbourg ou de Metz, j'exprimais ma *foi absolue* dans le retour des terres non rédimées dans le giron de la France. Mais quant aux provinces qui — tout aussi françaises d'origine — avaient été, sans aucun droit, attribuées à la Prusse en 1815, certains Français semblaient penser que, nos droits y étant certainement entiers, le temps ne pouvait venir où nous serions autorisés à les faire valoir.

Tel n'était pas mon sentiment. Ni le traité de Francfort de 1871, ni les traités de Paris de 1814 et de 1815, ni les décisions de Vienne de 1815 ne me sont jamais apparus comme fermant l'histoire de l'énorme lutte qui, depuis le traité de Verdun de 843, dresse l'une contre l'autre la France et la Germanie.

***

Le traité de Verdun est, une de ces conférences le dira et je ne cesserai de le redire, tout à la fois le fruit et le point de départ d'un véritable *malentendu historique* contre lequel la France n'a cessé et ne doit pas cesser de s'inscrire en faux. Je veux y insister dès cette préface.

Charles, roi des Francs, a hérité de Pépin, roi des Francs, d'un royaume qui va jusqu'au Rhin — à ce titre que la région rhénane, après avoir été précisément le berceau de la race des Francs, est, plus précisément encore, celui de la famille même de Pépin et de Charles. Auss bien le royaume de *Francie* — tel qu'il avait existé après Clovis — était-il, par ses limites, conforme à ce qu'on avait toujours appelé *les Gaules*. César avait donné aux Gaules comme limites les Pyrénées, les Alpes, le Rhin. Et ce n'était point là fantaisie arbitraire. Le con-

quérant — observateur des mœurs, des caractères et des races — n'avait point vu de différences sensibles entre les tribus vivant sur les bords de la Seine et de la Somme avec celles qui occupaient les rives de la Moselle, de l'Escaut et du Rhin. Là où la différence se manifestait, c'était lorsque, le fleuve franchi, il se heurtait aux bandes germaines aussi différentes des autres par leur caractère que par la couleur de leur poil. En tout cas, arrêtant là sa conquête, il s'était plu à y installer, au milieu des Celtes, les légions romaines. Les colons latins étaient venus se mêler aux populations gauloises. Des cités gallo-latines s'étaient fondées — d'Aix-la-Chapelle, qui s'appelait *Aquae-Grani*, à Coblence, qui s'appelait *Confluentes*, de Cologne, qui s'appelait *Colonia Agrippina*, à Spire, qui s'appelait *Noviomagus*, de Trèves, qui s'appelait *Augusta-Trevirorum*, à Strasbourg, qui s'appelait *Argentauratum*. La population était incontestablement celto-latine et il aurait paru aussi singulier de placer Trèves en Allemagne que Reims ou Langres. Nous voyons saint Jérôme, au moment des invasions barbares, citer Tournai, Spire, Strasbourg sur le même pied que Langres, Reims ou Arras, pour se plaindre de voir ces *cités romaines* occupées par les Goths.

Les Francs, d'origine batave et lointainement scandinave, fondent, là-dessus, un royaume très précisément entre le Rhin et l'Escaut. C'est le berceau de la race de Mérovée. Clovis étend le pouvoir de sa race à la Gaule entière grâce à l'adhésion des populations gallo-romaines. Et la *Gaule* devient *Francie*, mais s'il est une région essentiellement *franque*, aux yeux de la dynastie, c'est la région mosellane, c'est la Marche de l'Est. Metz est une des capitales du royaume ; et l'Austrasie s'étend sans conteste jusqu'au Rhin ; Dagobert a régné de Metz sur

cette rive gauche du Rhin avant de régner à Paris. Et certes Dagobert se fût non seulement indigné d'être traité de roi germain, mais étonné si on eût prétendu devant lui qu'il régnait sur un seul Germain.

A la fin du huitième siècle, une famille surgit qui absorbe le pouvoir d'abord, puis s'empare de la Monarchie défaillante : c'est une race de leudes francs issus eux aussi de cette terre par excellence franque, qui est entre l'Escaut et le Rhin. Pépin de Landen, Pépin d'Héristal, Charles Martel sont sortis de cette contrée rhénane et ce sont des Francs et non des Germains. Et lorsque Pépin le Bref monte sur le trône des Francs, c'est en représentant de la plus pure race franque. Son fils Charles lui succède ; c'est le futur Charlemagne : il étend son Empire au delà des limites de la Gaule, en Espagne, en Italie, en Germanie. Il devient l'*Empereur romain*, titre qui n'a rien de germanique. S'il pense aux Germains, c'est certainement avec le mépris du vainqueur pour des vaincus abjects, du jour où il a cessé de les considérer comme des ennemis incommodes. Il a eu à lutter âprement contre un Witikind et ses tribus « saxonnes » ; il les a vaincues et leur a imposé le baptême : pour une tunique de lin et quelque argent on a vu ces Saxons — au comble de l'humiliation, puisqu'ils la consentent et presque s'y complaisent — se faire baptiser plutôt deux fois qu'une. Voilà le Germain que Charlemagne tient sous son sceptre : plus qu'un sujet, un esclave mortifié et avili. Et comme il faut toujours craindre qu'un esclave même à plat se révolte, l'Empereur a établi, en pleine Marche du Rhin, à Aix-la-Chapelle, l'une des capitales de son Empire — et aussi parce que cette région, berceau de sa race, lui paraît terre franque par excellence, en même temps que boulevard solide contre la barbarie germanique.

Il meurt : son fils Louis lui succède, mais faible et « débonnaire », il laisse ses fils partager de son vivant son héritage. Ils sont trois : Lothaire, Louis et Charles. Aix-la-Chapelle étant réputée capitale impériale, Lothaire, l'aîné des trois, y prétend ainsi qu'au titre d'empereur ; on lui concède capitale et titre, mais il reçoit en outre une large bande de territoire franc — toute la partie située à l'ouest du Rhin, à l'est de la Meuse, de la Saône et du Rhône, avec l'Italie. Charles aura le reste de la terre des Francs et Louis — qui s'appellera le Germanique, — toutes les terres conquises jadis par Charles sur la race allemande. C'est le *traité de Verdun* de 843.

Mais, en 869, s'éteint avec Lothaire II, fils de Lothaire Ier, la race de celui-ci. Que va devenir cette *Lotharingie* artificiellement formée des terres rhénanes, meusiennes et mosellanes, cette Lotharingie qui est purement et simplement depuis Clovis partie de l'empire des Francs? Terre franque, elle devrait revenir au roi des Francs, Charles. Mais c'est un pitoyable roi dont la postérité n'a retenu que ce trait médiocre qu'il était prématurément chauve. Ce fils tard-né d'un vieillard est un adversaire peu redoutable pour son frère aîné, le rude Louis. Celui-ci, parce que petit-fils aîné de Charlemagne, prétend à Aix-la-Chapelle et avec Aix-la-Chapelle à la Lotharingie. Et après contestations assez longues, Charles consent, par le traité de Mersen (869), moyennant diverses compensations, à laisser à Louis, avec le tombeau de Charlemagne, la possession de la rive gauche du Rhin, des vallées de la Meuse, de la Sarre, de la Moselle, de la Meurthe, de la Saône et la rive gauche du Rhône.

*
* *

Notons que, pas un instant, Charles ne croit consentir la cession de ces terres *à la Germanie*. Si Louis hérite de Lothaire, ce n'est pas en qualité de *roi des Germains*, mais de prétendant à l'Empire romain : Louis va régner sur Aix-la-Chapelle, Trèves, Coblentz, Liége, Namur, Metz, Toul, Verdun, Strasbourg, Bâle, Besançon, tout comme sur Lyon, Aix, Marseille, en qualité d'*aîné des héritiers* de Charles, roi des Francs et empereur romain. Et ces villes, si, de ce fait, elles relèvent de l'*Empire*, relèvent non d'un *Empire germanique*, mais d'un *Empire romain*, qui, plus normalement, eût dû, d'après ses origines, s'appeler *Empire franc*. Si Louis mourait sans héritier, tout son hoir reviendrait à Charles, si Charles mourait sans héritier, tout son hoir reviendrait à Louis ; et alors tout serait rétabli comme sous Charlemagne ; Louis ou Charles posséderait des terres françaises et des terres germaniques, mais le Rhin continuerait à être la limite reconnue des terres françaises de tout temps possédées et des terres germaniques naguère soumises.

Mais Louis — lorsqu'en 869, il reçoit, à Mersen, l'héritage de Lothaire — règne depuis plus de trente ans en Germanie ; il est *Louis le Germanique*. Ses premiers sujets ont été les Souabes, les Saxons, les Franconiens, les Bavarois, que son grand-père Charlemagne a soumis, mais qui réagissent sur le petit-fils — première revanche prise sur le grand aïeul. A la cour d'Aix-la-Chapelle, on va voir margraves et burgraves d'Allemagne prévaloir — presque tous d'origine franque, mais conquis déjà, suivant une loi connue, par leur conquête.

Lorsque Louis meurt, son fils, plus germanique encore,

lui succède sur ces terres, les unes germaniques, les autres franques, à l'est et à l'ouest du Rhin, car il lui succède à l'*Empire*. Les faibles descendants de Charlemagne qui règnent à Paris se débattent en de si âpres difficultés qu'ils ne peuvent disputer à leurs cousins d'Allemagne ce titre impérial. D'ailleurs les barons allemands se sont habitués à voir ce titre impérial confié à leur souverain. Peu à peu se fait la confusion entre le titre de roi de Germanie et le titre d'Empereur romain. Un jour viendra où on ne dira plus seulement le *Saint-Empire Romain*, mais le *Saint-Empire Romain Germanique* — deux mots qui hurlent d'être accouplés, puisque c'est associer Marius et les Teutons, César et Arioviste, Varus et Hermann. Dès le commencement du dixième siècle — cent ans après la mort de Charlemagne — la confusion est si bien établie que, la race de Charles s'éteignant en Allemagne, une nouvelle dynastie de rois germains se fonde — la dynastie de Saxe — qui, aussitôt, revendique le titre impérial comme inséparable de la couronne allemande. Comme par surcroît cette dynastie saxonne est représentée par des gens distingués ou par leurs talents, ou par leurs vertus — Othon le Grand, Henri le Saint — et qu'au contraire, à Paris, s'éteint dans l'abaissement la branche cadette des Carolingiens, les souverains allemands n'ont pas de peine à faire prévaloir leurs prétentions : l'*Empire* reste aux princes qui règnent sur l'Allemagne, et avec l'Empire, les terres rhénanes.

Jamais ces prétentions ne furent agréées en droit par les rois de France, même ceux de la troisième race. L'*Empire* restait à leurs yeux une institution *internationale* dont le bénéficiaire pouvait être le roi de Paris au même titre, au moins, que le prince qui régnait à l'est du Rhin Mais surtout ils s'insurgeaient avec raison contre une des

conséquences — extrêmement graves — qu'avait le malentendu créé depuis Verdun : je veux dire la possession par *les rois de Germanie* des Marches lotharingiennes, Pays-Bas, région rhénane, vallée de la Saône. Ce n'était point comme *rois de Germanie* que ces princes saxons, puis bavarois, tenaient ces terres : c'était comme héritiers — très contestables — et on eût dit usurpateurs de la couronne impériale. Aix-la-Chapelle et Mayence, Trèves et Coblentz, Metz et Strasbourg, Toul et Verdun, Bâle et Besançon, c'étaient des villes *mouvant* du Saint-Empire, des *villes impériales*, non des villes *germaniques*. Elles restaient peuplées de Celto-Latins, la population y parlait la langue romane et à peine à cette époque les Allemands même eussent prétendu qu'elles fussent germaines, mais tout de même elles dépendaient d'empereurs saxons, bavarois, souabes, franconiens. Et ainsi le malentendu se consommait : ces cités, si celto-latines par leur origine, ces terres si franques, puisque les Francs en étaient sortis, elles allaient *verser* vers l'Allemagne, elles gravitaient dans l'orbite de l'Allemagne — parce que, dans l'esprit des peuples et des princes, se perpétuait et se fortifiait la confusion entre *Saint-Empire* et *Germanie*. Et on assistait à ce résultat surprenant, paradoxal, des conquêtes de Charlemagne, que, parce que le grand roi des Francs avait écrasé Witikind et ses bandes et soumis l'Allemagne, les terres essentiellement gallo-latines et franques de la rive gauche du Rhin vivaient, deux siècles après, sous le sceptre d'un roi dans les veines duquel coulait le sang des esclaves saxons et que les fils de Witikind tenaient le palais et le tombeau de Charlemagne. Tenant son tombeau et son palais, ils s'emparaient du glorieux empereur, faisaient rétrospectivement de celui-ci — fait stupéfiant — un Empereur

germain, le volant en quelque sorte à la Francie, se fortifiant de sa gloire et, par un paradoxe historique incroyable, transformant le plus dur et le plus entreprenant adversaire du germanisme en ancêtre de la monarchie germanique.

***

Contre une telle prétention d'abord, contre l'usurpation du titre impérial et plus pratiquement contre celle des terres franques de la rive gauche du Rhin, les rois de France de la dynastie de Capet ne cessèrent de protester et d'entreprendre. Leur politique, on la trouvera définie dans une partie de ces conférences ; d'un Henri Ier, deuxième successeur de Hugues Capet, réclamant « le palais d'Aix-la-Chapelle, possession des ancêtres », et surtout d'un Philippe Auguste, vainqueur d'un Othon à Bouvines, à Louis XIV recevant Strasbourg dans la communauté française et à Louis XV recueillant la Lorraine comme un beau fruit français, en passant par Philippe le Bel qui profite de la crise de l'Empire à la fin du treizième siècle, pour faire repasser en France tant de villes et bourgs usurpés, par Charles VII qui, en 1444, à peine délivré du terrible cauchemar anglais, entend porter « remède à plusieurs usurpations... faites sur les droitz de nos royaume et couronne de France, en plusieurs païs, seigneuries, citez et villes estans deça la rivière du Rein qui d'ancienneté vouloient estre et appartenir à nos prédécesseurs rois de France », par Henri II qui, poursuivant le grand dessein du « voyage d'Austrasie », réunit Metz, Toul et Verdun, mais dont les jeunes capitaines entendent, par surcroît, « faire boire leurs chevaux en la rivière de Rhin », par Henri IV qui, souple et insinuant, attire à son alliance et presque sous son

protectorat les seigneurs de la rive gauche, par un Louis XIII qui, servi par Richelieu, récupère l'Alsace et atteint enfin le Rhin, vingt rois poursuivent, pendant huit siècles, le grand dessein, bien peu s'en laissent détourner et pour bien peu de temps.

S'ils poursuivent ce dessein, je le montrerai, c'est qu'en réalité ils servent non le rêve d'une dynastie ambitieuse, mais la pensée profonde d'une nation qui *sent* d'instinct que *ses intérêts essentiels sont d'accord avec les droits de sa race*. Les territoires jadis usurpés par les princes germains et que peu à peu les Allemands ont essayé de réputer « germaniques », ils ne sont pas seulement l'héritage de César, de Clovis, de Charlemagne, terres celtes colonisées par des Latins, et domaine des Francs, fondateurs de la Monarchie, *ils sont des Marches nécessaires*. A l'époque où la Germanie était un ramas de tribus sauvages, il avait déjà paru bon aux successeurs de César en Gaule d'échelonner le long du Rhin les légions et les camps. A mesure que l'Allemagne s'est organisée, cette barrière a paru plus nécessaire encore et justement cette barrière, les Allemands — sans coup férir, par un *subterfuge* singulier et un *malentendu historique* — ont mis la main dessus. Non seulement ils ont la rive gauche du Rhin, mais ils ont à dix, vingt et trente lieues en avant, porté leur suzeraineté, et les *Marches* que Charlemagne avaient créées *contre eux* après César, elles sont tout entières entre leurs mains et tournées *contre nous*. Ils ont non seulement la Marche du Rhin — Alsace comprise — mais les Pays-Bas et la Lorraine ; et *la capitale française, ce Paris où, dès le douzième siècle, bat le cœur de la Nation, est comme livrée, tant est proche la menace germanique*. Dès lors le peuple a compris que, tant qu'il ne serait pas refoulé au delà de la Meuse et de l'Escaut, puis au delà de la

Moselle et au delà du Rhin, l'Allemand était *l'ennemi essentiel*, parce que — même aux périodes où il semble s'affaisser — *l'ennemi le plus menaçant pour l'existence et l'obstacle constant à l'expansion de la France.*

Sans doute l'Anglais a parfois paru ennemi plus incommode et plus pressant, mais si l'Anglais, gouverné par des dynasties normandes et poitevines, est un adversaire dangereux de la Monarchie Capétienne et, partant, de la Nation, on n'a jamais eu l'impression que ce fût un ennemi-né de notre race, un destructeur de notre nationalité. Les victoires populaires en France sont les victoires contre l'Allemand ; Bouvines est vraiment — je le montrerai — la première journée nationale ; l'échec infligé à Charles-Quint par le duc de Guise devant Metz a, pour un siècle, rendu populaire la famille des Guise en France ; la Maison d'Autriche — *considérée comme incarnant le péril allemand* — fut si détestée que Louis XV s'alliant à elle (je dirai quelles furent alors ses raisons légitimes) parut au populaire un traître et il n'est pas jusqu'à la fille d'Autriche, qui, mariée au futur Louis XVI, — en gage de ce rapprochement, — n'ait un jour connu ce que le peuple de France gardait de haines pour les Césars germaniques : « L'Autrichienne ! » c'est-à-dire : « la fille des Césars allemands ! », cela suffit à rendre odieuse une belle et séduisante et aimable princesse. Et lorsque, bien après Louis XV, on eut, par le coup de foudre de 1870, connu en France que *l'ennemi allemand était maintenant non à Vienne, mais à Berlin*, quel ennemi aura été plus détesté en France que le Hohenzollern?

C'est que l'Allemand — tant qu'il tenait le Rhin — était telle menace que *notre grandeur dans le monde, même quand elle atteignait son apogée, en restait instable.* Ces conférences montreront à quelle hauteur nos rois

portèrent notre prestige — secondés, soutenus, parfois poussés par une Nation féconde en grandes ressources, superbe en ses ambitions et résolue en ses desseins. Mais tandis que notre influence s'étendait au loin, en Europe et hors d'Europe, Paris continuait à être à quelques journées de marche de la frontière indécise créée par le détestable traité de Verdun. En vain, au douzième siècle, les Francs ont, nous le verrons, rempli de leur gloire et peuplé de leurs guerriers les principautés d'Orient et en vain, au dix-septième siècle, ils ont, nous le verrons encore, fondé, en Asie et en Amérique, un magnifique empire, en vain ils recommenceront au dix-neuvième siècle à conquérir et à coloniser. En vain ils se feront reconnaître, par l'expansion tout à la fois de leur esprit et de leur politique, pour la première nation du monde, *si chez eux, tout près de leur capitale, l'ennemi tient la terre des aïeux*. Par ailleurs, la Gaule de César, la Francie de Charlemagne, restait amputée des magnifiques provinces du Nord-Est. L'*équilibre de notre Nation* — l'équilibre politique, moral, social, — exigeait que, la vallée de la Garonne étant réunie à la fin du treizième siècle, celle du Rhin nous revînt. Jamais la nature ne semblait avoir tracé si intelligemment les frontières d'un peuple qui, atteignant à un rare degré de perfection lorsqu'il s'était reconstitué au cours des siècles, ne pouvait, cependant, atteindre sa perfection totale que si les solides Gallo-Latins-Francs des Marches de l'Est nous revenaient après les subtiles et précieux Latins des Marches de Gascogne.

Tout — lois de la nature et origines de la race, traditions anciennes et gloires passées, nécessités politiques et nécessités militaires, sécurité de la capitale et pérennité de nos plus belles entreprises, équilibre de la Nation et conditions de sa durée, intérêts essentiels et droits acquis

— oui, *tout imposait aux rois et au peuple la reconquête des terres françaises jusqu'au Rhin.* Et telle chose était si évidente que lorsqu'après avoir reconquis, par un travail séculaire, les trois quarts des Marches de l'Est, Trois Évêchés, Alsace, Flandre, Lorraine, la Monarchie succombant laissa la parole à la Nation, celle-ci, aux accents de *l'Hymne à l'armée du Rhin*, s'élança vers le fleuve.

En vain des idéologues avaient-ils — Robespierre en tête — proclamé le 22 mai 1790, à l'Assemblée constituante, que le peuple français, satisfait de ses frontières, « renonçait aux conquêtes ». *Les faits sont plus forts que les ordres du jour des Assemblées.* Le peuple français pouvait redouter la guerre et, d'avance, la détester, le peuple français pouvait ne point souhaiter d'immédiates ruptures et de sanglants combats, en 1790 et 1791. Et les *pacifistes* de l'Assemblée pouvaient — pour les besoins de leur politique et la satisfaction de leurs principes — interpréter comme un renoncement un désir de paix. Mais dès que la guerre parut s'imposer, la Nation y entraîna ses représentants parce que, maîtresse maintenant de Flandre, Lorraine et Alsace, la France allait pouvoir achever enfin l'entreprise et se compléter des régions qui, trop longtemps, étaient restées séparées de la mère patrie.

C'est pourquoi, lorsqu'à Valmy, elle eut déconcerté et fait reculer l'invasion allemande, elle s'élança vers ses limites naturelles.

On sait avec quelle rapidité elle les atteignit sur les deux terrains qui n'avaient cessé d'occuper la pensée de nos rois : Belgique et bords du Rhin. Dès les premiers jours de l'automne de 1792, Dumouriez est à Bruxelles et déjà le 21 octobre, Custine, après avoir été accueilli à

Spire, Worms et Philippsbourg, entre à Mayence, appelé par tout ce qu'il y avait d'éminent dans l'illustre cité, et occupe la rive française du Rhin. *Il occupe plus qu'il ne conquiert.* Car partout il est acclamé — tout comme Dumouriez, plus même que Dumouriez — en libérateur serait trop peu dire, *en frère retrouvé.* C'est au milieu des acclamations attendries des patriotes rhénans que ce Lorrain occupait Spire, Worms, Mayence, le 21 octobre. Le 17 mars, la *Convention mayençaise*, où l'illustre savant Georges Forster joua le rôle le plus éminent, proclamait *l'union* — il eût pu dire la *réunion* — avec la France et ses députés étaient, le 30 mars, accueillis en triomphe à la Convention nationale. « L'image du Rhin, une fois évoquée, ne s'efface plus, » écrit Albert Sorel.

Évincés un instant, en 1793, et de Belgique par les armes, et d'une partie des provinces rhénanes, il était fatal que nous y reparussions. La Nation avait repris contact avec les Wallons et Welches (*Welches* et *Wallons*, ce sont *Galli*, Gaulois) des vallées de la Meuse et du Rhin. A leur accueil même — si altérée qu'eût paru la race par la colonisation allemande — la France avait vu *se confirmer la tradition et s'affirmer le droit, — avec la parenté.* Les orateurs les moins suspects de pactiser avec la politique d'ancien régime, avaient proclamé, du haut de la tribune de la Convention, que le droit nouveau sortait de l'ancien droit.

Dès le 27 novembre 1792, Grégoire a déclaré qu'après avoir « *compulsé les archives de la Nation* », il affirmait « que la France ne pouvait avoir d'autres frontières que les Pyrénées, les Alpes, *le Rhin* ».

Mais quel autre effet devait produire le discours de Danton qui, accourant précisément le 31 janvier 1793 des *Marches de l'Est*, se rallait — revenant de son *pacifisme* de

1790 — aux frontières naturelles. « Je dis que c'est en craindre de donner trop d'étendue à la République. Ses limites sont marquées par la nature. Nous les atteindrons des quatre coins de l'horizon : *du côté du Rhin*, du côté de l'Océan, du côté des Alpes. *Là doivent finir les bornes de notre République.* »

Les fortes paroles d'un Danton n'ébranlaient pas seulement la France et l'Europe de 1793. Elles arrivent jusqu'à nous — après un siècle et quart — pleines de destinées. Elles ne pouvaient pas ne pas faire loi. Aux yeux des hommes qui avaient fait une Révolution au nom de la Nation, tout ce à quoi avait toujours aspiré la Nation se devait réaliser, et, *libre, la Gaule devait être entière*. La doctrine des *frontières naturelles* se lia à celle même de la Révolution et à l'existence même du pays. En 1795, le Comité de salut public proclamait : « Les frontières de la République doivent être portées au Rhin. *Ce fleuve, l'ancienne limite des Gaules, peut seul garantir la paix entre la France et l'Allemagne.* » Et la Constitution de l'an III déclarait les « limites naturelles » de la France « limites constitutionnelles ». Formellement, enfin, les traités de Bâle avec la Prusse en 1795, de Campo-Formio avec l'Autriche en 1798, assuraient la restitution à la France de l'antique domaine usurpé par les Allemands.

Si l'on pouvait douter qu'il fût nôtre, même après l'accueil fait en 1792 à nos armées, comment ce doute ne tomberait-il point lorsqu'on étudie de quelle façon vécurent sous l'administration française — vingt ans — les « départements » rhénans et mosellans? Départements de la Lippe (Munster), de la Roer (Aix-la-Chapelle), de la Sarre (Trèves), du Rhin-et-Moselle (Coblentz) et de Mont-Tonnerre (Mayence), point de départements de

l'Empire qui se soient montrés tout à la fois plus satisfaits et plus zélés. Lorsque le grand ordonnateur, Bonaparte, fut venu apporter là, comme partout, cette administration admirable, féconde en œuvres matérielles et morales, quand, par treize ans d'un labeur magnifique, les préfets du Consulat et de l'Empire eurent assuré aux provinces rhénanes une prospérité sans précédent, créant canaux, routes, écoles, hôpitaux, monuments, à l'antique amitié s'ajouta une amitié nouvelle. *Personne, sur la rive gauche du Rhin, ne se tenait plus pour Allemand.* Le Prussien et l'Autrichien y furent, en 1814, reçus avec tristesse et irritation. Ces Allemands étaient des étrangers : l'*Invasion* commençait à Mayence comme à Coblentz.

Mais la Fortune nous fut contraire ; elle nous est longtemps restée contraire. Nous dûmes, aux traités de Paris de 1814 et de 1815, renoncer successivement aux rives du Rhin, puis à la vallée de la Sarre, et les traités de Vienne, sanctionnant notre défaite, donnèrent à la Prusse des provinces sur lesquelles jamais roi de Prusse n'avait eu l'ombre d'un droit. « *Prusse rhénane* », ainsi les dominateurs eurent-ils l'audace de baptiser leur conquête. *Prusse rhénane!* Cela vaut comme hérésie des mots l'*Empire romain germanique.* Car qu'est-ce que la Prusse, sinon cette *Borussia* (en avant de la Russie), marche slave germanisée par les Teutoniques dont, par ailleurs, l'esprit durement militaire et la rude inculture étaient aux antipodes de l'esprit rhénan — fils de l'esprit gallo-latin, policé, doux et libéral? Mais la Prusse — précisément parce qu'elle s'installait là en intruse — entendit imposer jusqu'à son nom et, chose stupéfiante, ridicule et odieuse, des Mayençais, des Trévirois et des Coblençais

furent réputés « Prussiens », gens de la *Borussia*, parce que les diplomates de Vienne, armés d'une plume, l'avaient ainsi décidé.

***

Nous avions, en 1815, perdu la plus grande partie de la rive gauche du Rhin et jusqu'à certains cantons de la Lorraine. La France s'y résigna moins que ne le pensent nos contemporains. Nos grands-pères ont — de 1815 à 1870 — vécu dans l'espoir que le « Rhin français » nous serait rendu et que, par les armes ou la diplomatie, seraient, suivant la formule célèbre, « déchirés les traités de 1815 ». Tandis que bien des citoyens de Mayence, Coblentz et Trèves, fils et petit-fils de soldats de Napoléon, comme leurs pères étaient les arrière-neveux de ceux de César et de Charlemagne, ne trouvaient nullement invraisemblable l'hypothèse d'une nouvelle *réunion*, des Français patriotes, hommes d'État et poètes, soldats et historiens envisageaient comme le but désirable de notre effort national la reprise des provinces du Rhin. Par là, ils ne croyaient point entreprendre contre la race allemande, car la plupart étaient imbus du principe des nationalités. Lorsqu'en 1830, en 1848, le peuple français faisait des barricades, un mouvement se produisait pour la libération des peuples opprimés, mais ce mouvement avait précisément pour conséquence — logique — une plus forte revendication des provinces rhénanes passées sous le joug de la Prusse. En 1840, un Adolphe Thiers, ministre et président du Conseil, se rencontrait avec un Alfred de Musset, poète national, pour appeler de ses vœux le retour à la patrie du Rhin qui fut « dans notre verre », avec un Victor Hugo, autre poète national,

pour déclarer que « le Rhin appartient naturellement à la France ».

Mais précisément, trop d'agitations nous usèrent. Il manquait aux gouvernements la stabilité, au peuple le calme, conditions nécessaires à la poursuite d'un grand dessein. Nous dépensâmes à la poursuite de chimères la force dont le quart eût suffi pour nous ramener sur le Rhin et, en 1870, au lieu de conquérir, nous fûmes conquis. Ce qui nous restait du Rhin nous fut enlevé et, non content de nous arracher l'Alsace, le nouvel Empire allemand nous vola la Lorraine messine. Ne faisons entre les deux provinces aucune différence : l'une et l'autre étaient également françaises ; l'une et l'autre l'ont suffisamment montré en résistant quarante-trois ans à toutes les entreprises de germanisation.

Ainsi, après avoir atteint, en 1795, le but que poursuivait, sous ses rois, la Nation française depuis huit siècles, nous étions dépouillés du fruit de tant de labeurs : non seulement ce que nous avions conquis par les armes des soldats de la Nation nous avait été, en 1815, enlevé, mais nous perdions, en 1871, et l'Alsace réunie par Richelieu et Louis XIV, et l'un des Trois Évêchés lorrains venus spontanément à nous sous Henri II, en 1552 ! Nous rétrogradions de deux et trois siècles.

Par surcroît, un Empire formidable se fondait sur notre flanc — sur notre flanc ouvert, un Empire militaire mille fois plus dangereux que le Saint-Empire, même quand le chef du Saint-Empire s'appelait Barberousse, même quand il s'appelait Charles-Quint. Nous étions, nous, saignés, pillés, foulés : l'ennemi, après avoir volé nos provinces et tué nos fils, avait emporté notre or pour forger contre nous de nouvelles armes. Nous avions été si écrasés — si totalement écrasés — que nous res-

tions humiliés plus profondément que nous ne l'avions jamais été. Car, en 1814 et 1815, nous avions succombé sous les coups d'une coalition qui groupait contre nous l'Europe entière et nous n'avions succombé qu'après une résistance qui, si elle était en partie le fait de l'Empereur, n'en restait pas moins — de Montmirail à Waterloo — l'honneur de la Nation. En 1870, la grande France, la France de Charlemagne, de Louis XIV et de Napoléon avait été vaincue — presque facilement — par une nation qui, la veille encore, passait pour de second plan, par des soudards de Prusse, mais mieux disciplinés, mieux entraînés et mieux commandés que nous. L'humiliation s'augmentait de cette effroyable épilogue : la convulsion de la Commune, Paris soulevé par des Français contre des Français et assiégé par des Français, brûlé par des Français et fusillé par des Français.

***

Nous entendîmes nous relever. Ce fut une magnifique velléité qui eut plus d'un effet. Car sur bien des terrains nous nous relevâmes. Mais l'instabilité de nos institutions entraînait celle de nos desseins. Et il parut souvent que nous errions, que nous vaguions, que nous trébuchions.

Dès lors se créa cette mentalité de vaincu dont je parlais au début de cette trop longue préface. Certains peuples trouvent dans leur défaite un ressort nouveau : tels avaient été le Piémont après 1848, la Prusse après 1806, la Hollande après 1672. Le Français, lui, se sent comme paralysé par le désastre. Le succès, la gloire, le montent et l'incitent à obtenir encore mieux, toujours mieux ; c'est par une suite de victoires toujours plus

belles que la Nation fut, de 1792 à 1800, portée à l'incroyable esprit d'entreprise dont, sur tous les terrains, elle a fait preuve. Nous avons besoin de réussir pour prétendre et persévérer. Parce que nous avions été battus par la Prusse et que le Monde nous en témoignait plus de mépris qu'il ne convenait, nous fûmes portés à nous enfermer dans une attitude bien singulière ; on eût dit vraiment que loin de détester notre défaite, nous nous y complaisions, non point pour y chercher la résolution d'employer tous nos moments à préparer la revanche, mais pour nous consoler avec nos *Gloria victis. Gloria victis!* cette humiliante consolation peut être formulée pour panser l'amour-propre d'un voisin qui a succombé avec honneur : ce n'est pas à la nation même qui a succombé qu'il appartient de se tresser une si pitoyable couronne. La défaite ne doit pas être glorifiée ; elle doit être abhorrée. Et s'il apparaît opportun de commémorer l'infortune, ce ne peut être que pour se jurer de s'en relever avec éclat et de réparer, avec les revers subis, les fautes qui les ont justifiés.

Il sembla tout d'abord que, battus à Sedan, nous n'avions, au cours de notre histoire, jamais été vainqueurs, car si on commémorait les défaites, pas une fête ne rappelait le souvenir des triomphes. De 1892 à 1909, nous eussions pu célébrer presque chaque année le centenaire d'une grande victoire : Valmy en 1892, Fleurus en 1894, les victoires d'Italie en 1896, Rivoli en 1897, les Pyramides en 1898, Zurich en 1899, Marengo en 1900, la magnifique paix d'Amiens en 1902, Austerlitz en 1905, Iéna en 1906, Friedland en 1907, Wagram en 1909. Chose curieuse, il n'y eut qu'une manifestation du souvenir — en 1912 — pour aller commémorer en Russie Borodino qui fut bien une victoire, mais à la Pyrrhus.

Je voyais arriver l'heure où, n'ayant pu en vérité aller décemment célébrer avec les Allemands l'anniversaire de Leipzig, nous accepterions peut-être d'aller en 1915 commémorer avec les Anglais le centenaire de Waterloo. Mais lorsqu'il fut question de célébrer, le 24 juillet 1912, le deuxième centenaire de Denain, le 27 avril 1914 le sixième centenaire de Bouvines, il fallut que l'Académie française se substituât au gouvernement de la France pour donner quelque éclat demi-officiel à ces fêtes.

Par ailleurs, baissait sensiblement en France le culte des grands hommes de guerre. Dans nombre de nos écoles, nos héros — parce que « l'*histoire batailles* » était proscrite — furent systématiquement méconnus quand ils n'étaient pas bafoués. Du Roland de Roncevaux au Bayard du Garigliano, du Bertrand Du Guesclin de Cocherel au Condé de Rocroi, du Turenne de Turckheim au Villars de Denain, du Montcalm des plaines d'Abraham aux grands soldats de la Révolution et de l'Empire, ils furent tenus pour gens dont il fallait le moins possible parler aux enfants. Et c'est bien inconsciemment et sans les connaître que nos soldats de 1914, 1915, 1916 et 1917 ont fait renaître les vertus des grands ancêtres. Quant à Jeanne d'Arc, l'État français laissa à l'Église le soin de répandre son culte et si Napoléon n'a cessé de grandir dans les imaginations, c'est bien contre le gré de certains de nos politiques et de certains de nos professeurs.

Si le passé le plus glorieux était comme systématiquement étouffé, le présent s'en ressentait. Certes, on ne peut dire que, depuis 1871, la France n'ait pas partout montré qu'elle renfermait de rares ressources d'initiative et d'énergie : soldats qui, du Tonkin au Dahomey, de Madagascar au Maroc, faisaient revivre les vertus des vieux soldats d'Afrique, missionnaires qui propageaient

au milieu des périls, avec le culte chrétien, le prestige du pays, explorateurs civils et militaires qui, hardiment, pénétraient les continents inconnus et les découvraient, industriels hardis que n'effrayaient point les grandes entreprises, écrivains que ne rebutaient point les grandes pensées, cent noms se pressent sous ma plume ; il faut bien cependant reconnaître que, en masse, le peuple français semblait s'enfermer dans une attitude de *gagne-petit*, parce que dans un esprit d'*ose-petit*.

Je n'insiste pas. Le Français sous les armes a montré qu'il savait oser — plus que personne au monde: Mais qui nierait que, cinq ans avant cette guerre, notre race ne se laissât partout distancer dans le Monde. Plus particulièrement, ses ambitions semblaient si modestes, elles l'étaient si réellement, que j'ai peur que de cette modestie il ne reste encore trop dans l'âme de certains de mes compatriotes — même après des événements qui nous ont restitué la première place morale parmi les nations.

* * *

La carte du Monde va être jetée sur le tapis vert. En déclarant la guerre à la France, après la Russie, en déchirant les traités les plus sacrés, en semblant d'une façon plus générale faire litière de tout droit, de tout accord, de toute convention, les Allemands et leurs alliés Autrichiens — et, en se solidarisant avec eux, leurs alliés Bulgares et Turcs — ont ainsi rendu caducs tous les traités. Il est certain que les Nations en guerre entendent qu'un nouveau remaniement — plus important assurément que celui de 1815 — soit fait du Monde.

C'est, pour chacune des puissances intéressées, le moment de voir très large : c'en est fini pour nous de l'ère des

petites vues, des petits désirs et des petits profits : nos regards doivent se porter très loin dans l'espace et le temps. Nos intérêts sont partout, mais plus particulièrement ils sont là où une longue histoire les a fixés : au fond de la Méditerranée où deux cents ans d'exploits et six cents ans de bienfaits les ont fondés, aux rives du Rhin où se peut compléter enfin notre nationalité. L'heure est venue — solennelle entre toutes — où il s'agira, probablement pour de longs siècles, de laisser inachevé ou de consommer le grand dessein qui, depuis près de mille ans, a possédé la Nation et ses chefs. Que l'Alsace et la Lorraine messine — provinces revenues à la France l'une depuis le dix-septième, l'autre depuis le seizième siècle, et arrachées depuis quarante-sept ans à la communauté française, — nous soient rendues, la question ne se pose pas : elle ne se peut poser. Tout nous rend l'Alsace-Lorraine : sa fidélité dans l'épreuve fortifie notre droit — s'il en était besoin — et l'assentiment de l'Humanité, et je dirai les tardifs remords de l'Europe. Le traité de Francfort a été déchiré par nos ennemis même ; ils l'ont voulu ; qu'ils subissent les conséquences de leur geste insensé et qu'ayant perdu la partie qu'ils se croyaient dix fois assurés de gagner, ils la paient — tout au moins de ce qu'ils nous avaient pris.

Mais, ce qu'ils nous avaient pris, ce n'est pas seulement l'Alsace-Lorraine en 1870 : c'est, en 1815, une autre partie de la Lorraine ; c'est, en 1814, la rive gauche du Rhin. Les traités de Paris de 1814 et 1815 sont-ils plus intangibles que celui de Francfort de 1871. Pourquoi? Ou bien estime-t-on que nous devons être *discrets* même dans nos demandes de *restitutions?* Car comment pourrait-on ici parler pour notre race de *conquête* sur une autre race, quand il s'agit de terres peuplées par notre race, colo-

nisées par elle, défendues par elle pendant de longs siècles contre les barbares germains, gouvernés par les proconsuls de César, les comtes de Charlemagne et les préfets de Napoléon, quand il s'agit de ces provinces dont la *restitution* à la communauté celto-latine fut le rêve constant de nos rois, de nos hommes d'État, de nos hommes de guerre et de millions de Français parce qu'elles sont séculairement nôtres.

***

Tous les rêves *d'expansion* nous sont permis. A la vérité, — et cela seulement contredit ce que tout à l'heure je disais de l'étrange abstentionisme du Français depuis quarante ans, — à la vérité, la France a, depuis 1880, construit un empire colonial qui, après la conquête du Maroc, était devenu le second du monde. Mais que d'hésitations tout de même dans cette entreprise, et, partant, que d'à-coups fâcheux, de reculades, de faux pas jusqu'à la cession, en pleine paix, à l'Allemagne d'une partie de notre Congo ! Ces hésitations, d'où venaient-elles? De ce que, *à beaucoup de tenants mêmes de l'expansionisme colonial, il paraissait soudain téméraire d'engager les armées et les richesses de la France si loin de la France quand notre flanc était ouvert à l'ennemi — s'il osait passer sur le corps de la Belgique — à six journées de Paris.* Dans les conférences qu'on lira ici, tout d'abord je résume l'histoire glorieuse en ses débuts, finalement lamentable des colonies françaises avant 1789. Nous allâmes partout. Les « Francs » furent maîtres de dix États en Orient : des souverains issus de dix de nos provinces régnèrent des bords du Jourdain aux rivages de Chypre, des monts d'Arménie à l'île de Rhodes, du

Bosphore byzantin aux lieux où fut Sparte, de l'Acropole d'Athènes à la vallée de l'Euphrate. Je montrerai le saint roi Louis IX partant pour sa Croisade, les enseignes fleurdelisés déployées et — en dépit même de l'échec de son expédition d'Égypte — reçu en suzerain par des princes tous d'origine française qui, des déserts d'Arabie aux rives de Sicile, eussent pu constituer une fédération française enveloppant le bassin oriental de la grande mer latine. A la fin du treizième siècle, la France dut laisser tomber cet empire « franc ». Pourquoi? Parce qu'avec un sens très réaliste et un souci, à mon avis, parfaitement légitime, des vrais intérêts de la France, nos rois entendaient se consacrer à reculer, par la diplomatie et, au besoin, les armes, notre frontière du Nord et de l'Est qui, à la fin du règne de Louis IX, passait encore par l'Argonne, l'Ardenne, le plateau d'Artois. Aux expéditions — certes utiles, certes fécondes — vers les rives lointaines, ils préférèrent — *car il fallait choisir* — la lente reconquête des Marches de l'Est. Tant qu'elles n'étaient point à nous, le péril était mortel. Comment user nos hommes à nous garder Jérusalem et Antioche et Saint-Jean-d'Acre quand l'ennemi était à quarante lieues de Paris? *Et on dut abandonner l'Orient.*

Et, pour la même raison, au fond, on dut abandonner, après l'Italie du seizième siècle, le magnifique empire colonial fondé au dix-septième et au dix-huitième siècle, des rives du Mississipi et du Saint-Laurent aux monts du Dekan et aux bords du Gange, par les Champlain, les Cavelier de la Salle, les Dumas, les Dupleix et les La Bourdonnais. Si nos Valois durent renoncer au beau rêve italien, c'est qu'Henri II entendait « faire boire ses chevaux dans la rivière du Rhin » — nécessité essentielle. Si nos Bourbons durent laisser sans secours un

Dupleix dans l'Inde et un Montcalm au Canada, c'est que, même après la réunion de l'Alsace, de la Lorraine, de la Flandre française, l'ennemi germanique n'était séparé de Paris par aucune barrière, *la seule barrière possible entre eux et nous étant tout le Rhin.* « On ne s'occupe pas des écuries quand le feu est à la maison, » répondait aux demandes de Montcalm le cabinet de Versailles. On s'est indigné du mot ; il a pourtant son sens si l'on songe que la maison, ouverte à l'ennemi, peut toujours être incendiée. Et, lorsque, derechef, nous voyions s'étendre, de 1880 à 1913, nos colonies, nous ne pouvions nous empêcher de nous demander si nous ne travaillions pas en vain tant que la frontière passerait sur le sol même des Gaules, de Dunkerque à Belfort.

De tels soucis ne seraient plus permis le jour où, entre la Germanie renfermée chez elle et la France reportée aux limites de la Gaule, le « grand fossé », comme disaient les soldats de la Grande Armée, serait derechef la frontière. Alors la France, délivrée de la plus pressante inquiétude, pourrait, sans arrière-pensée, travailler à étendre et à faire fructifier dans la sécurité son empire d'outre-mer. *L'expansion française hors d'Europe dépend avant toutes choses de l'expansion française à ses limites naturelles.* La France ne pourra porter son drapeau en toute sûreté aux quatre coins du monde que lorsque ce drapeau flottera sur tous les territoires que notre race a jadis civilisés — ces limites que Danton proclamait, le 31 janvier 1793, « marquées par la nature ». « Nous les atteindrons sur quatre points : à l'Océan, aux bords du Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées. »

On les atteignit alors. Pourquoi notre race, qui vient d'affirmer une vertu sans défaillance, se montrerait-elle inférieure à ce qu'elle fut alors? Ne valons-nous point

nos pères, et Danton — après les leudes de Charlemagne et les ministres des Capétiens — devrait-il nous renier?

***

Depuis que ces conférences ont été faites, en ces années 1912, 1913, 1914 où nous avions un pressentiment si poignant de ce qui se préparait, je n'ai fait qu'un métier de soldat — de bien modeste soldat. Le 8 août 1914, je commandais un petit poste qui, sur un éperon des côtes de Meuse, montait consciencieusement la garde bien en avant de Verdun. Et vingt-six mois, je suis resté, à des titres divers, dans ce redan de Verdun où vint se briser, en 1916, l'effort germanique. Après avoir joué le rôle bien humble d'une de ces sentinelles qui veillent à une des poternes de France, le dos à Verdun et face à Metz, j'ai été mêlé à cette formidable bataille qui, la poterne ayant été un instant enfoncée, se livra sur le plateau même où l'antique *Virodunum* est assis. Pourquoi fallait-il que, dût-on y laisser cent mille vies de Français, Verdun fût défendu? Pourquoi la France, tout entière frémissante, a-t-elle senti, pourquoi l'univers, un instant en suspens, a-t-il compris que devant cette place se jouait une des grandes parties de l'Histoire du Monde? Parce que la Germanie, maîtresse de Verdun, après que déjà elle s'était emparée d'Aix-la-Chapelle et de Mayence, de Metz et de Strasbourg, de Liége et de Bruxelles, d'Anvers et de Lille, c'était la fin de la France. Quelle activité féconde pourrions-nous déployer quand serait reconstituée — et avec quelle aggravation ! — la situation que nos rois, nos ministres, nos chefs de guerre, avaient mis huit cents ans à réduire? *Quel rôle pourrions nous jouer dans le monde lorsque l'Argonne serait notre limite ou même la*

Meuse? Si la perte des bords du Rhin en 1814, de l'Alsace et de la Lorraine en 1871 nous avait condamnés, à une influence sans cesse diminuée, n'était-ce point notre vie même que nous jouions sur les rives de la Meuse?

Que de fois, voyant nos soldats issus de toutes les provinces, précipités dans cette fournaise, je sentais mon cœur se serrer, mais que de fois me vint la pensée que l'enjeu valait que tous les Français se jetassent dans la mêlée : tout les y incitait, l'avenir comme le passé de leur race.

Un soir d'août 1914, au moment même où le sort semblait hésiter, je veillais assis sur un petit tertre de Woëvre — on ne s'enterrait pas alors pour veiller — d'où je voyais les sentinelles se promener dans la pénombre d'une magnifique nuit d'été. Les hommes du poste, roulés dans leurs couvertures grises, dormaient sur l'herbe humide — braves gens que n'agitaient point, je pense, les problèmes historiques. Le ciel, d'un azur sombre, scintillait d'étoiles, invitant aux larges pensées et aux grandes espérances. Devant moi, l'énorme plaine s'étendait remplie de mystères et de menaces ; quelques villages flambaient très loin, m'apprenant, mieux que les rares dépêches arrivées jusqu'à nous depuis quinze jours, qu'Attila était rentré en Gaule. Obstinément je fixais le point de l'horizon où je situais Metz. La ligne surélevée des collines de Moselle que marquaient certains feux, me dérobait la vieille ville mérovingienne usurpée depuis quarante-trois ans par les bandes germaines. Derrière moi, l'énorme camp de Verdun, à l'abri de ses côtes de Meuse, reposait. Des bruits sourds — coups de canon, *départs* ou *éclatements* assez lointains — parfois rompaient le silence de la nuit. A quatre lieues en avant de Verdun, à dix en arrière de Metz, je me sentais sur une terre sacrée — celle où depuis huit siècles se débat le

sort de ma Nation, de ma Race et de ma Culture. Et la nuit se peuplait pour moi d'ombres, de fantômes qui conseillaient l'énergie, non seulement l'énergie qui permet de défendre son bien, mais encore celle qui permet de reprendre. La nuit ne me parut pas longue : entre chaque *relève* de sentinelle, entre chaque départ et retour d'une patrouille, l'historien donnait congé au sergent chef de poste. J'ai bien mal retracé, dans les pages qui précèdent, les souvenirs, les idées, les regrets, les envies, les espoirs qui se pressaient dans ma tête. A 4 heures, l'aurore rosit le ciel : Verdun était encore dans l'ombre derrière ses collines ; la butte de Douaumont, la colline de Vaux, le défilé de Vaux étaient encore sombres, mais la Woëvre s'éclairait. Rapidement le soleil s'éleva derrière Metz. Je saluai cette aurore comme une apothéose. « Belle matinée, sergent ! murmura un homme qui s'éveillait. La journée sera belle. » Je voulais que ces premiers mois de guerre fussent la belle matinée d'une splendide journée. Je ne pensais point que la journée serait si longue. J'eusse dû le penser. Des intérêts séculaires ne se débattent ni ne se tranchent en quelques jours. Mille fois déjà depuis ce matin-là, le soleil s'est levé sur Metz resté allemand, mille fois, grâce à Dieu, sur Verdun resté français, au prix de quels labeurs et de quelles douleurs ! Mais pour que tant de peines, tant de maux, tant de deuils ne restent pas vains, il faut que chacun de nous se persuade que notre avenir se joue, — non point celui de vingt, de cinquante et même de cent ans, — mais notre avenir tout entier et à travers le Monde entier, que des millions d'aïeux tombés pour la même cause dictent le devoir qui n'est point seulement de repousser l'ennemi, mais de le refouler, qui n'est point seulement de le battre et de le vaincre, mais de lui arracher cette

Marche de France sans laquelle toute expansion dans le monde et — partant — toute vie est désormais refusée à notre Nation.

Si la lecture de ces conférences amène quelques Français à ces conclusions, je ne pourrai regretter de les avoir ici réunies.

Aux armées, 14 octobre 1917.

L'EXPANSION FRANÇAISE

PREMIÈRE SÉRIE

L'EXPANSION HORS D'EUROPE

I

LES COLONIES DE TERRE SAINTE ET LES FRANCS EN ORIENT (1)

L'expansion de la vieille France. — Prosélytisme de la race française. — Les croisades. — Comment s'organisèrent les colonies de Terre Sainte : le royaume de Jérusalem. — Une société féodale en Orient. — Influence de la civilisation orientale sur la Cour de Jérusalem. — Les ordres de chevaliers-moines. — Chute du royaume de Jérusalem. — Résultat moral de la domination française.

MESDAMES, MESSIEURS,

En 1840, le savant historien Alexandre Buchon, revenant de Grèce (où il était allé étudier les traces de la domination française en Grèce au treizième siècle), rapportait que, de l'ancienne principauté franque d'Athènes à l'ancienne principauté franque de Sparte, il avait vu avec orgueil et douleur les ruines des châteaux qu'avaient peuplés les seigneurs venus des rives de la Saône, de la Loire et de la Seine. Et il ajoutait :

(1) Conférence faite au *Foyer* le 29 avril 1912.

« *Quelles terres n'avons-nous pas conquises et perdues!* »

Les cinq conférences, qu'on a bien voulu me demander de vous faire, vont avoir pour objet l'histoire des terres que, fort loin de nos frontières naturelles, nous avons conquises et perdues.

Notre siècle, qui prétend volontiers avoir tout découvert, se proclamerait aisément le grand siècle de la colonisation. Il semble que c'est hier, ou du moins avant-hier, que la France a eu l'idée de porter sous des climats lointains la surabondance de sa vie et la gloire de son nom. Je me rappelle encore que nos maîtres en histoire consacraient fort peu de minutes à l'expansion de la France sous l'ancien régime.

Et cependant quiconque parcourt le monde est arrêté à tout instant par les traces de notre domination.

La *Méditerranée* parut tendre dans les treizième et quatorzième siècles à devenir une mer française. Des Français, venus de tous les coins de notre France, Lorraine, Bourgogne, Normandie, Flandre, Anjou, Gascogne, Auvergne, Provence, régnèrent en Syrie, en Arménie, dans les îles de Chypre, de Rhodes, de Malte ; d'autres furent empereurs de Constantinople, princes d'Achaïe, ducs d'Athènes, de Thèbes et de Sparte ; des princes de sang royal français s'assirent sur les trônes des Deux-Siciles, de Hongrie, de Bohême, de Pologne ; l'on vit le drapeau des Capétiens paraître en Afrique de Damiette à Tunis. Le jour où la Méditerranée eut cessé d'être une mer franque, l'esprit d'aventure ou les calculs des hommes d'État orientèrent vers le vaste Atlantique l'expansion française. François Ier, qui, par ses négociations avec la Porte, nous assurait une sorte de protectorat précieux sur les chrétientés d'Orient, portait cependant ses regards vers le Nouveau continent et lançait Cartier à la découverte de ce nouveau monde. Ce roi entreprenant était de ceux qui demandaient à voir « le décret de la Providence » qui partageait entre les Espagnols et les Portu-

gais l'empire du monde nouvellement découvert. Et Cartier ayant planté sur une terre nouvelle, les côtes du futur *Canada*, la bannière fleurdelisée, la France entendit ne pas laisser se périmer ses droits. Après soixante ans perdus dans les guerres civiles, Henri IV relance à la conquête Champlain, dont il m'est particulièrement agréable de saluer ici le nom, à l'heure où une magnifique délégation française est en train de commémorer sa gloire en Amérique (1). Car nous aimons, au *Foyer*, à nous associer, si modestement que ce soit, à tout ce qui célèbre la France du passé, comme à tout ce qui prépare la France de l'avenir.

A peine maîtres de la vallée du Saint-Laurent, voilà que les Français courent aux Grands Lacs et en colonisent les bords, descendent vers le sud, découvrent le Mississipi, « le fleuve Colbert », en investissent les rives, y sèment des comptoirs et des missions, escaladent les premières pentes des montagnes Rocheuses où, il y a cinq ans, je voyais avec une vraie émotion des villages de nom français affirmer notre ancienne occupation, fondaient Saint-Louis à une extrémité du bassin et la Nouvelle-Orléans à l'autre, et, mettant cet énorme domaine sous le patronage du plus saint de nos rois, Louis IX, et du plus magnifique de nos rois, Louis XIV, baptisaient *Louisiane* le nouvel empire français.

A la Nouvelle-Orléans, ils débouchaient en vue des *Antilles*. Et déjà ils y avaient établi leur pouvoir. Non seulement la Martinique et la Guadeloupe (que nous avons gardées), mais la magnifique île de Saint-Domingue — aujourd'hui Haïti — vivaient sous le drapeau fleurdelisé. Et ce pendant, à l'autre bout du monde, une entreprenante compagnie française, après avoir tenté de colo-

(1) Une délégation française venait de s'associer à la manifestation en l'honneur de Champlain organisée par les Américains : on y voyait notamment MM. Louis Barthou, René Bazin, Gabriel Hanotaux, Étienne Lamy.

niser *Madagascar*, qui, un instant, fut nôtre — car nous avons souvent, par la suite, remis nos pas dans nos pas — faisait terres françaises les *îles de la Réunion et Bourbon* et essayait tout simplement la conquête de l'*Inde*, où Dupleix, peu après, balancera, des années, la fortune anglaise. A la fin du règne de Louis XIV, on pouvait dire de ce prince ce qu'on avait trop longtemps dit du roi d'Espagne, que le « soleil ne se couchait pas sur ses États ».

Cette domination française, à travers le Monde, a-t-elle laissé d'autres traces que les ruines de factoreries, de châteaux et de forteresses, c'est une question à laquelle j'aurai à répondre, à laquelle vous aurez à répondre plutôt, à la fin de ces conférences. Ce qu'il faut dire tout de suite et ce qui frappe, c'est que quiconque nous a, de par le vaste monde, connus comme maîtres nous garde un souvenir fidèle. Et cela est très touchant sans doute. Cela est très édifiant aussi. Pour que, sous un régime parfois excellent, telle terre jadis perdue par nous rappelle avec orgueil qu'elle fut nôtre, et avec gratitude qu'elle nous doit tout, il faut que cette domination française ait été féconde non seulement en résultats matériels, mais encore et surtout en *résultats moraux*.

A une époque où j'étudiais en Illyrie la domination de Napoléon, le gouverneur général de Carniole qui, à Laybach, me recevait avec une cordiale hospitalité, me conta l'anecdote suivante qui, dans la bouche d'un Autrichien, prenait une particulière valeur. Vers 1820, François II, empereur d'Autriche, vint visiter les provinces illyriennes, quatre ans françaises, de 1809 à 1813, et rendues à son sceptre par les traités de 1815. Il s'informait : « Beau palais ! qui donc l'a construit? — Ce sont les Français, Sire. — Belle route ! Qui l'a faite? — Ce sont les Français, Sire. — Bon collège ! Qui donc l'a organisé? — Ce sont les Français, Sire. » L'Empereur, un peu troublé, promenait son regard sur tant d'autres choses qui res-

taient à faire et ne se feraient point, rendues depuis 1814 au chaos administratif, et il revenait à ce qu'en moins de quatre ans les nôtres avaient su faire : « *Ces diables de Français*, dit-il, *ils auraient dû rester quelques années de plus!* »

Je contai l'anecdote dans l'*Introduction* que je mettais à une autre étude, celle-là bien plus concluante encore, sur la féconde domination de Napoléon à Rome.

Quelques années après, j'allai conférencier au Canada. Vous excuserez tant de souvenirs personnels, mais ils ne visent qu'à nous glorifier tous. On voulut bien, à Montréal, offrir au conférencier venu de France un banquet qui groupa nombre de personnalités canadiennes et où, notons-le, se trouvaient des membres du gouvernement canadien, aujourd'hui placé sous le sceptre de Sa Majesté Britannique. Et sur la couverture du menu, on avait réimprimé les quelques lignes consacrées par moi à l'anecdote que vous venez d'applaudir, et qui se terminait par ces mots écrits en italique pour être mieux compris de l'hôte français : « *Ces diables de Français, ils auraient bien dû rester quelques années de plus.* »

*
* *

Que, dans tous les temps, le Français ait aimé se répandre, cela est peu contestable.

Notre race est expansive, — c'est pourquoi elle paraît parfois assez dangereuse.

Nous ne remonterons pas aux Gaulois qui, bien avant que César les vînt conquérir, avaient à ce point essaimé qu'on trouvait de leurs colonies non seulement dans les plaines du Pô (région qui fut si longtemps appelée par les Romains la *Gaule cisalpine*), mais encore dans la vallée du Danube plus lointaine, sur les bords de la mer Noire et jusque dans cette partie de l'Asie Mineure qui avait reçu d'eux le nom de *Galatie*.

Et pas plus, nous ne remonterons aux Latins, nos autres aïeux, qui, des siècles, étendirent un empire, d'abord purement européen, jusqu'aux limites de la Perse en Asie et jusqu'aux confins du Soudan en Afrique.

Il est bien certain que l'esprit d'aventure qui caractérisait les Gaulois et l'esprit de conquête qui caractérisait les Latins (je crois que les deux mots sont justifiés et que la distinction s'impose) devaient, en s'alliant, préparer notre peuple aux lointaines expéditions.

Ajoutons-y une autre disposition de plus récente origine et qui est proprement le *prosélytisme.*

Non seulement nous prenons, en dépit de certaines apparences, nos opinions, opinions religieuses, philosophiques, sociales et politiques au sérieux, mais nous les prenons parfois au tragique. Dès qu'un Français a la foi, il la veut répandre, et comme il est de cœur vaillant, il la répandrait volontiers les armes à la main et d'ailleurs au péril de sa vie. Clovis, se faisant instruire de la religion du Christ (vous connaissez l'anecdote), écoutait avec impatience le moine Waast lui conter la Passion du Christ sur le Golgotha. A la fin, il n'y tint plus : « *Que n'étais-je là avec mes Francs !* »

Le mot est sans doute légendaire. Il n'en est pas moins — controuvé ou non — caractéristique d'une race qui, en possession d'une foi, se résigne difficilement à la servir tranquillement et, si j'ose dire, platoniquement. Que le Français soit chrétien au onzième siècle, il supporte mal que des Infidèles oppriment des Chrétiens dans la ville même où Jésus est mort et soient maîtres du Saint-Sépulcre, et il s'en va en guerre, par pur prosélytisme, criant : *Dieu le veut!* Que le Français soit bon catholique, il souffre mal que des hommes lointains vivent dans les ténèbres de l'ignorance, et la France fournit, du seizième au dix-neuvième siècle, à l'Église catholique en Asie, en Afrique, en Amérique, en Océanie, les neuf dixièmes de ses missionnaires. Que le Français, à la

fin du dix-huitième siècle, s'enthousiasme pour *les droits de l'homme,* il ne supporte pas que des malheureux restent sous « le joug des tyrans », et va porter les principes de la Révolution bien loin de ses frontières, aux cris de : *Vive la liberté!* Ceux qui, au onzième siècle, crièrent : *Dieu le veut!* et ceux qui, au dix-huitième siècle, crièrent : *Vive la liberté!* c'étaient les mêmes hommes ; sous la cotte de maille ou sous la *carmagnole,* c'étaient des Français, avides de répandre les idées et d'imposer leur foi.

Peut-être cette disposition même, qui les poussait loin de chez eux, les préparait-elle mal à garder ce qu'ils avaient conquis. Le Romain, que ne poussait aucun prosélytisme, laissait aux peuples conquis une liberté et parfois une autonomie opportunes : l'Anglo-Saxon fait mieux, il crée en pays lointain un État anglo-saxon, mais, en l'adaptant aux us et couleurs des races conquises, lui assure une indépendance et une personnalité singulières. George V est un souverain dont les premiers serviteurs peuvent être un Français à Québec, un Hollandais au Cap — voire un Hindou à Calcutta.

Le Français, pour se considérer comme détenant la vérité, a peut-être une trop forte tendance, tout en se montrant le plus humain des maîtres, à ne pas assez ménager la personnalité du vaincu. Il ne s'assimile guère sa conquête : il s'organise trop souvent en société française sur une terre lointaine. J'ai vu à Chicago — j'y reviendrai dans trois semaines — une case de bois noire où des juges français rendaient la justice au nom de Louis XIV à des Peaux-Rouges suivant le code en usage au Parlement de Paris. Et l'idéal de Napoléon, organisant ses *colonies* d'Europe, si je peux dire, à Amsterdam, Hambourg, Venise, Laybach, Zara, Florence, Rome et Naples, était qu'à la même heure, les écoliers des collèges et lycées de ces villes fissent le même thème ou la même version que leurs camarades

de Paris, d'Orléans ou du Mans. En remontant plus haut, vous allez voir les croisés francs organiser une société féodale en pleine terre d'Islam, — encore que dans la pratique, je vous le montrerai, ils aient su parfois adopter bien des mœurs locales.

Au fond, les Français sont d'incurables idéalistes. Telle disposition les empêche parfois d'être aussi opportunistes qu'il le faudrait, et d'autre part, une remarquable absence de persévérance les entraîne parfois à se détacher assez vite des domaines vaillamment conquis. Mais, — et c'est le seul point sur lequel aujourd'hui il me faille insister avant d'aborder le récit de leurs expéditions lointaines, — mais la conséquence et la récompense de leur façon d'être idéaliste est que, s'ils sont par le malheur des temps ou l'effet de leurs fautes chassés d'un pays lointain, *leur souvenir y demeure :* souvenir d'une nation généreuse, pour qui l'épée n'est qu'un soc qui creuse des sillons où jeter toutes les semences de foi, de vérité et de justice.

*
* *

Que cette réputation fût celle des Français, dès le haut moyen âge, c'est ce qu'affirment les événements que je dois rappeler ici brièvement aujourd'hui, je veux dire l'histoire de la conquête de la Syrie et de la domination latine en Palestine.

A examiner la composition des armées croisées, on semble devoir admettre que les croisades qui, de 1095 à 1254, furent dirigées vers l'Orient, furent l'œuvre de la Chrétienté entière. Des Allemands, des Italiens, des Anglais, des Espagnols y prirent part en effet : deux empereurs allemands se croisèrent ; un roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion, fut un instant le héros de cette extraordinaire épopée. Mais il est assez frappant que, lorsque des chroniqueurs eurent à raconter cette épopée, ils aient donné à leurs chroniques le titre célèbre *Gesta*

Dei per Francos, et que, pour désigner les chrétiens venus des rives de la Tamise, des rives du Rhin et des rives du Pô, comme de celles de la Loire et de la Garonne, les Orientaux aient toujours employé ce terme générique : *les Francs*.

Les deux faits sont frappants : ils se justifient. Du jour où un grand mouvement purement idéaliste jeta l'Europe contre l'Orient, le Franc devait en prendre la tête. C'est du centre de la France, c'est de Clermont, en Auvergne, que partit le mouvement : c'est un pape français, Urbain II, qui le déchaîna, c'est un moine français, Pierre l'Ermite, qui le propagea ; et si l'armée croisée de 1095-1099 est composée de corps allemands, italiens et français, il est assez remarquable que les chefs mêmes des troupes allemandes et italiennes sont des Français de langue, de naissance ou d'origine, Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, et son frère Baudouin, comte de Boulogne, à la tête des troupes dites allemandes, et à la tête des troupes italiennes, ces Normands de Sicile, restés si parfaitement Normands, les petits-fils de Tancrède de Hauteville, Bohémond et Tancrède. Comme, d'autre part, la principale armée, composée cette fois de Français du Nord, marche sous un petit-fils de Hugues Capet, Hugues, comte de Vermandois, frère du roi Philippe, du duc de Normandie Robert, des comtes de Chartres et de Flandre, il est bien juste que la croisade ait paru dès le début *une entreprise essentiellement française*.

Elle le restera : la seconde croisade, prêchée par saint Bernard, entraîne le propre roi de France, Louis VII, en Asie ; la troisième enrôlera l'un de nos plus grands rois, Philippe Auguste ; la cinquième, déchaînée par la prédication d'un moine français, Foulques de Neuilly, a pour chefs les comtes de Champagne et de Blois, puis à côté d'un baron piémontais, Boniface de Montferrat, le comte Baudouin de Flandre. Ai-je besoin de vous rappeler que les deux dernières expéditions entreprises sous

la croix ont été conduites par l'admirable roi Louis IX dont la seule venue en terre musulmane laissa un souvenir si frappant que, bien des siècles encore, en cet Orient où tout prend vite un aspect de légende lumineuse, ce roi brave, beau et juste restera, pour notre honneur et notre fortune, la plus parfaite incarnation de ce *Franc*, lui-même type à la fois redoutable et merveilleux du chrétien venu du lointain Occident?

Il va sans dire, mesdames, que je n'ai nullement la prétention de refaire ici — en une demi-heure — l'histoire des croisades. On la trouve d'ailleurs dans tous nos *Manuels*. Et je n'en rappellerai que pour mémoire les faits saillants. Il me paraît plus intéressant de m'arrêter plus longtemps sur la façon dont s'organisèrent ces colonnes de Terre Sainte, fondées par l'épée des croisés francs.

Nos gens étaient, dès les années 1095, 1096 et 1097, partis de l'Occident à l'appel du pape Urbain et je vous ai dit qui les conduisait. Et après mille péripéties, aventures, détours et étapes, ils avaient enfin abouti, à l'été de 1097, en Asie Mineure.

Un des chefs normands, personnage particulièrement aventureux, comme tous ceux de sa race, le célèbre Tancrède, le héros de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, avait porté les premiers coups. Il avait tenté de se créer dans Tarse, sur la côte de Cilicie, une principauté qui eût pu être le bastion d'avant-poste du futur royaume de Jérusalem : puis, n'ayant pu s'y maintenir, il était allé rejoindre son oncle, l'ambitieux Bohémond, autre Normand de Sicile, devant Antioche. Après un siège difficile et long qui dura près d'une année, Bohémond avait arraché « la ville aux trois cent soixante églises et aux quatre cent cinquante tours » à l'émir turc : après l'avoir ainsi prise à l'Infidèle, Bohémond y avait soutenu à son tour un siège en règle et repoussé une nouvelle armée turque, si bien qu'en juin 1098, le soldat normand avait pu, à un double titre, se proclamer maître de sa conquête

et « prince d'Antioche ». Ces Normands, nous le verrons en d'autres conférences, jouent un rôle considérable dans toutes nos conquêtes d'outre-mer, vrais descendants de ces Vikings qui, au neuvième siècle, étaient venus de Scandinavie sur leurs longues barques, sans craindre ni le vent ni le flot. Mais, comme leurs ancêtres, ils étaient restés, eux, plus pratiques qu'idéalistes. Et c'est là ce qui est intéressant. A côté du Français qui est facilement apôtre, il y a toujours le Normand âpre au gain, facilement marchand et heureux marchand. De Bohémond qui fonde la première principauté franque d'Orient aux compagnons normands de Champlain, nous verrons toujours les Normands appliqués à « faire rendre » dès l'abord à la conquête tout ce qu'elle peut « rendre ».

Aussi bien, ils n'étaient pas les seuls à prendre leur bien où ils le trouvaient. Un autre chef qui, lui, n'était pas Normand, se taillait en même temps une conquête ; Baudouin, le propre frère de Godefroy de Bouillon, s'était détaché de la grande armée, jeté dans la Mésopotamie et imposé à Édesse où, quelques mois après, il s'était érigé un petit trône entre Tigre et Euphrate.

Cependant Jérusalem restait le but suprême de la croisade. C'était pour délivrer le Saint-Sépulcre des Infidèles qui le souillaient, « les sectateurs du faux prophète Mahomet », que les trois quarts des chrétiens s'étaient croisés. La plupart avaient été détournés de leur voie. Vingt-cinq mille hommes seulement, au mois de mai 1099, arrivèrent enfin devant la Ville sainte.

On a fait souvent le tableau des croisés apercevant la cité presque fabuleuse que, depuis deux, trois ou quatre ans, ils cherchaient à atteindre. A sa vue, ils se jetèrent à genoux, criant, priant, pleurant de joie. Mais il la fallait prendre, car elle était fortement défendue. Elle fut prise le 15 juillet 1099. Après un siège de deux mois, l'assaut fut donné et dura un jour et demi. Quelques poutres jetées d'une tour en bois sur le haut rempart

constituaient un passage hasardeux ; deux chevaliers s'y hasardèrent et sautèrent dans la ville, suivis de Godefroy de Bouillon lui-même. Des heures durant, l'armée massacra l'Infidèle : dans les rues de la cité roulaient des flots de sang ; dans la mosquée d'Omar, dit un chroniqueur, où s'étaient réfugiés les Musulmans, « le sang montait jusqu'aux genoux d'un cavalier à cheval ». Rien, d'ailleurs, ne nous empêche de croire qu'il y a là une *galéjade* de soldat. Cependant Godefroy de Bouillon, après avoir frappé d'estoc et de taille, s'en vint à la tête de ses chevaliers, pieds nus et dans l'attitude de pénitents, au Saint-Sépulcre où ils chantèrent les louanges du Seigneur.

* * *

Il fallait organiser la conquête. Les ecclésiastiques eussent voulu en faire une terre pontificale où le *patriarche* eût été une sorte de vice-roi pour le Pape romain. On eût sans doute vu, en cette circonstance, se faire un essai assez curieux de *colonie théocratique*.

Mais les chevaliers tenaient à régner. Eux, je vais d'ailleurs y insister, rêvaient d'une sorte de *république féodale* à la tête de laquelle se trouverait un chef élu. On a dit que le titre de roi fut, par modestie et humilité chrétienne, repoussé par Godefroy de Bouillon. Des recherches auxquelles autrefois je me suis livré — car j'ai consacré une petite étude au royaume de Jérusalem — il m'a semblé résulter que Godefroy n'eut pas à repousser une couronne qu'on ne lui offrait pas. S'il prit le titre modeste d'*avoué du Saint-Sépulcre* et peut-être de *duc*, c'est que les seigneurs et les prêtres se mirent d'accord pour ne lui point donner une couronne royale.

Godefroy de Bouillon, Lorrain, et par conséquent Franc de langue d'oïl, était un type admirable de guerrier chrétien. De taille élevée, la poitrine large et forte, vigoureux, très beau, le corps élancé, les traits fins, la

barbe et les cheveux d'un blond vif, tel il nous apparaît d'après les six chroniqueurs qui l'ont connu et nous le dépeignent. Mais son caractère surtout séduisait et édifiait. Il était vaillant sans inutile brutalité, car il était affable, doux, charitable, pitoyable. Les ennemis redoutaient son épée : ils admirèrent vite son cœur. Chef courageux, il était en même temps sage et modéré ainsi que les gens de sa région lorraine. Ce fut une fortune pour nous que, à cent soixante ans de distance, l'Orient ait connu les deux plus admirables représentants de la chevalerie chrétienne, Godefroy de Lorraine et Louis IX de France.

A peine maître de Jérusalem, il courut au-devant des Égyptiens qui, arrivant d'Afrique, menaçaient la conquête, et les mit en pièces à Ascalon ; il rentra dans la Ville sainte et y dicta ces *Lettres du Saint-Sépulcre* qui furent l'ébauche d'une constitution ; et le bon chevalier chrétien, ayant terminé en quelques mois sa tâche, s'endormit, après un an de gouvernement, dans la paix du Seigneur au pied du Golgotha qu'il avait délivré.

Son prestige était tel qu'il lui survécut. Il avait rendu de tels services et sa mémoire était à ce point respectée qu'il suffit qu'il eût, à son lit de mort, désigné son frère Baudouin pour que celui-ci fût acclamé son successeur. Et comme celui-ci, aussi ambitieux que Godefroy était modeste, aussi fastueux que l'autre était simple et aussi sévère que son frère était affable, prit hardiment le titre de *roi*, personne n'osa protester. Et le *royaume de Jérusalem*, avec sa dynastie, était fondé.

Au lendemain de la première croisade, ce royaume n'était pas à proprement parler un domaine continu. Il consistait en quelques villes, en quelques forteresses occupées. De ces villes et forteresses, on tenait tant bien que mal en respect le Turc, et en obéissance la population syrienne faite en majorité d'indigènes d'origine grecque et de religion schismatique. Mais sous les premiers rois

la conquête s'étendit et se solidifia. En 1099, quatre villes principales constituaient le *royaume :* Jérusalem que tenait Godefroy, Édesse où régnait Baudouin, Antioche où Bohémond faisait figure de prince, et Tripoli (actuellement Taraboutous), où un grand seigneur du Languedoc, Raymond de Saint-Gilles, s'était installé, si bien que deux Lorrains, un Normand et un Toulousain étaient princes d'Asie.

Par la suite, on prit Jaffa, Ramla, Caïfa, Tibériade sous le gouvernement de Godefroy : Baudouin Ier, aidé par les Génois, soumet Arsur, Césarée, Acre qui assuraient les communications avec l'Occident, par Béryte et Sidon ; vers l'Orient et au delà du Jourdain, le deuxième roi construit, dans ce qu'on appelle la troisième Arabie, une forteresse très forte, le Montréal, puis, entre Saint-Jean-d'Acre et Tyr, le château de Scandelion. En 1139, le troisième souverain s'emparera de la place forte de Paneas, du côté du Liban. En 1144 — quarante-cinq ans après la prise de Jérusalem — le royaume aura atteint ses limites extrêmes. Comprenant, avec le *domaine propre* du roi de Jérusalem, les trois principautés d'Édesse, d'Antioche et de Tripoli, il mesure environ 300 lieues depuis la Judée jusqu'au golfe d'Alexandrette et représente à peu près le quart de la France actuelle.

Après 1152, il ne fera plus que décroître. Le comté d'Édesse sera, en 1152, cédé à l'empereur grec. Jérusalem sera perdue en 1187, moins d'un siècle après l'entrée de Godefroy dans la ville sainte. En 1247, Ascalon et, en 1268, Antioche succomberont. En 1288, Tripoli ouvrira ses portes à Malek el Mansour. Le 18 mai 1291, Saint-Jean-d'Acre, où se sera réfugié le gouvernement royal de Jérusalem depuis la prise de la capitale, tombera à son tour dans les mains des Infidèles. En somme, le royaume, d'abord grandissant pendant un peu moins d'un demi-siècle, diminuant pendant un siècle, aura vécu près de deux cents ans.

***

Ce qui me semble intéressant, c'est de savoir, en étudiant l'organisation du gouvernement et de la société, comment, vers la fin du douzième et le commencement du treizième siècle, on concevait un État type.

Les féodaux qui ont fait la croisade se sont en effet trouvés en Syrie en face d'un terrain vierge où bâtir. En France, la jeune monarchie capétienne, née en pleine féodalité à la fin du dixième siècle, avait paru devoir se plier aux règles féodales. Mais la tradition de l'impérialisme latin ressuscité par Charlemagne avait permis aux fils d'Hugues Capet de se dérober assez vite au joug que les barons avaient espéré faire peser sur eux.

En Palestine la table est rase ; la féodalité entend bâtir son État idéal. Le Roi, élu par elle, surveillé par elle, assisté dans tous ses actes d'une sorte de Parlement féodal, garrotté, livré pieds et poings liés à ses prétentions et à ses exigences, voilà ce que devra être pour les conquérants de 1099 le monarque qui siégera sur la colline de Sion. En revanche, comme à cette colonie militaire entourée constamment d'ennemis, il fallait un général, le *chef seigneur* devait être avant tout, ne devait même être qu'un chef militaire, le généralissime incontesté de l'armée féodale de Terre sainte. Et tel fut le rôle auquel en effet durent se plier de gré et de force les cinq premiers princes. Et puis il arriva ce qui devait arriver : un prince intelligent et audacieux, le cinquième roi, Amaury Ier, fit éclater le cadre étroit où on l'enfermait. Passant par-dessus la tête de grands vassaux, le roi de Jérusalem entra en contact direct avec ses arrière-vassaux. Chef militaire, il entendit lever des impôts sous prétexte d'entretenir ses troupes et battre monnaie pour établir l'unité monétaire : il entendit ne plus seulement présider la haute cour féodale, mais la diriger. Et parce qu'il

siégeait à Sion, il chercha, bien au delà de Charlemagne, en remontant jusqu'à Salomon et David, ses « prédécesseurs », un caractère auguste : se faisant sacrer, il fit de sa monarchie, au début élective, une monarchie de droit divin. Il sembla même qu'il voulût être de tous les souverains du monde celui qui eût le caractère le plus divin. Après s'être fait couronner dans le Temple élevé sur les ruines de celui que Titus avait détruit, le roi de Jérusalem, ce descendant de petits seigneurs de Lorraine, de Flandre, puis d'Anjou, alla chercher à Bethléem même, là où était né le Christ, l'onction sainte. Et parce qu'il avait été l'élu du Seigneur, il entendit ne plus dépendre, ni lui ni sa descendance, du suffrage des hommes et établit l'hérédité à ce point que ses filles comme ses fils lui pouvaient succéder, car il y eut dans le royaume de Jérusalem, sur quatorze souverains, en deux cents ans, cinq reines régnantes, les reines Mélisende, Sibylle, Isabelle, Marie et Yolande. Ce devaient même être de rudes femmes, car deux d'entre elles notamment portèrent chacune successivement la couronne à trois princes époux qu'elles enterrèrent. Il y eut même — ce qui est la caractéristique de l'hérédité — des rois mineurs : Baudouin IV, septième prince hiérosolymitain, fut couronné si petit à l'église du Saint-Sépulcre que l'enfant, dit un chroniqueur, fut porté au sacre dans les bras d'un chevalier : « On le fist porter à un chevalier, dit Guillaume de Tyr, entre ses bras jusqu'au Temple par ce qu'il estoit petiz : que il ne voloit mie qu'il fust bas d'eauz (plus bas qu'eux), li chevalier estoit granz et levèz. »

Même après que le roi de Jérusalem se fut en partie libéré du joug étroit de la féodalité, il restait avant tout chef — souverain très nominal — du corps féodal. Ce corps féodal constitua une société complètement séparée du peuple des sujets. En dessous d'eux, il n'y avait, en fait d'Européens, en dehors de quelques centaines de familles franques bourgeoises, que vingt à trente mille

marchands, presque tous Italiens ou Provençaux, qui avaient leurs privilèges. Ces marchands génois, vénitiens, pisans, marseillais, lyonnais constituaient moins des sujets des princes français que des colonies dans une colonie. Dans chacune des villes, ces marchands reçurent en pleine propriété un quartier, un marché, une église, un bain, un four, un quai, un magasin. Munis d'un code spécial (ce qu'on appelait les *Assises de la cour des bourgeois*) les bourgeois des villes, d'autre part, échappaient à peu près à toute oppression. Ils payaient simplement en impôts les seigneurs qui les défendaient contre les incursions des Infidèles (1).

***

Ces seigneurs, grands et petits, se partageaient le pays où bientôt pullulèrent fiefs et sous-fiefs. Et rien n'est plus curieux que cette sorte de contrefaçon en pleine Syrie de ce qu'était alors l'État français.

De même que le Roi qui siège à Paris a affaire à de grands vassaux du royaume de France et à de petits vassaux du domaine royal entre Seine et Loire, de même le Roi qui siège à Jérusalem a affaire aux grands barons du royaume de Palestine et aux plus petits barons du *domaine* royal proprement hiérosolymitain.

Les trois grands barons, nous les connaissons, ce sont les princes d'Antioche, d'Édesse et de Tripoli. Mais de même encore que le roi de France n'est guère que suzerain nominal d'un duc de Bourgogne ou d'un duc de Normandie, de même le roi de Jérusalem n'est que suzerain nominal des trois princes de Syrie que je viens de nommer. La dynastie normande qui règne à Antioche,

(1) On trouvera le développement et la justification de ces faits dans un article que j'ai depuis publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1917 : *La Syrie franque*.

celle qui à Édesse se substitue bientôt à la flamande, enfin la dynastie toulousaine de Tripoli se considèrent comme quasi indépendantes de la famille royale de Jérusalem. Ces princes grands vassaux lèvent des troupes, concluent des alliances, battent monnaie, établissent l'impôt. Ils sont souverains. S'ils doivent amener leurs troupes au roi de Jérusalem en cas de danger et lui fournir des subsides, le lien qui unit les trois princes au Roi est un lien en quelque sorte fédéral. Oui, ce royaume, si nous voulons le ramener à un type tout à fait moderne, est une sorte de fédération d'États, d'*Etats Unis*, mais assez mal unis. Et c'est ce qui causera leur ruine assez prompte.

Chacun de ces trois princes a lui-même des vassaux et des arrière-vassaux. Voici les princes d'Édesse, établis en Mésopotamie : ils doivent, en cas d'expédition, faire appel aux sires de Bir, de Ravendal, de Samosate, de Tulupe, etc., qui eux-mêmes font appel à de moindres sires, leurs vassaux. Et voici les princes d'Antioche forcés, dans le même cas, de faire appel aux seigneurs de Cerep, Horrenc, Soudin, Sanie, Hazart, Zerdana, Berzieh, Sermin, Capharda, Marda, etc., qui ont bâti des châteaux et des forteresses sur les pentes du Liban, souvent du même style que les forts de la Loire et de la Seine, de la Garonne ou du Rhin. Enfin le comte de Tripoli, s'il veut partir en guerre, doit appeler à l'aide les sires d'Archas, Asbais, Bechestin, Besmadin, Buissira, Buturan, Carafaca, Giblet, Gibber Akhar, Maraclée, Nephin, Sura, Tortose, etc. (tenez-vous à ce que je continue?) qui ont élevé leurs châteaux des cantons montagneux qu'habitent les descendants d'Ismaël, aux rives du Baccar affluent du Jourdain.

Le roi de Jérusalem, suzerain nominal des trois princes latins et suzerain par leur intermédiaire de tous ces petits seigneurs, leurs vassaux, a lui-même une seigneurie propre qui est la *seigneurie de Jérusalem*, la partie la plus méri-

dionale du royaume, puisqu'elle touche à l'Arabie et à l'Égypte. Dans ce domaine même, il a d'abord affaire à quatre barons assez importants, le comte de Jaffa et d'Ascalon, le sire de Krak ou Montreal, le prince de Galilée et le seigneur de Sagette. Mais sous eux, douze seigneurs inférieurs sont d'arrière-vassaux du *domaine :* Darum, Saint-Abraham, Arsur, Césarée, Napolie, le Caïmont, Cayphas, Barut, etc.

Vassaux et arrière-vassaux doivent au Roi deux services : *le service de l'ost* et *le service de la cour*. Le service de l'*ost*, ou de l'armée, consiste à amener leurs soldats au secours du souverain. Le service de la *cour* consiste à venir siéger à une sorte de Parlement où l'on fait la loi et où l'on juge. Tout cela est réglé très en détail dans ce livre des *Assises de Jérusalem*, si précieuses pour qui veut étudier l'organisation sociale de la féodalité et voir en application les principes de cette société.

*
* *

Ce qu'il y a de piquant, c'est de s'imaginer cette singulière colonie féodale. Dans ce décor d'Orient, voici ces chevaliers bardés de fer qui arrivent tout remplis des droits et devoirs du bon chevalier, — tels qu'on les enseigne dans l'Ile-de-France, la Champagne ou l'Anjou, tels aussi qu'on les enseigne en Espagne, en Angleterre, en Allemagne. Et voici qu'ils s'installent dans des villes bibliques (car il y a un seigneur à Bethléem et un seigneur à Nazareth) où un mélange d'indigènes d'origine très ancienne, Syriens qui descendent lointainement de tous ces peuples dont la Bible fait mention, Israélites, Philistins, Amalécites, Moabites, de colons grecs venus depuis et qui ont été, des siècles, les sujets de l'Empire de Byzance, et enfin de Turcs, Arabes, Sarrasins qui, sans même un semblant de conversion, peuvent rester dans les domaines ainsi féodalisés.

Tout d'abord les seigneurs bâtissent des châteaux, tandis que les évêques bâtissent des églises : châteaux et églises sont dans le style des châteaux et églises d'Occident ; et ces nouveaux bâtiments, dont les ruines demeurent parfois encore, doivent faire un contraste singulier avec les mosquées rendues au culte chrétien et les églises grecques où fréquente le peuple « orthodoxe ».

Le costume même des quelques milliers d'Occidentaux doit faire un autre contraste, dans les premières années, avec les vêtements des indigènes. Ces noires armures, ces vêtements sombres, semblent bientôt étranges, même à qui les porte, au milieu des burnous flottants et des larges *kaffieh* de la population syrienne.

Il arriva alors ce qui devait arriver : le climat, les mœurs, les nécessités de la vie pratique, l'ambiance agirent sur les croisés de la veille. Au lendemain de la prise de Jérusalem, on eût dit une armée française campée entre Rouen et Orléans, — sauf qu'elle l'était entre l'Asie Mineure et l'Égypte. Mais peu à peu l'état-major se fit gouvernement, le général en chef roi et l'entourage de ce roi cour, cour luxueuse, cour joyeuse, cour élégante — et cour orientale.

Cette cour se réunissait dans un palais que nous voyons, dans la chronique, désigné sous le nom de *palais de Salomon*. C'était dans ce palais, à quelques pas des grands édifices religieux, du Temple en particulier, que le Roi siégeait, tenait son conseil et assemblait ses seigneurs lors des grandes solennités. Non loin de là, se trouvait l'église du Saint-Sépulcre où, suivant tous les historiens contemporains, le Roi était enterré. Le prince d'ailleurs avait d'autres palais ; Tyr et Saint-Jean-d'Acre furent toujours considérées comme les deux capitales du royaume après Jérusalem. Et il avait un palais dans chacune des deux villes : nous possédons des chartes de Baudouin II, datées de son palais de Tyr ; d'autre part, le Roi convoqua souvent des assemblées solennelles à Saint-Jean-d'Acre :

c'est dans une « Curia » extraordinaire tenue à Acre que les grands intercédèrent auprès du souverain en faveur du comte de Joppé disgracié à la suite d'une révolte. Après la chute de Jérusalem, Acre devint réellement la capitale du royaume.

C'est dans ces trois palais que le Roi tenait sa cour. Du haut de la montagne de Sion, il semblait dominer l'Orient et l'Occident. Certains chroniqueurs ne craignent pas de l'appeler le « roi de l'Asie ». Les souverains plus modestes s'intitulaient simplement : *N. Dei Gratia rex Hierusalem Latinorum rex.* Peut-être prirent-ils encore ce titre si singulier que certains de leurs barons ne craignaient pas de graver sur les monnaies, le nom oriental d'*émir*. En effet, nous lisons sur une pièce de monnaie de Palestine cette curieuse légende : *le Grand Emir Tankredos.* Et cet « émir », c'est le bon chevalier chrétien qu'on sait.

S'ils ne prirent pas ce titre, les souverains de Jérusalem comme la plupart de leurs sujets ne tardèrent pas à adopter le costume des chefs musulmans. Ce fait nous est absolument attesté par les médailles. Plusieurs d'entre elles représentent les chefs latins non plus bardés de fer des pieds à la tête, mais portant une longue robe et la tête coiffée d'un turban ; ce turban était formé par le *kaffieh*, châle long et léger en usage chez les Arabes et que les guerriers latins avaient été forcés d'adopter en raison du climat. Ils le portaient par-dessus le casque ou le heaume, si bien que la cour de Jérusalem devait comme aspect général ressembler beaucoup plus à celles de Bagdad, du Caire et de Cordoue qu'à celles de Paris ou de Londres. Bientôt, en effet, la magnificence orientale ne tarda pas à gagner ces rudes guerriers ; on vit les courtisans porter habituellement ces vêtements de coupe orientale, aux broderies étincelantes et aux ornements les plus riches ; on vit à la cour une quantité d'esclaves noirs, égyptiens, syriens, des Turcs venus en ambassade, des *truchmans* grecs et parmi ce monde cosmopolite et

brillant, la cour aux jours de fêtes ne différait guère de celle d'un calife et d'un émir. Les musulmans, en effet, ne tardèrent pas eux-mêmes à fréquenter ces gens venus de si loin pour les combattre ; par politique les rois de Jérusalem accueillirent avec plaisir ces envoyés des émirs d'Orient et des califes d'Égypte ; on vit à la cour de Jérusalem des *scheiks* indigènes, les chefs de tribus arabes, des vizirs sarrasins ; on y rencontrait aussi des Grecs, longtemps les seuls intermédiaires entre le monde oriental et les nouveaux venus ; on y voyait enfin de riches marchands génois, vénitiens et pisans qui se disputaient en Terre sainte, avec la faveur des princes, le monopole du commerce et de l'industrie ; et ce devait être pour le guerrier franc, fraîchement débarqué, avide de combattre l'Islam et de défendre la Croix, un spectacle étrange et stupéfiant, que de voir s'agiter, au centre même du grand boulevard de la chrétienté orientale et de la Croisade, cette population palatine de Turcs aux éclatants costumes, d'Arabes au blanc burnous, d'esclaves noirs, de Byzantins aux allures insidieuses et au langage flatteur, de riches marchands méridionaux, toutes personnes qu'il était dans sa patrie habitué à mépriser ou à haïr. Mais sa stupéfaction devait augmenter, quand il s'apercevait qu'une partie de cette cour orientale était composée de ses anciens compatriotes, quand, sous ce kaffieh magnifique aux longs plis, sous ce turban orné de pierres précieuses, il reconnaissait les traits brunis du pieux guerrier qui vingt ans auparavant avait quitté les bords de la Loire, de la Tamise ou du Rhin bardé de fer et portant la croix rouge. Les ordres des chevaliers-moines avaient été conquis eux aussi aux mœurs orientales ; *Hospitaliers* et *Templiers* traînaient à leur suite tout un cortège d'esclaves orientaux, de domestiques syriens et de familiers byzantins. Enfin les évêques et les prêtres — sous l'influence du clergé grec — avaient adopté les ornements sacerdotaux et certaines habitudes du clergé oriental.

Or, c'était tout ce monde qui peuplait la cour royale, la chamarrant des plus vives couleurs et des plus brillants ornements (1).

Cette cour déployait le plus grand luxe quand quelque cérémonie pieuse ou guerrière venait jeter sur elle un éclat nouveau. Albert d'Aix, un des chroniqueurs des *Gesta Dei*, s'étend avec complaisance sur la magnificence qu'elle déploya lors de l'arrivée en Terre sainte de la princesse Adèle de Montferrat, veuve de Roger Ier de Sicile, que Baudouin Ier allait, en 1114, épouser en troisièmes noces. Le souverain alla la recevoir à Acre. Il était entouré de tous ses grands seigneurs, de tous les serviteurs, de tous les esclaves de sa maison ; tous portaient — je cite le chroniqueur — des costumes variés et splendides et montaient des chevaux sur les harnais desquels étincelaient l'or et l'argent. Quand le vaisseau s'approcha du bord, une musique éclatante vint l'accueillir. La plage s'étendait couverte de tapis aussi riches que variés et les murs de la ville étaient pavoisés de voiles de pourpre.

Les occasions n'étaient pas rares d'étaler de pareilles splendeurs. Le couronnement du Roi, son mariage, ses funérailles, l'arrivée d'un souverain étranger comme le roi Louis VII à Jérusalem en 1148 et l'empereur Manuel à Antioche en 1159, les principales fêtes de l'année et particulièrement le jour de Pâques ramenaient sans cesse les pompes d'un genre assez varié, mais toutes splendides.

A côté de cette cour de Jérusalem et complétant le

(1) J'ai, dans l'article récent que j'ai pris la liberté de signaler au lecteur, beaucoup insisté sur la façon dont le *Franc* avait su non seulement adopter les us et coutumes d'Orient, mais respecter les croyances et organiser les droits de chacune des races soumises à son pouvoir. Un auteur arabe écrit que les Musulmans abandonnaient souvent les terres restées sous le joug des émirs pour venir vivre sous les Francs « *en la justice de qui on peut se fier* ».

tableau singulier de cette colonie unique en son genre et à son époque, voici les chevaliers-moines, Hospitaliers, Templiers, Chevaliers Teutoniques. Les premiers ont été au début de vrais religieux destinés à hospitaliser à l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem les croisés pauvres. Une si généreuse origine a valu aux Hospitaliers la faveur des princes du monde entier : l'Ordre est devenu bientôt riche, et comme il a fallu à maintes reprises, tout en accueillant les pauvres croisés à Jérusalem et dans les principales villes, les protéger contre les attaques des Infidèles, l'Ordre s'est fait guerrier tout en gardant, avec le manteau religieux, la règle ecclésiastique, le respect des troix vœux de pauvreté individuelle, de célibat et d'obéissance. En réalité, ce sont des soldats, grands seigneurs tout bardés de fer et tout cousus d'or. Il en est de même des Templiers ; en 1123, huit chevaliers français (vous voyez que c'est toujours la France qui est en avant) ont formé une congrégation dont les membres se sont engagés à escorter les pèlerins sur la route de Jérusalem pour les défendre contre les Infidèles. Le roi Baudouin II lui a donné, en raison d'un si noble dessein, une partie de son propre palais, le Temple, élevé sur l'emplacement de l'ancien Temple de Salomon d'où ils ont pris le titre de *Templiers*. Et en moins de trente années, les Templiers, comme les Hospitaliers, sont, grâce à la prodigalité des souverains de l'Europe, devenus de riches moines-soldats, tandis qu'à côté des deux ordres français, un ordre tout pareil, l'Ordre Teutonique, se fondait. Dès le milieu du douzième siècle, on rencontrait dans Jérusalem, mêlés aux féodaux orientalisés, ces étranges soldats dont l'armure était recouverte de grands manteaux ecclésiastiques, sortes de capes, noires à croix blanche des Hospitaliers, blanches à croix rouge des Templiers, blanches à croix noire des Teutoniques.

Il eût été curieux de voir ce que fût devenu cet État singulier après deux, trois ou quatre siècles d'une exis-

tence relativement paisible. Il est probable que le roi de Jérusalem fût devenu peu à peu ce qu'est devenu le roi de France. Sans doute il eût achevé de briser les cadres et le joug de la féodalité et se fût fait ce Roi absolu qui, avant le quinzième siècle, régnera à Paris. Mais ce roi absolu, il est possible qu'il eût plutôt pour l'apparence ressemblé à un émir qu'à un Capétien de Paris. Quand un Tancrède, dix ans après que Pierre l'Hermite eut mis en mouvement la chrétienté contre l'Islam, arborait le turban — à la vérité surmonté d'une croix — et s'intitulait émir, on peut sans trop de témérité penser que le vingtième ou le vingt-cinquième successeur de Godefroy de Bouillon eût été, vers le milieu du quatorzième siècle, une manière de sultan qui, à la tête d'un État oriental, eût régné en souverain oriental sur une partie de l'Asie.

*
* *

Mais le royaume de Jérusalem ne pouvait évoluer d'une façon normale. Il fut, d'une part, constamment en état de siège, et d'autre part huit croisades en un siècle et demi lui amenèrent des visiteurs qui le rappelaient assez rudement à son caractère primitif. Et puis, il succomba : Jérusalem fut reprise par les Infidèles en 1187 et la dernière ville de l'ancien royaume, Saint-Jean-d'Acre, était prise, en 1291, après un grand massacre, par le sultan d'Égypte. La dynastie alors régnante, celle des Lusignan, d'origine angevine, se transporta, nous le verrons dans notre prochaine conférence, à Chypre, île qui devait rester un royaume latin jusqu'à 1489. Les chevaliers Hospitaliers occupèrent Rhodes, puis Malte où Bonaparte devait les trouver encore et dont il devait les déposséder. En étudiant lundi prochain la Méditerranée française, je dirai un mot de tous ces États, survivances curieuses des Croisades en face de l'Asie et de l'Afrique musulmanes.

Le grand flot islamique, cependant, avait recouvert les débris des principautés chrétiennes de Syrie. En vain, au milieu du treizième siècle, Louis IX avait-il essayé d'aller en Égypte frapper au cœur l'ennemi qui, d'Afrique, menaçait les deux restes du royaume chrétien d'Asie. Il avait échoué et, fait prisonnier à la Mansourah, avait failli payer de sa couronne cette vaine tentative. Et le roi Louis n'était pas mort depuis vingt ans que, des plaines de Mésopotamie aux rivages sinueux de la mer Égée, le Coran régnait derechef. Saladin, entré à Jérusalem, s'était installé dans le palais du Temple : après avoir fait massacrer les chrétiens, particulièrement les Hospitaliers et Templiers faits prisonniers, il avait fait abattre les croix, briser les cloches, *purifier* les sanctuaires chrétiens.

Longtemps les émirs, turcs et égyptiens, les petits chefs de tribus et de clans occupèrent les châteaux bâtis par nos chevaliers. Et bien des églises romanes devinrent des mosquées où le Prophète était loué.

***

Ne restait-il rien, mesdames, de cette domination franque d'un siècle et demi? Peu de résultats matériels certes. La société féodale a fait en Palestine ses preuves : elle était organisée de telle façon qu'elle ne pouvait pas fonder grand'chose. Et par ailleurs toujours talonnés par l'ennemi, les princes francs de Syrie ne pouvaient avoir le loisir suffisant pour organiser la vie économique du pays : il faut être Bonaparte pour pouvoir, en pleine guerre, fonder un Institut d'Égypte, dessiner des routes dans un pays hier inconnu, projeter et commencer l'exécution des canaux et organiser le commerce. Encore voit-on dans le curieux livre du baron Rey : *les Colonies franques de Syrie*, quel essor avaient pris, sous une domination libérale et à l'appel des grands marchands italiens des ports, l'agriculture, l'industrie, le commerce de la Syrie.

Mais si les résultats matériels sont relativement maigres, le résultat moral fut grand. Et cela nous ramène à l'idée que j'indiquais au début de cette causerie. Le Français arrive en admirable conquérant : il est tout vibrant de nobles passions et de grands desseins. Parfois, nous le verrons dans d'autres conférences, il sait être autre chose qu'un dominateur : il sait organiser. Mais surtout il reste un *témoin* de sa race et de son esprit. Le peuple garde la mémoire de chevaliers prestigieux, redoutables dans la guerre, aimables dans la paix. La mémoire s'en transmet. La légende s'en empare. Un Richard Cœur de Lion ne restera longtemps que le Croquemitaine des petits Turcs. « Je vais appeler le roi Richard », diront les mères sarrasines aux enfants récalcitrants. Un Frédéric Hohenstaufen se rend odieux à tous par ce mélange de brutalité et d'astuce qui est de sa race. C'est un autre souvenir que laissent certains chevaliers français. Ceux-là, les Sarrasins les ont distingués. Ils étaient forts, audacieux, nobles, loyaux, désintéressés, gens, écrira un Arabe, « *en la justice desquels on peut se fier* ». Là-bas, très loin, la nation qui les avait produits reste, mystérieuse nation dont le dernier représentant aperçu était un saint, un héros auréolé de vertu autant que de courage, Louis IX, nation qui sûrement est à la tête des chrétiens puisque ses chevaliers étaient les meilleurs des chrétiens, les plus braves et les plus beaux. Le *Franc* remplit les contes arabes. Les siècles passent. En Syrie demeure le respect traditionnel du *Franc*. Et ce que ni Allemands ni Anglais, ni Italiens n'obtiennent, un jour, le *Franc* l'obtiendra du Turc préparé à le ménager : la protection des lieux saints et les *Capitulations* d'Orient. Jusqu'à nos jours, ces privilèges demeurent. Souhaitons qu'ils ne nous soient pas ravis et que nos discordes religieuses n'aboutissent pas à laisser tomber entre les mains des successeurs de Frédéric Hohenstaufen les avantages que de lointains exploits ont valus à la France dans le pays de la Croisade.

II

LA FRANCE DANS LA MÉDITERRANÉE (1)

Les restes de la domination française dans la Méditerranée. — Le génie normand. — Robert Guiscard. — Les conquêtes normandes. — Une dynastie flamande à Constantinople. — Les principautés franques de Grèce. — Les Lusignan à Chypre. — Les Hospitaliers à Rhodes et à Malte. — Charles d'Anjou à Naples. — A la fin du treizième siècle, la Méditerranée tend à devenir une mer « franque » ; le prestige du roi Louis IX.

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans le printemps de 1896 — j'étais alors à notre école de Rome — je partis, avec deux camarades particulièrement avertis, pour le royaume des Deux-Siciles. Je dis particulièrement avertis, car l'un étudiait les reliques artistiques de la double domination française — normande et angevine — dans le royaume de Naples, l'autre se livrait à des travaux analogues à travers la Sicile. Ils m'initièrent alors sur place aux résultats de leurs explorations. Bien loin de France, je vis, pendant deux longs mois, d'admirables monuments élevés, de l'extrémité occidentale de la Sicile qui regarde l'Afrique aux plaines de Pouille et de Basilicate, par des princes dont les aïeux étaient venus de Caen, d'Angers et de Paris.

Ces princes avaient apporté avec eux la civilisation française. Elle se mariait d'une façon singulière et souvent heureuse aux civilisations byzantines ou sarrasines qu'après la civilisation hellénique avait connues ce qu'on appelait jadis la Grande Grèce.

(1) Conférence faite au *Foyer* le 6 mai 1912.

A Palerme, j'allai visiter la *chapelle palatine* et ces voûtes où la Normandie s'allie à l'Orient.

C'est en 1132 que le roi Roger II des Deux-Siciles, descendant, je vous le dirai tout à l'heure avec plus de détails, d'un petit seigneur du Cotentin, et, de son vivant, l'un des plus grands princes de la Méditerranée, bâtit cette chapelle : le style primitif était le gothique normand, mais les ogives ont parfois pris le caractère des architectures arabes et sont, par ailleurs, supportées par des colonnes antiques jadis arrachées aux temples grecs. La nef a un plafond dont le temps a admirablement patiné la croûte d'or : c'est un plafond sarrasin, orné d'inscriptions en arabe, et les mosaïques du pavé sont byzantines. Mais, je le répète, le vieux style normand prédomine.

Le prince qui, issu des rives de la Basse-Seine, a bâti cette chapelle, est enterré non loin de là dans la magnifique cathédrale, l'*Assunta*, commencée aussi par lui. Un sarcophage de porphyre sombre contient ses ossements. Et, à côté, se voit un autre sarcophage, celui-là antique, où repose la dernière princesse normande de Sicile, Constance de Hauteville : ayant ouvert ce sarcophage, on y trouva la petite-fille des chevaliers du Cotentin couronnée d'un diadème byzantin aux gemmes merveilleuses.

Si, de Palerme, je passe à Naples, négligeant mille reliques de la domination, des dominations françaises, je vous demande de me suivre à l'église Santa Chiara. Elle a été bâtie en 1310 — près de deux siècles après la *chapelle palatine* de Palerme — par un autre grand roi, Robert, qui, petit-neveu de saint Louis, appartenait, lui, à la maison d'Anjou. L'église est gothique, c'est-à-dire française ; mais l'Italie l'a envahie, car colonnes et voûtes se parent de mille couleurs. Cependant la France reste présente : en des tombeaux d'un gothique fleuri reposent dix princes, ayant tous appartenu à la maison capétienne. Derrière le maître-autel, le splendide tombeau de Robert

le Sage porte, à la louange du roi angevin de Naples, une inscription due, me dit-on, à Pétrarque, son contemporain.

Comme j'exprimais l'émotion que me causait la vue de ces restes magnifiques de deux empires français en des terres qui aujourd'hui nous sont si étrangères, un ami, qui a beaucoup couru la Méditerranée, me dit : « Votre émotion serait fréquente si vous me donniez six à sept mois de votre vie et si vous me permettiez de diriger votre croisière. De Beyrouth à Chypre, d'Athènes et de Thèbes à Jérusalem, de Rhodes à Malte, je vous ferais visiter églises, palais, châteaux forts qui furent élevés par des Français, maîtres de ces terres. De l'Acropole d'Athènes où un duc français a bâti le palais des Propylées, aux églises que notre savant ami Enlart a identifiées dans l'île de Chypre, vous suivriez à la trace les Français à travers toute la Méditerranée. Vers 1250 — à l'époque où Louis IX commençait de gouverner la France — des souverains d'origine française régnaient à Naples, Palerme, Constantinople, Athènes, Thèbes, Saint-Jean-d'Acre et Chypre. Au quatorzième siècle, des Lusignan se sont intronisés jusque dans l'Arménie, et des chevaliers, presque tous Français, sont pour deux siècles maîtres de l'île de Rhodes, qu'ils ne perdront que pour s'établir à Malte où la ville de La Valette rappelle le plus illustre d'entre eux. Ce serait un beau voyage à faire et à écrire, *le voyage d'un Français à travers une France qui irait des déserts d'Arabie à la porte de Rome.* »

Ce voyage, je ne pus le faire et par conséquent ne vous le raconterai pas. Mais il paraît nécessaire, après avoir, lundi, étudié la fondation, l'organisation et la perte des colonies de Terre Sainte aux douzième et treizième siècles, de sortir de Palestine pour dire sur quels points précis ces Latins qualifiés *Francs* — parce que neuf sur dix de leurs soldats et de leurs chefs étaient Français — établirent leur domination et comment elle disparut ou se

transforma. C'est ce que nous allons faire aujourd'hui avant de quitter, pour l'Amérique et l'Inde plus lointaines, le bassin de la Méditerranée.

L'inconvénient du sujet à traiter est qu'il va falloir nous disperser un peu : lundi dernier nous restions dans les limites de la Syrie et nous avons pu nous arrêter longuement à Jérusalem, où nous avons vu s'organiser ce singulier État féodal de Palestine en pleine terre orientale. Aujourd'hui il va falloir — soyons modernes — monter en aéroplane et voir d'un peu haut et un peu vite. Songez qu'il s'agit du bassin méditerranéen tout entier. Si nous nous dispersons, prenons-nous-en à ces « diables de Français » dont, lundi, nous entendions un empereur allemand vanter la féconde activité et qui vraiment allèrent partout et partout laissèrent leurs traces.

*
* *

Nous avons vu, lundi, s'ébranler la première croisade : faisant le dénombrement des grands chefs, je vous en ai signalé deux et non des moindres, Bohémond et Tancrède, qui, ai-je dit, quoique princes siciliens, représentaient cependant, eux aussi, le sang français parmi tant d'autres seigneurs de notre pays. L'affirmation a pu surprendre. Comment ces Français partaient-ils de Sicile? Depuis quand y étaient-ils? Qu'y faisaient-ils? Autant de questions auxquelles je voudrais répondre tout d'abord, car cette étonnante épopée normande en Méditerranée c'est une partie importante de notre causerie d'aujourd'hui.

Lorsque, dans ma dernière conférence, j'examinais les éléments dont se constituait *l'esprit d'expansion français*, j'en trouvais trois : le Gaulois qui aime s'aller promener, le Romain qui aime conquérir, le Franc qui aime porter au delà de ses frontières les idées qui lui sont chères. Je n'ai indiqué que tout à fait en passant un quatrième

élément qui prend bientôt cependant une importance considérable : l'élément normand. C'est que je me réservais d'en parler en cette conférence où il va jouer un grand rôle, en attendant que je vous le montre très agissant en Canada et Louisiane.

Il n'y a pas de race plus aventureuse en même temps que plus pratique.

Mon maître, Albert Sorel, qui était Normand dans les moelles, avait, avec un constant intérêt, étudié sa province : dans la dernière entrevue que j'eus avec lui presque à la veille de sa mort, il m'entretint du dessein qu'il nourrissait de consacrer ses dernières années à l'étude de la Normandie. Mais déjà, dans des études détachées, articles, discours, conférences, il avait défini le génie normand : il l'avait étudié du Danemark d'où sont venus probablement les Vikings, au Canada qu'ils colonisèrent en grande partie : il l'apercevait identique à lui-même dans des personnages pourtant fort différents, comme Corneille, Flaubert et Maupassant.

Ce génie normand est double. Sorel, qui lui-même était un magnifique mélange d'imagination hardie et de bon sens solide, trouvait ce mélange chez tous ceux de sa race. La grande aventure séduit le Normand, mais il n'en a jamais entrepris une sans la soumettre à la raison avant ou sans en tirer, après, d'utiles profits. C'est un magnifique tempérament que celui du Normand ; il a rendu à notre pays d'incalculables services.

La grande aventure, c'est l'histoire des Normands. Les aïeux vinrent des brumeux fjords danois ou norvégiens, le fabuleux pays d'Odin où, dans le brouillard blanc, chevauchent les Valkyries. Dans leurs barques à têtes de monstres qui semblaient de chimériques baleines, ils avaient exploré les côtes de Sibérie, l'Islande, le Groenland et, quatre siècles au moins avant Christophe Colomb, jeté des guerriers dans la vallée du futur Saint-Laurent en plein continent américain où l'on commence

à retrouver leurs traces. Car ce n'étaient pas des barbares tels que les Huns, les Vandales et les Goths. Ils étaient colonisateurs autant que conquérants. Lorsqu'ils tinrent, après le traité de Saint-Clair-sur-Epte, la bonne terre de Neustrie, cette belle vallée de la Basse-Seine, ils s'y établirent solidement et lui firent rendre tous ses fruits.

Il reste des très anciens conquérants normands, à leurs fils, un appétit singulier des grands gestes épiques. Cet appétit les portera des rives de la Normandie aux côtes d'Angleterre, à Hastings où Guillaume de Normandie conquerra un royaume britannique, aux bords azurés de Sicile, aux murailles roussies de Rome, aux rues de Byzance, au Saint-Sépulcre de Jérusalem et aux villes de Mésopotamie, aux îles Canaries, aux Antilles, aux terres vierges qu'arrose le Saint-Laurent.

Sorel faisait remarquer que lorsque le Normand écrit, le même souffle, qui souleva jadis les épées, dirige souvent les plumes. Corneille conquiert l'Espagne derrière le Cid, Flaubert se plaît aux épiques horreurs de Salammbô et Maupassant a dit « les désirs fous de partir, de s'en aller avec les bateaux... vers le pays aux grands fleuves et aux belles filles pâles et cuivrées, aux lions libres et aux rois nègres ».

Mais si le Normand est épique, il est calculateur. Corneille se jette dans les grandes passes d'armes, Romains et Albains, Maures et Castillans, mais soudain il se reprend :

> ... Souffrez que je respire
> Et que je considère en l'état où je suis
> *Et ce que je hasarde et ce que je poursuis.*

Ce sont des héros madrés. Ils le furent toujours. Rolon fit un marché magnifique ; ce fut lui qui dut donner le surnom de « Simple » au roi Charles qui lui céda le plus beau morceau de son royaume.

« Et ce que je hasarde et ce que je poursuis. » Il ne

devait pas penser autrement ce Robert le Normand que nous allons voir dominer l'Italie méridionale et qui était surnommé le *Guiscard*, c'est-à-dire l'Avisé. Tous les Normands sont des Guiscards. Et c'est tant mieux pour nous depuis qu'ils sont nôtres. Ils réunissent en effet, mieux que tout autre Français, les deux qualités nécessaires à qui veut coloniser : l'audace qui pousse au lointain voyage ou à l'aventureuse conquête et l'esprit pratique qui sait tirer profit du voyage et de la conquête.

***

Ce sont eux qui, les premiers, fondèrent loin de France un royaume français. En 1016, quarante pèlerins normands, revenant de Terre Sainte, passèrent par Salerne. Salerne est une délicieuse ville byzantine au sud de Naples. Un duc d'origine lombarde y régnait, mais s'y défendait mal contre les Byzantins auxquels ses pères avaient jadis pris la ville et les Sarrasins qui, maîtres d'une partie de l'Italie méridionale, la lui voulaient prendre. Car cette Grande-Grèce, Pouille, terre de Bari, terre d'Otrante, Campanie, Calabre, Sicile, était depuis un siècle disputée entre les Byzantins venus de l'est, les Lombards venus du nord et les Sarrasins venus du sud, de la Tripolitaine actuelle qu'ils possédaient.

Le duc de Salerne était donc, en 1016, assailli par ces derniers. Les quarante chevaliers normands mirent leur bonne épée au service du Lombard. C'est le Normand épique qui avait délivré le duc Guaimar ; mais le Normand pratique réfléchit, revenu à sa Normandie, qu'il y avait là belle terre à conquérir et que si les Sarrasins étaient si faciles à mettre en déroute, les Lombards, qui se défendaient si mal, seraient facilement évincés. Ils racontèrent qu'il y avait là un beau coup à faire. Ils revinrent en reconnaissance avec cent, puis deux cents,

puis mille compagnons entre 1020 et 1040. Il leur manquait des chefs. Ils les trouvèrent enfin.

Dans un château de Cotentin, le château de Hauteville (le village s'appelle Hauteville-la-Guichard dans le département de la Manche), vivait un seigneur, Tancrède, arrière-petit-fils sans doute d'un des Vikings venus des rives de la Baltique, mais qui — en l'an de grâce 1040 — n'était qu'un bon seigneur français suivant le droit féodal.

Ce seigneur avait de nombreux fils : l'un d'eux s'appelait Robert et était, je vous l'ai dit, surnommé le Guiscard, l'Avisé, d'autres Guillaume, Drogo, Umphroy, Roger.

Robert trouvait le domaine de Hauteville fort étroit pour son esprit d'aventure, de conquête et de proie. Mais il était le Guiscard et pensait, en bon Normand, qu'il ne faut tout de même pas, sans réflexion, lâcher un tiens pour deux tu l'auras.Il poussa ses frères à aller voir de quoi il retournait dans ce fameux pays d'Italie. Guillaume, Umphroy et Drogo partirent à l'aventure, avec quelques hommes d'armes : une fois en Pouille, ils groupèrent les Normands débarqués depuis trente ans et s'en firent une armée. Un an après, ils avaient enlevé la Pouille aux principicules lombards et grecs, battu une petite armée byzantine venue à la rescousse, dispersé des Sarrasins et, en 1043, à Melfi, ils se partagèrent le pays. Guillaume, l'aîné des conquérants, prit le titre de « duc des Normands de Pouille », ce qui montre bien la disposition de ces conquérants et celui du moyen âge de fonder dans le milieu conquis des colonies autonomes : de même Baudouin Ier s'appellera « roi des Latins de Jérusalem ».

Le Pape, effrayé de la présence de ces aventuriers, marcha contre eux. C'était un grand pape, Léon IX. Ils allèrent au-devant, le battirent, le firent prisonnier. Que croyez-vous qu'ils firent? Pensez-vous qu'ils le traitèrent en vaincu, en captif à merci? Inaugurant la politique concordataire, si j'ose dire, nos Normands se jetèrent

aux pieds de leur captif surpris et lui demandèrent sa bénédiction. Moyennant une si belle attitude (c'est celle qu'adoptera François Ier après Marignan, et à peu près Bonaparte après Marengo), ils purent lui demander autre chose qu'une bénédiction : ils lui demandèrent son alliance et tout d'abord qu'il leur reconnût, et par là, leur assurât la possession de leur conquête.

C'est alors que le Guiscard se décida à partir pour cette fameuse Italie. Il y parut et s'y fit acclamer chef. En 1057, il était le maître de la moitié de l'Italie méridionale. Son plus jeune frère, Roger, étant enfin arrivé, il l'envoya conquérir la Sicile sur les Sarrasins. En 1081, les Normands tenaient ainsi toute l'extrémité de l'Italie et la grande île par-dessus le marché. Le marché avait été bon. En cette année-là, l'envie leur prit d'aller à Rome. Grégoire VII y était menacé par les Allemands : Robert vit là une magnifique occasion. Il courut au secours du Pape au nom de la sainte foi catholique et délivra le pontife. Mais il le mit prestement dans sa poche, passez-moi le mot. Et mettre Grégoire VII dans sa poche — Grégoire VII, le pape de Canossa ! — il fallait être un Normand et demi pour cela. Il pensait se faire donner par cet illustre allié, ainsi inféodé, toutes les autorisations de régner à Rome et même à Constantinople. Car le fils du petit seigneur de Cotentin rêvait tout simplement de reconstituer l'Empire romain en Méditerranée. Grégoire mourut trop vite, quelques mois après que ses libérateurs l'eussent fait leur demi-prisonnier. Le Guiscard, cependant, ne renonça pas au voyage d'Orient, et il se préparait à aborder la Grèce, lorsqu'à Corfou, il mourut lui-même subitement, en juillet 1085, à la grande joie de l'empereur de Byzance, Alexis Comnène.

Il laissait deux fils : l'un d'eux, Roger, lui succéda dans le duché de Pouille, et, après lui, un Guillaume, son petit-fils, tandis que l'autre fils, Bohémond, et son neveu Tancrède s'en allaient conquérir, nous l'avons vu lundi

dernier, deux principautés d'Asie, Antioche et Édesse où ils fondaient des dynasties normandes : je vous ai montré Tancrède, prenant le titre d'émir et portant le turban. Plus tard, Bohémond, dépossédé d'Antioche, entendra prendre une illustre revanche en reprenant les projets de son père sur l'Empire d'Orient et mourra au moment où il commençait l'attaque. Il s'en est fallu alors de rien que, dès le début du douzième siècle, il y eût un empereur français à Byzance — ce qui d'ailleurs n'allait pas tarder, nous le verrons, sauf que ce sera non un Normand, mais un Flamand.

Ce pendant, une autre dynastie normande s'installait en Sicile. Le cadet du Guiscard, Roger, avait conquis en partie l'île en 1070 et y avait eu comme successeur son fils Simon en 1101, puis son petit-fils Roger II, en 1105. En 1127, celui-ci, personnage de grand esprit, réunit l'héritage continental de son grand-oncle resté en déshérence après la mort de Roger de Pouille, et posséda ainsi les deux rives du détroit de Messine. Il s'estima dès lors assez grand seigneur pour se proclamer souverain et baptiser son double domaine du nom un peu bizarre de royaume des Deux-Siciles.

Mais qui possède les Deux-Siciles tourne fatalement des regards ambitieux, tantôt vers la côte albanaise et tantôt vers la côte africaine. Le roi Victor-Emmanuel nous en est aujourd'hui un exemple vivant. Je n'ose dire qu'il regarde à la fois Tripoli et Zara — ce qui lui donnerait une étrange physionomie. Mais peu s'en faut (1).

Robert Guiscard et Bohémond avaient guigné la Grèce : Roger Ier, bon chrétien, partit en guerre contre l'Afrique. En 1135, il conquit l'île de Djerba dans le golfe de Gabès. Comme il était Normand, il laissa Tripoli lui arriver tout seul. Le prince arabe qui y régnait, un Hasan, de la dynastie Zirite, se reconnut son vassal. En 1146, l'amiral

(1) Je rappelle la date de cette conférence : 6 mai 1912.

normand Georges d'Antioche se décida à transformer le protectorat en gouvernement, et prit Tripoli ; et ce précédent ferait plaisir aux maîtres actuels de l'Italie. Mais il ne s'arrêta pas là, prit Gabès, Sousse, Sfax et rendit tributaires Tunis et Bône. En 1048 donc, une dynastie française tenait les deux rives de la Méditerranée. Alors Roger songea à tenir aussi les deux rives de la mer Tyrrhénienne et il jeta son amiral sur la Morée, puis sur Thèbes. Il s'empara d'une partie de la Grèce.

Là, comme partout, nos Normands se montrèrent pratiques. Dans son royaume, Roger avait admirablement administré : il avait su avec une rare souplesse, celle que déployait son cousin Tancrède en Mésopotamie, s'accommoder aux mœurs des habitants, ne froisser ni les croyances, ni les traditions ; les musulmans n'avaient été ni expulsés, ni persécutés ; les Byzantins avaient été admis dans l'administration. Les monnaies portaient des devises arabes et grecques. La cour même avait une physionomie orientale. Les poètes arabes en célébraient la magnificence. Roger avait protégé les sciences, encouragé la médecine, porté le commerce à un rare degré de prospérité, élevé ces magnifiques monuments dont le souvenir m'est si présent, à Palerme, à Cefalu, et également enrichi les artistes et les artisans. Ce Normand, qui conquérait l'Afrique, avait une armée d'Arabes — comme nous avons nos *turcos* — et, par ailleurs, Palerme et Amalfi devenaient les rivales commerciales de Venise et de Pise. De Thèbes, Roger fit venir les ouvriers en soieries à Palerme et Salerne avec tous leurs métiers. C'est un beau trait de conquérant intelligent. Mais, d'autre part, il sembla prêt à organiser la Grèce à la normande — je veux dire fort habilement, comme la Sicile — en y ménageant la race et la religion. Mais il mourut en 1154, au moment où il allait se jeter sur Constantinople, et son fils, qui ne le valait pas, abandonna Grèce et Afrique. Déjà la dynastie s'amollissait au soleil du Midi.

J'ai vu la statue de Roger sur la façade du Palais-Royal de Naples. Ce palais semble nôtre : on y a placé huit statues représentatives des huit dynasties qui se succédèrent à Naples : sur ces huit statues, quatre sont françaises : Roger le Normand, Charles l'Angevin, frère de Louis IX, Charles de Bourbon, petit-fils de Louis XIV, et le cavalier de Quercy, Joachim-Napoléon Murat. Et allez donc nous raconter que les Français ont toujours aimé rester chez eux !

Sous la dalmatique byzantine, Roger garde la tête du Viking normand : il était grand, carré, roux avec les yeux bleus et le teint pâle. Il était resté du Nord et il avait tenu trois côtes de la Méditerranée.

Vous savez que la dynastie fut absorbée par celle des Hohenstaufen lorsque Constance de Hauteville — arrière-petite-fille de Roger II — eut apporté en 1186 la couronne à son époux, Henri VI, empereur germain.

Après 1186, le royaume des Deux-Siciles échappe donc à la dynastie partie de Normandie. Mais, nous le verrons, cinquante ans plus tard, une autre dynastie française viendra régner sur ses bords, l'angevine, directement issue de nos rois ; et, pour des siècles, Naples restera domaine français.

***

Ce pendant, de l'autre côté de l'Adriatique et de la mer Tyrrhénienne, cette Grèce, qu'avaient convoitée les Normands, devenait, presque tout entière, terre française par la plus singulière des aventures. De 1204 à 1261, Constantinople, pourvu d'une dynastie sortie de Flandre, va être le centre d'un Empire d'Orient *franç*. Et de cet Empire — même après la reprise de Constantinople en 1261 — de grands débris subsisteront jusqu'à la fin du quatorzième siècle, ce fantastique duché d'Athènes et de Thèbes, cette principauté d'Achaïe, cette principauté de Morée, ces baronnies installées, non plus, comme

celles que nous étudiions naguères, dans des villes bibliques, Jéricho ou Bethléem, mais dans des villes de l'antiquité classique, Patras, Sparte, Corinthe, Chalcis, Thèbes, Athènes.

Je ne vous rappellerai que pour mémoire qu'en 1198, une croisade (que nos manuels appellent la quatrième croisade) fut décidée, dont la direction fut prise en 1199 par les comtes de Champagne et de Blois auxquels s'adjoignirent Baudouin de Flandre et Boniface de Montferrat ; que, n'ayant pas de vaisseaux et en ayant besoin, les chefs croisés négocièrent avec Venise le transport des troupes (environ 35 000 hommes), et obtinrent moyennant 85 000 marcks d'argent (4 200 000 francs) le concours de la République dont le chef, le doge Dandolo, s'engagea lui-même sous la croix ; que, ne pouvant payer les marcks promis, les chefs de la Croisade consentirent à satisfaire Venise en assiégeant Zara en Dalmatie qui gênait le commerce de Venise (Venise a été l'Angleterre du moyen âge), et dont ils s'emparèrent en 1203 ; que, mis en appétit, ils s'acheminèrent, toujours poussés par Dandolo, vers Constantinople qu'ils trouvèrent en révolution ; qu'appelés par un parti, ils intervinrent dans l'événement ; qu'accueillis, puis chassés, ils assiégèrent, pour se venger, la capitale de l'Empire d'Orient et que finalement, le 5 novembre 1203, ils entrèrent dans Byzance prise d'assaut, événement qu'un tableau célèbre de Paul Delacroix immortalise.

Le même jour, ils mettaient fin à la dynastie des Comnène et installaient sur le trône la dynastie flamande avec Baudouin Ier proclamé empereur d'Orient.

On tenait la tête de l'Empire. On en dépeça le corps. Venise en obtint de magnifiques morceaux. Le baron piémontais Boniface de Montferrat reçut une manière de royaume dont la capitale fut Thessalonique — la Salonique actuelle. Le reste de l'Empire tomba presque exclusivement entre les mains des chefs francs. En Asie, un

Étienne de Perche eut Philadelphie, un Macaire de Sainte-Menehould Nicomédie, un comte de Blois Nicée et toute la Bithynie. On partagea la Thrace entre un comte Hugues de Saint-Pol, un comte René de Trit. Les Français revendiquaient toute l'Asie Mineure, se servant d'un argument péremptoire : il était de notoriété, disaient-ils, que les rois francs de la première race descendaient de Francus, petit-fils de Priam, roi de Troie. « Troie fut à nos ancêtres, » criaient-ils lors de la séance du partage. Allez nier l'utilité de l'histoire — et même de la légende.

Mais ce qui fut plus intéressant, ce fut le partage et l'organisation de la Grèce proprement dite.

Ici il ne s'agit plus ni de Normands ni de Flamands, mais de Comtois et de Champenois : et vous voyez que toute la France bientôt y passera.

Voici que part de Constantinople, au lendemain de la curée, un petit seigneur de Franche-Comté, Otton de la Roche-sur-Ognon. Comme il s'est bien battu, on lui a donné une baronnie, comme six siècles après Napoléon distribuera les trônes aux bons soldats — et quelle baronnie ! Cela s'appelle la baronnie d'Athènes et de Thèbes ! Ombres de Miltiade, d'Alcibiade, de Thémistocle ! Ombres de Pélopidas et d'Épaminondas ! Voici qu'un guerrier parti des bords de l'Ognon vous vient réveiller.

Les croisés — s'ils méritaient encore ce nom — furent bien accueillis. On n'aimait pas beaucoup Byzance à Athènes. Mais il y avait un exarque grec, un Sgaros qui défendit les Thermopyles et — classiquement — s'y fit écraser. A Athènes même, l'archevêque grec, Michel Acominate, qui voyait dans le seigneur de la Roche le soldat du pape de Rome, poussa les descendants de Périclès à la résistance et il fallut prendre d'assaut l'Acropole. Tout cela semble un rêve, comme d'ailleurs le couronnement d'un guerrier franc dans l'église de Bethléem ou le temple de Salomon auquel nous assistions lundi. Bref,

on prit Thèbes, Athènes, Chalcis d'Eubée. Comme les Normands en Sicile, il faut reconnaître que les Latins furent fort modérés, garantissant les propriétés privées, les libertés locales et l'exercice du culte grec. Ils ne confisquèrent à leur profit que le domaine impérial et les biens des monastères. Cependant, ils ne purent se décider à laisser aux schismatiques le Parthénon, devenu église de la *Paneghia* et dont ils firent l' « Église de la mère de Dieu ». Oui, le Parthénon, que les prêtres grecs avaient transformé en église byzantine, un Comtois y installa le culte romain. Et Pallas Athénée, qui siège sur l'Acropole, vit les prêtres latins célébrer Dieu en latin après avoir vu les prêtres de Byzance le louer en grec. Toute cette histoire est fantastique.

Otton de la Roche-sur-Ognon était un bon Français : je veux dire que s'il goûtait les climats lointains, il ne les goûtait pas longtemps. Celui-là fit comme beaucoup de nos colons contemporains : il fut pris de la nostalgie, abdiqua la couronne de Cadmus et s'en revint vivre dans sa tour de la Roche, en la Comté. Il laissa ses États grecs à son neveu Guy et c'est ainsi que se fondent les dynasties. Car à Guy succéda Jean, à Jean Guillaume, à Guillaume Guy II qui, d'Athènes et de Thèbes, pouvait mettre sur pied une armée de quarante mille hommes. En mourant, il laissa (en l'an 1300) sa singulière principauté à son neveu Gautier de Brienne, d'une famille champenoise qui, à cette époque, eut des représentants un peu sur tous ces trônes d'Orient, de Constantinople à Jérusalem. Mais Gautier de Brienne, désireux d'étendre sa puissance, eut la sottise d'appeler une armée de Catalans, aventuriers qui, une fois débarqués, confisquèrent le pays et en expulsèrent Gautier, merveilleux aventurier qui allait promener à travers l'Europe son titre de duc d'Athènes et sera dix ans souverain de Florence.

*
* *

Il s'était cependant organisé à côté, et bientôt au-dessus de ce duché d'Athènes et de Thèbes, un État supérieur, la principauté d'Achaïe et de Morée dont l'histoire nous est d'autant mieux connue qu'elle tomba entre les mains d'un historien et de sa famille. Tous ces événements nous sont en effet racontés par le célèbre Villehardouin qui prit part à la croisade de Constantinople et finit prince grec, ce qui pour un Champenois est, avouez-le, une étrange fortune.

Geoffroy de Villehardouin était parti pour la Morée avec cent chevaliers champenois et bourguignons et un millier d'archers.

« Parmi ces cent chevaliers, écrit Buchon, on comptait des bannerets, de simples chevaliers, des barons non encore chevaliers et à leur suite des écuyers, des bacheliers et des damoiseaux, tous issus de nobles familles du Nord et du Centre de la France, tous animés du plus pur esprit de la chevalerie, des Champigny, des Nesle, des la Trémoille, des Rosières, des Neuilly, des d'Aunoy, des Bruyères, des Nivelet, des Chappes, des Balaincourt, un bon nombre de bourgeois des classes riches dont l'excellence différait fort peu dans le Midi de la France de celle des classes nobles et qui prenaient souvent une place éminente dans les affaires militaires et civiles, et plusieurs chevaliers-moines de l'ordre Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de l'ordre du Temple et de l'ordre Teutonique. Quelques prélats et autres ecclésiastiques, bien armés et bien montés, faisaient partie de ce noble cortège. On y comptait aussi des troubadours et trouvères nobles, comme des classes bourgeoises et des classes populaires, accompagnés de leur jongleur et ménestrel, sachant chanter les vers, s'accompagner de la viole et conter des prologues et contes historiques. »

L'armée de Geoffroy prit Patras, Katakolo, Andravida, Coron, Kalamata, et, à Lakos, sept cents Français dispersèrent quatre mille Péloponésiens, peut-être descendants des soldats de Léonidas et d'Agésilas. Après Agésilas, hélas !

Un autre seigneur de Champagne, Guillaume de Champlitte, s'était fait donner le fief de Morée par l'empereur latin de Constantinople. Il s'arrangea avec Villehardouin dont la famille attendit, pour saisir la principauté d'Achaïe et Morée, que Guillaume eût disparu. Alors les Villehardouin s'installèrent à Andravida encore qu'ils aient eu la vanité de se faire proclamer princes à Sparte. Et deux Geoffroy, puis un Guillaume de Villehardouin se succédèrent de 1292 à 1277, époque où une fille de Guillaume, arrière-petite-fille de l'historien, Isabelle de Valois, ayant épousé trois maris successifs (je vous ai dit lundi que ces filles de croisés enterraient très gaillardement trois princes époux), ayant, dis-je, épousé trois maris, Philippe d'Anjou, des Angevins de Naples, Florent de Hainaut et Philippe de Savoie, porta le titre d'Achaïe dans les trois familles ; elles se le disputèrent deux siècles et se le disputaient encore bien longtemps après que les Turcs eurent réduit Sparte, Thèbes et Athènes en esclavage.

Pendant un siècle — le treizième et les premières années du quatorzième — la Grèce avait, comme naguères la Palestine, connu une société féodale, image amusante de l'autre, transportée en Orient. Comme on était possédé de souvenirs carolingiens, on décida que le duc d'Achaïe devait être assisté dans son gouvernement de douze pairs ou barons principaux : mais ces douze barons féodaux, analogues aux ducs d'Antioche, d'Édesse et de Tripoli que nous avons vus lundi assister et parfois opprimer le roi de Jérusalem, portèrent les titres fantastiques de duc d'Athènes et de Thèbes, duc de l'Archipel, duc de Leucade, comte de Céphalonie, marquis de Boudonitza,

comte de Salma, comte d'Eubée, seigneur d'Akona, de Patras et de Chalanditza, barons de Vostiza, Talavryta, etc. Mais le sire de Vostitza était un Charpigny, le baron de Patras un Guilhelm Alaman, venu de Paris, le sire de Talavryta un comte de Tournay, venu du Nord, et ainsi de tous.

Les *Assises de Romanie* qui réglèrent le gouvernement et la société rappellent beaucoup ces *Assises de Jérusalem* qui, nous l'avons vu lundi, avaient organisé en Palestine une sorte de république féodale. En principe, le duc d'Achaïe était élu par les pairs : ces pairs formaient sa cour de justice et sa Chambre législative ainsi que l'état-major de son armée. La capitale fut Andravida et c'est là que se réunissait la *Haute Cour*. Je n'insiste pas : il faudrait me livrer aux mêmes considérations que j'ai formulées au sujet de l'organisation de la Syrie en terre féodale avec ses vassaux, arrière-vassaux et arrière-arrière-vassaux, sauf que ce n'était pas sur les pentes du Liban et les bords du Jourdain, mais sur les pentes de l'Olympe et du Pinde et sur les bords de l'Eurotas que se bâtirent les forteresses gothiques et les églises romanes.

Nous avons vu les dynasties de Palestine s'orientaliser par le costume et pénétrer la population. Ici, encore, se crée une race métis par suite de croisements, ces *gasmouli*, issus de Francs et de Grecs dont on retrouverait des traces dans le sang, d'ailleurs si constamment mêlé, des habitants de l'antique Hellade. Par ailleurs, les dynasties latines se vêtirent à la grecque et prirent des titres byzantins. Ce qui est à remarquer, c'est que ces seigneurs féodaux donnèrent aux villes une organisation municipale : chose curieuse, ce sont ces guerriers de France qui ramenèrent dans les antiques cités de Grèce, réduites depuis huit siècles en colonies byzantines, la liberté communale.

Ils ont laissé d'autres traces. On voit encore les ruines de la cathédrale d'Andravida, du palais ducal de Thèbes,

du palais ducal d'Athènes aux Propylées, et Buchon alla vénérer les débris des châteaux de Beaufort, Beauvoir, Belregard, Chastel-Neuf, Montesquiou, Crèvecœur dont certaines parties restent debout, sauf que Beauvoir s'appelle Calliscapi et Belregard Péricardi. Et cependant, chose plus singulière encore, les chansons de gestes, du cycle d'Arthur et de celui de Charlemagne pénétraient la littérature grecque et s'y installaient, comme à la même heure, par la Sicile et Naples, elles pénétraient la littérature italienne où elles ont presque régné.

Il y a peu d'années un illustre pèlerin s'achemina vers Sparte et Athènes. C'était Maurice Barrès. Et voici que ce nationaliste eut à Athènes sa plus forte crise peut-être de nationalisme, car, au Parthénon, il « relégua » de longues heures Minerve au second plan, se prenant à pleurer la disparition du palais des ducs d'Athènes et l'expulsion, hors du temple des Dieux, de l'Église de la Mère de Dieu. Ces survivances l'eussent enchanté et il adora le vieux Buchon qui lui racontait qu'en ces lieux illustres des Français s'étaient rendus illustres. Et constamment, au cours de son *Voyage à Sparte*, il s'arrêta complaisamment aux pierres restées debout de notre domination latine, car c'est le cœur ému qu'il pénétra dans la cathédrale de *Palæo episcopi*, seul reste de la ville de Nikli où Villehardouin fit une baronnie sur les ruines de Tégée. Étant allé à Mistra, patrie de la belle et fatale Hélène, il y vit avec amitié des tours féodales bâties par des mains françaises. « Voici l'un des harems où nos chevaliers s'engourdirent. » Enfin, c'est avec d'admirables fantômes à ses côtés qu'il visita ces « burgs dorés » qui font le sujet de l'un de ses chapitres, Caritena, Crèvecœur, Matagriffon, où il relut, outre Buchon, le livre de la fille du comte de Gobineau, Mme de Guldencrone, *l'Achaïe féodale*, qui a nourri cette conférence. Il vécut là dans de belles visions : il les a décrites, et les éperons d'or des chevaliers champenois, bourguignons et provençaux dé-

barquant à Patras, ressuscitant Ajax et Achille au milieu d'une race abâtardie par Byzance.

De fait rien n'est plus singulier que cette aventure d'un siècle et demi. Elle est peu connue. Il fallait s'y arrêter. Elle constitue un des épisodes saisissants de l'expansion française hors et loin de France. Elle montre des Français toujours en tête de la Chrétienté dès qu'il s'agit d'affonter l'aventure, et qui, installés, essaient de s'organiser en colonies au-dessus d'un peuple ébloui et séduit qui, bien longtemps après, restera pénétré de nos gestes et de notre esprit chevaleresque.

*
* *

A l'heure où des chevaliers français régnaient de Sparte à Constantinople, un royaume chrétien et franc important prospérait non loin de là, survivance de la croisade de Palestine.

En 1190, Richard Cœur de Lion avait, se rendant à Jérusalem, conquis l'île de Chypre. Ne la pouvant garder, il la vendit cent mille besants d'or aux chevaliers du Temple, dont je vous ai dit lundi l'origine et le caractère. Mais ne se pouvant acquitter, — ils n'avaient pas encore acquis les immenses richesses qui, un siècle après, devaient les perdre, — les Templiers revendirent l'île à Guy de Lusignan en mai 1192.

Ces Lusignan sont, eux, du Poitou. Car la branche d'Orient, qui devait régner à Jérusalem, en Arménie et à Chypre, se détache d'un tronc illustre en cette province. Fils cadet de Hugues VIII de Lusignan, comte de la Marche, Guy était venu chercher fortune en Syrie, et le beau chevalier avait épousé la reine Sybille de Jérusalem. (Toutes ces histoires ressemblent à des romans de chevalerie et parfois à des contes de fées.) Il est vrai que Guy avait été maladroit ou malheureux. Car vous savez qu'en 1187, il s'était laissé reprendre Jérusalem

par le sultan Saladin. Ne gardant de l'ancien royaume de Palestine que quelques villes et la nouvelle capitale Saint-Jean-d'Acre, il avait cru devoir s'assurer un autre domaine et avait acquis Chypre de la manière que je viens de vous dire. Son frère Amaury, comte de Jaffa, qui lui succéda dans le royaume de Jérusalem, se fit couronner roi de Chypre en 1197 et étant mort en 1205, légua la couronne de Chypre à son fils Hugues d'où sortit toute une dynastie poitevine qui, plus heureuse que la dynastie lorraine de Jérusalem, se put perpétuer de père en fils pendant trois cents ans, donnant à cette île asiatique dix-huit souverains de souche bien française.

L'histoire de ce royaume a été contée en trois gros volumes par M. de Mas-Latrie. Je ne vous referai pas cette histoire, car il nous faut planer.

Chypre, dernier débris de la grande conquête, joue un rôle extrêmement important en Orient. Elle devient le grand entrepôt de commerce entre l'Europe et l'Asie et, quoique sans cesse en butte aux attaques des Égyptiens, elle atteint, sous ces princes français, un degré inouï de prospérité. Le malheur est que les Génois s'emparèrent du commerce : les Français fort souvent sèment pour que les autres récoltent.

Ils ne fondèrent cependant pas seulement des fabriques et des comptoirs : de Famagouste à Nicosie, l'île est semée d'églises et de châteaux. Mon éminent ami, M. Enlart, conservateur du musée du Trocadéro, a consacré bien des années à étudier l'art français à Chypre. Dans chacune de ses explorations, il a identifié une, dix, vingt églises de la famille d'architecture qui nous a donné la Sainte-Chapelle et Notre-Dame. Et c'est bien toute une civilisation chrétienne et française qui s'est organisée là-bas et qui pourrait faire l'objet d'une seule et même de plusieurs conférences. Et comme je le disais tout à l'heure, il faut aujourd'hui effleurer plus que creuser.

L'île était en pleine prospérité (pour ne citer qu'un fait,

les Templiers faisaient un vin qui a gardé toute sa réputation, le *vin de Chypre*), quand les Génois commencèrent à s'en emparer. Puis les Vénitiens vinrent ; les Lusignan avaient besoin d'eux, car les Égyptiens les menaçaient, ayant déjà occupé Nicosie et un instant forcé Jean II au tribut. Le dernier de cette famille sortie du Poitou, Jacques II, pour se concilier la République, épousa Catherine Cornaro qui, restée reine et sans enfants, légua en 1489 à sa patrie l'île de Lusignan qui fut vénitienne jusqu'en 1571, époque où le sultan Soliman s'en empara, mettant fin au dernier État chrétien sorti des croisades. Mais déjà la civilisation italienne s'était à peu près substituée au régime français.

Ces Lusignan, il faut que la France se souvienne qu'ils ont pendant plus de deux siècles, presque trois, été es soldats d'avant-garde de la civilisation française en Orient. Leur action avait été telle que, débordant de leur île, ils avaient un instant occupé le trône d'Arménie où trois d'entre eux, entre 1342 et 1374, se succédèrent, dont le dernier, dépossédé de son royaume par les Turcs, viendra mourir à Paris près de Charles VI. Ainsi, après une série d'aventures, la famille partie du centre de la France revenait finir sur le sol dont elle avait porté bien loin le renom guerrier et la féconde culture.

*
* *

Au moment où Chypre était en pleine prospérité, sur un autre point, à Rhodes, une domination franque était déjà installée. C'était celle de l'ordre Saint-Jean-de-Jérusalem. Je vous ai dit quelle avait été la genèse de cet ordre militaire et religieux des Hospitaliers. Après la chute de Jérusalem, puis de Saint-Jean-d'Acre, ils s'étaient réfugiés à Chypre sous la protection des Lusignan. Puis ils avaient, en 1310, occupé l'île de Rhodes et, deux cent onze ans, s'y défendirent contre les attaques des Sarra-

sins. Sous un grand maître français, Jean de Lastic, ils repoussèrent de même victorieusement, en 1456, les terribles Turcs-Ottomans qui allaient submerger l'Orient jusqu'à Alger en Afrique et Buda en Europe : et c'est encore un grand maître français, Pierre d'Aubusson, qui tint tête, en 1480, à Mahomet II. Il fallut que le redoutable Soliman parût pour que l'île fût enlevée aux chevaliers qui, en 1522, se virent obligés de céder au nombre. Mais, quittant l'île sous le commandement du grand maître Villiers de l'Isle-Adam, ces quatre mille chevaliers-moines transporteront à Malte le siège de la domination qui, dès 1530, y était solidement établie. Ils y devaient en effet résister à toutes les attaques jusqu'en 1798 et il fallut Bonaparte pour les faire céder. Et c'est encore une gloire, s'ils devaient tomber, que de n'être tombés que devant un tel adversaire.

Comment, dira-t-on, mettre au compte de la France la domination des Hospitaliers à Rhodes, puis à Malte? L'Ordre, je le reconnais, se recrutait dans tous les pays de la Chrétienté et choisissait ses chefs parmi les quatre « nations » : Espagne, France, Italie et Allemagne. Mais telle était la personnalité de la France, du treizième au quinzième siècle, et bien après encore, que l'Ordre était, en son ensemble, sinon de nationalité exclusivement française, du moins de culture, de langue et d'esprit exclusivement français. Le chef en fut, à Rhodes, presque constamment un Français : quatorze grands maîtres sur dix-neuf ; et à Malte même où l'Ordre s'internationalisa davantage, les Espagnols seuls disputèrent aux Français la grande maîtrise ; de 1530 à 1797, elle sera confiée douze fois sur vingt-huit à des Français, et à des Français qui précisément marquèrent parmi les plus illustres, de ce Villiers de l'Isle-Adam à ce Jean de La Valette qui bâtit la capitale de l'île et lui donna son nom. De Rhodes à Malte, l'Ordre a bâti à la française, organisé à la française et pensé à la française. Un La Valette a sa part

dans le respect dont la Méditerranée continue au seizième siècle encore à entourer le nom français. De quelle émotion n'est-on pas saisi quand on salue à Rhodes le fort Saint-Nicolas, le bastion d'Auvergne, les ruines de Saint-Jean et ces vieux hôtels au portail desquels restent gravés les lis de France.

***

Aussi bien est-il temps de faire ici mention d'un fait bien intéressant. Tous ces États fondés du douzième au seizième siècle par des Français ne furent pas à proprement parler des colonies de l'État français, cela est vrai. Aucun ne reçut des mains du roi de France ses chefs et son organisation. Mais ce qui importe, c'est que, trois ou quatre siècles durant, des Français de langue et de race ont conquis, colonisé, organisé, pénétré, dominé, défendu des terres méditerranéennes, Sicile, Grande-Grèce, Byzance, Asie Mineure, Syrie, Palestine, Arménie, Chypre, Rhodes, Malte, menacé l'Égypte, la Tripolitaine, la Tunisie et porté tout à la fois le respect des armées françaises, la connaissance du parler français, la culture et l'art français bien au delà des pays conquis. De toutes les langues qui se partageaient l'Europe, la langue romane était devenue la langue de la Méditerranée. C'était dans la langue de l'Ile-de-France — quand ce n'était pas en latin — que correspondaient des rois de Jérusalem, de Chypre, d'Arménie, des empereurs de Byzance, des princes d'Achaïe et de Morée, des grands maîtres de Rhodes, des rois des Deux-Siciles. Et cela était le fait remarquable que je voulais souligner. Mais, d'autre part, j'ajouterai que, très naturellement, ces vingt princes, ces cent barons lorrains, flamands, picards, normands, angevins, poitevins, bourguignons, comtois, auvergnats et languedociens, se tournaient aux heures critiques vers le Roi Très Chrétien.

Un roi de France est chef-né de la Croisade. Lorsque

ce roi s'appela Louis IX, on peut dire que, moralement, le domaine méditerranéen fut sien. On ne dira jamais assez ce que fut, sous ce Roi que l'Église a canonisé, mais à qui la France devrait élever cent statues, la grandeur morale autant que la fortune matérielle de la France. Ce n'est pas aux modestes plaideurs de son domaine, pas même aux sujets de son royaume que le saint et grand Roi rend la justice sous le chêne de Vincennes. Pendant quarante ans, le chêne de Vincennes a projeté son ombre bienfaisante sur la Chrétienté entière. Entre le Pape et l'Empereur, le roi de France est arbitre. Il l'est, à plus forte raison, entre ces princes, tous d'origine française, qui peuplent, entre 1250 et 1270, la Méditerranée.

Il y avait paru en 1248 et on avait pensé qu'il allait non seulement reconquérir la Syrie tout entière, mais l'Égypte, peut-être fédérer, sous son sceptre, l'Orient latin et chrétien.

Chose incroyable, son échec, qui, en apparence, avait été total, n'avait pas détaché de lui ces innombrables clients de la France. Au contraire : son attitude dans la victoire, puis la défaite, dans la captivité et en face d'une mort possible, enfin dans ses pèlerinages aux villes chrétiennes d'Orient, avait été telle, que le nombre de ses clients s'en était trouvé augmenté et que son influence en était sortie grandie. Autour de lui étaient accourus les soldats-moines du Temple et de l'Hôpital sans distinction de nationalité : sous lui, Henri Ier, comte de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, était venu guerroyer comme un sergent de France : d'Arménie comme de Grèce, on lui avait envoyé encouragements et félicitations. Si un prince d'Achaïe, de la maison de Villehardouin, est en conflit avec un duc d'Athènes, de la maison de La Roche, ils portent d'un commun accord le litige devant le roi de France et se soumettent sans murmurer à son arbitrage. Si, en 1256, les gens des Deux-Siciles entendent

échapper à la dynastie allemande qui s'est substituée à la dynastie normande, c'est à Louis qu'ils demandent un roi. Et c'est le frère du roi, Charles d'Anjou, qui, en 1266, vient régner à Naples et à Palerme et y fonder non plus seulement un second État français, mais une dynastie issue cette fois des rois français. Roi des Deux-Siciles, sénateur de Rome, protecteur des villes guelfes de Toscane et de Lombardie, Charles d'Anjou est, en quelques années, devenu le maître de l'Italie. Plus que jamais la Méditerranée est, en 1270, un lac quasi français. Quand, au printemps de 1270, le saint Roi prend la croix de nouveau et lève le drapeau aux fleurs de lis, un frémissement court à travers la Méditerranée. De la Catalogne espagnole à la Syrie, tous les yeux étaient fixés sur la bannière royale de France, sous laquelle allaient se ranger les drapeaux, enseignes, gonfanons de vingt princes chrétiens de la Méditerranée. Et, des souverains espagnols aux ducs d'Artois, de Bretagne et de Flandre, tous voulurent prendre part à la grande expédition.

Charles d'Anjou qui, comme tous les possesseurs de l'Italie depuis la République romaine jusqu'à la monarchie de Savoie, voulait régner sur les rives d'Afrique, Charles d'Anjou entraîna le Roi à Tunis dont on espérait convertir le sultan ; et vous savez que Louis IX y mourut, le 25 août 1270. Longtemps une simple chapelle y commémora sa magnifique mort.

Mais de tels hommes ne meurent pas tout entiers. Le prestige du grand Roi avait été trop éclatant pour qu'il n'en restât rien. Des années, et je pourrais dire des siècles, le souvenir du Roi auréola la couronne sur ces rives que baigne la mer d'azur. La dynastie d'Anjou allait en bénéficier, qui de Naples parut un instant dominer non seulement la grande mer, mais l'Orient : ne verra-t-on pas des princes de cette Maison de France assis deux siècles non seulement sur leur trône italien, mais sur ceux de Hongrie

et de Pologne même ? Ne verra-t-on pas Robert d'Anjou, petit-neveu de saint Louis, se dresser un instant le plus haut — après le roi de France — au-dessus de la Chrétienté latine? Ne verra-t-on pas Charles de Valois, petit-fils de saint Louis, appelé à pacifier la Toscane? Ne verra-t-on pas enfin Philippe le Bel, trente ans après la mort du Roi, considéré par la Chrétienté comme une sorte de suzerain moral de tous les princes qui, de Gibraltar aux îles d'Orient, règnent sous la loi du Christ et parlent le doux parler de France?

Philippe le Bel, prince pratique, n'était peut-être pas si ambitieux. Il voyait ses frontières incomplètes du côté de la Meuse, du Rhin, du Jura, des Alpes et des Pyrénées et il entendait les arrondir, les fortifier et les fixer. Une fois de plus la France, placée entre les nécessités continentales de sa situation et les appels lointains, dut choisir. On laissa les États chrétiens tomber les uns après les autres en Orient devant le Turc. Philippe VI de Valois, en 1336, semble seul un instant songer sérieusement à la croisade. Mais la guerre de Cent ans, au cours de laquelle l'intégrité, l'existence parfois du royaume parurent dix fois menacées, absorba les rois Valois. Ils durent se détourner de la politique coloniale. On ne peut le regretter en voyant la France sortir de ses épreuves non seulement intacte, mais forte, grande et superbe après le règne réalisateur de Louis XI.

*
* *

Il restait cependant quelque chose de tant de sang français répandu, de tant de semences françaises jetées, de tant d'œuvres françaises réalisées : un prestige moral incomparable et ineffaçable. Sous Charles V, des Français courent du Maroc et même de la Guinée où des Normands ont fondé des comptoirs, aux villes de l'Orient où Jacques Cœur envoie ses bâtiments ; la Méditerranée est

livrée au commerce français qui la disputent aux Génois, Vénitiens et Catalans. Un écrivain contemporain écrivait : « *Il n'y a en la mer d'Orient mât revêtu sinon des fleurs de lis.* »

Les *capitulations*, signées par Soliman et François Ier, ne font que régulariser et enregistrer une situation existante en fait. Accordant à nos consuls un pouvoir de juges, nous donnant la garde des lieux saints et la protection des indigènes chrétiens de l'Empire turc, ces célèbres traités nous accordaient plus encore : seul le drapeau français obtenait liberté de commerce pleine et entière et c'est sous les fleurs de lis que Génois, Siciliens, Anglais, Catalans durent commercer. Le roi de France seul était reconnu comme un égal par le sultan : traité jusque-là de « bey des Français », il reçoit de la Porte ottomane le titre de padischah, « *Empereur* ».

Ce n'était pas, ce traité, le fruit de la diplomatie d'un François Ier au seizième siècle. C'était le fruit de ces longs et constants travaux qui avaient porté des Français, du onzième au quinzième siècle, de toutes les provinces françaises aux pays méditerranéens.

Le sang de France est semence féconde. Le 25 août 1270 Louis IX était mort à Tunis. Et voici qu'en ces cent dernières années, la France, retrouvant sa trace, assoit sa domination sur un immense Empire africain du Nord qui, aujourd'hui reconnu par tous, s'étend de la grande Syrte tunisienne aux cantons marocains.

Aucun effort n'est perdu et l'Histoire doit enregistrer le triomphe qui attend tôt ou tard de grands travaux et de vastes pensées.

III

LA FRANCE AU CANADA (1)

Les visions de Québec. — L'Espagne et le Portugal s'établissent en Amérique. — La découverte du Canada : Cartier. — La colonisation : Champlain ; les missionnaires. — L'extension : Colbert. — La vie canadienne au début du dix-huitième siècle. — L'invasion et la défense : Montcalm. — La perte. — La survivance de la race et de l'amour.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je vous promenais lundi dernier sous le soleil ardent et à travers les flots indigo de la Méditerranée sur les traces des Français qui, en Sicile, dans l'Italie méridionale, à Constantinople, dans l'antique Hellade, en Palestine, en Arménie, à Chypre, à Rhodes, à Malte, fondèrent des dynasties, des États, des colonies féodales et militaires. Nous les avons vus, de tous ces points de la Méditerranée, menacer sans cesse le rivage africain de Damiette à Alger. Et la conférence s'est terminée par la vision des galères royales de France promenant à travers la grande mer ensoleillée les « *Mâts du Roy* » portant haut les fleurs de lis de la Maison de Capet.

C'est aujourd'hui dans un bien autre décor que nous verrons flotter le drapeau fleurdelisé. Une Nouvelle-France va s'évoquer où, sous un ciel pâle, les soldats du Roi, les colons français et les prêtres du Christ vont porter le respect de notre nom : c'est dans ce pays de Canada dont les frontières méridionales avoisinent les

(1) Conférence donnée au *Foyer* le 13 mai 1912.

Grands Lacs, mais dont les terres septentrionales se perdent dans les glaces de l'océan Arctique.

Combien ce décor me reste présent après quatre ans : ces Lacs grands comme des mers où se hasardèrent nos hardis navigateurs, ce Haut Mississipi d'où ils se lancèrent vers la mer des Antilles, ce Niagara formidable au-dessus duquel s'éleva un fort français, cette splendide vallée du Saint-Laurent qui, de Montréal à Québec, m'est apparue toute blanche sous les neiges de février, mais qui, quelques mois après, m'eût donné le spectacle d'un merveilleux jardin fécondé par nos sueurs, l'estuaire large ouvert sous les murs de Québec où nos premiers colons du seizième siècle débarquèrent pleins d'une incroyable hardiesse, et où s'embarquèrent tristement, en septembre 1760, nos derniers soldats vaincus.

Plus qu'aucune autre vision, une me reste extrêmement frappante. J'arrivai à Québec par une matinée d'hiver admirable : la ville s'étage sur une falaise qu'enveloppe sur deux de ses faces la « rivière de Saint-Laurent », comme s'expriment les vieilles cartes. De la gare, mon traîneau grimpait sur un pavé ouaté d'une neige épaisse à travers les ruelles d'une vieille ville française.

Je venais de passer quatre mois dans l'Amérique du Nord, courant de New-York à San-Francisco et de la Nouvelle-Orléans à Chicago. Et durant ces longs mois, dans ce pays où presque rien ne parle du passé, une double nostalgie me poignait le cœur : la nostalgie de la France et la nostalgie des vieilles choses.

Et voici que, le long des rues étroites, je passais devant de vieux logis français, hôtels blasonnés aux portails noircis, boutiques obscures où Lafleur et Durand et Larivière vendaient chandelles et épices, vieilles églises toutes pareilles à nos sanctuaires français, et des auberges où, au-dessus de l'enseigne : *A l'ange gardien* ou *Au rendez-vous des mariniers*, pendait le traditionnel bouchon des vieilles « ostelleries » de France. Et la mention également

traditionnelle : « Rousseau ou Martin loge à pied et à cheval. » Ah ! si vous saviez ce que cela peut dilater l'âme et faire bondir le cœur de voir qu'à mille lieues de la France « Martin loge à pied et à cheval ».

Mon cheval, à moi, me mena à une « auberge » qui, elle, — je dois l'avouer — n'avait rien de français, sinon le nom dont elle se pare et les souvenirs qu'évoque son emplacement. Le *château Frontenac* — ainsi nommé en souvenir d'un des plus célèbres gouverneurs français de la colonie — est un moderne *palace* anglo-saxon, mais l'hôtel gigantesque s'élève là où se dressait ce *château Saint-Louis* qui fut la résidence des vice-rois de France. C'est d'une des fenêtres de ce moderne caravansérail que j'eus un de ces spectacles dont on garde un ineffaçable souvenir, parce qu'ils ne s'inscrivent pas seulement dans la mémoire, mais dans le cœur.

L'hôtel se dresse tout au sommet de l'acropole de Québec ; du côté du fleuve, le bâtiment est à pic, au sommet de la falaise rocheuse. Le regard embrasse ainsi un immense horizon. Le Saint-Laurent, large comme un bras de mer, enveloppe cette falaise : l'énorme fleuve, à travers ce pays où s'est dépensée tant de valeur, semble une écharpe d'azur pâle jetée sur l'armure sombre d'un guerrier ; car la vieille ville paraît plus noire dans le cadre d'argent que lui faisait l'hiver canadien. A droite, à gauche, j'apercevais les champs, alors couverts de neige, qui constituent le thalweg de la vallée. Mais ces champs tout endiamantés se remplissaient pour moi de couleurs éclatantes et de souvenirs glorieux.

Je voyais Cartier, prenant possession au nom du Roi Très Chrétien, ce fastueux François Ier, et Champlain, jetant l'ancre avec sa caravelle le *Don-de-Dieu*, Champlain, représentant du grand roi Henri. Je voyais les colons se disperser à travers les champs ; je voyais s'élever les églises des missions qui attiraient les Peaux-Rouges autour de leur clocher ; je voyais se bâtir les fermes où

Normands, Bretons, Angevins, Charentais allaient fécondant le sol. Et je suivais aussi bien loin vers le sud ou le nord ces hardis pionniers qui, avant même qu'on fût maître de toute cette vallée, s'en allaient à la découverte, les uns vers le golfe du Mexique, à travers le pays baptisé par eux *Louisiane*, les autres vers les glaces de la future baie de Hudson, d'autres encore vers les montagnes Rocheuses où seulement s'arrêta leur effort. Mais, avant tout, le plateau qui s'étend à l'ouest de la ville retenait mon attention : c'est le célèbre plateau d'Abraham où, le 12 septembre 1759, se livra la bataille qui nous coûta définitivement notre empire américain et où périt Montcalm. Je vous le disais dans une des conférences de mars, l'historien a des excuses d'être un peu visionnaire. Le 20 février 1908, j'ai *vu* dans les plaines d'Abraham, s'aligner Anglais et Français, les lignes rouges de l'infanterie de Wolfe, les habits bleus de Montcalm, les milices canadiennes dans leur rude équipement de trappeurs, les alliés Abenakis sous leurs plumes éclatantes ; j'ai vu, claquant au vent du fleuve, les drapeaux blancs fleurdelisés de France.

C'est cette série de visions qu'il s'agit de vérifier aujourd'hui ou, dans la mesure du possible, de faire renaître, en disant en une heure ce que fut cette magnifique aventure qui porta, il y a quatre siècles, les Français en Amérique et les y maintint trois siècles ou presque, de telle façon qu'à certains égards ils y règnent encore par la langue, le sang et l'esprit.

***

Le 12 octobre 1492 est une des grandes dates de l'histoire du monde. Ce jour-là, trois caravelles parties de Palos, en Espagne, le 3 août précédent sous le commandement de l'amiral Christophe Colomb, étaient venues atterrir à l'île de Guayani, une des îles Lucayes, avant-

postes du continent qu'Amerigo Vespucci allait baptiser.

Colomb, en trois voyages successifs, avait, de 1492 à 1498, reconnu d'autres Antilles, puis mis le pied sur le continent découvert. En 1499, Amerigo Vespucci avait, de son côté, exploré toute une côte de la nouvelle terre : ayant, à son retour, publié le récit de son voyage et ainsi révélé au monde la découverte d'un nouveau monde, il obtenait l'honneur inouï et assez peu justifié de le baptiser. De récentes fêtes célébrées à Saint-Dié des Vosges et auxquelles s'associa l'Amérique, ont même fait connaître que c'est d'un groupe de savants lorrains que partit la proposition et qu'un livre imprimé par eux, la *Cosmographia Mundi*, lança le nom d'*America*.

Colomb et Vespucci étaient au service de l'Espagne ; celle-ci, derrière les découvreurs, lança les conquérants, les *conquistadors*, Cortez en Mexique, Pizarre en Pérou, sans parler de dix autres, si bien que, quinze ans après le premier voyage de Colomb, l'Espagne s'emparait d'un monde. Seul, le Portugal, grâce au hasard qui jeta Cabral sur le Brésil, se faisait sa part dans l'Amérique du Sud. Mais déjà le roi d'Angleterre avait envoyé les Cabot explorer les terres du Nord. En 1497, ces négociants de Bristol avaient atteint le cap Breton sur la côte du Labrador, se croyant d'ailleurs à une extrémité orientale de l'empire de Mongolie, en Asie. En 1498, ils avaient pénétré dans la baie de Hudson et couru les côtes des États-Unis actuels. Puis ils avaient passé au service de l'Espagne et le roi d'Angleterre avait semblé abandonner l'entreprise coloniale.

Au commencement du seizième siècle, il semblait donc que l'Espagne seule avec le Portugal dût occuper le nouveau continent. Elle en tirait de merveilleux profits. L'Europe apprenait que des rivières roulaient là-bas de l'or et des diamants et qu'on voyait revenir riches à millions des gens partis gueux de leur Espagne. Politiquement, l'Espagne acquérait, du fait de cette prise de

possession, un surcroît de puissance. On allait dire que le soleil ne se couchait pas sur les États du souverain de Madrid, Charles-Quint, empereur et roi.

Il y avait alors en France un Roi tout frémissant de glorieuse ambition : lui aussi désirait pour lui et son pays l'empire du monde : c'était le jeune roi François Ier, de la Maison de Valois. Il fixait avec un singulier dépit la carte de l'Univers élargi.

Depuis un siècle tous le conquéraient, cet Univers, tous excepté la France. Hélas ! nous subissions les conséquences de l'effroyable lutte centenaire qui nous avait forcés à nous replier sur nous-mêmes. Cette France que nous avons vue régner, matériellement et surtout moralement parlant, sur tout le bassin méditerranéen, avait dû peu à peu se désintéresser de ses entreprises asiatiques et africaines. *Le souci légitime de compléter ses frontières de l'Est aux dépens du Saint-Empire usurpateur au commencement du quatorzième siècle* (1), puis la nécessité de défendre, au quinzième, son intégrité et son existence même contre les Anglais, maîtres un instant des quatre cinquièmes du territoire, une *guerre de cent ans* compliquée d'atroces discordes civiles avaient annihilé ou presque l'action de la France dans le monde et entravé son activité. Louis XI était venu, roi restaurateur, qui s'était appliqué à unifier la France, à l'agrandir de toute part et, en fortifiant le pouvoir royal, à rendre au pays une tête et un cœur. Mais il s'était absorbé dans cette grande tâche. Elle était consommée, nous l'avons vu en mars dernier, lorsque François Ier, en 1515, montait sur le trône. Et le jeune et brillant Roi s'apprêtait à reprendre tous les grands projets d'agrandissement et d'expansion.

Une terrible jalousie le tenaillait : car pendant que la France usait ses forces, cent cinquante ans durant, à sa

(1) Cf. les conférences de la deuxième série.

propre défense, ses rivaux s'emparaient du monde : les Vénitiens nous avaient enlevé les terres méditerranéennes, l'influence en Orient, le commerce avec le Soudan d'Égypte ; les Portugais, après avoir, avec Vasco de Gama, doublé le cap de Bonne-Espérance, s'étaient établis sur les côtes de l'Afrique australe, puis sur celles de l'Inde qui peut-être allait devenir un empire magnifique pour la Maison d'Aviz alors régnant à Lisbonne. J'y reviendrai dans ma dernière leçon consacrée aux entreprises de l'Inde. Enfin, et surtout, l'Espagne portait partout ses soldats, du Maroc où elle allait se substituer aux Portugais (qui déjà étaient à Fez), à cet immense domaine américain d'où elle tirait de l'or et de la gloire. Sans parler de ce Fernando Magellan qui, déjà, tournant l'Amérique, courait aux premières terres de la future Océanie et allait donner au Roi Catholique un nouveau domaine.

***

François Ier se rongeait donc d'envie. Il disait qu'il voulait, lui aussi, « sa part dans l'héritage d'Adam ». Lorsqu'il apprit que le roi d'Angleterre entrait dans la partie et allait peut-être rafler le seul domaine qui restât à prendre, l'Amérique septentrionale, il n'y tint plus. Il luttait alors contre la Maison de Habsbourg pour la conquête lente de nos frontières de l'Est et pour le maintien de notre influence en Italie : il rétablissait dans la Méditerranée nos droits et notre influence par ces *capitulations* dont je vous ai parlé lundi. Sa politique continentale et méditerranéenne ne le détournèrent pas de plus vastes projets. En janvier 1524, il lançait vers l'ouest un navigateur florentin, Giovanni Verazzano qui partait de Dieppe avec sa caravelle *le Dauphin*, touchait quelques semaines après à la côte de la Caroline actuelle, naviguait vers le nord, explorait la Nouvelle-Écosse actuelle et rentrait à Dieppe en juillet.

Ce n'était qu'un voyage de découverte. Soit que les résultats eussent paru maigres, soit que le roi fût, de 1524 à 1534, de nouveau absorbé par sa constante lutte avec Charles-Quint pour l'Empire et pour le Rhin, François Ier sembla abandonner ses projets. Mais, en 1534, sur son ordre, l'amiral de France Chabot donna mission à un marin de Saint-Malo, Jacques Cartier, d'aller à son tour explorer les terres qu'on supposait exister à l'ouest de Terre-Neuve récemment découverte par les Anglais.

Le navigateur breton nous a laissé le récit de son voyage que je viens de relire avec un intérêt passionné. C'est le *Brief récit et succincte narration de la navigation faite en* 1535 *et* 1536 *aux îles de Canada*. Et c'est la première fois que le nom indien de Canada apparaît imprimé.

Cartier partit de Saint-Malo avec un équipage presque entièrement breton. Car voici que les Bretons apparaissent dans nos fastes coloniaux. Jusque-là tout le monde avait marché excepté eux. Français depuis peu, ils allaient précéder les Normands eux-mêmes au Canada.

Cartier atteignit Terre-Neuve : on croyait cette terre continentale : en en faisant le tour, Cartier prouva que c'était une île ; alors il s'avança vers l'Orient et rencontra un énorme estuaire déversant une masse d'eau dans l'Atlantique. C'était le fleuve que les Indiens appelaient *Hochelaga*, le futur Saint-Laurent. Mais le marin breton n'osa s'aventurer sur les rives qu'il apercevait couvertes d'épaisses forêts. Le poète Fréchette (qui a été le chantre d'une manière de *Légende des siècles* canadienne) a décrit l'arrivée de Cartier :

> C'était le Canada mystérieux et sombre,
> Sol plein d'horreur tragique et de secrets sans nombre.

Cartier n'osa pénétrer ces secrets sans nombre et rentra à Saint-Malo. Il n'avait mis que vingt jours pour aller, trente pour revenir, ce qui était pour cette époque un

joli *record*. Il ferait assurément hausser les épaules aux armateurs du Whar Star Line : mais Cartier, avec sa petite caravelle, sut ruser avec les icebergs et rentrer. On sut que le voyage n'avait rien de très difficile et que le navigateur avait de son bateau baptisé *Nouvelle-France* la terre aperçue.

Il fallait en prendre possession. Cartier repartit en 1536 avec trois bâtiments qui cette fois embarquaient des colons parmi lesquels plusieurs gentilhommes avides d'aventure. On atteignit et remonta le fleuve Hochelaga qu'on baptisa Saint-Laurent. Et apercevant au bas d'une falaise abrupte une anse propice, Cartier y jeta l'ancre. C'était au pied du promontoire où devait s'élever Québec. Cartier y planta une croix et le drapeau du Roi et en prit possession au nom du Christ et de la France — qu'alors on ne séparait jamais.

Les caravelles furent abandonnées pour des barques plus légères avec lesquelles on remonta encore le fleuve entre d'épaisses forêts jusqu'à l'île où devait s'élever un jour Montréal : on hiverna (en ce pays le mot prend toute sa valeur) dans l'île qu'on baptisa île d'Orléans ; et en 1537, Cartier rentra en France.

On était à la vérité déçu de n'avoir rencontré ni or, ni diamant.

Cette déception eut pour résultat qu'on ne tenta plus rien pendant quatre ans. Le Roi vieillissait : les grands projets semblaient abandonnés. Cependant un certain François de La Roque, sieur de Roberval, gentilhomme picard, obtint du Roi, avec le titre de vice-roi, le droit d'aller coloniser la Nouvelle-France. Il mit derechef en mouvement Cartier, mais les deux hommes se brouillèrent, firent chacun de leur côté un voyage assez infructueux. L'expérience parut décisive. Pendant cinquante ans, la Nouvelle-France tomba dans l'oubli.

D'ailleurs ces cinquante ans, ce furent ces effroyables années, dont j'ai parlé ici au cours d'autres conférences,

pendant lesquelles la France s'abîma dans cette horrible guerre civile, les *guerres de religion*, qui arrêtèrent pendant tout un demi-siècle l'élan imprimé à notre pays par François Ier. Puis l'apaisement se fit avec le gouvernement de Henri IV, et tout de suite l'admirable souverain songea à reprendre l'œuvre nationale en toutes ses parties.

A dire vrai, dès 1588, Henri III avait accordé à trois neveux de Cartier le privilège du commerce des peaux et fourrures au Canada. La concession avait passé à un certain marquis de La Roche qui obtint d'Henri IV le droit de fonder des colonies avec le titre de « lieutenant général des terres neuves ». Mais il s'y ruina.

C'est alors que nos Normands rentrent en scène. Le gouverneur de Dieppe, de Chastes, forma une Compagnie de négociants rouennais et dieppois qui, dans le dessein de coloniser et d'exploiter la Nouvelle-France, cherchèrent un agent d'exécution. Un beau jour se présenta à eux un gentilhomme de Saintonge, Samuel Champlain, dont le nom, qui vient d'être solennellement commémoré la semaine dernière en Amérique, est associé à tout jamais à l'histoire du Canada et par conséquent de la plus grande France.

***

Ce Samuel Champlain était un type admirable de Français, et, entre parenthèses, mesdames, vous remarquerez que nous en rencontrons pas mal et je vous promets que nous en rencontrerons pas mal encore au cours de ces conférences.

Champlain avait ce mélange de vaillance, de bon sens et de belle humeur qui, dans tous les temps, font une figure à part aux héros de notre sang, des croisés du douzième siècle aux soldats de la Grande Armée du dix-neuvième. *Et le moule*, si je lis les dernières dépêches du Maroc, *n'en paraît pas brisé.*

Catholique très fervent, il avait été dégoûté de la Ligue

par les excès commis et il avait, à vingt ans, rallié le panache blanc du Béarnais sous lequel il s'était vaillamment battu à Arques et à Ivry contre les Ligueurs, puis à Fontaine-Française contre les soldats d'Autriche, mais la paix de Vervins l'avait laissé oisif.

Au fait, ce Saintongeois, né en 1570, appartenait ainsi à une de ces générations heureuses et fécondes qui, arrivant en fin de révolution, sont appelées à rebâtir là ou leurs aînés ont détruit. Ce vrai fondateur de la Nouvelle-France travaillera dans sa partie, sous le grand Henri et le grand Cardinal, à la restauration de la France.

On vient de consacrer dans *la Revue hebdomadaire* une étude brève, mais bien documentée et bien sentie, à ce grand Français. J'ai eu la satisfaction de constater, hier, en la lisant, que je m'étais presque constamment rencontré avec Mme Van Vorst dans les faits comme dans les opinions. Et c'est tant mieux pour Champlain au sujet de qui, à vrai dire, les Français ne peuvent avoir qu'un sentiment : la plus reconnaissante admiration.

Samuel, soldat licencié à trente ans, voulut goûter de la mer, s'en alla visiter sur la flotte espagnole les côtes du Mexique et les Antilles. Puis il revint en France pour se mettre à la disposition de la Compagnie normande et du sieur de Chastes.

Il s'embarqua le 15 mars 1603, date vraiment solennelle pour nous. Car il allait cueillir un nouveau et magnifique fleuron à la couronne de France restaurée. Albert Sorel, qui fut un si grand patriote, nous disait que de sa maison de Honfleur, il voyait toujours avec une cordiale pensée le quai où, avec une bande de Normands et son associé Pontgravé, le Charentais s'embarqua pour le Canada sur *la Bonne-Renommée.*

Trois mois, les navigateurs explorèrent les bords du grand fleuve, interrogeant les bois et les hommes, devinant que, derrière ces forêts, un monde attendait la France.

Il revint, publia le récit de son voyage et séduisit,

avec tout le public français, un gentilhomme de l'entourage du roi, Du Guast, qui, ayant obtenu d'Henri IV la succession de de Chastes mort pendant le voyage, et le titre de lieutenant général dans la Nouvelle-France, fit armer trois navires cette fois, recruta quatre-vingts hommes, dont quelques artisans et laboureurs, et confia l'expédition à Champlain.

Champlain, cette fois, toucha à une région inexplorée, qu'on appelait l'Acadie, province qui, devenue française, devait, soixante ans avant le Canada, sortir de la communauté française en un jour de malheur, mais dont les habitants dispersés porteront, je vous le raconterai lundi prochain, la langue et le culte de la mère patrie jusqu'au golfe du Mexique. Le séjour en Acadie fut très éprouvant : l'hiver y fut atroce, et au printemps les colons français virent le spectacle formidable de la grande débâcle : Champlain s'y intéressa plus qu'il ne s'en effraya : « En aucuns endroits apparaissaient de hauts et prodigieux glaçons nageants et flottants eslevés de trente et quarante brasses, gros et larges comme si vous joigniez plusieurs chasteaux ensemble et comme vous diriez si l'église Notre-Dame de Paris avec une partie de son isle, maisons et palais, allaient flottant sur l'eau. » Cette description des icebergs emprunte à un drame récent une triste actualité.

A la fin du printemps, nos hommes quittèrent l'Acadie, visitèrent toute la partie du continent américain qui forme actuellement les États américains du Maine, du Connecticut et du Massachusetts. Champlain entama alors des relations, qui devaient être fort bonnes, avec les nations Peaux-Rouges.

Les principales peuplades étaient alors, au nord de Québec, les Montagnais ; plus au sud, tribus de la rivière Algonquine ou des Ontaouais (Ottawa) ; sur les rives des lacs, les Hurons ; entre le fleuve et la mer, du côté de l'Acadie, les Micmacs et Abenaquis ; au sud du Saint-Laurent et du lac Ontario, la confédération de cinq

nations Iroquoises, très redoutées de toutes les tribus entre Mississipi, Potomac et Saint-Laurent.

Samuel entendait amener à la civilisation et au christianisme ces « sauvages » : mais dès lors il constatait à quel point leur âme était loin de la sienne qui, à la vérité, était belle : « On a pris à la chasse et fait manger à un Montagnais quelques tourtes lesquelles il trouva bonnes : il demandait, lorsqu'on lui parlait du paradis, si l'on y mangeait. A quoy on lui répondit qu'il y avait chose meilleure et qu'il serait content. »

En 1606, nos colons parurent se fixer : on avait fondé une petite communauté française au sud du Saint-Laurent, appelée Port-Royal. De nouveaux colons la rallièrent amenés par le sieur des Monts : Champlain fit jeter en terre « quelques graines, dit-il, *qui profitèrent bien* ». Quiconque sait ce que produit aujourd'hui la vallée du Saint-Laurent ne peut lire sans émotion cette simple ligne. Oh ! oui, les semences jetées par Champlain profitèrent bien.

Et ce ne furent pas seulement les semences de froment qui prospérèrent ; Champlain, fervent chrétien, semait aussi de la graine d'âmes. Lorsqu'en 1618, le vaillant homme, revenu en France, repartit pour la Nouvelle-France, il emmenait des Récollets, de la province de Paris, qui allaient être les premiers missionnaires du Christ en ce pays qui est aujourd'hui le plus catholique du monde.

En 1609, Samuel s'était décidé à fonder une « habitation » durable. La falaise déjà appelée Kébec par les Peaux-Rouges lui paraissait propre à la recevoir. La colline se pouvait défendre facilement une fois entourée de murailles et, en attendant, de palissades. Tout autour des terrains s'étendaient qu'on pourrait défricher, et le fleuve énorme servirait à l'établissement d'un port fluvial important. En 1609, la ville de Québec était fondée.

Entre temps, le colon se refaisait explorateur. Il noua alliances avec les Algonquins, les Montagnais et les

Hurons qui lui permirent de vaincre les Iroquois et d'étendre le respect des Français jusqu'à ce lac qui a gardé le nom de Champlain et au bord duquel, il y a huit jours, M. Gabriel Hanotaux, au nom de la France, saluait, devant le monument élevé au grand Français, la mémoire de notre héros.

On comprend avec quelle joie Henri IV, tout à son œuvre de restauration française, accueillit Champlain lors de l'un de ses séjours en France. Entre ce Roi si haut et ce petit gentilhomme, un lien étroit existait. L'un relevait la France, l'autre la dotait d'un empire. C'est au retour de l'un de ces voyages qu'il faisait sans cesse en France, que Champlain ramena les prêtres. Date solennelle encore : le 13 juin 1615, ainsi que le rappelle Mme Van Vorst, fut célébrée à la rivière des Prairies, près de Québec, la première messe solennelle dite au Canada.

***

Henri IV mort, sa politique ne tardait pas à revivre. En 1620, Champlain, en récompense de ses services, était nommé gouverneur du Canada. Et quand Richelieu fut arrivé au pouvoir, une de ses premières mesures fut de confirmer cette nomination. Mais, pour donner à Champlain ce qui est le nerf de la colonisation autant que de la guerre, le cardinal, qui, je vous l'ai montré il y a six semaines, était homme à tout organiser, formait une Compagnie de colonisation dite des *Cent Associés*, qui, derrière Champlain, devait travailler à réunir les fonds nécessaires. Samuel pouvait ainsi recruter des colons, des laboureurs surtout. Il y tenait par-dessus tout. Si, d'après Sully, labourage et pâturage étaient les deux mamelles de la France, son contemporain Champlain pensait qu'elles devaient être aussi celles de la Nouvelle-France.

Soixante ans avant, Cartier était revenu déçu de n'avoir pas trouvé d'or : mais Champlain, lui, en trouvait. Sem-

blable à ce laboureur que La Fontaine allait faire parler, il eût facilement excité ses enfants à chercher en retournant la terre le trésor qu'il y disait enfoui.

Le père mort, les fils nous retournent le champ,
De çà, de là, partout, si bien qu'au bout de l'an,
Il en rapporta davantage.
D'argent, point de caché. Mais le père fut sage
De leur montrer, avant sa mort,
Que le travail est un trésor.

Je n'ai jamais vu le Canada sans penser à cette fable ingénieuse et profonde. Les mines d'or de l'Amérique espagnole, après avoir habitué l'Espagne à l'oisiveté et l'avoir ainsi démoralisée, s'épuiseront ; la terre canadienne, bonne nourricière, prodiguera longtemps à ses enfants des trésors qu'ils payeront moins cher. Les colonies espagnoles se sont usées par la fièvre de l'or ; le Canadien est resté honnête homme, parce qu'il s'enrichissait au travail sain de la glèbe. Nous sommes comme ce géant Anthée, fils de la terre, qu'Hercule ne parvenait pas à vaincre, le contact de la Terre, sa mère, lui donnant une force invincible : ce n'est qu'en l'arrachant au sol que l'Alcide finit par l'étouffer. Un peuple attaché à la terre peut connaître des aventures, il n'en connaît pas de mortelles. Le Canada le prouve tous les jours. Et c'est le Français Champlain qui a crié à ses compagnons, les premiers cultivateurs du Saint-Laurent :

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fonds qui manque le moins.

On crut cependant un instant perdre la colonie naissante. Une guerre assez courte avec l'Angleterre faillit nous coûter le Canada au berceau. Albion, depuis un siècle, colonisait avec infiniment plus de suite, au sud du Canada : la Nouvelle-France était encore inconnue à quatre-vingt-dix-neuf Français sur cent, que déjà la

Virginie et les autres colonies de la Nouvelle-Angleterre étaient le but d'une constante émigration de l'autre côté du détroit. Les colons anglo-saxons, appuyés de soldats et alliés des Iroquois, se jetèrent sur Port-Royal en Acadie ; des huguenots français, passés au service de l'Angleterre, les frères Kertk, remontèrent le Saint-Laurent et firent capituler le 19 juillet 1620 Champlain dans Québec. Comment s'y fût-il défendu? soixante Français à peine habitaient la bourgade.

Heureusement, la paix se concluait avec l'Angleterre ; le traité de Saint-Germain, en 1632, nous rendait Québec et l'Acadie. Autour de Richelieu, bien des gens avaient insinué et même soutenu qu'il était insensé de réclamer cette restitution. Champlain, rentré en France, batailla avec énergie pour sa chère colonie et le cardinal n'hésita pas longtemps : Champlain avait écrit, dans un des Mémoires justificatifs, qu'on abandonnait *une entreprise nationale et chrétienne*. C'était de ces mots qu'un Richelieu entendait. Le Canada nous revint. Le temps n'était pas venu où des ministres céderaient, sans coup férir, à l'ennemi un sol lointain arrosé de notre sang et de nos sueurs (1).

Il restait en 1632 à peine cinquante habitants à Québec ; Champlain, nommé de nouveau gouverneur, en ramena deux cents sur deux navires. Il avait décidé qu'on ferait un choix et que les immigrants seraient choisis parmi les familles « de mœurs irréprochables et de religion fervente ». Bref, on n'admit point au Canada les *indésirables*. Ils vinrent de toutes les provinces de l'Ouest, Normandie, Bretagne, Perche, Maine, Anjou, Saintonge, et c'est vraiment de ces deux cents colons de 1632 que descendent ces millions de Canadiens qui, tenus par une tradition trois fois séculaire, restent « de mœurs irréprochables et de religion fervente ». Des gentilshommes s'intéressèrent à cette nouvelle croisade. Le marquis de

(1) Je rappelle que la conférence est faite en 1913.

Gamache, dont le fils appartenait à la Compagnie de Jésus, donna six mille écus d'or pour que fût institué un collège de jésuites. C'est ainsi qu'en 1635 était fondée la première grande école ouverte sur le continent américain sous la croix et les lis. Comment ne pas s'émouvoir à cette constatation?

Et bientôt ce fut un concours de zèle : la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal, établit un hôpital et Mme de la Peltrie un couvent d'Ursulines. Le chevalier de Sillery fournit des fonds pour ouvrir un établissement destiné à hospitaliser les Indiens convertis. Et enfin l'illustre fondateur de Saint-Sulpice, l'abbé Ollier, décide Paul de Chorneday, chevalier de Maisonneuve, à se rendre au Canada pour établir çà et là des paroisses parmi les sauvages baptisés. Le 18 mai 1642, dans l'île de Hochelaga, les Sulpiciens fondaient la maison de Ville-Marie qui va devenir Montréal, ville aujourd'hui devenue l'une des plus grandes de l'Amérique. J'ai visité les Sulpiciens en leur séminaire de Montréal. On y voit une plaque qui porte encore ces mots : « Ces messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal. »

Champlain était mort à la fin de l'année 1635 : il avait employé ses derniers mois à répandre avant tout l'amour de la France. Débarquant en 1632, après le départ des Anglais, il avait été accueilli par les Peaux-Rouges avec des cris de joie. Le joug anglais, si peu de temps qu'il eût pesé, avait paru fort dur. Un chef Algonquin tint au gouverneur français ce petit discours : « Tu es toujours le même. Tu as quelque chose d'aimable à dire à chacun qui tout de suite le met de bonne humeur. » Et ce petit discours, je trouve qu'il en vaut bien de plus longs. Champlain avait jeté bien des semences, matérielles et morales.

Il avait répandu partout la foi chrétienne : c'était à cette heure le ciment le plus solide de tout édifice français. « Les rois, disait-il, ne doivent songer à étendre la domination dans leurs pays infidèles que pour y faire

régner Jésus-Christ. » Mais il rendait aimable la foi comme le pays qu'il servait. Je ne sais pas si je ne lui suis pas avant tout reconnaissant d'avoir jeté ces semences bien françaises de justice et d'amour.

***

Lui mort, la colonie parut menacée. Elle n'était puissante que moralement. A peine trois cents habitants français nouvellement arrivés habitaient Québec et quelques villages, quatre cents soldats gardaient seuls les postes de Toudoussac, Trois-Rivières, Québec. La Compagnie, qui voulait distribuer des dividendes, exigeait qu'on fît *rendre* vite à la colonie ce qu'elle pouvait *rendre :* il avait fallu que Champlain s'interposât pour qu'on n'exploitât pas l'indigène, et après sa mort on essaya d'une politique fâcheuse. Le cardinal de Richelieu mourut en 1642 : c'était un homme d'État « colonial ». Lui mort, on se soucia trop peu des lointaines possessions ; le nouveau gouverneur Montmagny, qui resta là-bas de 1639 à 1648, absorbé dans sa lutte incessante contre les Iroquois sournoisement poussés contre nous par les colons anglais, n'avait pas le temps d'administrer.

En cette occurrence, les missionnaires seuls travaillèrent utilement à répandre partout l'amour du nom français tout en propageant la foi. Des jésuites se montraient infatigables : les Pères Brébeuf et Daniel remontaient la rivière Ottawa et fondaient six missions parmi les Hurons ; les Pères Rambault et Jogues, montés sur des canots d'écorce, reconnaissaient le lac Huron, pénétraient chez les Chippawas et bâtissaient la paroisse du Sault de Sainte-Marie. Bientôt on vit des prêtres se jeter courageusement dans ce qu'on appelait « le Pays d'en Haut », et que nous appelons le *Far-West* canadien. Ces prêtres certes prêchaient avant tout la foi dans le Christ : mais ils ne séparaient pas de la foi l'amour de la France et de la

civilisation. L'un d'eux, qui s'acharnait à convertir les Iroquois, le Père Charlevoix, résumait le programme : « N'eût-on réussi qu'à les apprivoiser, à les accoutumer à vivre avec les Français et à leur inspirer de l'estime pour la religion chrétienne, c'était beaucoup. » Je ne connais rien de plus probant que le témoignage que rend à ces missionnaires un historien anglo-saxon et protestant, Bancroft : « Toutes les traditions de cette époque, dit l'historien, portent témoignage en leur faveur... L'histoire de leurs travaux est liée à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique française et il est de fait qu'on ne pouvait doubler un seul cap ni découvrir une rivière, que l'expédition n'eût à sa tête un jésuite. »

Ces prêtres, somme toute, furent les seuls à travailler utilement jusqu'en 1663. Jusqu'à cette date, la France semblait ignorer vraiment qu'il y eût un empire américain à garder, à étendre. Heureusement, cette année-là, la Compagnie des Cent Associés, qui végétait, fit faillite.

Cette faillite coïncidait à peu près avec l'arrivée au pouvoir de cet admirable serviteur de l'idée française et de la prospérité française, Nicolas Colbert. Il décida le roi Louis XIV à prendre le gouvernement direct de la colonie.

Il faudrait, pour comprendre ce que fut l'action de Colbert au Canada, faire ici le tableau de ce qu'était son grand dessein. Colbert n'était pas un idéaliste ou, pour être plus juste, n'était à aucun degré un idéologue, car quiconque conçoit un grand dessein est un idéaliste. C'était un idéaliste pratique. Il faut lire les chapitres substantiels et saisissants que M. Lavisse a consacrés à l'œuvre générale de Colbert, pour se rendre compte de ce qu'était ce cerveau admirable au service de la grandeur de la France. Mesdames, nous sommes souvent ingrats envers la Providence. Elle nous a plus qu'aucun peuple favorisés ; aucun peuple n'a trouvé de si grands serviteurs et de si précieux guides que nous.

Colbert était un homme d'affaires : ce petit-fils des

drapiers de Reims voulait gérer l'empire français comme une magnifique maison de commerce. Or, tout comme Jacques Cœur au quinzième siècle, Colbert estimait que toute maison de commerce doit avoir ses comptoirs lointains. Et pour que ses comptoirs fussent partout prospères, il les fallait fortifier, car le fer appelle l'or. Ce bourgeois était ce qu'on appelle maintenant un *impérialiste*. Il rêvait d'une plus grande France en Asie, en Afrique, en Amérique, partout. « Il croyait, écrit M. Lavisse, que Christophe Colomb, avant de s'adresser à la reine de Castille, s'était offert (ce sont ses termes) à notre roi Louis XII et qu'il avait été traité de fou par la cour de France. Cette légende lui était pénible. »

Mais étant réaliste, il estimait qu'on peut toujours refaire une situation avec les morceaux d'une autre. Il rêva particulièrement d'un empire colonial américain considérable qui s'étendrait de la baie de Hudson, voisine du pôle, à la mer des Antilles, traversée par les tropiques. Lorsque, lundi prochain, j'étudierai l'entreprise coloniale française dans la vallée du Mississipi et dans le golfe du Mexique, j'exposerai plus en détails le grand dessein de Colbert et dirai comment il parut un instant se réaliser.

Mais le petit établissement du Canada devait rester la base solide sur laquelle s'échafauderait et se bâtirait ce prodigieux monument. Il fallait fortifier la base.

Elle était fragile. A peine deux mille cinq cents Français vivaient au Canada en 1662, dont huit cents à Québec et des centaines disséminés dans une cinquantaine de paroisses sur un espace immense. Colbert voulait à la fois augmenter, renforcer et grouper en masse plus compacte cette population.

Il confia le gouvernement à un intendant, agent actif et pratique d'administration, placé théoriquement sous le gouverneur général à qui serait réservé le rôle d'un général en chef. L'intendant fut Talon, remarquable

administrateur qui resta seize ans au Canada et y fit merveille : car un bon ministre, tout à son affaire, trouve toujours les bons instruments qu'il lui faut.

Tout d'abord, Colbert entendit faire tomber les monopoles et donner la liberté au commerce, ce qui le rendrait plus prospère. Puis il engagea Talon à faire régner un régime français, mais à s'inspirer au besoin des nécessités locales et d'apporter de l'opportunisme, comme nous disons aujourd'hui, dans sa politique. C'est ainsi que la *coutume* de Paris devant servir de loi, il lui faudrait apporter « *quelque changement, eu égard aux mœurs, usages, habitations et bien des habitants* ». Il régla les relations des autorités entre elles, fonda le Conseil supérieur qui les assemblerait à Québec, mais distingua nettement entre le gouverneur qui guerroierait et l'intendant qui administrerait.

On donnait d'excellents conseils aux administrateurs. Le Roi considérait ses sujets du Canada « comme s'ils étaient presque ses propres enfants » et voulait « leur faire ressentir la douceur et la facilité de son règne ». Colbert priait les agents « de faire leur devoir de père de famille, de visiter toutes les habitations les unes après les autres, de s'appliquer soigneusement à bien connaître les maladies, tant générales que particulières, d'examiner la nature et la qualité des plantations, de voir s'il ne serait pas utile de mettre d'autres semences ». Ce détail paraîtra peut-être d'abord « difficile et ennuyeux » à M. le gouverneur, mais il y « prendra plaisir » quand il verra que les colons profitent de la peine qu'il s'est donnée.

Mais il fallait surtout que la population augmentât. « Il ne faut pas qu'un intendant croie avoir jamais bien fait son devoir qu'il ne voie au moins deux cents familles d'augmentation tous les ans. »

Les gouverneurs, bien entendu, devaient, par des avantages accordés aux colons et par une sorte de propagande faite en France, attirer ces familles. Colbert lui-même tra-

vaillait à ce qu'il appelait *la peuplade*, comme on travaille à l'élevage. Il envoyait chaque année des filles « saines et fortes » pêle-mêle avec des animaux reproducteurs : « *Nous préparons les cent cinquante filles, les cavales, chevaux entiers et brebis qu'il faut faire passer au Canada.* »

Ces cent cinquante filles expédiées devaient épouser des soldats. Les soldats célibataires qui ne se mariaient pas « quinze jours après l'arrivée des vaisseaux apportant des filles » étaient punis rigoureusement. Quand la guerre avec les Iroquois eut été terminée, au lieu de rappeler le régiment de Carignan qu'il avait envoyé là-bas, le ministre fit offre de terres aux officiers et aux soldats : trois cents restèrent qui, épousant les « filles saines et fortes » (expédiées avec les juments), firent souche de familles canadiennes. On paya des primes aux gens qui se mariaient jeunes : des pensions étaient assurées aux parents qui avaient beaucoup d'enfants, à condition que ceux-ci ne se fissent prêtre ni nonne, ce qui fût allé contre le but qui était, disons-le brutalement, la reproduction de la race française. Et on admire vraiment comment le sens le plus pratique — pratique jusqu'à l'extrême réalisme — s'alliait chez le ministre avec les rêves les plus grandioses que je vous dirai lundi.

Ces colons qui, de 1662 à 1688, montèrent de deux mille cinq cents à douze mille, devaient constituer le noyau français. Mais le Roi entendait que les indigènes devinssent vraiment ses sujets et non plus seulement ses alliés. Il fallait « *appeler les habitants du pays en communauté de vie avec les Français* », les instruire « dans les maximes de notre religion et même dans nos mœurs », de façon à « composer avec les habitants du Canada *un même peuple* et fortifier par ce moyen cette colonie ». Les Ursulines, qui élevaient des « petites sauvagesses », reçurent mille livres de la part du Roi ; et Colbert leur écrivit : « Il n'y a point d'aumône ni de charité qui doive être plus recommandée à tous les habitants du pays. »

A vrai dire, Colbert parfois, dans son désir de conquérir les sauvages, eût eu volontiers recours à d'autres séductions. Nos voisins les Anglais abrutissaient, en leur vendant de l'eau-de-vie, les Peaux-Rouges. Les Français, d'une âme plus noble, s'étaient interdit ce commerce funeste. Colbert eût voulu qu'on le disputât à nos voisins. Ici, Louis XIV, inspiré par son confesseur qu'il avait spécialement consulté à ce sujet, eut une pensée plus noble : non seulement il donna tort à son ministre, mais, en 1679, *il fit défense officielle de vendre de l'alcool aux indigènes*. Cette « affaire des eaux-de-vie » est vraiment caractéristique de la politique singulièrement humaine que pratiquaient les Français.

En somme, la colonie était en bonne voie quand Colbert quitta les affaires avec la vie.

***

Peut-être est-il temps de dire en quelques mots ce qu'était cette colonie à la fin du grand siècle.

Le Canada était soumis au régime féodal. Le Roi octroyait à des colons fortunés — nobles ou bourgeois — des *seigneuries* de deux à dix lieues carrées. Le seigneur distribuait à de moindres colons des lots de quatre-vingt-dix arpents grevés d'un certain nombre de droits féodaux. De 1663 à 1708, deux cent dix *seigneuries* seront ainsi établies. J'avais sous les yeux, en préparant cette conférence, une carte où l'on voit le long des bords du Saint-Laurent, de Québec à Montréal, la suite des seigneuries au milieu desquelles s'élevait un logis pompeusement baptisé du nom de château. Ce n'étaient pas de ces forteresses féodales que je vous ai montrées poussant sur les pentes du Liban syrien ou du Pinde grec aux douzième et treizième siècles. C'étaient de vastes maisons d'habitation dans le style des manoirs des gentilshommes campagnards français du dix-septième siècle. J'en ai encore vu

qui se dressent dans la vallée du Saint-Laurent : le type est le modeste manoir de Salaberry, à Beauport, près de Québec, qui servira de quartier général à Montcalm pendant le siège : un haut toit très en pente destiné à l'écoulement de la neige, percé de fortes cheminées, coiffe une maison basse d'un étage dont la porte principale est dominée par un petit pignon. Cela ressemble à une belle ferme. De fait, les « seigneurs » qui habitaient là endossaient plus souvent le sarrau que l'habit. Il fallait pénétrer à Québec pour trouver dans le commencement du dix-huitième siècle une société tout à fait élégante.

Là vraiment on trouvait la vie civilisée. Et j'aimerais à m'attarder dans mes promenades à travers cette ville de province française transportée en plein continent américain. La colline entourée d'une muraille s'était entièrement bâtie : épiceries, drogueries, merceries, s'étaient ouvertes avec des enseignes toutes pareilles à celles de Paris, *Au Pilon doré*, *A la Renommée des épices des Isles*. Des cabarets, des auberges débitaient le vin venu de France et logeaient le voyageur sous le « bouchon » que j'ai dit. Des hôtels s'étaient élevés, dont le type est l'hôtel des Indes qu'habitera Montcalm, avec portail, fenêtres grillagées au rez-de-chaussée, grand escalier de pierre, et au fronton les armoiries des seigneurs. Trois, puis cinq, puis dix églises avaient poussé comme Notre-Dame-des-Victoires, dans le style Louis XIV, le « style jésuite ». On y prêchait contre Jansénius, nous dira Bougainville, tout comme dans les églises de Paris. Au sommet, le palais de l'Intendance va ouvrir ses larges cours. Et surtout le château Saint-Louis va s'élever, où de Courcelles à Vaudreuil, les gouverneurs, les Frontenac, les Callières, les Beauharnais, administreront un domaine tous les jours agrandi, car l'abbé Casgrain, historien du Canada, le rappelle, c'est de ce château que partiront les Cavelier de la Salle, les Iberville, les La Verendrye, qui, du golfe du Mexique à la baie d'Hudson et aux mon-

tagnes Rocheuses, étendront à un monde l'influence et l'empire de la France.

Dans ces logis, boutiques, auberges, hôtels aristocratiques, palais gouvernementaux, s'agite un monde tout français. Car le Français ne dépouille pas facilement le vieil homme : à lire les lettres de Montcalm, de Levis, de Bougainville, écrites au milieu du dix-huitième siècle, on croit rêver. Ce sont des salons tout pareils à ceux du faubourg Saint-Germain ou d'une grande ville de province. Et de fait, Montcalm, au début un peu dédaigneux, écrira qu'il connaît peu de villes de province qui, pour l'agrément de la société et la culture, vaillent Québec. On y trouve d'agréables causeurs, de terribles joueurs, d'infatigables danseurs, des maîtresses de maison très grandes dames et même des *précieuses*. On y organise des bals charmants : on y dansera le menuet après la contredanse. On y joue la comédie, on y joue, hélas ! aussi le lansquenet à ce point que l'intendant Bigot perdra deux cent mille louis en une soirée. Et en pleine guerre, on y continuera jusqu'au bout à vivre et à jouer.

Cependant une population française, qui va s'élever d'année en année jusqu'à soixante mille habitants, vit au Canada : elle a à Québec dix mille représentants. Et c'est bien maintenant une population *canadienne*. On naît et on reste au Canada. A la fin de notre domination, le propre gouverneur du Canada, Vaudreuil, sera né cinquante ans auparavant au Canada ; le gouverneur des Trois-Rivières et de Montréal, le plus grand nombre des membres du Conseil supérieur, des officiers des vingt-huit compagnies qui constituèrent l'armée, la plupart des prêtres du diocèse de Québec sont également nés dans la colonie.

La race s'y fortifie. « Nous n'avons pas dans le royaume, écrit Charlevoix en 1721, de province où le sang soit communément si beau, la taille si avantageuse, le corps mieux proportionné. » Le Beau, en 1728, admire le grand

nombre de « bons vieillards, fort droits et point caducs ».

Mais la Québequoise surtout fait l'admiration des étrangers, car la grâce française se mêle chez elle à l'énergie que développe communément dans les âmes le contact du sol américain. Kalm (un Anglais) écrit au dix-septième siècle des Canadiennes : « Elles sont bien élevées et vertueuses et ont un laisser-aller qui charme par son innocence même et prévient en leur faveur. Elles s'habillent beaucoup le dimanche, mais les autres jours, elles s'occupent assez peu de leur toilette, sauf de leur coiffure. »

L'air exquis du Canada, ce climat froid, mais sain, a agi sur la race, l'a rendue plus alerte, mieux et plus allante. Dès 1642, le Père Vimont l'a constaté : « Des filles tendres et délicates qui craignent un brin de neige en France ne s'estonnent pas ici d'en voir des montagnes. Un frimas les enrhumoit en leurs maisons bien fermées, et un gros et grand et bien long hiver, armé de neiges et de glaces depuis les pieds jusqu'à la teste, ne leur fait quasi autre mal que de les tenir en bon appétit. » Et le Père Boucher explique la chose : « C'est le froid qui est gay et la plupart du temps ce sont de beaux jours sereins. »

Au-dessus de cette société, le gouvernement, organisé par Colbert, garde, lui aussi, un caractère français, trop français peut-être.

Un Conseil supérieur siège à Québec, à qui ressortissent les affaires judiciaires et administratives et où siègent le gouverneur, l'évêque, l'intendant, des conseillers et le procureur du roi. Ce Conseil a les pouvoirs et droits de nos Parlements, même celui d'enregistrer les édits et ordres. Il juge d'après la *coutume de Paris*.

Le gouverneur a la haute main sur toute la colonie ; il dirige les opérations militaires, les négociations avec les tribus sauvages ; on le voit parfois se rendre ou se faire représenter dans les assemblées que tiennent les chefs de

tribus. Presque toutes le reconnaissent comme un grand chef, le haut protecteur.

Mais l'intendant a réellement sous lui l'administration de la colonie, celle des finances, du commerce, de l'agriculture, de l'*intérieur;* pouvoir considérable —pour la fortune de la colonie, si l'intendant est un Jean Talon, le premier d'entre eux, pour sa ruine, si l'intendant est un Bigot, le dernier intendant de la colonie qui, plus que personne, contribuera à la perdre, s'il ne l'a pas délibérément livrée.

L'armée se compose de soldats venus de France ou nés dans la colonie, groupés en vingt-huit compagnies et en cinq régiments. Mais les habitants, agriculteurs et commerçants, sont tenus au service de la milice, sorte de garde nationale ou d'armée territoriale, appelée sous les drapeaux devant un danger pressant. J'ajouterai que quelques tribus, Abénakis, Montagnais ou Hurons sont d'utiles auxiliaires, éclaireurs, guides et conseillers, parfois des alliés terribles qui, lors des quatre guerres avec l'Angleterre, arriveront au château Saint-Louis, portant triomphalement pendues à leurs ceintures vingt ou trente chevelures anglaises ; Frontenac ou Vaudreuil seront obligés d'accueillir ces trophées avec un sourire qui, chez ces hommes *sensibles* du dix-huitième siècle, doit grimacer un peu.

C'est la note pittoresque de cette colonie : dans ces ruelles de ville française, à Québec, à Montréal, on voit alors circuler, à côté des rudes trappeurs de l'Ouest et du Nord qui arrivent couverts de fourrures, des Peaux-Rouges à moitié nus sous les plumes éclatantes. A l'*Ange Gardien* ou au *Pot d'Etain*, trappeurs et Peaux-Rouges, faute de l'eau-de-vie dont la vente est interdite, s'arrêtent boire peut-être les vins de Beaujolais ou de Suresnes.

Enfin, la colonie, pour terminer ce tableau, est bientôt remplie de prêtres. Le Canada, qui a, pendant un siècle, relevé de l'archevêque de Rouen, a reçu, en 1657, un

vicaire apostolique, bientôt transformé en évêque. Et sous ce prélat venu de France, un clergé énorme et actif pullule, des nombreuses églises de Québec et de Montréal et des couvents des deux villes aux paroisses de la vallée et aux lointaines missions.

Ce doit être, n'est-ce pas, mesdames, un spectacle bien curieux que celui de ce Canada vers 1750, à la veille de la grande guerre qui va nous l'enlever : seigneurs français poudrés à frimas, vêtus de l'habit de velours et de la culotte de soie, dames à *paniers* et à *mouches*, gros financiers cousus d'or, mêlés aux trappeurs de la prairie vêtus de peaux de bêtes, aux jésuites à larges barrettes, aux sauvages à diadèmes de plumes, aux paysans métis et aux soldats de France à l'habit bleu de roi qui s'appellent *La Sarre, Languedoc, Béarn, Guyenne et Royal Roussillon.*

***

Ces soldats allaient passer au premier plan dans le cours du dix-huitième siècle.

Notre colonie prospérait ; mais plus elle prospérait, plus elle tentait ses voisins anglo-saxons.

De 1670 à 1750, elle n'avait, de fait, cessé de croître : l'agriculture y était admirable, les fermes magnifiques Prospérant, elle s'étendait. Obéissant au mot d'ordre parti de France, les gouverneurs lançaient de toutes parts des explorateurs que nous verrons lundi conquérir un monde à la France. Peu à peu, les colonies de la Nouvelle-Angleterre voyaient se forger un cercle qui, sous peu, je vous le montrerai, de la mer des Antilles à l'estuaire de Saint-Laurent, allait se refermer derrière elle. En outre, les nations Peaux-Rouges conquises s'unissaient très intimement à nous. Dans l'assemblée de Montréal, on devait voir, en 1700, le gouverneur, M. de Callières, acclamé par les délégués de toutes les tribus : le patriarche

des Indiens, Kondiaronk, étant mort au cours de cette assemblée, *on l'enterra vêtu de l'uniforme de capitaine français*. Le calumet, allumé par le gouverneur, avait passé de lèvres en lèvres et on avait entonné le *Te Deum* pour célébrer l'alliance des Français et de toutes les nations Peaux-Rouges.

Tant d'heur et tant de gloire devaient susciter la jalousie furieuse de l'Angleterre. Les colons anglais, même quand, officiellement, la France était en paix avec Albion, essayaient de jeter sur le Canada tantôt des bandes d'aventuriers, bandits des bois et pirates des rivières, tantôt les Iroquois, seuls sauvages irréconciliables.

Mais dans les périodes de guerre entre la France et l'Angleterre surtout, la colonie était sans cesse menacée. De 1688 à 1696, Frontenac dut tenir tête à l'invasion, admirable Français qui, sommé de capituler de Québec, cria au parlementaire anglais qu'il ne savait « répondre que par la bouche de ses canons », força l'amiral anglais Phibs à lever le siège, reprit l'offensive, fit enlever les postes anglais, fonda des avant-postes avancés et menaça à son tour les colonies anglo-saxonnes.

Pendant la guerre de succession d'Espagne, autres engagements. L'Acadie est envahie et nous est définitivement enlevée en 1710 — ce qui livre aux Anglais l'estuaire du Saint-Laurent.

Et après une période de paix au cours de laquelle, de nouveau, le Canada s'élance sous les gouvernements de Vaudreuil et de Beauharnais, c'est la terrible guerre de Sept ans qui va amener l'invasion et la perte de notre belle colonie.

Je m'arrêterai peu à ces événements, et cependant, j'en aurais grande envie. Vous savez, en effet, avec quel courage les soldats français et miliciens canadiens luttèrent six années, un contre six, attaqués par de formidables forces de terre et de mer.

Le héros de cette défense, vous connaissez et vénérez tous son nom : c'est Louis de Montcalm.

William Pitt avait juré que l'Angleterre aurait le Canada : il était temps de mettre fin à l'empire français d'Amérique, de briser le cercle dont on enserrait les colonies anglaises et d'arracher enfin à la couronne des Bourbons ce magnifique fleuron colonial. Quarante-cinq mille Anglais sont jetés sur le Canada ; Montcalm n'a pas huit mille hommes. Mais de quelle trempe ! Quatre armées anglaises sous Prideaux, Stamvô, Amherst et Wolfe convergent sur Montréal et Québec.

Mais sans cesse Montcalm rompt le cercle. Quoique assez mal soutenu par le gouverneur, Vaudreuil, trahi probablement par l'intendant Bigot et ses subdélégués dont il a dénoncé à Versailles les friponneries, abandonné par le cabinet de Versailles qui, à la vérité, doit soutenir une terrible guerre en Europe, Montcalm peut, quatre ans, faire front.

Ce gentilhomme du Languedoc — petit et râblé — a toutes les vertus de France : il est brave, entreprenant, souple, spirituel et bon, galant homme, rude soldat, chef qui fanatise ses troupes, habile négociateur qui séduit tour à tour les paysans canadiens d'abord méfiants vis-à-vis de ce beau seigneur envoyé par Versailles, et les Peaux-Rouges qui bientôt l'adorent comme un dieu.

Il sait utiliser tous ses dons au service du pays, opposant à l'Anglais toutes les forces dont il peut disposer, soldats de France dont il surexcite le courage, miliciens chez lesquels il substitue le patriotisme vraiment français au patriotisme purement canadien, sauvages qui finissent par le croire invincible et infaillible.

Dès août 1756, Montcalm prend l'offensive, court vers la frontière sud, bat à Chaougen une armée anglaise forte de vingt-cinq mille hommes et, sur les bords du lac Ontario, peut faire élever une croix avec l'inscription : *In*

hoc signo vincunt, et cette autre toute classique : *Manibus data lilia plenis*. Et l'effroi est tel chez les Anglais que l'un des lieutenants de Montcalm, Villiers, à la tête de cinquante-cinq hommes, se porte jusqu'à vingt lieues de Philadelphie et fait trembler les Anglais dans New-York. Les sauvages accourent en foule pour saluer le vainqueur de Chaougen.

Apercevant Montcalm, ils furent surpris : « Nous avons voulu voir ce fameux chef qui, en mettant pied à terre, a foulé aux pieds l'Anglais. Nous pensions que sa tête se perdait dans les nues. Tu es petit, mon père, mais nous voyons dans tes yeux la grandeur des pins et le vol de l'aigle. »

L'année suivante, les Anglais reviennent en force : Montcalm qui, rentré à Québec, a essayé de rétablir la paix entre le gouvernement et l'autorité militaire, entre l'intendant et l'autorité ecclésiastique, court former le camp de Carillon et, le 7 juillet 1758, enfonce à Carillon même l'armée ennemie.

Mais là où il n'était pas, on perdait du terrain : en septembre de la même année, les Anglais prennent Louisbourg et le fort Frontenac — et le Canada est débordé. Quelques semaines après, les Anglais envahissaient décidément la colonie. « ... Les Anglais sont au moins six pour un, » écrit Montcalm à sa femme.

Le 14 novembre, il écrit : « Nous avons fait de notre mieux en 1756, 1757, 1758. Ainsi soit-il en 1759. » Que pouvait-il faire, sinon se battre désespérément et mourir?

On ne le secourait pas. Bougainville envoyé à Versailles se heurtait à des refus, car on était tout à la guerre continentale. « Monsieur, lui dit le ministre de la marine, Berryer, *quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries.* » On n'envoya pas un soldat à Montcalm et cinquante mille Anglais cernaient le Canada. Lorsque le fort Niagara, notre dernière défense au sud-ouest, eut

succombé le 27 juillet 1759, Montcalm se jeta dans Québec et entreprit de le disputer à l'ennemi.

Il avait en face de lui Wolfe, vrai Anglais, froid, dur, mais ardent patriote et bon général qui avait juré d'attacher le fleuron canadien à la couronne du roi George.

Montcalm le tint cependant cinq mois en échec. A la bataille de Montmorency, quelques régiments français battirent encore toute une armée anglaise. Les Canadiens, qui avaient d'abord paru presque indifférents, se montrèrent, en cette magnifique journée du 29 juillet 1759, rejetant l'ennemi de l'autre côté de cette rivière Montmorency qui couvrait Québec.

Wolfe rôda deux mois autour de la ville avec sa flotte ; le 12 septembre au matin, il surprit, par la faute d'un officier, le poste de l'anse de Foulon et put occuper le plateau d'Abraham qui domine Québec. Là se livra la bataille décisive : les Anglais étaient trois contre un. Montcalm fut frappé presque au début de l'action ; Wolfe mourut presque à la même heure. Quelques heures après, soldats français et miliciens en déroute, après s'être admirablement battus, rentraient à Québec : les Peaux-Rouges se faisaient jusqu'au dernier massacrer pour la France et le grand chef blanc. Quel amour nous avions dû leur inspirer !

Montcalm, transporté dans l'église des Récollets, y mourut en héros chrétien. Il savait le Canada perdu : il écrivit à Wolfe dont il ignorait la mort : « J'étais leur père : soyez leur protecteur. » Et il faut reconnaître que l'Angleterre a entendu — à la vérité bien des années après — les dernières volontés du mourant.

Avec quelle émotion, mesdames, j'ai visité, dans l'église même où il a rendu le dernier soupir, la tombe de ce Français qui, vivant, combattant et mourant, sauva l'honneur. Que dis-je, sauva ! Qui porta si haut l'honneur français que le prestige en reste indestructible dans la vallée du Saint-Laurent.

Vaudreuil et Lévis essayèrent encore de disputer aux Anglais les débris de la Nouvelle-France. Mais Québec avait capitulé : on ne put, en dépit d'une tentative désespérée, reprendre la ville. Et le 8 septembre 1760, Vaudreuil signait de Montréal la définitive capitulation qui livrait le Canada à l'Anglais. Ce jour-là, le vaillant Lévis brisa son épée et fit brûler les derniers drapeaux français. Le 18 octobre, le navire *l'Aventure* mettait à la voile, emportant le marquis et la marquise de Vaudreuil et, sous Lévis, les officiers français.

L'excellent poète canadien, Chapman, a écrit sur ce départ un poème où l'on sent courir un sanglot :

> Et le vieux drapeau blanc disparut de nos plages
> Emportant dans ses plis les lambeaux de nos cœurs.

Nos drapeaux, grâce à Dieu, n'ont que métaphoriquement emporté les cœurs. Braves cœurs qui là-bas restaient — et restent fidèles au vieux pays.

En 1760, nous laissions derrière nous soixante mille paysans « français » : les chefs s'en étaient allés, officiers de l'armée de Montcalm, seigneurs de la vallée du Saint-Laurent, administrateurs et financiers. Au-dessus de ces soixante mille paysans toute une invasion anglaise déferlait. Nul ne doutait que, submergés, les soixante mille paysans français disparussent peu à peu avec le sang et le parler de France.

Or à l'heure qu'il est, trois millions de Canadiens, parlant la langue de France, cultivant l'esprit de France, se recommandant du sang de France, célébrant les gloires de France et se parant des traditions de France, peuplent le nord de l'Amérique. Deux millions ou à peu près occupent la vallée du Saint-Laurent : un million environ débordent sur les États-Unis où, seuls parmi les immigrants, ils gardent comme un dépôt précieux la langue des aïeux. Pullulant à l'heure où nous diminuons, nos frères de là-bas

propagent notre sang et notre dialecte. Entre eux ils s'appellent des « Français ».

Ils se sont imposés au vainqueur : j'ai dîné chez l'honorable président du Sénat canadien à Ottawa, qui était un « Français », avec trois ministres « français ». Sir Wilfrid Laurier, un descendant d'Angevins, semblait alors — sous la haute hégémonie de l'Empire britannique — le président d'une république à moitié française.

Quelques jours après, je parlais à Montréal dans une magnifique université française où, croyant retrouver des cousins éloignés, je retrouvais vraiment des frères. J'étais entouré d'un clergé français, d'une société française.

Et enfin, j'étais, peu de jours encore après, promené dans Québec, puis sur les champs de bataille de Montmorency et d'Abraham par le sheriff de Québec, M. Ch. Langelier, qui, me renseignant, s'attendrissait avec moi sur les souvenirs de gloire.

Mais rien ne m'a plus ému que ces trois cents ou quatre cents bambins des écoles primaires de Montréal qui, réunis à l'école du Plateau, m'entouraient de frimousses toutes pareilles à celles d'écoliers de Rouen, de Rennes, d'Angers ou de Paris et que j'aurais voulu embrasser tous.

Et puis un dimanche un « char » (respectons la langue canadienne) m'a amené à travers la plaine immense couverte de neige vers une paroisse rurale, le Sault de Récolet, où j'ai entendu le « prône » fait en français par un excellent curé français : de toutes les fermes arrivaient, dans leurs traîneaux, de rudes paysans au teint rose, sous leurs bonnets de castor, et dans lesquels il me plaisait de saluer les descendants des courageux compagnons de Champlain, des vaillants miliciens de Montcalm.

Honnêtes, droits, courageux, laborieux, heureux, ils représentent avec honneur notre race au delà des mers.

Pouvons-nous dire qu'ils ont travaillé en vain, ceux

qui ont là-bas labouré et semé, du seizième au dix-huitième siècle? Personne de vous ne le pense.

Nous avons perdu la terre ; mais la terre continue à produire pour nous, non plus, comme autrefois, les épis pleins et les fruits savoureux, mais une moisson de cœurs français.

Nous n'allons pas quitter l'Amérique, puisque lundi prochain, sortant de la vallée du Saint-Laurent, nous allons nous jeter dans la vaste vallée du Mississipi, à la suite de ceux qui, partis de Québec, ont fondé pour un siècle un autre empire français, cette Louisiane que j'ai trouvée, de Saint-Louis à la Nouvelle-Orléans, pleine de souvenirs français.

Mais la Louisiane est fille du Canada, et c'est sans cesse à l'admirable colonie perdue que nous ramèneront lundi les exploits de ceux qui n'entendirent que l'agrandir et la magnifier.

IV

UN EMPIRE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE (1)

Le rêve de Colbert. — La Louisiane. — Les restes de la domination française. — Les premières explorations sur le Mississipi : Joliet, Marquette, Cavelier de La Salle. — La prise de possession. — D'Iberville. — L'entreprise de Law pour l'exploitation de la Louisiane. — Bienville fonde la Nouvelle-Orléans. — Les Antilles. — L'opposition anglaise. — La cession à l'Espagne sous Louis XV, et la restitution sous le Consulat. — La cession définitive aux États-Unis.

MESDAMES, MESSIEURS,

Lorsqu'un Européen, en partance pour l'Amérique, prend congé de ses amis, ceux-ci usent volontiers d'une facile plaisanterie : « A votre tour, vous allez découvrir l'Amérique. »

Ce que j'ai *découvert*, — je l'avoue avec la rougeur au front, car je me flatte parfois de connaître notre histoire, — ce que j'ai réellement découvert en Amérique, c'est la France. Je m'explique.

Les Américains, gens neufs, se veulent un passé. Ces gens affairés, qui sont des ancêtres, — de grands ancêtres, — entendent parfois vous démontrer qu'ils sont des descendants. Dans l'Est, dans la Nouvelle-Angleterre, à Boston, à New-York, à Philadelphie, on ne bâtit pas seulement des maisons à seize étages : on y bâtit aussi des généalogies. A Boston, tout le monde descend plus ou moins des passagers du *May-Flower*. Ce bateau au joli vocable débarqua, on le sait, le 20 décembre 1620,

(1) Conférence faite au *Foyer* le 20 mai 1912.

sur la côte américaine, les Puritains, les célèbres *Pilgrim Fathers*, expulsés du York-Shire.

« Mes parents étaient sur le *May-Flower*, » vous dit-on sans cesse dans les salons de la Nouvelle-Angleterre. Que de passagers contenait ce bateau ! Un noble anglais, à qui un Américain demandait s'il était vrai qu'il possédât d'immenses domaines en Grande-Bretagne, répondait malicieusement : « Immenses : la forêt où fut abattu le bois avec lequel on bâtit le *May-Flower!* » A New-York, on dit : « Nous descendons des Hollandais ; ma famille est hollandaise. » C'est une marque d'aristocratie et la preuve qu'on remonte au delà de 1664. Et à Philadelphie, les familles *quakers* conçoivent quelque orgueil à tirer leur origine des compagnons de William Penn.

Plus à l'ouest, si l'on gratte, on trouve non plus l'Anglais du *May-Flower* ou le Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam (devenue New-York), mais tout uniment et exclusivement le Français.

Tous ceux qui ont lu le beau volume que M. Ernest Lavisse a récemment consacré à Colbert connaissent le grand projet qu'il avait hérité, d'ailleurs, de certains hommes d'État, ses prédécesseurs, et qui parut recevoir dans la première moitié du dix-huitième siècle un commencement d'exécution sérieuse. On avait le Canada, la magnifique vallée du Saint-Laurent : de hardis pionniers avaient franchi le Niagara et les lacs, exploré les vallées de l'Ohio et du Mississipi ; ils vantèrent la Louisiane et y fondèrent quelques établissements. Bientôt, la France tint le continent par les deux bouts, le Canada et la Louisiane. Les colonies anglaises — sept ou huit provinces — resserrées (relativement) entre la mer et les monts Alleghanys et coupées de l'ouest, n'avaient point, dès lors, de grand avenir à ambitionner. Par un instinct que leur expérience éclairait, nos explorateurs dénoncèrent l'Ouest américain, le bassin du Mississipi surtout, comme le futur réservoir de toute richesse. Le Français Joliet est

vénéré en la ville de Chicago, comme une manière de prophète. Dans un rapport, il désigna exactement l'emplacement actuel de Chicago, au bord du lac Michigan, comme propre à favoriser le développement « d'une des plus grandes villes du monde » : c'était au dix-septième siècle.

Unir le Canada à la Louisiane par une suite de comptoirs et forts français, former peu à peu, dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi, que ce fleuve rejoint, un grand domaine français, enfermer les colonies anglaises dans cet immense arc de cercle, les envelopper, les étouffer, peut-être les jeter à la mer, en tout cas leur enlever à temps la magnifique vallée où coulait, à travers les terres vierges, le majestueux *Meschacébé*, tel est le plan qui s'ébaucha, se précisa, devint peut-être la grande pensée de certains de nos hommes d'État. Il est merveilleux de penser que, si loin de cette région alors inconnue, on ait pu admettre à Versailles — fût-ce quelques années — ce magnifique projet de politique mondiale. Ce n'est qu'en parcourant dans tous les sens la vallée du Mississipi et ses deux vallées confluentes, Missouri et Ohio, que j'ai compris ce qu'avait de miraculeusement génial la pensée qui guida nos explorateurs, nos intendants de là-bas, et quelques ministres. L'Angleterre prévit le coup, qui était terrible. On peut dire que le dix-huitième siècle n'est rempli que par un drame : la lutte pour l'Amérique. L'Angleterre fut l'âme des coalitions contre nous ; les batailles d'Allemagne, où Français, Autrichiens, Prussiens, Russes s'affrontaient, étaient le résultat de la politique anglaise et l'Amérique en était l'enjeu. Le cabinet de Saint-James avait les yeux fixés sur les monts Alleghanys ; il voyait le cercle français se former, se fortifier, enserrer les terres anglaises ; comme à Fachoda, deux siècles après, l'Angleterre brisa le cercle. On ne peut facilement entretenir des armées à la fois sur le Rhin et le Mississipi, le Danube et l'Ohio (pas plus que sur la Moselle et le Nil). La France courut à la maison qui brûlait et

laissa flamber « les écuries », suivant le mot célèbre que je vous citais lundi dernier. Les « écuries » ! Terres fécondes, mines d'or, fleuves aux rives propices, positions stratégiques, comptoirs prospères, tout fut perdu. La France fut expulsée. Elle prit sa revanche en aidant les colonies anglo-américaines à secouer le joug britannique. Mais la France n'en avait pas moins perdu la terre américaine.

Tel est le drame que je veux conter succinctement aujourd'hui.

***

Je savais, comme nous tous, les grands projets ; j'ignorais jusqu'à quel point ils avaient reçu une exécution active et méritoire. On ne parcourt pas dix lieues sans rencontrer dans le bassin du Mississipi un lac, une rivière, une forêt, une ville que les Français aient baptisé. Infatigables, les Joliet, les Marquette, les La Salle, les Hennepin, vingt, trente autres coururent du Saint-Laurent à l'embouchure du Mississipi, et partout ils laissèrent leurs traces. Je les ai relevées partout, jusqu'à l'extrême ouest ; je croyais leurs explorations bornées au fleuve ; j'ai vu qu'ils allèrent bien plus loin. Les premières pentes des montagnes Rocheuses reçurent leur visite. En plein Colorado, dans cette terre où l'or affleure, on m'a signalé le petit bourg qui s'appelle encore *Cache-la-Poudre.* Dans le Wisconsin, — qui est loin de Paris, — voici *Eau-Claire, Fond-du-Lac, Des Moines* et, dans le Dakota, *Belle-Fourche.* Je pourrais citer cinquante noms ; lorsqu'on court dans les *cars* de l'*Union Pacific,* du lac Salé à Chicago, sans cesse on relève avec surprise, sur une des baraques qui servent de gares, des noms de villages qui vous transportent en Normandie ou en Touraine. On comprend mal en France l'émotion que peut causer cette rapide vision.

Le Père Marquette découvrit le Mississipi. Ce jésuite

a, pour cette raison, sa statue au Capitole de Washington. Le prêtre tient dans sa main un plan sur lequel sont inscrits ces mots en français : *Prairie du Chien.* C'est là qu'il entra en contact avec les *Indiens.* Il s'en fit adorer. Ces *sauvages* aimaient la France. Ils nous soutinrent toujours. Je m'avancerais en disant qu'ils nous regrettent... ils ne sont plus là. On aperçoit bien parfois dans les rues de quelques villes de l'Ouest ces misérables Peaux-Rouges dans leurs guenilles éclatantes et sordides, mais ce sont les derniers représentants d'une race décimée.

A Chicago, des gens, que le passé intéresse pieusement, m'ont mené à une petite maison de bois : elle est maintenant dans une île que ceignait alors la glace, au centre d'un des beaux parcs de Chicago. Cette maison date de 1699. Elle a été élevée à Cahokia sur le Mississipi par des Français : cette masure fut le siège de l'administration et de la justice ; ce fut le premier édifice élevé en Illinois : la *Cour de justice de Cahokia.* Cahokia vécut sous la loi de Louis XIV jusqu'à la semaine qui avait précédé ma visite : oui, on lui avait laissé la vieille *coutume* de France. Mais la communauté venait de disparaître, faute d'habitants. La maison de bois avait été transportée à Chicago. J'ai vénéré avec respect ces murs où la justice fut rendue au nom de Louis le Grand.

A Pittsburg, on me fit faire un autre pèlerinage. Là, deux fleuves magnifiques se réunissent : Pittsburg est ainsi un peu dans la position de Lyon ; réunis, le Monongaella et l'Alleghany forment le splendide Ohio. La pointe de la presqu'île commande ainsi trois des plus grandes rivières de l'Ouest américain. Là s'éleva le *fort Duquesne.* Partout, on reste frappé de l'heureux choix des emplacements. Ici on ne rendait point la justice ; mais des soldats français vécurent là, armés de mousquets et avec quelques canons fleurdelisés. Une petite garnison française a tenu ce passage : une poignée de braves gens, nés

sur les rives de la Seine, de la Loire ou de la Garonne, résista là jusqu'au bout ; ils servaient le Grand Roi et la douce France. Les Anglais s'emparèrent du fort aux trois quarts détruit, le rebâtirent et l'appelèrent Fort Pitt, d'où Pittsburg. J'ai vénéré néanmoins le seuil de ce blockhaus qui me racontait une fois de plus des ambitions grandioses et d'héroïques efforts.

Saint-Louis m'a fait une forte impression. La brasserie Annheuser Busch, où se fabriquent annuellement deux millions d'hectolitres de bière, est une cité où l'on entend résonner tous les accents d'entre Rhin et Vistule. Mais au-dessus de la ville, sur une colline au flanc de laquelle s'étageait l'Exposition, la statue équestre de Louis IX, roi de France, s'érige. J'avoue — au risque d'avoir l'air sentimental à l'excès — que, quoique la statue n'ait esthétiquement parlant aucun mérite éclatant, j'y suis revenu. C'est une marque de sympathie donnée à la « vieille mère française », suivant l'expression d'un habitant qui en causait avec moi, que cette statue élevée récemment. Nous avons perdu Saint-Louis en 1770. Les États-Unis l'eurent en 1804. J'étais, à travers la cité affairée, guidé par un aimable *cicerone* qui tenait la France pour une aïeule vénérée : son grand-père, âgé de cent deux ans, vivait encore ; il était né avant que Saint-Louis fût *yankee* et, se faisant lui-même l'écho des récits paternels, il parlait souvent du temps où les soldats du Roy Très Chrétien parcouraient les rues de la petite ville. J'ai déjeuné avec les représentants de vieilles familles : Chouteau, Benoît, Martin, elles portent fièrement leurs noms de consonance française et leurs enfants n'*apprennent* pas le français : on ne parle que notre langue à certains foyers — par coutume héréditaire.

La Nouvelle-Orléans est un dessert délicieux pour qui n'a pas encore connu la Californie, paradis terrestre. Lorsqu'on descend de Saint-Louis, on sent comme un allégement se produire ; le ciel devient bleu après douze

ou seize heures de chemin de fer, et vingt-deux heures après avoir quitté Saint-Louis, on traverse avec moins de curiosité encore que d'allégresse les forêts encore vierges de la Louisiane ; les arbres en feuilles, chênes verts, eucalyptus, cyprès s'encombrent de vénérables varechs, mousses d'un vert clair qu'on appelle là-bas la *barbe espagnole*. Le sol marécageux, où de dangereux serpents grouilleront encore longtemps, est couvert de palmiers nains par millions, de cactus et d'aloès. On franchit le *lac Pontchartrain* — ce nom déjà nous met en France — et on débarque devant un massif de hauts palmiers, à la gare de la Nouvelle-Orléans.

La Maison d'Orléans a baptisé cette cité tropicale. C'est le Régent qui accepta ce parrainage. Et voici que la ville française est devenue une capitale. Nous la perdîmes, nous la vendîmes. Elle refusa de se laisser vendre, se constitua presque, nous l'allons voir, en gouvernement autonome, se garda ainsi pour la France qui la réoccupa sous le Consulat. Cette ville américaine a été sous la loi de Louis XV et sous celle de Bonaparte. Elle a gardé le *Code Napoléon* et il y a vingt ans on plaidait encore en français devant les tribunaux.

Je savais que la Nouvelle-Orléans parlait français, mais je croyais la langue française exclusivement en usage dans la haute société. J'ai eu là une joyeuse surprise. Certes j'ai écouté avec délices notre langue gentiment parlée par d'aimables créoles, fils ou filles des lointains Français ; mais j'ai eu peut-être une sensation plus forte dans le « marché français » qui dresse ses étaux au bord de l'énorme Mississipi : j'y ai entendu un boucher interpeller une marchande de légumes dans la langue des Halles parisiennes au temps de Louis XIV : « Ma fille, *baille-moi ton arrosoir*. » Certes le style est vieillot et l'accent n'est point des Halles. « On se va promener, comme ça, en *char*, » dit-on. Mais c'est un charme de plus. En fermant les yeux, je ressuscitais facilement la

ville française. Dans ces rues garnies de jolis hôtels qui ne sont que des *cases* élégantes, colonnades de bois supportant un, deux étages au plus, entre les palmiers, lataniers et bananiers, le sol reste très primitif ; la boue y est terrible. Les nègres sont légion ; là seulement ils ont quelque pittoresque, effets éclatants, mouchoir rouge ou orange autour de la tête ; sur le pas de leurs cases, ils ne sont pas très différents de ce qu'on nous les représente il y a un siècle : la chemise blanche ouverte sur leur poitrine de bronze, et les négresses la tête enveloppée de madras voyants. Il manque les Indiens : pas toujours, car un soir, me promenant dans un quartier en fête, j'ai rencontré des Apaches emplumés promenant de tirs en tirs un talent qui faisait l'admiration des populations. Je vois sur ce sol jaune, au milieu des noirs et des rouges, se promener les soldats du Roi dans leur habit bleu. Le drapeau fleurdelisé flotte au-dessus du petit palais de l'intendant et sur les bateaux qui voguent sur le large fleuve. Et, en 1803, je vois un autre drapeau claquer gaiement au vent du large arrivant de la mer des Antilles. Ce drapeau tricolore, seule en Amérique la Nouvelle-Orléans a pu l'arborer. Et toujours, parce qu'il fallait se battre sur le Danube pour garder le Rhin, on le ramena.

Abandonnés par nous, ils sont restés Français par la langue et le cœur, ces Louisianais. Nulle part, — sauf au Canada — je ne rencontrai de si nombreux et si chauds auditoires. Un soir, près de mille personnes vinrent écouter ma conférence. Et c'était une singulière impression : plus de ces visages étrangers tendus par l'attention, le désir d'apprendre, la nécessité de ne point perdre un mot, des auditeurs aux yeux fixes et aux lèvres serrées. L'auditoire ici était français de langue et s'abandonnait sans effort à la joie d'entendre un parler familier.

De Chicago à la Nouvelle-Orléans, de Pittsburg à Saint-Louis, des chutes du Niagara que visita pour la première fois Joliet à Cache-la-Poudre en Colorado, j'ai,

avec orgueil et joie, découvert la France en Amérique. Avec tristesse aussi, la tristesse qu'éprouvait le vieux Buchon quand, voyant en Grèce les débris des châteaux français, les traces des ducs français d'Athènes et d'Achaïe, il s'écriait (je crois vous avoir déjà cité le propos) : « Quelles terres n'avons-nous pas possédées et perdues ! »

***

Dans ma conférence de lundi je vous ai dit que la Louisiane est fille du Canada. C'est à l'heure en effet où le Canada, découvert et colonisé dans les circonstances que je vous ai dites, devenait, sous l'impulsion de Colbert, une colonie sérieuse, que, de ce Canada, allaient partir les équipes qui exploreraient les mystérieuses régions du Mississipi.

Dans les relations des jésuites qui, conservées à Québec, constituent les documents les plus précieux pour l'historien de la Nouvelle-France, rapports annuels adressés par les missionnaires et leurs compagnons à leurs supérieurs de Québec, on relève, de 1640 à 1661, de fréquentes allusions à un grand fleuve qu'on appelait le *Messipi*. Ce fleuve, pensaient les missionnaires, devait descendre vers la mer du Mexique et mener par cette mer à l'empire de Chine et au Japon. On voit que, dans leur imagination, les révérends Pères supprimaient l'isthme de Panama.

L'intendant Talon, qui, au Canada, je vous l'ai dit, fut à l'origine de presque toutes les grandes œuvres, d'accord avec l'actif gouverneur Frontenac, chargea un traitant nommé Louis Joliet d'aller à la découverte. Peut-être agrandirait-il ainsi la Nouvelle-France. En 1667 Joliet engagea simplement cinq compagnons auxquels se joignit le Père Marquette, de la Compagnie de Jésus ; ils gagnèrent les lacs ; ce sont eux qui, les premiers, à travers les forêts profondes entendirent gronder sourdement d'abord, puis tonner à grand fracas une rivière dont

ils s'informèrent. Les Indiens leur dirent qu'elle s'appelait *Niagara*, c'est-à-dire *tonnerre des eaux*, et, quelques heures après, ils débouchaient devant les prodigieuses cascades.

Ils s'engagèrent alors dans d'immenses prairies, allèrent jusqu'à la rivière des Arkansas et, trouvant les Indiens hostiles, les apaisèrent. Ils virent encore la rivière des Illinois, la remontèrent et par là gagnèrent le lac Michigan au sud duquel une anse leur fut hospitalière. C'est là que, dans son rapport à Frontenac, Joliet plaçait en imagination une ville magnifique qu'il conseillait au Grand Roi d'élever et qui, effectivement, un jour s'éleva, prouvant que nos pionniers avaient du flair, puisque Chicago a aujourd'hui plus de trois millions d'habitants.

Marquette regagna sa mission du Sault de Sainte-Marie. Joliet redescendit le Saint-Laurent par des rapides où il pensa vingt fois perdre son bateau et la vie. Il alla rendre ses comptes à Frontenac qui, quelques mois après, transmettait à Louis XIV la carte de la région explorée.

Ce n'était qu'une exploration de début. Mais elle permettait de préparer une expédition qui fut confiée à un gentilhomme normand, Cavelier de La Salle, en 1669. Ce Cavelier de La Salle, qui est vraiment le plus célèbre de nos pionniers, était de Rouen : il appartenait à cette race que depuis trois semaines nous trouvons, vous le savez, toujours à l'avant-garde de nos navigateurs et explorateurs, conquérants et colons. Son frère aîné, un jésuite, était missionnaire au Canada ; en 1666, le Normand le rejoignit et, étant d'humeur aventureuse, il demanda et obtint de Frontenac l'autorisation d'explorer le Mississipi.

Après de vains efforts de 1669 à 1681 (il faut admirer sa persévérance), Cavelier se décida à tenter la grande expédition En 1681, en février, il réunit au sud du lac Michigan une troupe de vingt-trois Français, gentilshommes, bourgeois et moines récollets, et il s'élança. Il avait pris soin d'emmener un notaire, Me Jacques de la

Métairie, qui, tout à l'heure, dans l'acte de prise de possession de la Louisiane au nom du Roi, prendra le titre de « notaire de la seigneurie du Fort Frontenac, commis pour exercer ladite fonction pendant ce voyage de découverte ». Le monde était encore assez grand pour que, pour prendre possession d'un empire, il parût suffisant d'emmener un notaire, capable de dresser en bonne et due forme un acte de propriété. Ce notaire, en fait, allait sous peu rédiger l'acte le plus extraordinaire d'entrée en jouissance qu'aucun de ses confrères dût jamais dresser. Avec le notaire, on emmenait dix-huit guerriers Abenakis qui serviraient d'interprètes.

***

Le Mississipi occupe le fond d'une vaste cuvette de 275 000 kilomètres carrés que drainent ses affluents. Le fleuve lui-même a 4 209 kilomètres de long. C'est ce territoire de près de 70 000 lieues carrées entre les monts Alleghanys à l'est et les montagnes Rocheuses à l'ouest qu'un instant, sous le nom de Louisiane (treize des États-Unis actuels), la France eut positivement la prétention de s'annexer. En tout cas, les Français allaient descendre pour la première fois le fleuve de plus de 1 000 lieues en attendant qu'ils explorassent ses deux principaux affluents, le Missouri long de 750 et l'Ohio de 500 lieues.

Ils reprirent le Mississipi là où Joliet et Marquette l'avaient à peine aperçu. Ils l'atteignirent le 6 février et, ce jour-là, ils baptisèrent solennellement l'énorme rivière, *fleuve Colbert*. Il s'en est fort probablement tenu à peu de chose que l'un des plus grands fleuves de la terre portât ainsi à la postérité la plus reculée le nom du petit-fils des drapiers de Reims. Et avouez, mesdames, que c'eût été justice.

Bientôt les pirogues légères descendaient le fleuve qui, de jour en jour, s'élargissait entre ses majestueuses forêts.

Le 24, ils arrivèrent au confluent de l'Ohio qu'ils baptisèrent Belle-Rivière ou fleuve Saint-Louis. Ils élevèrent un fort en pieux, là où s'élève actuellement la ville de Cairo.

Sans cesse, d'ailleurs, ils touchaient terre : si les Indiens étaient hostiles, ils se rembarquaient ; s'ils étaient accueillants, ils leur faisaient consentir un traité d'alliance avec le grand roi de France. C'est ainsi qu'ils reconnurent et se concilièrent les Illinois, les Arkansas, les Chactas, les Natchez et les Tunicas.

Après deux mois de cette navigation fantastique, ils virent le fleuve, devenu énorme et large de près de 1 200 pieds, se diviser en bras. Le 7 avril, ils reconnurent trois chenaux menant à la mer. Le 9, ils débouchaient par l'un d'eux devant la mer des Antilles qui s'étendait à perte de vue, d'un azur violent sous le soleil ardent du printemps tropical.

Alors ils mirent pied à terre tous. Entourés de Peaux-Rouges accourus, Cavelier de La Salle et ses compagnons érigèrent une colonne sur laquelle ils plantèrent une croix et apposèrent un blason aux armes du Roi — les trois fleurs de lis de la maison de France — et le chef, à haute voix, proclama qu'il prenait possession, au nom du Roi Très Chrétien, de toutes les terres arrosées par le fleuve et ses affluents. Alors, gravement, Me de la Métairie, notaire, tira sa plume et son écritoire et rédigea le curieux procès-verbal du voyage et de la prise de possession. Il vaut qu'on en lise un fragment (le texte est considérable) :

« Tout le monde était sous les armes, on chanta le *Te Deum*, l'*Exaudiat*, le *Domine salvum fac regem*, puis, après les salves de mousqueterie et les cris de : « Vive le « Roy ! », M. de La Salle érigea la colonne et debout, près d'icelle, dit à haute voix en français :

« De par le très haut, très puissant, très invincible et victorieux prince Louis le Grand, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, quatorzième de ce nom, aujourd'hui 9e avril 1682, je, en vertu de la commission de Sa

Majesté que je tiens en main, prêt à faire voir à qui il pourrait appartenir, ai pris et prends possession au nom de Sa Majesté et des successeurs de sa couronne, de ce pays de la Louisiane, mers, havres, ports, baies, détroits adjacents, et toutes les nations, peuples, provinces, villes, bourgs, villages, mines, minières, pêches, fleuves, marais compris dans l'étendue de ladite Louisiane, depuis l'embouchure du grand fleuve Saint-Louis du côté de l'est appelé autrement Ohio..., et ce, du consentement des Chaouesnons, Chicassas et autres peuples y demeurant avec qui nous avons fait alliance, comme aussi le long du fleuve Colbert ou Mississipi, et rivières qui s'y déchargent depuis sa naissance au delà des pays des Sioux ou des Nadouesioux et ce de leur consentement, et des Otalantas, Illinois, Marsigameas, Arkansas, Natchez, Kovoas qui sont les plus considérables nations qui y demeurent, avec qui nous avons fait alliance pour nous ou gens de notre part, jusqu'à son embouchure dans la mer au golfe du Mexique... Dans l'échange que nous avons eu de toutes ces nations, nous sommes les premiers Européens qui aient descendu ou remonté ledit *fleuve Colbert...*

« Proteste contre tous ceux qui voudraient à l'avenir entreprendre ou s'emparer de tous ou chacun desdits pays, peuples, terres ci-devant spécifiés, au préjudice du droit que Sa Majesté y acquiert, du consentement des susdites nations, de quoi et de tout ce que besoin pourra être, prends à témoin ceux qui m'écoutent et en demande acte au notaire présent pour servir ce que de raison. »

« A quoi tout le monde a répondu par des cris de : « Vive le Roy ! » et des salves de mousqueterie.

« ... Après quoi mon dit sieur de La Salle ayant dit que Sa Majesté, comme fils aîné de l'Église, n'acquérant point de pays à sa couronne, où son principal soin ne tendît à y établir la religion chrétienne, il fallait en planter la marque en celui-ci, ce qui fut fait aussitôt, en y érigeant une croix devant laquelle on chanta la *Vexilla* et le *Domine salvum*

fac regem, par où la cérémonie finit avec les cris de : « Vive le Roy ! »

Cavelier rentra au Canada, puis en France, et, le 23 décembre 1683, il était, à Versailles, reçu en audience par Louis XIV qui le combla de félicitations et par le marquis de Seignelay, fils et successeur de Colbert : le ministre agréa d'abord que le fleuve portât son nom (tout le monde n'a pas ainsi dans sa famille un fleuve de 1 000 lieues) et (ce que demandait Cavelier) se mit à examiner comment on pourrait coloniser « le pays baptisé *Louisiane*, entre les Lacs et la mer des Antilles ».

Le 24 juillet 1684, Cavelier, chargé cette fois de fixer les lieux où se pouvaient établir des colons, repartit avec deux cent quatre-vingts soldats, ouvriers et colons. Mais il excitait la jalousie : ses lieutenants le trahirent ; ses soldats se mutinèrent et ce bon serviteur de la France fut odieusement assassiné au fond d'une des forêts obscures qu'il avait entendu défricher. L'histoire de nos conquêtes coloniales est, vous le savez, un vrai martyrologe. Chaque fois que l'occasion nous en est donnée, il faut saluer au passage les noms de ceux qui ont payé de leur sang le grand amour qu'ils avaient du pays de France et leur zèle à le faire plus grand.

***

Treize années alors s'écoulèrent avant que l'on se décidât à reprendre le grand dessein. Louis XIV, aux prises avec l'Europe, défendait son domaine européen et ne pouvait songer à son domaine américain. Mais après la paix de Ryswick en 1697, il pensa à cette Louisiane qui attendait des colons de Louis, son parrain.

Le Moyne d'Iberville, né au Canada et familier par conséquent avec l'Amérique, par ailleurs capitaine de frégate au service du Roi, vint offrir de reprendre l'œuvre de Cavelier de La Salle. Et en 1698, il se lançait derechef

sur le vaste « fleuve Colbert ». Les sauvages qu'il vit se rappelaient la visite de l'autre « Visage Pâle » venu, disaient-ils, au nom du plus grand des rois d'Europe. Ils firent bon accueil à Iberville qui, arrivé aux environs du golfe du Mexique, fonda enfin un établissement : Biloxi, petite ville dont on salue avec émotion le nom sur une des dernières gares de la ligne de Washington à la Nouvelle-Orléans, près de la baie Saint-Louis. Au début, la ville ne reçut que soixante habitants, tous Canadiens.

Il se produisit en cette année un incident déplorable qu'il faut mentionner, car il montre que nos divisions métropolitaines ont toujours eu une néfaste influence sur notre colonisation. Alors que catholiques anglais qui avaient fondé le Maryland, presbytériens anglais qui avaient fondé la Pensylvanie et puritains anglais qui avaient fondé Boston oubliaient au delà des mers leurs anciennes divisions et étaient, d'autre part, également bien vus à Londres, nous continuions — à la mode de la France — à nous quereller.

Les protestants, chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes, comme les catholiques du Maryland l'avaient été d'Angleterre par la persécution anglicane, étaient allés partout. Il eût été bon qu'ils formassent des colonies françaises et quelques-uns (qui fort honorablement répugnaient au service étranger) espérèrent qu'on le leur permettrait. Nous éprouvions trop de peine à trouver des colons que nous n'eussions, semble-t-il, le droit de faire les difficiles. Louis XIV, malheureusement, était tout à sa politique d'ostracisme. On le vit bien en 1699.

Bienville, lieutenant et frère d'Iberville, rencontre en 1699 dans la vallée du Mississipi quatre cents familles protestantes chassées de France. Elles demandent à servir le Roi moyennant liberté de conscience et Pontchartrain, consulté, répond : « Le Roi n'a pas expulsé les protestants du royaume pour en faire une république en Amérique. »

Le sort de la Louisiane a peut-être tenu dans cette réponse.

Sans doute les Canadiens descendaient maintenant volontiers le fleuve et déjà Biloxi et quelques forts et comptoirs fondés du nord au sud attiraient quelques familles. Mais cela ne suffisait pas. D'ailleurs, Biloxi s'était trouvé malsain. Le 15 décembre 1701, Iberville éleva sur la baie de la Mobile la ville de ce nom qui fut proclamée capitale de la Louisiane. C'est là que Tonti, autre explorateur, amenait à Iberville les chefs des Chactas et des Chicassas qui, en querelle depuis deux siècles, venaient se soumettre à son arbitrage. Le vice-roi rétablit la paix. Voyez, mesdames : dès que les Français sont quelque part, ils apportent avec eux ce pouvoir de justice qui avait fait, nous l'avons vu jadis ici (1), en France la fortune de la Maison de Capet, et déjà, à la lisière des forêts vierges à peine défrichées, on voyait pousser des rejetons du chêne de Vincennes. Sur cet acte d'arbitrage, Iberville mourut de la fièvre jaune. Son frère, Le Moyne de Bienville, lui succéda. Mais il se heurta à mille hostilités. Le Français qui rétablit la paix chez les autres la fait difficilement régner parmi ses compatriotes. Officiers, colons, administrateurs et missionnaires étaient en querelle. Et naturellement la colonie végétait.

Ce fut à cette époque qu'arriva la surprenante aventure qui fit connaître la Louisiane aux trois quarts des Français.

* * *

Vous connaissez tous cette prodigieuse entreprise financière connue dans l'histoire de France sous le nom de *système de Law*. Je vous rappellerai simplement que l'Écossais Law étant venu offrir au Régent un moyen de

(1) Dans les conférences du *Foyer*. Série des *Grands Ministres français*

relever le marché français stagnant et de conjurer la crise financière qui en allait sortir, obtint qu'on le laissât fonder une banque qui, bientôt, devint banque d'État, puis qu'on l'autorisât à joindre à cette entreprise toute financière une autre entreprise qui soutînt la première : ce fut le lançage des *actions de Louisiane.*

Law donc, pour soutenir le crédit de sa banque, fonda une compagnie au capital de 100 millions en actions de 500 livres payables en billets de banque ; cette Compagnie reçut le privilège exclusif de l'exploitation de la Louisiane. Elle s'engagea, vis-à-vis du gouvernement royal, à transporter là-bas six mille blancs et trois mille noirs. Un instant, et grâce à de merveilleux prospectus, la Louisiane apparut aux Français sous les couleurs les plus flatteuses ; on y trouvait tout, de l'or plein les ruisseaux, des diamants sous tous les rochers, de la soie et du coton, du tabac et du café, de l'indigo et du quinquina ; on y allait fonder des villes magnifiques et des routes superbes. Et avant dix ans, quiconque aurait pris une action de 500 livres serait largement millionnaire. Vous allez croire que j'écris de l'histoire tout à fait contemporaine.

En fait, les tableaux flatteurs de la Louisiane étaient lancés par la Compagnie : il y en avait de pittoresques, il y en avait de commerciaux, il y en avait de pieux. On lançait les plus folles inventions. Un jour on parla d'un immense atelier de douze mille femmes natchez occupées à filer la soie. Une roche d'émeraude existait dans le pays des Arkansas. Un officier était envoyé avec vingt-deux Français pour la débiter.

Law fit venir vingt indigènes et les exhiba. Ils chassèrent et prirent un cerf du bois de Boulogne — et exécutèrent des danses au Théâtre-Italien.

Tout n'était pas *bluff* en cette affaire. A bien examiner les choses, il en fut de Law comme de tant d'autres à qui on permit trop au début et à qui soudain on coupa trop brusquement les moyens de réaliser au moins en partie

des promesses trop osées. Si on eût continué, qui sait si ce financier audacieux ne nous eût pas finalement dotés de cette terre, qui, après tout, a aujourd'hui tant donné à qui en a hérité : cet or, ce fer, ce coton, cette soie, qui font actuellement la richesse de treize États de l'Amérique taillés dans la Louisiane française. Que fallait-il pour les tirer de là? Des bras. Law en trouvait.

Il est vrai qu'il les prenait un peu partout. Sans doute on recruta quelques colons supérieurs dans les classes élevées. Le Régent avait pris la carte de la Louisiane et, la carte du Canada déjà organisée sous les yeux, créait dans la seconde Nouvelle-France cette division du terrain que nous avons vue lundi établie au Canada. Le régime féodal allait être transporté, non plus seulement sur les rives du Saint-Laurent où il fonctionnait assez bien depuis quarante ans, mais sur les rives en partie vierges encore du Mississipi, du Missouri et de l'Ohio. Oui, chose curieuse, sur cette terre à peine explorée, on découpa des domaines de trois ou quatre lieues carrées qui furent des duchés, des marquisats et des comtés dont furent investis nombre de gentilshommes français. Nous avons souri en voyant, il y a quinze jours, il y a trois semaines, de petits gentilshommes français devenir princes de Galilée et seigneurs de Jaffa, comtes de Sparte et de l'Archipel : en voici qui maintenant deviennent marquis et ducs en Amérique. Law fut ainsi « duc de la rivière des Arkansas » où il expédia quinze cents mercenaires allemands. De fait, à la veille de l'effroyable déconfiture, le financier était arrivé à acheminer vers la Louisiane quatre mille Suisses, Allemands et Italiens. On renforçait cette population militaire d'une autre, à la vérité moins recommandable. Les édits du 8 janvier et du 12 mars 1719 prescrivaient d'embarquer pour la Louisiane les vagabonds et mendiants ; on en envoya cinq mille. Puis ce furent des prisonniers, à qui on donna le choix des galères ou de l'Amérique, ce qui était peu flatteur. Mais après

tout, Rome n'a-t-elle pas été fondée, dit-on, par des brigands? Enfin, comme il fallait des femmes à ces hommes pour créer une population durable, on décida d'y envoyer les filles galantes raflées dans les rues de Paris.

Mesdames, vous connaissez, ne fût-ce que par l'intermédiaire délicieux de M. Massenet, le roman de *Manon Lescaut*. L'abbé Prévost en conçut l'idée un jour qu'ayant vu toute une bande de jeunes filles acheminées vers une porte de Paris, il avait interrogé et obtenu la réponse suivante d'un archer : « Ce n'est rien, monsieur, c'est une douzaine de filles de joie que je conduis avec mes compagnons jusqu'au Havre de Grâce, où nous les ferons embarquer pour l'Amérique. » Dans un volume curieux, M. Heinrich a étudié cette singulière émigration forcée.

Nous savons que Colbert avait déjà dirigé sur le Canada quelques filles pêle-mêle avec des juments. Dès 1704, Pontchartrain en expédia en Louisiane aux colons qui se voulaient marier : du reste, elles avaient été choisies en France par l'évêque de Québec, qui les prit dans les milieux galants, mais fort repenties et soumises. Ensuite le besoin de peupler à tout prix la Louisiane entraîna l'abus.

L'abbé Prévost n'a pas exagéré les transports de joie dont les colons saluèrent cette précieuse cargaison. « Elles furent mariées si promptement, que deux soupirants faillirent se battre pour la dernière, qui avait l'air d'un soldat, et qu'ils tirèrent au sort. »

« D'autres envois suivirent. En juin 1719, le lieutenant de police dressait, pour la Compagnie des Indes, un état de deux cent dix-neuf filles détenues dans les maisons de force et propres à être envoyées à la Louisiane. On voit des parents solliciter l'envoi à « Micicipy » d'enfants qui les déshonorent : ici une noble dame dont la fille, enfuie, avec le premier venu, a été chassée de trois couvents pour inconduite ; là un pauvre gagne-denier du port Saint-Paul, dont la fille s'est faite voleuse et coureuse.

« En août 1719, il était parti cent cinquante filles ; on en expédia de la Salpêtrière trois cents, sur trente charrettes, le 8 octobre ; le 10 novembre, cent cinquante. Des douze cent quinze femmes parties en trois ans, leur catégorie forme évidemment la grande majorité. Malheureusement, les colons, désabusés, ne se pressaient plus de les demander ; Bienville se plaignait qu'elles ne fussent pas « de débit », et demeurassent à la charge de la colonie. Enfin, le 9 mai 1720, la déportation à la Louisiane, pour les femmes comme pour les hommes, fut supprimée par un arrêt du Conseil. Pauvre Manon, victime du système Law ! Quelques mois gagnés, elle restait en France, et pouvait encore tromper des Grieux. »

J'avais lu le livre de M. Heinrich et lorsque je rencontrais à des tables amies de la Nouvelle-Orléans de charmantes créoles, je ne pouvais parfois m'empêcher de penser que peut-être j'étais en train de dîner avec des petites-filles de Manon Lescaut. Mais on me déclara là-bas — sans mauvaise humeur — que c'était errer : Manon et ses compagnes n'ont rien à voir dans la généalogie des « Français » de la Louisiane actuelle.

En somme tout cela n'était pas fameux comme fond de population. Beaucoup d'ailleurs moururent parmi les vagabonds et filles et, de tous les envois, un résidu de colons resta, fort seulement de cinq à six mille blancs près desquels on avait transporté six à sept mille noirs. Quant aux comtes, marquis et ducs louisianais, ceux qui, par aventure, s'étaient hasardés dans leurs domaines étaient assez promptement revenus à Versailles, préférant les ombrages créés par Le Nôtre à ceux des forêts vierges.

***

Il restait néanmoins quelque chose de l'entreprise de Law. En 1718, Bienville, qui gouvernait toujours le pays, décida qu'il lui fallait un chef-lieu définitif. C'est alors

qu'il fonda cette ville, maintenant une des plus peuplées (quatre cent mille habitants) et peut-être la plus belle de l'Amérique du Nord, la *Nouvelle-Orléans*, ainsi baptisée en l'honneur du Régent. Sur les plans de l'ingénieur Pauger, les rues de la cité naissante furent tirées au cordeau en long et en large, formant soixante-cinq *ilets* (le terme, je l'ai constaté, est demeuré en honneur à la Nouvelle-Orléans). Au centre fut établie une place d'armes entourée de l'église sur l'emplacement de laquelle s'élève actuellement la cathédrale Saint-Louis, des casernes, un hôpital, un couvent d'Ursulines et une prison, — ce qui nous fait apercevoir que la civilisation y fut ainsi complète et l'humanité proportionnellement représentée. Et tout de suite, pour préserver la ville des inondations du fleuve, on bâtit ces jetées qui forment aujourd'hui une jolie promenade d'où l'on domine les grandes plantations et les forêts voisines. Deux ans après, en 1722, il y avait déjà cinq mille habitants à la Nouvelle-Orléans.

Cependant, de toutes parts, des explorateurs pénétraient les vallées confluentes, conquéraient à notre alliance des tribus sauvages, fondaient des comptoirs où s'établissaient des marchands, et des forts où s'établissaient des soldats. On en imposait facilement aux Peaux-Rouges. Un voyageur, du Tisné, que les Arkansas avaient voulu scalper, les entendant délibérer à ce sujet, saisit sa magnifique perruque à la Louis XIV entre le pouce et l'index et la jeta devant eux — ce qui était faire la part du feu. Ce miracle le fit passer pour un dieu et nous valut, dit-on, un grand prestige. Nos premiers alliés, les Natchez, nous combattaient, il est vrai. Mais dans des guerres qui durèrent vingt ans et qu'a immortalisées Chateaubriand, on les réduisit à la soumission. En fait, Louis XIV exerçait de Versailles, sur la vallée du Mississipi, plutôt une sorte de haut protectorat qu'un pouvoir réel.

Et, cependant, les villages proprement français se mul-

tipliaient autour des comptoirs et des forts : c'étaient du nord au sud, sur cet espace de mille lieues, des Vincennes, des Saint-Cloud, des Paris, des Saint-Paul, et puis Frontenac, Lacrosse, Prairie-du-Chien, Natchez, Bonnet-Carré, Bâton-Rouge ; c'étaient, vers le *Far-West*, Cache-la-Poudre, Pot-à-Fleurs, les forts Chartres, Crèvecœur, Saint-Louis, Luillier, et, du fort Niagara au fort Natchez, les forts Duquesne, Machault, Lebœuf. A la place de la factorerie de Pain-Court allait se bâtir, à la fin du siècle, Saint-Louis, fondé au centre même de l'énorme bassin, par les frères Laclède et Chouteau. Et à l'heure présente on retrouve, entre Chicago et la Nouvelle-Orléans, ces familles Allenez, Aubry, Barbeau, Beausoleil, Laforest, Lagrange, Le Cointe, Moreau, Pachot et Saussier qui forment là-bas une sorte d'aristocratie d'origine lointainement française.

On commençait réellement autour de la Nouvelle-Orléans à cultiver avec succès et profit : dès 1735, Bienville signalait une belle récolte de tabac, et des femmes élevaient des vers à soie, autrement que sur les prospectus de la Compagnie Law.

Le gouvernement de Bienville avait porté quelques fruits et quand, après quarante-quatre ans de gouvernement, ce bon Français, rappelé à Paris, s'éloigna, il espérait avoir définitivement créé un empire à la France.

*
* *

Hélas, le pauvre Bienville ne devait pas mourir sans avoir vu son œuvre vendue à l'étranger.

Notre empire américain devenait trop considérable aux yeux de l'Angleterre. Celle-ci éprouvait une sorte de scandale devant des progrès qui ne tendaient à rien moins qu'à créer à la France un empire colonial immense.

De fait, nos progrès dans le nouveau continent devenaient alarmants pour nos adversaires. Arrêtons-nous un

instant, mesdames, en cette année 1750, à la veille même de nos désastres, devant la carte de l'Amérique du Nord.

La France y a au Nord une colonie prospère, le Canada, dont, nous l'avons vu l'autre jour, d'année en année la population augmente en nombre et en qualité. La vallée du Saint-Laurent est à nous, mais déjà le vaillant La Verendrye a franchi les montagnes Rocheuses canadiennes et on peut prévoir qu'avant peu le « Pays du Haut » — le *Far-West* canadien actuel — va être jusqu'au Pacifique gagné à notre action. Il nous est ouvert.

Les Grands Lacs sont entièrement à nous : des forts français en occupent les rives ; des bateaux français commencent à en sillonner les flots. Si le commerce grandit, on verra s'élever au sud du lac Michigan la grande ville demandée par Joliet, un Chicago français.

Par le Haut-Mississipi, par le Missouri et l'Ohio, dont les rives sont semées de factoreries et de forts, notre Canada est relié à la Louisiane proprement dite. L'Illinois — actuellement État de l'Union — contient encore aujourd'hui quatre cents familles d'origine française. Et voici l'énorme Louisiane, les États actuels de Missouri, Arkansas, Kentucky, Tennesée, Alabama, Mississipi et Louisiane. Et à l'extrémité méridionale une ville qui, fondée depuis cinquante ans à peine, prospère au centre de plantations florissantes.

Ce n'est pas tout : par cette Louisiane les Français se sont, de Québec et de Montréal, ouvert une voie sur la mer des Antilles. Mais là déjà ils y possèdent sept îles : Saint-Christophe, la Martinique, la Guadeloupe, la Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Barthélemy et enfin le magnifique établissement de Saint-Domingue. Dès la fin du seizième siècle, des demi-pirates, les boucaniers et flibustiers français, se sont établis à l'île de la Tortue, au nord de Saint-Domingue. Bretons et Normands réunis là ont fini par envahir la grande île, alors espagnole, et y

fonder un établissement durable. Et ce serait encore toute une histoire curieuse à vous raconter, que, d'ailleurs, mon ami Funck-Brentano a pittoresquement résumée dans un chapitre de son beau livre des *Brigands*. Vous y verrez Brise-Galet, Tourne-au-Vent, Vent-en-Panne, Chasse-Marée, Passepartout et Bras-de-fer, — terribles brigands de mer, — fonder en Haïti une aristocratie française. Car ce sont, comme beaucoup de bandits, de grands ancêtres. Vous y verrez le brave gentilhomme périgourdin Jérémie du Rausset venant demander à Richelieu la permission de conquérir Saint-Domingue. « Tout seul? lui répond le ministre, qui ne peut lui donner un soldat. — Tout seul », répondit-il. Et c'est ce qu'il fit. « Du Rausset, à jamais célèbre, écrit l'historien de Saint-Domingue, Pers, au dix-huitième siècle, pour avoir été le fondateur de notre colonie de Saint-Domingue, la plus puissante, sans contredit, qu'ait aujourd'hui la France en nulle partie du monde. »

Et de fait, à l'époque où nous sommes arrivés, l'île remarquablement administrée après 1691, par le commandeur Ducasse, atteignait un degré de prospérité inouïe : quarante-huit mille habitants libres la peuplaient au-dessus de quatre cent mille esclaves noirs au milieu de onze mille cinq cents plantations ; elle entretenait avec la métropole un commerce qu'on pourrait estimer de notre temps à près de deux milliards. Elle enrichissait à elle seule Bordeaux, Nantes, le Havre, la Rochelle et Bayonne.

Enfin et surtout cette île de Saint-Domingue — aujourd'hui Haïti — était, en face de la Louisiane, avec les cinq autres Antilles françaises, un réservoir dont, avant peu, le trop-plein se déverserait sur l'immense colonie continentale. Le Canada avait fourni les premiers colons : Saint-Domingue allait à son tour peupler les bords du Mississipi.

Que survînt au pouvoir en France un nouveau Colbert,

il pouvait, en coordonnant les efforts, en combinant les bonnes volontés, en pratiquant une politique coloniale d'ensemble, faire de ces trois tronçons : Canada, Louisiane et Antilles, un vrai empire grand comme six fois la France, auprès duquel l'empire colonial anglais eût paru vraiment misérable.

Comme à la même époque, nous le verrons lundi, la France, grâce à Dupleix, était en train d'acquérir un empire dans les Indes, les Anglais s'exaspéraient.

Ils voulurent ruiner l'empire français au delà des mers. Et ils y arrivèrent.

***

La guerre de Sept Ans (1756-1763) n'eut pas d'autres raisons. La querelle de la France, alliée de l'Autriche, avec Frédéric de Prusse, était favorable. L'Angleterre, voyant la France occupée et bientôt fort empêchée sur le continent pour de longues années, se jeta du côté de la Prusse. Mais les premiers coups de fusil étaient partis d'eux-mêmes dans la vallée de l'Ohio, où, le 18 mai 1754, avant toute déclaration de guerre, le colonel anglo-américain George Washington, — qui, plus tard..., mais il était alors officier au service du roi George — fit abattre l'officier français Jumonville, sorti du fort Duquesne. C'est sur cette terre américaine que s'alluma la guerre qui allait désoler sept ans l'Europe et, à bien pénétrer la pensée du cabinet de Saint-James, ce n'est pas un fait fortuit. C'est pour l'empire d'Amérique qu'on se battit en Europe.

J'ai dit lundi dernier comment Montcalm, entre le Saint-Laurent et les Lacs, put, avec une toute petite armée, tenir tête trois ans à d'énormes forces anglaises. Il ne put être secouru, fit front jusqu'au bout, tomba, et, avec lui, notre colonie d'Amérique.

Si l'on ne secourait pas le Canada, vieille colonie organisée et relativement ramassée, que pouvait-on faire

pour la Louisiane, encore en pleine période de croissance et d'organisation, où villes et forts étaient parfois isolés à cinquante et soixante lieues les uns des autres.

Dès 1753, le gouverneur, M. de Kerlerec, avait deviné qu'il se préparait quelque chose à l'insolence des Peaux-Rouges, qui, travaillés par les émissaires anglais, commençaient à s'agiter. Il avait prévu, prédit la déconfiture.

La guerre déclarée, Kerlerec tint quelque temps tête : il envoya ce qu'il avait de troupe au fort Duquesne qui, situé comme je vous l'ai dit, au début de cette causerie, assurait les communications entre le Canada et la Louisiane méridionale. Le commandant du fort, M. de Lignères, résista désespérément à une armée d'assiégeants, dans ce fortin perdu dont je suis allé vénérer les restes. Réduit à deux cents hommes et prévenu qu'il allait être attaqué par toute une armée anglaise sous le général Forbes, il fit placer sur des bateaux les malades, qu'il envoyait à la Nouvelle-Orléans, brûla le fort et se retira à Fort-Machault dans l'espoir d'y tenir plus facilement.

Choiseul désespérait de défendre et par conséquent de garder la colonie. Il fit appel aux Espagnols, nos alliés, qui l'occupèrent et à qui, d'un trait de plume, il la céda.

Le gouverneur Kerlerec protesta au nom des colons et aussi au nom des sauvages. Ceux-ci maintenant refusaient de laisser substituer n'importe quel drapeau à ce drapeau blanc sous lequel ils avaient, somme toute, été traités en amis et en frères. « Ils disent hautement qu'ils ne sont pas morts, que les Français n'ont pas le droit de les donner. » Les colons, eux aussi, refusèrent de se soumettre. Chaque paroisse de l'immense domaine français députa à la Nouvelle-Orléans : l'assemblée, au milieu des larmes de colère et de douleur, adopta une adresse au roi Louis XV qui, rédigée par le sieur de La Fresnière, procureur général, fut portée par le sieur Jean Millet à Versailles : on y suppliait le Roi de ne pas consentir à la

cession ; Louis XV, insensible ou impuissant, déclara la cession irrévocable.

Le 5 mars 1766, don Antonio Ulloa, chargé de prendre possession, arriva à la Nouvelle-Orléans. Il se heurta à une sorte de commune insurgée et ne put entrer dans la ville, contre laquelle il fallut envoyer une armée espagnole. Son commandant, O'Reilly, dut s'emparer par trahison de La Fresnière et autres Louisianais protestataires qui furent fusillés, martyrs qui là-bas tombèrent obscurément pour s'être cramponnés un an au drapeau fleurdelisé défaillant.

En fait, jamais l'Espagne n'arriva à se faire accepter. Les Peaux-Rouges l'avaient en horreur : ils s'étaient retirés dans leurs bois, emportant les médailles du roi de France. Les colons s'étaient, à peu près dans chaque ville et bourg, érigés en petites républiques françaises. Et cela dura trente ans, de 1770 à 1800.

***

Soudain, en 1800, un bruit extraordinaire courut à travers le bassin du Mississipi : la France, qu'un grand homme relevait de ses ruines, venait de se faire rendre par l'Espagne le domaine que la faiblesse de Louis XV lui avait abandonné.

Ce ne fut qu'un cri de la Nouvelle-Orléans à Saint-Louis : on allait revoir les soldats de France ! Et quels soldats ! Ceux qui venaient d'étonner l'Europe et le Monde, les vainqueurs de Jemmapes, de Fleurus, de Rivoli, des Pyramides, de Marengo. Et l'on allait redevenir Français de droit, comme on l'était resté de fait et de cœur !

En fait, le premier Consul, par le traité de Saint-Ildefonse, s'était fait restituer par l'Espagne la Louisiane entière et par surcroît abandonner la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue qu'il entendait récupérer.

Le grand homme, qui espérait conclure avant peu la paix avec l'Europe, formait à son ordinaire de magnifiques projets.

En ce qui concerne l'Amérique, il comptait refaire avec les Antilles et la Louisiane un empire français et, tel que nous le connaissons, nous savons que si la possibilité lui en avait été laissée, l'organisation, la colonisation et la mise en valeur eussent pris un caractère intense.

Mais jusqu'à 1802, il ne pouvait même envoyer un homme en Amérique : les Anglais, toujours en guerre avec nous, tenaient la mer et bloquaient le monde.

La paix d'Amiens signée, Bonaparte, un instant réconcilié avec l'Angleterre, reprit ses projets de restauration coloniale. Il envoya une armée à Saint-Domingue, Cet esprit, en qui s'unissaient, comme chez presque tous les grands hommes, un rare sens pratique et une imagination grandiose, entendait marcher par échelons. C'est de Saint-Domingue reconquis, M. Frédéric Masson l'a démontré en une importante étude, que le premier Consul comptait faire partir — logiquement — la colonisation de la Louisiane.

A y bien regarder, il est probable que ces projets connus de l'Angleterre ne firent pas peu pour inciter celle-ci à rompre la paix d'Amiens. Elle la rompit.

Cependant, dès 1802, le premier Consul avait nommé un préfet à la Louisiane. Oui, ce domaine grand comme la France eut, mesdames, un préfet, tout comme les Basses-Alpes ou les Landes, un préfet avec conseil de préfecture, un préfet avec un uniforme brodé. Il s'appelait M. Laussat. Il ne put s'embarquer pendant longtemps. Cependant, en novembre 1803, on le vit débarquer à la Nouvelle-Orléans. Depuis trois ans, la ville, sans autre gouvernement que ses magistrats municipaux, avait érigé sur son hôtel de ville, ses églises, ses casernes vides, son séminaire catholique, son hôpital, ses couvents, le drapeau tricolore ; elle avait adopté les premiers articles votés du Code

qui allait être le *Code Napoléon :* et les citoyens se réjouissaient et s'enorgueillissaient d'être les membres de la grande République française.

Lorsque Laussat débarqua, il trouva une ville dix fois plus française que celle qu'en 1765 avait abandonnée Kerlerec. On l'acclama, et on le harangua :

« Citoyen Préfet, la France a rendu justice à nos sentiments, en croyant à l'attachement inaltérable que nous avons conservé pour elle. Trente-quatre ans d'une domination étrangère n'ont point affaibli dans nos cœurs l'amour sacré de la patrie et nous rentrons aujourd'hui sous nos drapeaux avec autant de joie que nous eûmes de douleur quand il fallut nous en séparer. »

Hélas ! déjà la Louisiane un instant récupérée allait être de nouveau séparée de nous.

La guerre éclatait avec l'Angleterre et, avant peu, l'Angleterre allait coaliser le continent contre nous. On ne pouvait pas plus garder la Louisiane qu'en 1758.

Bonaparte était, je n'ai pas besoin de vous le dire, un homme de décision. Il prévit le désastre : la Louisiane allait tomber entre les mains des Anglais, immanquablement. Et, le Canada en était une preuve, ce qui tombe entre les mains des Anglais en sort rarement, ce en quoi les Anglais sont fort différents de nous.

Le premier Consul fit la part du feu. Avant que les Anglais n'eussent eu le temps de diriger une flotte et de jeter un corps de débarquement sur la Nouvelle-Orléans, il céda pour soixante millions la Louisiane aux États-Unis.

Il le fit savoir aux administrés de Laussat par un message qui est l'adieu définitif de la France à l'Amérique française :

« Que les Louisianais sachent que nous nous séparons d'eux à regret, que nous stipulons en leur faveur tout ce qu'ils peuvent désirer et qu'à l'avenir, heureux de leur indépendance, ils se souviennent qu'ils ont été Français et que la France, en les cédant, leur a assuré des avantages

qu'ils n'auraient pu obtenir sous le gouvernement d'une métropole d'Europe, quelque paternel qu'il pût être. Qu'ils conservent donc pour nous des sentiments d'affection et que l'origine commune, la parenté, le langage et les mœurs perpétuent l'amitié. »

Le 20 décembre, le préfet Laussat se rendit à l'hôtel de ville. Les troupes américaines, le général Wilkinson en tête, furent introduites dans la ville. Elles amenaient avec elles Clayborn, gouverneur du Mississipi. Il s'engagea à respecter « la liberté, la loi, la langue ».

Alors, des bâtiments, s'abaissa le pavillon tricolore. Les miliciens s'emparèrent du drapeau qui flottait sur l'hôtel de ville. Ils l'apportèrent à Laussat en pleurant. « Nous avons voulu rendre à la France un dernier témoignage de l'affection que nous lui conserverons toujours. C'est dans vos mains que nous déposons ce symbole du lien qui nous avait rattachés à elle. »

Tristement, Laussat dit « : Que la prospérité de la Louisiane soit éternelle ! »

***

Je me rappelle avoir visité la Nouvelle-Orléans avec M. le professeur Fortier : il me rappelait qu'il était le descendant lointain d'un Français de Saint-Malo. Il me parla avec affection de la mère patrie. Ce vieillard eût pu me dire ce qu'un vieux Canadien disait à un jeune conférencier français, il y a six ans : « Monsieur, vous êtes mon grand-père. »

La nuit tombée, il me laissa seul. J'allai m'asseoir sur la jetée : le Mississipi, large comme un bras de mer, enveloppait la grande ville : je me plaisais à en remonter le cours en imagination. Les pays qu'il traverse ainsi que ses affluents sont parmi les plus riches du monde. Et c'est nous qui là comme partout avons semé pour que d'autres récoltent. J'en restais triste.

Cependant je me rappelais l'accueil affectueux reçu dans la journée, ces regards amicaux et quasi fraternels, et ces discours où sans cesse étaient fièrement rappelées les origines françaises ; on était heureux d'être des citoyens libres de la libre Amérique, mais on était orgueilleux d'être de sang français. Et je savais que je trouverais le même sentiment au Canada.

Pourquoi est-on fier d'être de sang français? Bien des pays, hélas ! nous ont aujourd'hui dépassés en puissance et en richesse depuis un siècle : l'Angleterre et l'Allemagne, notamment ; et cependant, après une génération écoulée, l'Anglais et l'Allemand, fils d'émigrés, sont devenus, m'a-t-on assuré, Américains dans les moelles et ne parlent plus de Wellington ni de Bismarck. Canadien ou Louisianais, l'Américain de sang français se pare du nom de Français que, cent, deux cent ans auparavant, ses aïeux ont porté.

C'est qu'il y a quelque chose de plus prestigieux que le nombre des cuirassés, le chiffre des soldats, les tonnes de marchandises vendues ou achetées. Oui, il y a quelque chose de plus grand qu'une puissance passagère ou qu'une richesse récente. Il y a l'amour de la justice.

A la fin du dix-huitième siècle, les colonies anglaises de l'Est américain se soulevèrent contre le gouvernement de la métropole et s'en séparèrent. Les Louisianais, les Canadiens, arrachés violemment de nos bras, pleurèrent au contraire, protestèrent et, s'ils nous maudirent parfois, ne nous maudirent que de les avoir abandonnés. Et depuis un siècle et demi, ils nous restent fidèles par le cœur, l'esprit et la langue. Et le même drame recommence — pour combien d'années, pour combien de siècles ! — dans l'Alsace et la Lorraine momentanément perdues (1)?

Quel lien étroit attache à la France les Français qu'on

(1) Rappelons que cette conférence a été faite en mai 1912.

lui arrache? C'est, de Metz et Strasbourg à Québec et la Nouvelle-Orléans, l'idée que la France assure la justice.

Lorsque les Indiens du Canada se faisaient tuer, — nous l'avons vu lundi — à la bataille de Québec, — lorsque ceux des bords du Mississipi protestaient violemment contre le départ des Français, ils se rappelaient que, très différents des Espagnols qui avaient massacré leurs frères du Mexique et des Anglais qui les réduisaient à un dur esclavage, les Français, un Frontenac ou un Montcalm au nord, un d'Iberville ou un Bienville au sud, arbitraient leurs querelles, rétablissaient la paix, respectaient la liberté, leur rendaient justice.

Alors, à travers l'ombre qui envahissait le Mississipi et sa vallée, loin, très loin, vers le Nord, mon souvenir me reportait à cette colline de Saint-Louis où, dominant le grand fleuve, au centre même de l'Amérique, à égale distance de Québec au nord et de la Nouvelle-Orléans au sud, planait la statue équestre de Louis IX, roi de France.

Ce saint roi, je vous l'ai montré dans nos deux premières conférences, promenant en Orient la majesté du sang de Capet avec le respect de la France et faisant se baisser les couronnes chrétiennes et les turbans turcs devant la justice française qui, de l'arbre de Vincennes, venait rayonner sur l'Orient.

Et voici que la statue de saint Louis domine la vallée du Mississipi. Alors dans la nuit tiède j'eus un sentiment d'allégement. Cette statue est un symbole. On nous garde un amour fidèle parce qu'à l'exemple de saint Louis la France continue à semer la justice.

Car, semant la justice, elle récolte l'amour. Et c'est une moisson que d'autres ne font pas.

V

UN EMPIRE FRANÇAIS DANS L'INDE (1)

Les dynasties locales. — Les compagnies de colonisation. — La Compagnie des Indes ; Martin et Dumas. — Dupleix. — La Bourdonnais à l'Ile de France et à Madras. — La défense de Pondichéry. — Dupleix et Mouzafer. — L'apogée de la puissance française. — L'Inde perdue.

MESDAMES, MESSIEURS,

Ceux qui visitent nos cinq colonies hindoues, Pondichéry, Chandernagor, Mahé, Karikal et Yanaon, Français ou amis de la France, sont, par ailleurs, un peu humiliés. Dans cette énorme et mirifique péninsule qui, immédiatement ou médiatement, est toute aux Anglais, ces cinq malheureux établissements français semblent être, me dit-on, un repoussoir. En face d'une ville comme Calcutta ou Dehli, ces petites villes où nous envoyons des fonctionnaires en exil apparaissent assez attristantes ; et on hésite à penser si on est heureux ou malheureux d'y voir flotter le drapeau tricolore. C'est à se demander si, en nous rendant assez dédaigneusement ces cinq villes en 1815, l'Angleterre n'a pas été mue par une pensée machiavélique. Il est clair que nous ne pouvons, aux yeux de la population hindoue, que faire assez médiocre figure.

La tristesse s'augmente de ce que ce sont là cinq pauvres épaves, et si j'ose dire, cinq témoins d'un grand naufrage et qu'en nul lieu du monde, ce naufrage ne fut plus de

(1) Conférence faite au *Foyer* le 27 mai 1912.

notre fait et la punition d'un médiocre plan colonial. Car nous arrivâmes avant les maîtres d'aujourd'hui ; nous eûmes là-bas des hommes admirables, Martin, Dumas, La Bourdonnais, Dupleix surtout, et une insouciance inouïe des choses sérieuses, une ignorance incurable des nécessités de la politique mondiale rendirent vains et firent échouer des projets qui, poursuivis, peut-être nous eussent donné un monde. Nous avons, dans nos deux premières conférences, vu comment la France eut un instant, dans une certaine mesure, l'empire de la Méditerranée et le perdit ; nous avons vu dans deux autres comment nous avons tenu par les deux bouts le magnifique continent américain et comment nous avons perdu Canada et Louisiane. C'est encore à un naufrage que nous allons assister : celui de notre empire naissant des Indes.

C'est là que nous vînmes le plus tard, et l'histoire de notre grandeur et de notre chute tient en un siècle à peine.

***

Au commencement du dix-huitième siècle, l'Inde était en déshérence. L'énorme presqu'île asiatique, qui mesure avec Ceylan 3 837 879 kilomètres, — c'est-à-dire sept à huit fois la superficie de la France, — était, à cette époque, en principe, sous la souveraineté d'un empereur qui siégeait à Dehli et qui, descendant plus ou moins authentique du terrible Timour le Boiteux, celui que nous appelons Tamerlan, s'intitulait le Grand Mogol. Cette dynastie, installée à Dehli depuis le commencement du seizième siècle, venait de jeter un dernier éclat avec l'empereur Aureng-Zeyb, qui avait régné de 1658 à 1707.

Dès l'époque où s'était fondée la dynastie, l'Inde, trop énorme pour être administrée par un gouvernement centralisé, avait tendu à se diviser en principautés féodales. Les gouverneurs nommés par les souverains mongols, et qu'on appelait *nababs*, *soubabs* et *rajahs*, se cons-

tituèrent assez vite en vice-rois viagers, puis héréditaires, et des dynasties s'installèrent, de la vallée du Gange à l'île de Ceylan, surtout dans la partie méridionale et péninsulaire du pays qui forme ce qu'on appelle le *Dekkan*. A la vérité, le Grand Mongol gardait au dix-septième siècle la suzeraineté de ce monde de quinze ou vingt nababs ayant à leur tour la suzeraineté de trente, quarante ou cinquante rajahs et mahradjas. Mais avant même que l'empereur Aureng-Zeyb fût mort, tous ces princes se considéraient comme souverains.

Se disputant des États, ces princes cherchaient des alliés ; et les Portugais ayant fondé aux Indes au seizième siècle des comptoirs et bientôt des colonies, les soubabs et nababs s'étaient habitués à chercher ces alliés parfois parmi les colons européens. Les Portugais ayant, à la fin du seizième siècle, perdu leurs colonies, l'Angleterre et la France les allaient remplacer et pouvaient jouer un rôle important dans les querelles locales.

Dès 1599, les Anglais avaient pensé se substituer aux Portugais défaillants. Il s'était alors fondé une *Compagnie anglaise des Indes orientales*, qui, en 1610, avait établi un premier comptoir à Sumatra : en 1662, Charles II, qui par son mariage avec une princesse portugaise avait acquis Bombay, en fit cadeau à la Compagnie. Mais celle-ci se heurtait à l'hostilité des princes, que les Anglais froissaient par une morgue tenue pour insupportable.

***

Presque à la même heure que la compagnie anglaise, s'était fondée en France, à Saint-Malo, une *Compagnie des Indes* à laquelle, en 1604, Henri IV avait accordé une charte. Mais elle n'avait pu agir : les Hollandais, qui eux aussi guettaient l'Inde et pensaient s'y établir, avaient entravé les envois des navires français.

En 1642, *in extremis*, Richelieu avait voulu redonner

vie à cette Compagnie. Elle s'était alors reconstituée sous le nom de *Société de l'Orient et de Madagascar* et avait reçu pour vingt ans le monopole du commerce des Indes.

A dire vrai, on avait surtout en vue la colonisation des îles situées à l'est de l'Afrique dans l'océan Indien, la grande île de Madagascar, que jamais la France ne perdra de vue, et les îles avoisinantes. Dès 1642, la Compagnie occupa une terre qu'elle appela île Bourbon ; le commandeur de Pronis fit une descente à Madagascar et, en l'honneur du fils de Louis XIII, le futur Louis XIV, baptisa Port-Dauphin un petit établissement qu'il y fonda. Vous voyez que le général Galliéni et le colonel Lyautey, quand ils organisaient là-bas notre colonie enfin conquise, avaient des ancêtres. Nous plantions des jalons. Mais on en resta là pour vingt ans.

Richelieu était mort au lendemain même de la reconstitution de la Société : et il est touchant de penser que cette charte, qui poussait les Français vers Madagascar, l'Inde, l'Extrême-Orient, a été le dernier geste du grand ministre.

De la mort de Richelieu à l'avènement personnel de Louis XIV, la France, absorbée dans sa lutte avec l'Espagne, s'arrête. Soudain, comme à l'avènement de Henri IV, comme à l'avènement de Richelieu, elle reprend sa marche en avant avec le gouvernement personnel de Louis XIV et l'avènement de Colbert. Le 27 août 1664, la Compagnie, reconstituée une seconde fois et dotée du monopole du commerce en Extrême-Orient pour cinquante ans, se lance enfin. Elle a reçu le droit de nommer un lieutenant général dans l'Inde et des juges souverains, de faire avec les princes indigènes la paix et la guerre au nom du Roi, de mettre des garnisons dans les places, de fondre des canons, de lever des troupes et d'arborer le pavillon royal sur ses navires, ses comptoirs et ses forteresses. Et nous allons voir Dupleix l'élever bien haut ce pavillon fleurdelisé, au-dessus des *durbars* où les princes

hindous viendront le saluer comme « le représentant du plus grand des rois ».

Enfin on fondait en Bretagne un port spécial qui, par destination, s'appela *l'Orient*, d'où partiraient les navires de la Compagnie.

Dès 1664, toute une expédition était dirigée vers la mer des Indes avec l'évidente intention de fonder sérieusement une ou des colonies, car les quatre navires armés de quatre-vingt-deux canons portaient, avec deux cent douze hommes d'équipage, deux cent soixante-dix-neuf passagers, médecins, apothicaires, maçons, laboureurs, vignerons, artisans et prêtres.

Quelques mois après, on occupait l'île Bourbon où on fondait trois forts, Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Paul. Puis on bâtissait une factorerie à Madagascar, Saint-Louis.

***

Sagement, la Compagnie tint à mettre en valeur ces premiers gîtes d'étapes avant d'aller plus avant. Mais en 1669, de Saint-Louis de Madagascar, Caron, un directeur de la Compagnie, partait pour l'Inde et y fondait un premier comptoir à Surate, qui, au nord de Bombay, était le principal marché de l'Inde avec l'Arabie, l'Égypte et la Méditerranée. Puis Caron appela à lui des colons et des marchands qui furent envoyés à Satapour, à Balepatam, en Bengale, à Mazulipatam où des comptoirs se fondaient, tandis que Roussel était envoyé à la cour de Golconde comme un représentant de la France.

Pour appuyer tant d'initiatives hardies, il fallait qu'une force française considérable parût dans les mers d'Extrême-Orient. En 1671, on vit arriver dans les eaux de Surate une très belle escadre commandée par l'amiral de La Haye avec seize cents soldats et deux cent quatre-vingt-quatre canons, qui visita Goa et Bombay, conclut d'utiles

alliances, s'empara de la ville de San-Thome sur le roi de Golconde tourné contre nous ; il fallut une armée hollandaise pour en déloger notre petite troupe.

Mais en Europe, la Hollande était envahie par Louis XIV. En Asie nous profitions de cette situation pour nous établir définitivement.

Un nouveau lieutenant gouverneur, François Martin, était arrivé, qui put à son aise négocier avec les princes Indiens. Du nabab de Gondelour, un des plus puissants du Carnatic (province située au sud-est du Dekkan) il obtenait le petit bourg de *Poudou-Tchéri* (nouveau village) avec le territoire des rivières Gingi, Dambear et Porrear, qui fut l'origine de Pondichéry. Et de toute part des Français coururent les cours des nababs, recherchant les alliances et nouant des liens. Un de ces agents, Bonneau-Deslandes, achetait pour quatre cents roupies le village de *Tchanda-Nagara* (village de la Lune), dont nous allons faire la florissante ville de Chandernagor. En l'an 1678, Aureng-Zeyb, Grand Mogol, travaillé par nos agents, envoyait un *firman* de confirmation des cessions faites.

C'était un beau début pour ce François Martin, depuis quatre ans à peine agent supérieur de la France dans l'Inde. Il est de cette pléiade de Français qui, du Saint-Laurent de Mississipi, des Antilles à Madagascar et aux Indes, peuvent être cités à ceux qui dénient aux Français le génie colonisateur et aux petits Français à qui il faudrait répéter, répéter toujours, les noms de Champlain, de Cavelier de La Salle, de François Martin, de Joseph Dupleix.

***

François Martin partait de bas, ayant été jusqu'à vingt-huit ans garçon épicier à Paris, où il était né. Mesdames, jusqu'ici nous avons vu marcher à la conquête

Bretons, Normands, Angoumois, Champenois, Bourguignons, Lorrains et Provençaux. Mais voici qu'avec Martin et Dumas, Paris entre en ligne. Et le vrai Paris, car Martin est né dans le quartier des Halles en 1634, et Dumas, son plus illustre successeur avec Dupleix, à la même époque sur la paroisse Saint-Roch.

Envoyé par la Compagnie au comptoir de Mazulipatam, Martin, de marchand, s'était fait soldat pour prendre part avec l'amiral de La Haye au siège de Saint-Thome. Puis il avait, je l'ai dit, acquis Pondichéry pour y mener les soldats de San-Thome après la capitulation. Du village informe qu'était Pondichéry, perdu dans les roseaux, il faisait en quelques années une ville, obtenait du nabab la permission de la fortifier et y appelait des colons de France et des marchands indigènes. Puis, inaugurant la politique qui devait être celle de Dupleix, il offrit son alliance au souverain voisin Chir Kan. Voyez ce Français qui, gravement, propose au riche nabab comme de précieux alliés quarante soldats en habit bleu : quarante ! mais c'étaient des soldats de France qui, encadrant les troupes du prince hindou, enlèvent le fort de Valdaour à ses ennemis et répandent sur toute la côte du Coromandel le renom de la France. Chir Kan émerveillé nous passe, à son tour, des soldats, trois cents, qui, instruits et équipés par nous, sont les premiers *cipayes*.

Martin s'appuyait sur les prêtres catholiques. Ils avaient favorisé notre établissement comme partout. Mais il avait soin — ce que n'avaient jamais fait les Portugais — de proclamer la liberté de conscience pour les religions bouddhiste et musulmane et, par là, prenait une position d'arbitre et non de persécuteur. Bientôt cet ancien garçon épicier parut une manière de souverain. Il traita presque d'égal à égal avec le Grand Mogol et, après avoir relevé le comptoir de Mazulipatam, il en fondait d'autres, avec la permission du haut souverain, à Béhar, Orissa et Balassore sur la côte orientale. On était lancé.

Le malheur fut toujours pour nos colonies, aux dix-septième et dix-huitième siècles, les guerres d'Europe qui sans cesse autorisaient nos ennemis à se venger, sur nos petits groupes coloniaux hasardés loin de la mère patrie, des défaites que les Condé, les Turenne, les Luxembourg leur faisaient essuyer sur nos Marches.

Un instant, les Hollandais parvinrent ainsi à nous enlever Pondichéry que nous rendit la paix de Ryswick.

Martin s'élance de nouveau. Il est allé en France chercher des soldats, des colons ; et il a reparu en 1698. Alors s'élève une vraie ville, tirée au cordeau : le gouverneur se bâtit un palais ; on élève des casernes, un hôpital, une citadelle avec cinq gros bastions qu'un jour nous verrons Dupleix défendre avec tant de vaillance. Nommé « gouverneur général », Martin organise la colonie, établit un conseil souverain comme au Canada et fonde deux tribunaux, un pour les Européens où le juge est assisté d'un citoyen marchand — embryon de jury — et un pour les indigènes où le juge français est assisté d'un assesseur hindou. C'est la justice française qui, comme partout, s'organise avant l'administration même.

Lorsque Martin meurt après huit ans de gouvernement, le 31 décembre 1706, la ville de Pondichéry compte quarante mille habitants et le mouvement étant imprimé, elle va en compter sous peu soixante mille, puis quatre-vingt mille.

En somme, nous avons là en Orient un point d'appui et une sorte de témoignage vivant de notre capacité à gouverner, à nous maintenir, à rendre la justice.

***

On ne peut se figurer quel fut, entre 1683 et 1715, notre prestige des côtes orientales de l'Afrique où l'île Bourbon prospérait — à défaut de Madagascar abandonné — aux lointains rivages de Chine et du Japon. En Perse, Martin

a envoyé son agent Duvilliers et l'évêque de Babylone qui ont obtenu pour la Compagnie un comptoir à Bender-Allah sur le golfe Persique. En Arabie, les Français ont fondé Moka. Au Siam, notre influence s'affermissait : en 1662, une ambassade française, composée de Pallu, évêque d'Héliopolis, et de La Motte-Lambert, évêque de Bérythe, avait été bien reçue : un ministre d'origine grecque, Phaulcon, avait poussé le roi de Siam à envoyer à son tour une ambassade à Versailles où l'on vit avec étonnement ces hommes jaunes se prosterner le menton jusqu'à terre, ce qui, dit-on, donna à Molière l'idée de sa cérémonie turque du *Bourgeois gentilhomme*. Louis XIV envoya encore une mission en 1685 et les rapports parurent s'établir. En cette Indo-Chine, qui devait être en grande partie nôtre au dix-neuvième siècle, le Grand Roi prenait pied. J'ai lu quelque part que les premiers officiers qui, après la conquête de la Cochinchine en 1860, furent envoyés en mission en Siam, furent extrêmement étonnés d'être reçus, après ces cent soixante-dix années où aucune relation n'avait existé entre les deux nations, par des fonctionnaires siamois portant gravement d'énormes perruques Louis XIV qu'ils avaient héritées des lointains aïeux et qu'ils arboraient, persuadés que les Français, de leur côté, allaient apparaître sous ces mirifiques cascades de cheveux. Ils trouvèrent que l'amiral manquait de cheveux — ou de tenue.

Ce serait sortir de mon sujet d'aujourd'hui que de suivre non seulement de l'Inde en Indo-Chine, mais encore en Chine et au Japon cette influence française grandissante. Et je vous donnerais cependant de bien curieux détails sur la façon dont Colbert au Japon agit pour s'assurer la faveur des Nippons.

Mais il faut revenir à l'Inde. Elle va suffire à notre gloire.

Après deux gouverneurs médiocres, un troisième, Lenoir, donnait un nouvel essor à la colonie : il avait

fondé Mahé, dont un ingénieur distingué, Didier, avait fait une place de guerre redoutée sur la côte du Malabar et qui nous permettait de tenir le Dekkan par les deux bouts. Les princes hindous commençaient à députer, eux aussi, à Louis XIV. La culture du coton prenait une grande extension autour de Pondichéry et de Chandernagor, qui faisaient tache d'huile et dont les territoires allaient se rejoindre. Le commerce s'étendait aussi et on voyait se multiplier sur les deux côtes les navires aux couleurs du Roi, lorsque le deuxième grand gouverneur, Pierre Dumas, parut en 1735 dans les Indes.

Gouverneur de Pondichéry, il était ensuite allé administrer l'île de Bourbon, puis organiser l'île Maurice occupée en 1721 et rebaptisée *île de France*. Il y avait fait ses preuves d'organisateur. Il allait, après 1735, donner sa mesure de diplomate.

Aureng-Zeyb mort, l'empire des Grands Mogols se dissolvait : chaque nabab se rendait à peu près indépendant et immédiatement les querelles éclataient entre les princes. Dumas vit là d'admirables circonstances pour gagner du terrain en s'immisçant dans ces querelles. Le nabab d'Arcote, Dost Mohammed, était devenu un des plus puissants souverains hindous ; le gouverneur français se lia d'amitié étroite avec le gendre du prince, Chanda-Sahib, qui va devenir pour nous, pendant vingt-cinq ans, un précieux allié. Ambitieux, il voulait avoir comme ses beaux-frères un royaume : notre appui lui permit de conquérir un petit État, Tritchi-Napaly, qui passa ainsi sous notre protectorat. Puis c'est un prince mahratte, le souverain de Tandjaore, qui, chassé par un autre, fait appel à nous, que nous restaurons et qui nous cède Karikal avec dix villages.

A cette époque, un événement acheva de donner au prestige français un éclat singulier. Les princes hindous, alliés de la France, étant menacés par une armée ennemie, confièrent, avant de partir en guerre, leurs femmes et

leurs enfants à Dumas dans Pondichéry. Nos alliés ayant été défaits, l'ennemi se jeta sur nous. Dumas a fortifié la ville : il a douze cents soldats et marins français : il tient tête à trente mille ennemis. Ceux-ci offrent de se retirer si Dumas consent à payer un tribut et à livrer les princesses, les *begums*, confiées à son honneur. Il refuse avec hauteur : « Mon territoire, dit-il, ne produit ni or ni argent, mais du fer », et quant aux princesses, il mourra plutôt que de les livrer. Les ennemis intimidés se retirent.

Le fait eut un immense retentissement : les princes hindous, nos alliés, à qui la victoire est revenue, ont pleuré de gratitude en recevant des mains du loyal et vaillant Français les princesses sauvées. Vous voyez d'ici, mesdames, ce beau geste de vrai Français : ce Dumas qui a couvert du drapeau fleurdelisé ces belles princesses asiatiques et les rend à leurs époux. Un des princes, Safter Ali, fait don au Français de l'armure de son père enrichie de pierreries et l'empereur Mohammed Ali décerne, de Dehli, à Dumas la dignité de *nabab*.

La voie était ouverte à Dupleix et nous allons entrer, mesdames, en pleine épopée et, par certains côtés, en plein conte de fées.

* * *

Figurez-vous ce petit Flamand, Joseph Dupleix, qui, en 1715, est parti à dix-huit ans pour les Indes, assez modeste agent, encore qu'appartenant à une très bonne famille, et qui va connaître, en trente ans, les sommets de la gloire et les précipices auxquels parfois elle expose.

En 1730, il est gouverneur de Chandernagor, qui, très petite ville alors, prend sous son gouvernement une extension énorme. A peu près indépendant de Dumas, qui, d'esprit très large, se plaît à lui laisser ses coudées franches, Dupleix a fait tout d'abord de Chandernagor une capitale où s'élèvent par miracle dix mille maisons

en dix ans. De cette ville transformée, le jeune gouverneur envoie ses émissaires personnels en Arabie, en Perse, en Chine, au Japon.

En avril 1741 il épouse une femme qui, associée étroitement à sa fortune, doit y contribuer puissamment.

Cette Jeanne Albert de Castro, elle dessine dans toute cette histoire une figure singulière : fille d'un Français et d'une Portugaise, née aux Indes, créole au teint mat qu'illuminent des yeux superbes et qu'encadre une magnifique chevelure sombre, la taille souple et droite, vraie déesse par le port et le geste, la future *begum* Johanna paraît tour à tour dans ce drame dans les costumes les plus divers. Dans le palais du gouverneur, c'est une créole, en apparence abandonnée, qui berce sa langueur sur les divans de la résidence et dans les hamacs pendus sous les latanias monstres. Soudain, l'ennemi se montre-t-il, on la verra bondir : elle apparaîtra alors dans le costume des amazones de la Régence : le tricorne galonné gaillardement campé sur les boucles poudrées, la veste Louis XV soutachée ouverte sur le gilet bleu de roi, la jupe courte sur de petites bottes vernies, l'épée à la main, le regard étincelant, elle se jettera avec son mari en plein combat, bravant les balles, narguant la mitraille, enlevant la victoire. Et puis, dans les *durbars*, on la verra portée dans le palanquin réservé aux princesses descendant de Shiva et de Brahma, sa figure ivoirine drapée dans le turban de cachemire étincelant de pierreries, son corps de déesse disparaissant sous les châles de brocart, constellée de diamants et de rubis, ses petits pieds dans des babouches brodées de perles. Et elle a le droit au palanquin, car des rois lui auront décerné le titre de *bégum*, avec la possession d'une principauté. Connaissant tous les dialectes de l'Inde, fort capable de louer Bouddha en sortant d'un *Te Deum*, c'est une diplomate consommée qui, à toutes les habiletés, toutes les ruses de la créole, joint toutes les vaillances de la femme fran-

çaise, puis sait, aux jours solennels, afficher la gravité hiératique des *begums* de vieux sang brahmanique.

Ce mariage achève de porter Dupleix, qui, en 1741, succède à Dumas comme gouverneur général et se fait immédiatement accorder par le Grand Mogol ce titre de *nabab* qu'a porté son prédécesseur et qui va faire presque toute sa force.

Oui, presque toute sa force, car pendant quinze ans, ce vaillant homme sera réduit à son génie en face d'ennemis déchaînés.

***

Ces ennemis sont les Anglais. Vous pensez que la jalousie — une légitime jalousie — leur poignait le cœur. Alors que la *Compagnie anglaise des Indes*, d'abord exaltée par la possession de Bombay, restait cependant stationnaire, nos comptoirs se multipliaient, nos villes s'accroissaient, nos alliances étendaient sur plusieurs provinces notre influence et déjà notre protectorat. Mais que faire, sinon travailler des princes, tourner des nations hindoues sourdement contre nous?

Mais voici qu'au lendemain de la nomination Dupleix, la guerre éclate en Europe : l'Angleterre devient notre ennemie déclarée. Elle va essayer d'en profiter pour ruiner notre domination grandissante en Asie comme en Amérique. Et tout la favorise, surtout l'inertie du gouvernement de Versailles qui, pas plus qu'aux défenseurs du Canada dans la guerre suivante, ne pourra ou ne voudra envoyer aucun renfort.

Mais un homme est là, Dupleix. Et un Français de cette trempe, cela suffit.

Cette armée, que ne peut lui donner la métropole, il la cherchera ailleurs. Les quelques centaines de Français dont il dispose ne serviront que de noyau ou de cadre à une armée indigène que lui procureront les alliances

qu'il rêve. Car avec Dupleix toute une politique triomphe, celle qu'a pratiquée Dumas, mais avec plus de timidité. Ni la Compagnie des Indes, ni le cabinet de Versailles ne l'y autorisent, mais qu'importe à Dupleix. Là est le salut, donc là est le devoir.

Dès l'abord, il se tourne vers le trône impérial de Dehli et obtient d'Anaverdi Khan quelques marques de bienveillance. Mais il voit vite que chacun dans l'Inde se réserve, attendant qu'un coup éclatant désigne à tous les yeux celui des deux ennemis en qui réside la force.

Dupleix veut frapper ce coup et puisque la France est trop loin à la fois et trop indifférente, il adresse un pressant appel à l'île de France, où s'organisaient depuis dix ans une armée et une flotte.

Là aussi un Français admirable avait surgi ; c'était François Mahé de La Bourdonnais. Né à Saint-Malo en 1699, il était, à vingt ans, entré au service de la Compagnie, et à trente-six ans, après de nombreux voyages, était devenu gouverneur de cette île Maurice, alors nommée *île de France*, en 1721, et en quelques années il l'avait littéralement tirée du néant.

Hier annexe de l'île Bourbon, l'île de France, au contraire, est devenue en dix ans le centre de notre domination dans la mer des Indes. Saint-Louis est fondée sur une rade excellente ; des ateliers sont créés où, sous des contremaîtres français, des milliers de nègres travaillent ; dès 1739, La Bourdonnais a lancé un premier bateau ; en 1740, toute une flotte de commerce est par miracle créée par lui, doublée d'une flotte de guerre. Le ministre Machault, à court de bateaux, les lui prend-il : infatigablement, La Bourdonnais se remet à l'œuvre. L'île, arrivée à un degré énorme de prospérité, fournit à son gouverneur tout l'argent qu'il lui demande. Le plateau central, jugé inaccessible, a été percé de routes et s'est couvert de cultures, canne à sucre, café, indigo, blé, maïs, tapioca et manioc. Le gouverneur a fait venir de France des

arbres forestiers et des vaches bretonnes, d'Arabie des chameaux et des chevaux, de Perse des plants de vignes, de la Chine des orangers. Et sous l'impulsion de ce Breton, cette petite île est bientôt la terre la plus riche de l'océan Indien. Il la peuple, appelant à lui les faux sauniers, réclamant qu'on lui envoyât de France les enfants trouvés, — ce qui après tout vaut mieux que les filles perdues, dont, nous l'avons vu, se peuple la Louisiane. Il appelle de la grande île voisine de vigoureux Malgaches, et, améliorant le sort des esclaves noirs, il peut, sans danger pour la colonie, en multiplier le nombre. Les hôpitaux, les églises s'élèvent sur toute l'île comme des casernes. Le quartier des *Pamplemousses*, qu'a immortalisé Bernardin de Saint-Pierre, voit ainsi, au milieu de sa végétation tropicale, pousser un joli clocher de France. A l'ombre du drapeau blanc et de la croix, le bonheur règne, et Paul, fils d'esclave, aime la chaste Virginie. Et le noir Domingue les protège et les charme.

Vraiment, l'activité de ce Malouin tient du miracle. Dans l'île Bourbon même, il a très opportunément transféré la capitale de Saint-Paul à Saint-Denis, bâti des villes, jeté sur les torrents des ponts audacieux : dans l'île de France, il achève de faire de Saint-Louis une capitale où un canal de 3 600 toises amène l'eau potable. Et, ce pendant, une nouvelle flotte s'est bâtie dans les ports et La Bourdonnais, qui a doté son gouvernement de tous les bienfaits de la civilisation, est prêt, d'autre part, à porter la guerre chez les ennemis de son pays.

Il fallait s'arrêter, mesdames, à ce Breton : plus peut-être qu'aucun de nos lointains représentants, il prouva que la France pouvait faire autre chose que conquérir : gouverner, administrer, cultiver et faire prospérer un domaine.

* * *

Dupleix et La Bourdonnais avaient entretenu des relations de bon voisinage — si l'on peut dire. Le gouverneur de l'Inde, désireux de frapper un grand coup, fit appel à son voisin et à ses forces.

La Bourdonnais pouvait embarquer trois mille trois cent quarante-deux hommes sur ses navires. Il fut prêt en quelques semaines, mit à la voile, et, le 7 juillet, il était à Pondichéry. Après avoir battu les mers à la recherche de l'Anglais, brusquement il se jetait sur Madras et faisait capituler la grande ville le 21 septembre, après quelques heures seulement de combat.

Malheureusement, des divergences se produisirent entre Dupleix et La Bourdonnais. Les hommes restent les hommes, même les grands hommes. Dupleix avait sa politique ; La Bourdonnais se croyait le droit d'en avoir une autre. Et Français, ils restaient ainsi Français ; nous nous unissons d'admirable façon devant le péril : nous n'attendons pas toujours qu'il soit tout à fait conjuré pour nous diviser et nous battre âprement entre nous.

Dupleix ni La Bourdonnais ne se savaient de force à garder Madras. Mais La Bourdonnais se fût contenté de raser les murs et de restituer la ville ainsi rendue inoffensive aux Anglais moyennant une promesse de neutralité pendant la guerre. Dupleix, lui, avait promis à Anaverdi Kan de lui faire don de la ville prise. Il envoya à Madras des délégués chargés de se faire remettre la ville par La Bourdonnais ; celui-ci les reçut fort mal, et comme ils le menaçaient de la colère de Dupleix : « Dupleix ! s'écria-t-il. Ce marchand ! Je ferai plier son orgueil en venant tenir Pondichéry sous mes canons. » Et il fit arrêter les délégués du gouverneur.

Celui-ci réclama à Versailles. Versailles s'émut. La Bourdonnais avait manifestement manqué à la disci-

pline. Il fut désapprouvé, blâmé, et sous la menace d'une révocation, il repartit en hâte pour l'île de France. « Sale affaire ! » avouait-il. Il rentra dans son île, y trouva une lettre de rappel. Il fit voile pour la France, fut arrêté à son arrivée et jeté à la Bastille où il resta trois ans, ce dont il ne se releva pas, car il mourut le 9 septembre 1753.

Il avait commis une faute, soit. Mais il avait aussi rendu d'immenses services, de toute une colonie créée jusqu'à Madras prise. Il fallait le réinstaller à Saint-Louis et lui permettre de racheter sa faute en faisant de nouveaux miracles. Mais nous avons toujours passé notre temps à briser nous-mêmes nos plus précieux citoyens.

***

Dupleix avait mis de l'âpreté à l'accuser. Mais lui-même se trouvait dans une situation difficile. Anaverdi Kan réclamait Madras. Dupleix ne la lui voulait livrer que démantelée, car il soupçonnait maintenant le prince de vouloir la rendre moyennant finances à l'Angleterre. De fait, Anaverdi se tournait vers l'alliance anglaise : il jeta son armée sur Madras, la voulant enlever de force. Cette armée était énorme : le lieutenant d'Épremesnil, laissé dans Madras, n'avait que quatre cents hommes et deux canons. Il fonça droit sur les trente mille Hindous, y fit un trou avec une belle décharge de mousquets, mit cette cohue en déroute et rentra dans la ville sans un blessé.

Cependant l'ingénieur Paradis, sorti de Pondichéry avec deux cent trente Français et sept cents cipayes, se heurtait à dix mille Hindous à Mafiz, leur infligeait une seconde déroute le 4 novembre 1746, pénétrait dans Madras, s'y installait comme gouverneur et la proclamait ville française. Anaverdi Kan, stupéfait, terrifié, ébloui, revint à notre alliance et l'Inde retomba à nos pieds.

Les Anglais étaient exaspérés. Il fallait qu'ils entrassent

vraiment dans la lice. Le 19 août 1748, l'amiral Boscaawen se jetait sur Pondichéry qui, en quelques jours, est investi : la ville semble perdue.

C'est alors que Dupleix, qui jusque-là n'avait pas tiré l'épée, s'improvisa général. Ce « marchand », dont parlait dédaigneusement La Bourdonnais, paraît le sabre à la main sur les tranchées et dirige seul la défense.

Seul, non ! Car à côté de lui, les soldats charmés voient, dans le costume guerrier que j'ai dit, la belle Jeanne Dupleix qui, elle aussi, l'épée à la main, conduit nos hommes à la bataille. Vous savez, mesdames, ce que vous pouvez sur des Français. La vue de cette jolie femme fut vraiment une force. Une bombe éclate aux pieds des deux époux sans qu'aucun d'eux ne semble ému. Noir de poudre, Dupleix criait aux soldats : « Vous voyez bien, mes enfants, cela ne fait pas de mal. » Et Jeanne souriait.

Cinq semaines, cette poignée d'hommes lutta. Et lorsque, exténuée, diminuée, réduite à rien, elle ne pensait plus qu'à mourir après avoir fait sauter la ville, elle vit, un matin, le 14 octobre, s'éloigner lentement l'amiral anglais, sa flotte, son armée. L'ennemi, lassé par notre vaillance, levait le siège.

Vingt mille projectiles avaient été jetés sur Pondichéry. Ah ! mesdames, décidément nous avons bien fait de garder Pondichéry, même réduit au rang de gros bourg : trop de courage français s'y est dépensé pour qu'un autre drapeau que le nôtre puisse légitimement flotter sur cette terre arrosée de notre sang et rendue sacrée par la vaillance de ces héros.

Dupleix et sa femme furent portés en triomphe dans les rues de Pondichéry. La jeune femme était mise aux nues, et d'abord par son mari.

Dupleix exalté écrit le 23 octobre 1748 à son frère :

« Je ne puis t'exprimer les obligations que la nation et moi en particulier avons à ma femme... C'est une héroïne. »

On célébra la délivrance par une grande fête. C'est un indigène qui nous la raconte, Anan-Davari Gapoula, dont le journal, rédigé en hindou, est un précieux document pour toute cette histoire.

A la date du 17 octobre, on y lit :

« Aujourd'hui à cinq heures de l'après-midi, on a fait ranger à l'est du fort tous les soldats. Tous les cipayes, tous les pions et toutes les autres personnes qui étaient sur le rempart, tirèrent une salve de coups de fusil : puis les soldats tirèrent une triple salve. Ensuite tous les canons des remparts firent feu. Pour remercier Dieu de nous avoir sauvés, d'avoir chassé les ennemis, on célébra à l'église un office où allèrent le très illustre Monsieur, Madame, ainsi que les autres blancs et leurs femmes. Ils avaient la figure joyeuse et avaient mis de beaux vêtements... Levant en l'air leurs chapeaux, tous les hommes ont crié trois fois : « Vive le Roi ! »

Vous pensez, mesdames, dans quels sentiments l'Inde voyait, après la prise de Madras, la délivrance de Pondichéry. Les princes accablaient Dupleix de félicitations. Celui-ci, qui renforçait son armée, rêvait à de nouvelles conquêtes : Madras allait devenir capitale d'un vrai empire. Brusquement on apprit que Louis XV, ayant conclu la paix à Aix-la-Chapelle, rendait à l'Angleterre la ville prise par La Bourdonnais. « Je veux faire la paix en roi et non en marchand, » avait déclaré le Roi. C'est avec ces beaux mots-là qu'on prépare la ruine d'un empire colonial — et même de tout empire.

***

Dupleix cependant ne se découragea pas. Madras démantelée fut rendue ; mais le prestige dont étaient auréolés les Français persistait. Le duel entre les deux Compagnies, française et anglaise, allait continuer. Et les princes de l'Inde se divisaient, mais la majorité penchait vers nous.

De ces clients il fallait augmenter le nombre, tout simplement en intronisant de nos créatures. Dupleix en avait deux : Mouzafer qui guettait le royaume de Carnatic, Chanda-Sahib qui prétendait au royaume de Dekkan. L'un et l'autre, chassés par le Grand Mogol Anaverdi, rentraient en guerre. Ils promirent tout à Dupleix s'il les aidait. Celui-ci leur donna quelques soldats sous ses lieutenants d'Autheuil et Bussy. L'empereur Anaverdi lui-même marchait, sur son plus haut éléphant, au centre de son énorme armée. Les Français pénétrèrent comme un coin dans la masse : une heure après, la déroute d'Anaverdi était complète : le vieil empereur, atteint d'une balle française sur son éléphant, expirait : Mouzafer et Chanda étaient vainqueurs.

Ils restaient émerveillés des hauts faits des Français. Proclamés tous deux souverains, l'un du Dekkan, et l'autre du Carnatic, ils vinrent à Pondichéry dans l'équipage que vous pouvez penser.

Mais tout n'est pas dit : Mohammed Ali, à la tête des Mahrattes, entend s'opposer à ce que nos protégés prennent possession de leurs États.

Après une série de combats heureux, le lieutenant de La Touche et Bussy, avec cinq cent soixante-cinq Français et deux mille cipayes, se jettent sur Mohammed, qui est à la tête de trente mille hommes. Ceux-ci vacillent sous le choc : quelques-uns des capitaines hindous gagnés par la diplomatie de Dupleix lâchent pied ; les Français forcent le reste à la soumission.

Le soir de la victoire, l'armée de Mohammed se range sous Mouzafer, notre protégé. Celui-ci, monté sur l'éléphant royal, s'avança vers le petit camp français. Bussy vit avec surprise cette masse énorme marcher sur lui précédée du drapeau fleurdelisé. Le souverain de Carnatic, à la vue de Bussy, descendit de son éléphant et se prosterna trois fois devant ce petit officier de Louis XV. Le soir même, le prince ordonnait « qu'un drapeau blanc

que M. Dupleix avait joint à son présent fût toujours porté dans la suite au milieu de ses marques d'honneur, le regardant, disait-il, comme un témoignage assuré de la protection bienfaisante *que le plus grand roi du monde* voulait bien lui accorder ».

Dupleix écrivait à Bussy : « Quelle joie pour moi de vous voir tous couverts de lauriers ! A quel point le nom français n'est-il point porté dans l'Inde ! »

***

Mouzafer entendit se faire introniser à Pondichéry même, pour mieux marquer qu'il recevait du représentant de la France l'énorme royaume conquis.

Le « journal de ce qui s'est passé depuis la mort de Najer Singh » porte, à la date du 26 décembre 1750 :

« Le nabab parut vers sept heures du soir, monté sur un éléphant, avec la plus grande partie des seigneurs de sa suite. A l'entrée de la porte Valdaour, où l'attendait M. Dupleix, il descendit de son éléphant, se jeta à son col, et, le tenant embrassé pendant un demi-quart d'heure, ne pouvait proférer une parole. Enfin il lui dit qu'il ne pouvait trouver des termes assez forts pour lui exprimer la grandeur du service rendu ; que la dignité de soubahdar de Dekkan qu'il lui avait donnée lui appartenait à juste titre ; que, tenant de lui la place qu'il occupait, il le priait autrement de vouloir encore la régir et la gouverner. Ce nabab et M. Dupleix montèrent alors dans le même palanquin, ainsi que le fils de Mouzafer Singh et au bruit de l'artillerie, ils entrèrent dans la ville et ensuite au gouvernement où, étant arrivés, les embrassades et les remerciements recommencèrent. Il lui répéta que, tenant de sa générosité, de son amitié et de son intrépidité la place qu'il occupait, il n'avait voulu prendre aucun arrangement pour le gouvernement de la province, qu'il le priait instamment de vouloir se donner la peine d'accommoder

tout ainsi qu'il le jugerait convenable, de disposer des charges, des gouvernements et des honneurs. »

Le 30 décembre 1750, eut lieu l'intronisation de Mouzafer. « L'heure de l'installation de Mouzafer approchant, celui-ci fit prier M. le gouverneur de venir lui-même en personne faire cette cérémonie, disant qu'il ne se croirait maître de Dekkan que lorsqu'il lui aurait donné ce poste en présence de tous ses seigneurs et qu'il l'aurait lui-même reconnu.

« M. Dupleix acquiesça à sa demande, fit dresser un dais ou trône superbe sous une grande tente qui était sur la place vis-à-vis de la maison où logeait le nabab et, étant monté tout seul dans son appartement, ce seigneur le revêtit d'une robe à la maure et le coiffa de même. Ensuite, étant descendus tous deux ensemble, M. le gouverneur le conduisit sous ladite tente, et, l'ayant fait asseoir sous le dais, lui présenta le salamy de vingt et une roupies d'or, le reconnut comme soubadhar de Dekkan, et l'ayant embrassé, il s'assit à côté de lui sous le même dais...

« Cette cérémonie finie, le nabab se tourna du côté de M. Dupleix et le pria de vouloir bien accepter la charge de commandeur général de toutes les terres comprises depuis la rivière de Kishna jusqu'au bord de la mer qu'il remettait en son pouvoir, se contentant de gouverner celles de l'autre côté de la rivière. Ensuite, il le pria de vouloir bien accepter la dignité de masebdar de sept mille cavaliers, lui donna le *mahy marratte* ou poisson, honneur que l'on accorde aux seigneurs de la première distinction. »

Dupleix pria simplement le nabab de « lui conserver son amitié pour la nation française ».

Le nabab répondit que « tant qu'il lui resterait une goutte de sang dans les veines, elle serait répandue pour le soutien de cette nation, qu'il mettait ses États et sa famille sous la protection du roi de France *qu'il regardait*

comme le plus grand monarque du monde, et que, dès le moment il se considérait comme son vassal et était très heureux qu'il voulût bien l'honorer du titre du plus fidèle de ses sujets. » Alors se tint le plus beau *durbar* qu'on eût vu. « Tous les soubahdars, chefs tant mongols que patanes, mahrattes ou autres, s'y trouvaient en même temps : cela n'était point encore arrivé, car la jalousie qui règne ordinairement parmi ces seigneurs les empêche de se rencontrer dans ces durbars. Le nabab étant venu dîner chez le gouverneur dit à M. Dupleix qu'il avait trouvé moyen de rassembler dans un même endroit les lions, les tigres et les moutons, ce qui ne s'était point encore vu. »

Le 1er janvier 1751, apprenant l'usage des chrétiens, Mouzafer envoya à Dupleix en guise d'étrennes « un présent composé d'une robe à la maure, d'une toque et d'une ceinture, avec le sabre, la rondache et le poignard qui avaient été donnés par Aureng-Zeyb à son grand-père Nizam el Molouk ».

Dupleix et sa femme sortaient personnellement princes de ces mémorables journées : proclamés *radjah* et *begum* ils recevaient des domaines énormes. La *begum Joanna* recevait la nababie de Kadapa. Très naturellement ils n'oublient pas la Compagnie, faisant céder à la France Mazulipatam et Yanaon, un agrandissement considérable au territoire de Karikal. Le Dekkan tout entier était sous le protectorat de la France. Au centre du Carnatic, Chanda, notre autre protégé, fondait la ville de *Dupleix-Faty-Abad*, « la cité de la victoire de Dupleix ». Bussy, qui, parcourant l'Inde, achevait la conquête du Dekkan, écrivait dans l'ivresse du triomphe : « Si vous m'envoyez des renforts, l'Empereur lui-même tremblera (dans Dehli) au seul nom de Dupleix. » Le 9 décembre, ce vaillant Bussy battait les Mahrattes et faisait passer un nouveau royaume sous le sceptre de la France. Vraiment, la France atteignit dans l'Inde en cet hiver de

1751-1752 le point culminant de sa puissance. Et on put croire qu'un empire asiatique énorme se fondait au profit des Bourbons.

***

L'histoire de notre empire colonial, mesdames, est, je l'ai dit, une manière de martyrologe. Presque tous ceux qui se dévouèrent à notre œuvre coloniale ont connu toutes les traverses, ont essuyé tous les affronts, ont payé de leur fortune, de leur liberté et de leur vie leur généreux dévouement à la cause française. Leur œuvre a succombé parfois avec eux. Et c'est là un double motif de tristesse pour l'historien qui étudie cette œuvre.

Que la France, absorbée en Europe à défendre ses frontières ou à se battre pour sa grandeur continentale, ait abandonné ses colonies, laissé ses défenseurs sans soldats ni argent, fermé l'oreille à leurs appels et par là causé à la fois la perte de ces vaillants et de nos colonies, c'est chose déplorable. Nous avons vu pareils événements nous faire perdre notre empire d'Amérique.

Mais que, sans aucune nécessité pressante, pendant la paix, à la veille d'un triomphe définitif et, en tout cas, au lendemain d'une victoire insigne, une nation ait, en frappant l'homme qui tenait tout dans sa main, assuré la ruine de sa politique et la domination de ses ennemis, cela est si inconcevable qu'aucune des explications qu'on a tenté de donner ne vaut.

Dupleix déplaisait à Versailles. Il était trop grand. Il offusquait toute cette misérable société dont l'aveulissement allait, trente-neuf ans après, rendre si facile la révolution faite contre elle. Les ministres, entre deux guerres avec l'Angleterre, poursuivaient le rêve d'une entente cordiale. Un Dupleix, qui portait ombrage à l'Angleterre dans l'Inde, paraissait plus compromettant encore qu'un Bienville menaçant en Amérique les colonies anglo-saxonnes. Les ministres ne voulaient pas d'*af-*

faires. « Pas d'affaires ! » Le mot est sans cesse parti de nos ministères à l'adresse des pionniers, des marins, des soldats, des missionnaires, des colons de France.

Enfin si le ministère craignait que Dupleix lui fît des « affaires », la Compagnie, elle, en donnant au mot une tout autre acception, estimait qu'il n'en faisait pas assez. Ces marchands, ces financiers, au fond, ne désiraient pas qu'on fît des conquêtes ; des comptoirs prospères, des marchés ouverts à ses agents, et, comme résultat, de l'or envoyé aux actionnaires tout de suite, c'était le rêve. Ces gens ne voyaient point venir les temps nouveaux. Si on a pu dire que l'or appelait le fer, il est tout aussi juste de dire que c'est aujourd'hui le fer qui appelle l'or ; et les marchands de la cité de Londres l'ont compris qui ont, devant le *Stock Exchange*, élevé une statue au plus grand soldat de leur pays, Wellington. Avant dix ans, Dupleix, maître de l'Inde, eût gavé d'or les actionnaires. Mais tout l'or, à la vérité, passait pour l'heure à payer des soldats et à acheter des alliances.

Les amis de La Bourdonnais enfin n'avaient pas pardonné à Dupleix la disgrâce de son rival. On intriguait ferme de Lorient, où la Compagnie avait son siège, à Versailles où Machault était principal ministre, contre le gouverneur qui, disait-on, ne gagnait argent et honneur que pour lui et la *begum*. Celle-ci envoyait d'opulents cadeaux à la marquise de Pompadour. Mais ces cadeaux mêmes semblaient confirmer les accusations. La marquise d'ailleurs était en général hostile aux coloniaux. Elle était alors toute aux « philosophes », et Voltaire, qui allait prendre en pitié des hommes s'entr'égorgeant « pour quelques arpents de neige au Canada », ricanait dès 1752 aux dépens de ces Français qui, coiffés du turban hindou, gagnaient des batailles qui s'appelaient Tritchinapaly, Chillambaram, Volkonsdapouram. Ces noms ridicules égayaient l'opinion. Le « vainqueur de Tritchinapaly » était grotesque. Ah ! ce rire de Voltaire, ce qu'il résonne

sinistrement dans toute notre histoire ! Lorsque, tout à l'heure, la France aura perdu l'Amérique et l'Inde, les ombres de Dupleix, de Montcalm et de Bienville pourront se dresser pour crier :

« Es-tu content, Voltaire? »

et pour maudire le « hideux sourire » que devait flétrir le poète.

Dupleix fut la victime de bien des gens ; il fut le vaincu de Voltaire.

***

On ne lui pardonnait pas ses victoires. Quand, en 1752, après un échec, il réclama des troupes pour enlever aux Anglais Trivadi et Tritchinapaly, les derniers bourgs que l'Angleterre gardât, ce fut un *tolle*.

Les ministres de Versailles espéraient détacher l'Angleterre de la Prusse.

Comment lui plaire?

En sacrifiant Dupleix.

Chose incroyable, la proposition partit de Versailles. C'est à n'y pas croire.

Nous connaissons cependant tous les détails de cette abominable négociation.

On envoya à Londres un directeur de la Compagnie, Duvelaer, qui se mit d'accord avec notre ambassadeur, le comte de Mirepoix, pour offrir de rappeler Dupleix. Le ministre Machault écrivait à Mirepoix : « Vous pouvez assurer, monsieur, que l'on ne projette ici ni d'avoir dans l'Inde des possessions plus vastes que l'Angleterre, ni de s'y faire neuf millions de rentes, ni de se conserver le commerce exclusif de Golconde, encore moins celui de toute la côte de Coromandel. Nous envisageons nous aussi ces projets *comme des chimères et des visions.* » Il fut convenu avec les Anglais qu'on enverrait dans l'Inde deux commissaires pour chaque nation « chargés d'établir

les affaires sur un pied qui rendît la guerre impossible entre les deux Compagnies tant que les gouvernements des deux pays seraient en paix ».

Le gouvernement anglais sauta sur l'ouverture. Les historiens anglais devaient un jour écrire que la France s'était « suicidée » dans l'Inde. Dès que les premiers mots furent prononcés, les ministres anglais durent porter le même jugement : la France allait se suicider.

Cela ne traîna pas : tout le monde était d'accord. Seulement l'Angleterre objecta qu'un aventurier si redoutable, devenu prince ainsi que sa femme, ne céderait peut-être pas à un ordre de son Roi. On décida donc qu'un commissaire extraordinaire serait envoyé dans l'Inde avec une vraie petite armée. Godeheu, nommé gouverneur, s'embarqua pour Pondichéry avec deux mille soldats. Dupleix, depuis deux ans, demandait en vain cinq cents soldats. On en donnait deux mille à Godeheu, mais pour quel but? Pour réduire à l'impuissance, s'il en était besoin, le vaillant Français, ses admirables lieutenants Bussy et La Touche, s'ils embrassaient sa querelle, et peut-être les princes hindous, ses alliés. Je le répète : c'est à n'y pas croire ! Et ce rêve prodigieux, féerique, l'histoire du ménage Dupleix allait se terminer en incompréhensible cauchemar.

Godeheu reçoit, le 22 octobre 1753, ordre « de faire arrêter le sieur Dupleix... et de le faire embarquer sur le premier vaisseau qui partira pour la France ». Les instructions de Machault portent « qu'on s'assurera en même temps de la dame et de la demoiselle Dupleix par le danger qu'il y aurait à laisser en liberté deux personnes aussi immensément riches ».

Godeheu, de l'île de France où il relâcha, fit savoir à Dupleix sa « visite » : oui, visite, car de peur que le vainqueur de l'Inde organisât une résistance, Godeheu, hier son ami, lui écrivait sur le style le plus cordial et sans lui laisser rien soupçonner.

Il débarqua le 2 août à Pondichéry. A la descente, il trouva Dupleix qui lui tendait les bras et que la vue des soldats de renfort, en une minute, exalta de joie. On allait donc enfin avec ces beaux renforts doter le Roi Très Chrétien de la possession définitive d'un pays grand comme sept fois la France.

Godeheu, froidement, sortit l'ordre de rappel et de révocation.

Dupleix pâlit horriblement.

On vit alors ce qu'était cette âme incomparable.

Il ne parut ni effondré ni révolté. Il répondit « qu'il ne saurait qu'obéir au Roi et se soumettre à tout ».

Lorsque, quelques heures après, devant le conseil souverain de la colonie réuni, Godeheu lut les ordres du Roi, la lecture fut accueillie par un silence de mort. Silence de mort, oui, le mot est de circonstance : officiers, administrateurs, hauts colons, hauts marchands, tous les collaborateurs de Dupleix sentirent que c'était la mort de l'empire français des Indes. Pas un cri ne s'éleva. Alors Dupleix, lui, se leva et cria : « Vive le Roi ! »

Ah ! mesdames, ce cri de « Vive le Roi ! », Montcalm allait le pousser, trois ans après, frappé à mort sous les murs de Québec. Mais il mourait en soldat, abandonné par son roi, mais tué par l'ennemi. Et légitimement nous l'admirons.

Mais Dupleix ! de quelle admiration nous devons l'entourer ! A cette minute, ce héros remportait une victoire cent fois plus glorieuse que toutes celles qui l'illustraient depuis quinze ans : la victoire qu'on remporte sur soi-même, tandis que le cœur déchiré perd tout son sang par une horrible blessure.

Rien ne lui devait être épargné. Godeheu, reconnu gouverneur, fit mettre le séquestre sur les biens du ménage. Et cependant c'était la Compagnie qui devait aux Dupleix d'énormes avances de fonds.

Dupleix ne dit pas un mot. Mais ce qui le révolta,

c'est quand il sut quelles instructions avait reçues Godeheu : la restitution de toutes les conquêtes, le renoncement à toutes les alliances.

Le 4 août 1754, Dupleix, éclairé, écrivait à Bussy : « Il paraît que l'édifice que nous avons eu tant de peine à établir sera bientôt culbuté. »

Plus loin, sur le projet du traité : « *C'est le commencement de la folie.* »

Il gémissait, mais il gémissait discrètement. On sut, ou on devina, qu'il gémissait. Godeheu y trouva le prétexte cherché et le força à s'embarquer avec sa famille et sans argent.

On lit dans un document : « Tous, malgré tout ce qu'on a pu faire, l'ont suivi jusqu'à la mer avec des démonstrations de douleur qui lui arrachèrent des larmes. »

Lorsqu'il arriva en France, l'opinion avait tourné. Cette guerre avec l'Angleterre qu'on avait cru éviter en sacrifiant nos grands agents d'Amérique et de l'Inde, elle allait quand même éclater. Le ministre Machault reçut avec une condescendance à peu près cordiale sa victime. Il paraît qu'on commençait à lui pardonner d'avoir voulu faire de Louis XV ce qu'est aujourd'hui George V, empereur des Indes.

Mais on ne lui restitua rien de sa fortune. La Compagnie s'en était emparée. On ne l'embastilla pas comme La Bourdonnais, on ne le mena pas à l'échafaud, comme plus tard Lally-Tollendal, le dernier soldat français des Indes, mais on le laissa croupir dans la pauvreté, s'enliser dans les dettes et mourir dans l'oubli le 11 novembre 1763.

De tels événements font penser que ce gouvernement et cette société de Versailles, que ce régime tout entier méritait de sombrer.

Les Anglais devaient un jour à Calcutta élever un buste à Dupleix comme les Américains viennent d'élever un monument à Champlain. Il faut bien que les étrangers

érigent des statues à nos héros, puisque nous n'en élevons qu'à des politiciens heureux. Ne suffit-il pas d'ailleurs que Voltaire représente le dix-huitième siècle sur vingt de nos places publiques de France?

***

L'œuvre de Dupleix fut détruite en quelques jours. Godeheu, par le traité du 26 décembre 1754, avait tout restitué, rayant d'un trait de plume vingt années d'efforts et de victoire. Nous gardions nos cinq villes, dispersées, isolées.

Les alliés hindous nous lâchaient tous : ils se tournèrent vers l'Angleterre. C'était fatal. Quant aux Anglais, ils n'en croyaient pas leurs yeux. L'un d'eux devait écrire avec une ironie qui fait mal : « On conviendra que peu de nations *ont jamais fait à l'amour de la paix des sacrifices d'une importance aussi considérable.* »

Et la guerre éclatant presque immédiatement avec l'Angleterre, celle-ci jetait une armée dans l'Inde pour enlever les dernières places françaises. Le 14 mars 1755, Chandernagor, après une héroïque défense, était occupée, tandis que notre dernier allié, le soubab de Bengale, était écrasé par Clive à Plassey, victoire qui est, avec raison, célébrée outre-Manche comme ayant fondé l'empire anglais des Indes. Tandis que Dupleix se débattait dans la misère, Clive recevait la pairie avec le titre de lord Plassey.

Bussy cependant occupait encore le Dekkan. Peut-être pouvait-on partir de là pour reconquérir l'Inde. Nos soldats isolés eurent l'audace de reprendre seuls la conquête. On leur envoya comme chef, avec le titre de gouverneur général, l'Irlandais Lally-Tollendal. Il avait horreur des Anglais : à peine débarqué avec une petite armée, il se rua sur eux, leur prit Gondelour et Saint-

David, et, par ces succès, — il suffisait de quelques succès, — sembla un instant retrouver nos alliés. Mais Lally, cassant et imprudent, commit maladresses sur maladresses, et, bientôt battu, fut rejeté par l'armée anglaise sur Pondichéry.

On vit alors les derniers efforts d'un homme aux abois. On vit aussi les magnifiques sursauts d'une colonie sur laquelle se ruait une armée vingt fois plus forte que ses défenseurs. Deux mille trois cents Français se défendirent avec l'énergie du désespoir ; tout le monde s'y mit : l'évêque *in partibus* d'Halicarnasse, Mgr Noronha, qui administrait le diocèse de Pondichéry, se jeta dans la mêlée, la croix sur la poitrine, chargea les Anglais à la tête des soldats. Ce fut magnifique et inutile. Lally était si détesté que sa seule présence dissolvait les troupes françaises. Le 18 janvier 1761, il capitulait, se constituant prisonnier avec ses soldats.

Attaqué à Paris, il voulut s'aller défendre. Il avait été imprudent, maladroit, absurde, mais c'était un brave et on l'accusait de vol et d'assassinat. De Londres, où il donna sa parole de revenir, il vint à Paris, fut arrêté, embastillé, condamné à mort et traîné à l'échafaud sur un tombereau avec des raffinements inouïs de barbarie. C'était une abominable injustice : le procès avait été mené par ses ennemis et aveuglément tranché. Des juges avouèrent depuis que Lally ayant dit qu'il avait levé dix mille *cipayes*, ils avaient cru qu'il s'agissait là de pièces d'or.

***

Nos villes étaient toutes tombées ; Mahé succomba la dernière, le 13 février 1761. Quand le traité de Paris les restitua, elles étaient dévastées, démantelées, et on les rendit avec des territoires ridicules ouverts de toute part, à la merci d'un coup de main.

C'était fini. Mais depuis le départ de Dupleix, tout était dit. On ne passe pas deux fois à côté d'une fortune telle que celle que Dupleix nous avait un jour value. Et d'une telle grandeur on ne peut tomber que dans des précipices d'où on ne se relève pas.

CONCLUSION DES CINQ CONFÉRENCES

Mesdames, j'en ai fini avec les cinq conférences que j'avais accepté de vous faire sur l'expansion des Français hors d'Europe avant 1789.

Nous avons vu que cette expansion eut tour à tour ou simultanément pour théâtre la Méditerranée entière, le Canada, la Louisiane, les Antilles, les îles de l'océan Indien, Ile Bourbon, Ile de France, l'Inde sur ses deux côtes, sans parler du Sénégal qui, visité dès le quatorzième siècle par des navigateurs dieppois, colonisé par une compagnie spéciale sous Richelieu et Colbert, gouverné par le chevalier de Boufflers, qui, de grand seigneur lettré, se fit excellent gouverneur, fut perdu pour nous, pour ne nous être restitué qu'en 1815, — jalon longtemps isolé d'une grande œuvre, qui, en voie d'achèvement, va aboutir à nous donner le quart de l'énorme Afrique.

L'histoire que je vous ai contée ainsi en cinq conférences est la plus glorieuse et la plus douloureuse qui se puisse conter : la plus glorieuse par ses prémisses, la plus douloureuse par son épilogue.

Pendant près de trois cents ans, des dynasties de sang français se sont établies sur tous les points de la Méditerranée, de la Sicile conquise par les Normands à la Syrie, où des princes francs ont régné à Antioche, Édesse, Jérusalem ; de Constantinople, où une dynastie flamande a régné, jusqu'à Chypre, où se sont succédé quarante princes de la maison poitevine des Lusignan ; depuis Rhodes, où tous les grands maîtres de l'Ordre furent Français, jusqu'à l'Arménie même, où, un instant, une lignée française s'intronisa. Et saint Louis, roi de France,

promenant de Damiette à Tunis le drapeau des rois capétiens, sembla, une heure, un haut suzerain, passant à travers la Méditerranée la revue des princes de son sang et de sa langue.

Puis les guerres par lesquelles la France dut conquérir ses frontières de l'Est et du Sud-Est, les guerres par lesquelles elle dut, contre les Anglais, pendant cent ans, défendre son intégrité et l'existence même de son État, arrachèrent, aux quatorzième et quinzième siècles, les princes de la maison de Capet au magnifique rêve d'un Empire franc de la Méditerranée que les légistes avaient fait pour eux et à la réalisation duquel eussent pu concourir tant d'éléments déjà assemblés (1).

La France est-elle décidément délivrée de l'Anglais, assurée d'acquérir avant peu ses frontières naturelles et forte de l'unité qu'ont consommée Louis XI et François Ier, elle semble devoir s'élancer de nouveau vers un plus vaste champ de conquête. François Ier jette Cartier vers le Nouveau Continent récemment découvert et, par son bras, plante sur le continent américain, aux rives du Saint-Laurent, le drapeau de France.

Mais alors surviennent de néfastes querelles religieuses et politiques, qui paralysent notre action sur tous les terrains : les *guerres de religion* nous enchaînent chez nous. Et tout semble abandonné, tandis qu'Espagnols, Portugais, Hollandais, Anglais occupent territoires sur territoires, en Afrique, en Asie, en Amérique.

Henri IV a-t-il assuré la pacification à l'intérieur et la réconciliation nationale, que voici derechef un magnifique départ. Champlain, agent du Roi, fonde notre colonie du Canada sur les traces de Cartier et bâtit Québec.

(1) On verra, dans la seconde série de conférences publiées plus loin, quelle tenace et magnifique œuvre d'expansion en Europe nos souverains et hommes d'État surent accomplir pendant les siècles où l'expansion paraissait arrêtée hors d'Europe et continuer ensuite concurremment avec l'entreprise coloniale.

Après quelques hésitations dans sa politique, la France semble résolue à coloniser, lorsque Richelieu est à la tête de ses affaires. C'est alors que Champlain, renvoyé là-bas, donne une singulière extension à notre colonie du Saint-Laurent ; c'est alors que des *Compagnies* se fondent, destinées à coloniser le Sénégal, à coloniser les Antilles, à coloniser Madagascar, les îles voisines et, par elles, à atteindre l'Inde.

Et voici qu'avec Colbert, un véritable système colonial s'institue. Je vous ai dit il y a huit jours quelles furent les vues de ce grand homme. Non content de rétablir partout dans la Méditerranée l'autorité que les *capitulations* avaient assurée à nos consuls et de souder l'Afrique du Nord de Tripoli à Tanger, le petit-fils des drapiers rémois rêve d'un magnifique empire en Amérique. Après avoir vraiment fait de notre colonie canadienne un État organisé, il a lancé à travers les forêts vierges de la vallée du Mississipi les explorateurs qui jettent les premiers jalons d'une nouvelle colonie baptisée Louisiane, vaste colonie grande comme la France même, qui s'étendra des grands lacs du Nord au golfe du Mexique, unira par un gigantesque trait d'union au Canada organisé nos îles Antilles dont Saint-Domingue est la perle, et fera de Louis XIV le maître de l'Amérique septentrionale, souverain de trois grandes colonies, suzerain reconnu de trente nations Peaux-Rouges, et vraiment empereur sur cette terre américaine.

Ce pendant, nos établissements dans la mer des Indes se fondent, s'enrichissent, s'étendent. Déjà nous nous sommes élancés de l'île Bourbon vers la mystérieuse et opulente péninsule de l'Inde ; déjà nos agents tâtent, abordent, se gagnent les souverains d'Asie, en Arabie, en Perse, dans l'Hindoustan, à Siam, en Chine et en Japon. Et Leibnitz, s'inclinant devant l'autorité du Roi Très Chrétien, lui propose un plan pour la conquête de l'Égypte, où seul le roi de France paraît à cet Allemand

capable de faire triompher le christianisme avec la civilisation.

Le début du règne de Louis XV est vraiment le point culminant de notre domination et de notre expansion coloniale. Le Canada tend à s'étendre maintenant bien loin des rives du Saint-Laurent : les colons franchissent les montagnes Rocheuses ; les explorateurs sont dans la baie de Hudson. La Louisiane prend enfin corps : la Nouvelle-Orléans fondée s'entoure de cultures bientôt florissantes ; les comptoirs se multiplient de cette ville baptisée par le régent au sud à cette ville naissante qui sera Saint-Louis de Missouri, sur les bords de ce fleuve Mississipi, appelé maintenant *fleuve Colbert*, long de mille lieues. Saint-Domingue est devenue une magnifique colonie, qui fait l'envie de ses voisins. Le rêve de Colbert se réalise trente ans après sa mort.

Ce pendant, un grand gouverneur, Dumas, a fondé définitivement nos possessions de l'Inde, transformé en capitale le village de Pondichéry et par sa diplomatie inauguré avec les princes de l'Inde la féconde politique qui va, sous le gouvernement de Joseph Dupleix, faire du Roi Très Chrétien le protecteur des nababs et des soubabs, si bien que vers 1750 — à la veille des désastreuses guerres anglo-françaises — ce roi Louis XV, peu digne d'un pareil sort, est, du Mississipi au golfe de Bengale et des îles africaines à la vallée du Saint-Laurent, souverain de vingt colonies, suzerain de cinquante nations, noires, rouges ou jaunes. Le soleil de Louis XIV sembla auréoler son petit-fils : en fait, il éclairait la terre.

Et en quelques années, je vous ai dit comment nous perdîmes tout, Canada, Louisiane, Antilles, Sénégal, îles Bourbon et de France, Hindoustan, avec le protectorat, que ces possessions seules nous permettaient d'exercer, des nations Peaux-Rouges d'Amérique aux magnifiques cours princières de l'Asie.

*
* *

Nous avons tout perdu. Mais l'effort gigantesque qui, du douzième au dix-huitième siècle, nous avait à plusieurs reprises jetés loin de chez nous était-il perdu?

J'ai été, au cours de ces conférences, sans cesse ramené par les faits à une idée que, de fait, ils imposent à l'observateur le plus impartial. La France était apparue partout avec un caractère spécial, que jamais n'eurent les autres nations aux yeux des indigènes : l'arbitre des querelles, la protectrice du droit, la propagandiste de l'Évangile, la libératrice des consciences, la nation qui faisait régner la justice et défendait les faibles. celle « *en la justice de laquelle on peut se fier* », ainsi que, dès le douzième siècle, écrivait un Arabe, témoin de nos gestes de Palestine.

Les Portugais avaient dans les Indes opprimé les bouddhistes et les musulmans : la France les protégea. Les Espagnols avaient été souvent horriblement cruels du Mexique au Pérou, et les Peaux-Rouges, accueillants à Christophe Colomb, avaient, depuis les invasions de Cortez et de Pizarre, pris en haine les Visages Pâles : les agents français, envoyés à Québec, à Montréal, puis à la Nouvelle-Orléans, réconcilièrent les nations rouges avec la civilisation chrétienne.

Les Anglais, qui depuis ont fait leurs écoles et pratiquent partout aujourd'hui une habile humanité, avaient fait entrevoir, des rives de l'Amérique à celles de l'Inde, un joug très dur. Les Français virent se jeter dans leurs bras ceux à qui ce joug faisait horreur. Et, des assemblées des Hurons du Nord et des Natchez du Sud, où un Frontenac ou un Bienville représentent la France, aux durbars de l'Inde que préside un Dupleix, le Roi Très Chrétien est proclamé non pas seulement le plus grand des rois, mais le plus aimable.

Rien ne pouvait plus exciter nos Français à coloniser. Car ils aiment être aimés. Nous fûmes aimés. Nous récoltâmes l'amour, je l'ai dit, en semant la justice.

Certes, nous ne sûmes jamais poursuivre avec persévérance un plan colonial. Sauf sous Richelieu et Colbert, la France se vit doter presque malgré elle de colonies par l'initiative hardie de magnifiques Français, Champlain, Talon, Cavelier de La Salle, Frontenac, Bienville, Martin, Dumas, La Bourdonnais, Dupleix. Quelques-uns ne furent que de hardis pionniers ; quelques-uns, comme jadis les croisés du douzième et du treizième siècles, que d'incomparables soldats ; mais certains furent, comme Champlain à la fin du seizième siècle, Talon au Canada au dix-septième, La Bourdonnais dans les îles de l'Afrique australe, Martin, Dumas et Dupleix dans l'Inde, de très grands organisateurs. Conquérants, pionniers, diplomates colons, missionnaires d'une nation et d'un Roi, ils démentent l'absurde dicton que le Français ne sait sortir de chez lui, ni faire fructifier sa conquête. De même que les croisés avaient en somme su fonder tout un Orient féodal à l'image de la société chrétienne, les agents français surent organiser les colonies et les faire prospérer tant que la guerre leur en laissa le temps. Les colonies françaises ne moururent que de l'abandon où elles furent laissées en face d'un ennemi qui jeta sur elles ses principales forces. Et puis, *il fallait conquérir nos limites naturelles et, sans cesse, contre l'ennemi, défendre ce que nous avions conquis* (1). Même laissés à eux-mêmes, un Champlain, un La Bourdonnais, un Dupleix étaient capables, s'ils ne se fussent heurtés qu'à des difficultés locales, de conquérir, sans l'aveu de nos rois, des empires à ces rois et de durables empires. Par là ils démontrent que le Français peut coloniser après

(1) Cf. ce qui est dit à ce sujet dans l'introduction à ces conférences.

avoir conquis. Car nous sommes les « fils de ces grands lions-là ».

*
* *

Le *Foyer* a, cette année, en soixante ou soixante-dix conférences, essayé d'exposer ce que fut l'âme française. L'expansion des Français du douzième au dix-huitième siècle fit beaucoup pour l'âme française. J'ai dit qu'elle était expansive. Elle aime conquérir, mais surtout elle aime séduire. Ce caractère grandit à s'exercer. Ces vastes horizons ouverts de tout côté à son activité l'éblouirent et la passionnèrent. Je n'en veux pour preuve que l'énorme littérature coloniale, qui, à y bien regarder, va des *chansons de gestes de la croisade* à *Paul et Virginie* et aux *Natchez*. A la fin du dix-huitième siècle, la France promenait une âme conquérante des forêts vierges du Mississipi où René s'égara, aux Pamplemousses de l'île de France où s'aimèrent Paul et Virginie, des glaces du Nord où Montcalm tomba aux resplendissants trésors de Golconde que Dupleix nous avait ouverts.

Soudain, nos adversaires nous rejetèrent de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, et semblèrent vouloir nous renfermer impitoyablement chez nous.

Repliée un instant sur elle-même, de 1763 à 1789, la France soudain se détendit. Ce peuple, dont l'âme est ardente, parut alors une chaudière en ébullition d'où la vapeur ne pouvait s'échapper par aucune de ces soupapes qu'avaient été les expéditions coloniales. La chaudière fit explosion. Les Français renfermés en France firent éclater leurs frontières. On les avait chassés de Québec, de la Nouvelle-Orléans, de Saint-Louis, de l'île de France, de Madras et de Pondichéry : ils allèrent à Bruxelles, à la Haye, à Mayence, à Berne, à Turin, à Milan, à Rome, à Naples, à Zara, à Laybach, à Madrid, à Cadix, à Vienne, à Berlin, à Varsovie et à Moscou. Et puisqu'on

lui refusait le droit de s'établir en Amérique, en Asie et en Afrique, la France conquit l'Europe.

Et si d'aventure quelque nation hostile essayait de nous fermer les vastes horizons que le dix-neuvième siècle nous a partout rouverts, j'ai idée que, l'âme française restant la même, l'histoire, une fois de plus, pourrait bien se recommencer.

DEUXIÈME SÉRIE

L'EXPANSION EN EUROPE

I

LE RÊVE DES CAPÉTIENS (1)

L'expansivité française. De quels éléments elle est faite. — L'idéalisme français — Le roi champion de la Chrétienté — Charlemagne et l'Empire reconstitué. — Le cycle de Charlemagne et son influence. — L'Empire partagé. — La Lotharingie et les Marches de l'Est. — Les Capétiens et l'ombre de Charlemagne. — Le double rêve. — L'ennemi est à l'Est. — La bataille de Bouvines et le premier mouvement national. — Saint Louis et le règne de la justice : le roi de France arbitre de la Chrétienté. — Philippe le Bel, premier prince de la Chrétienté : la reprise des Marches de l'Est. — La collaboration de la nation. — L'Université de Paris. Son influence internationale. — Le « parler delittable » de France de Londres à Jérusalem. — Le triomphe en Europe de l'art français. — Les imprécations de Dante Alighieri contre « la mauvaise plante ». — Le roi et la Nation.

MESDAMES, MESSIEURS,

Étudiant l'année passée, à cette même place, l'expansion française hors d'Europe avant 1789, j'étais amené tout naturellement, dès ma première conférence, à chercher dans le caractère français la raison d'être d'un esprit d'entreprise qui, nous l'avons vu, fut constant. Le secret de cette mentalité, je le trouvais bien facilement — c'est

(1) Conférence sténographiée au *Foyer* le 8 février 1913.

toujours à cela qu'il faut revenir pour nous expliquer à nous-mêmes — dans notre triple origine ethnique. Nous descendons de Gaulois, voyageurs très curieux, de Latins, conquérants inlassables, et de Francs, guerriers idéalistes. Comme les Gaulois, nous aimons nous répandre ; comme les Latins, nous aimons conquérir ; comme les Francs, nous aimons imposer nos idées. Et c'est sur ce dernier trait que j'avais insisté parce que, plus qu'aucun autre, il me paraît caractériser notre état d'esprit et nos entreprises — hors d'Europe, nous l'avons vu l'année dernière — en Europe, nous le verrons cette année et la suivante.

Nous aimons nos idées. Laissant trop à d'autres le souci de placer des ballots de marchandises, nous avons à l'excès, il faut en convenir, la constante pensée de répandre nos idées. Si le Franc du onzième siècle est chrétien, il brûle de convertir l'infidèle ou d'en extirper l'espèce ; il crie : *Dieu le veut!* et se met pour trois siècles à la tête de la croisade. Si le Franc, au seizième siècle, adopte avec passion l'idéal classique, il se fait vite, en Europe, le propagateur des idées d'ordre et de discipline. Si, au dix-huitième siècle, il découvre la « philosophie », il la professera avec zèle d'Amsterdam à Pétersbourg, de Berlin à Naples. Si, en 1789, il s'entiche de la liberté, il entendra l'imposer bientôt à l'Europe ; et si, en 1848, il adopte l'idée généreuse des nationalités, il s'en fera, même à ses dépens, le champion de par le monde. Soyons assurés que si le socialisme triomphait un jour chez nous, nous n'aurions de cesse que nous n'ayons *socialisé* l'univers. Au triomphe d'une des idées qui nous sont chères, nous sacrifierions nos plus évidents intérêts. Disposition à la fois admirable et dangereuse qui nous a déjà exposés à mille aventures, mais qui fait de nous la nation la plus admirée et la plus redoutée de ceux qui savent notre histoire. Dès qu'une idée nous possède, nous nous estimons ses champions-nés et c'est, sous des formes bien différentes, ce mysticisme idéaliste qui nous a menés au Saint-

Sépulcre avec Godefroy de Bouillon et dans les capitales de l'Europe entre 1792 et 1812.

Un peuple qui est à ce point entiché de ses idées qu'il en fait le point de départ de ses entreprises, s'estime fort au-dessus des autres et, au risque de passer pour un nationaliste échauffé, je dirai qu'il a raison. Car il domine le monde de toute la hauteur qui sépare l'idée de l'intérêt et la pensée de la marchandise.

Il n'est donc pas étonnant qu'il ait toujours entendu conduire le monde puisque, à maintes reprises, il l'a, par la puissance de ses concepts, transformé et bouleversé.

*
* *

Le Français a toujours rêvé de dominer le monde moralement, parfois matériellement.

Cette domination universelle, une seule nation l'avait paru réaliser : les Latins avaient porté des limites de l'Inde aux frontières de l'Écosse actuelle, du Soudan africain aux forêts de Germanie le respect des armes et des lois de Rome, l'usage de sa langue et la force de sa pensée.

Lorsque les barbares eurent dépecé l'Empire romain (pardonnez-moi de remonter au déluge, au moins à celui qui noya l'Empire d'Occident), il parut que c'en était fait de la domination universelle. En vain, un César réfugié à Constantinople s'intitulait-il « empereur romain » ; à peine étendait-il son empire au bassin oriental de la Méditerranée. L'Europe occidentale était en déshérence.

Seule l'Église chrétienne, installée précisément à Rome à l'heure où se dissolvait l'Empire, maintint une certaine unité idéale entre les membres de ce qu'on appela dès lors la *Chrétienté* : Italie, Espagne, Germanie, Angleterre, France étaient les membres disjoints de la Chrétienté dont le chef spirituel était le pontife romain. Celui-ci, cependant, voyait cette Chrétienté attaquée ; le paganisme qui avait, avec les invasions barbares, reconquis

une grande partie de la Germanie ; le schisme qui allait arracher à la Rome chrétienne tout l'Orient byzantin, et, dès le septième siècle, l'Islam qui, parti d'Arabie, allait, avec la rapidité d'une véritable inondation, envahir non seulement l'Asie occidentale et l'Afrique du Nord, mais l'Europe elle-même par ses extrémités, étaient des dangers bien graves que ne suffisaient pas à conjurer les paroles parties du siège de Pierre.

Il fallait à la Chrétienté, sans cesse menacée, un champion ; ce champion fut la France. Les barbares occupaient encore l'Occident, que déjà l'Église avait vu dans le roi des Francs l'homme qu'il lui fallait. A peine baptisé à Reims, Clovis avait été, par la clairvoyance des évêques de Gaule, élu « champion de l'Église ». Du nord au sud, les prélats de Gaule lui avaient partout ouvert la voie.

Lorsque, plus tard, la Papauté se sentit prise entre les deux périls : le schisme oriental et les sectateurs de Mahomet, et, par surcroît, menacée chez elle par les Lombards, elle se vit amenée à adopter la thèse des évêques de Gaule qui proclamaient depuis deux siècles le roi des Francs fils aîné de l'Église et soldat de l'idée chrétienne.

Le roi des Francs, seul maître d'un grand royaume, pouvait prêter son bras à la Chrétienté. Les descendants de Clovis s'éteignaient dans l'inertie ; mais à côté d'eux une race vigoureuse de ministres soldats s'élevait, issue d'un grand évêque, saint Arnulf de Metz, et d'un grand homme d'État, Pépin de Landen, famille par excellence chrétienne et militaire. En 732, Charles Martel écrasait à Poitiers les Sarrasins et les refoulait au delà des Pyrénées, arrêtant ainsi, le premier dans la Chrétienté, l'invasion redoutable de l'Islam.

De même que les évêques de Gaule avaient élu la race de Clovis, Rome élut celle de Charles Martel. Lorsque, les Mérovingiens défaillant, le fils de Charles, Pépin, s'empara du trône en 752, ce fut après en avoir reçu du pape Zacharie l'autorisation et il rendit à l'Église en

services tout et bien au delà de ce qu'il avait reçu d'elle.

Son fils Charles acheva l'œuvre : en Germanie où il soumet la Saxe païenne au baptême, en Espagne où il conquiert sur les Musulmans la vallée de l'Èbre, en Italie d'où il expulse les Lombards oppresseurs du Saint-Siège et fonde le pouvoir temporel des papes, Charles semble n'étendre son empire qu'au profit de l'idée chrétienne. Et c'est en reconnaissance de tant de bienfaits que, le jour de Noël de l'an 800, le pape Léon décerne, sous les voûtes de la vieille basilique Saint-Pierre, au roi des Francs la couronne impériale d'Occident. Pendant quatorze ans encore, Charles le Grand, *Charlemagne*, comme disent les moines, va dominer de sa haute taille l'Occident chrétien. *Empereur romain*, il fait triompher avec lui la nation franque et l'associe à son pouvoir.

On n'imagine pas, mesdames, ce que fut de son vivant le prestige de Charlemagne ; l'empereur qui, d'Aix-la-Chapelle à Rome, de Paris à Barcelone, se faisait obéir, et qui, par ses armes, ses lois, ses écoles, répandait en Occident le respect du nom français, l'imposait aussi bien au delà des limites de son empire : les Slaves de la Vistule, les Grecs des Balkans, les souverains arabes de Mésopotamie et d'Égypte comme ceux de Cordoue et de Grenade, les rois anglo-saxons récemment installés en Grande-Bretagne, le monde tout entier députa vers lui pour obtenir son amitié et son alliance. On espéra qu'à l'Empire d'Occident il unirait l'Empire d'Orient. On crut qu'il allait reprendre aux Sarrasins Jérusalem et le Saint-Sépulcre.

Mais le prestige de l'empereur vivant ne fut rien à côté de celui de l'empereur mort.

Si vous visitez la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, on vous fera voir la crypte où repose le corps du vieil empereur.

Son tombeau est un sarcophage antique de style latin : il est le centre d'un caveau au-dessus duquel se dessine un arc d'or. L'inscription porte :

« Ici repose le corps de Charles le Grand, grand et orthodoxe empereur, qui accrut noblement le royaume des Francs et le gouverna heureusement pendant quarante-six ans. Il mourut septuagénaire l'an du Seigneur 814, le 28 janvier. »

Ce tombeau impressionne encore aujourd'hui ; il devrait plus impressionner encore lorsqu'on songe qu'il fut, quatre ou cinq siècles, un de ces lieux de pèlerinages sacrés où la mort semble engendrer à flots la vie. *L'histoire du moyen âge gravite autour du tombeau d'Aix-la-Chapelle :* la légende aidant, Charles, déjà si grand, devint mille fois plus grand.

La décadence même — si rapide — de sa race servait sa mémoire. Ses petits-fils n'avaient su ni conserver intact l'empire qu'il avait fondé ni le défendre contre les injures des barbares. Déchirée par les guerres fratricides des fils de Charles, la Chrétienté allait être foulée par les Normands. Bientôt plongée dans une anarchie effroyable, elle connut la plus extrême misère. Les armes des descendants de Charles furent humiliées, ses lois violées, ses écoles ruinées.

Tout naturellement, les peuples mortifiés évoquaient sa mémoire : des soldats qui avaient servi sous lui avaient fait à leurs petits-enfants le récit amplifié de leurs exploits, et les petits-enfants avaient, à leur tour, transmis à leurs petits-enfants ces récits magnifiés encore. C'était la consolation de ces âges infortunés, une revanche de l'orgueil et de l'amour des peuples. Alors la légende s'empara du grand homme : il n'avait pas seulement bataillé sur l'Elbe, sur le Tibre, sur l'Èbre ; tout ce qu'on avait jadis attendu de lui, maintenant il l'avait fait : il avait passé la mer et visité l'Angleterre ; il avait été jusqu'à Cordoue et Grenade poursuivre l'Infidèle ; on l'avait vu non seulement à Rome, mais à Constantinople, mais à Jérusalem. Il avait été le maître de tout le monde connu.

Les prêtres que Charles avait favorisés propageaient

ces légendes. M. Bédier, qui a étudié la marche de la légende, l'a vu particulièrement fleurir autour des couvents. Les poètes s'emparèrent de ces récits légendaires, et cent ans à peine après, l'épopée carolingienne se déclamait, des granges d'où elle était en réalité partie et des réfectoires des couvents où elle avait trouvé asile, aux salles de châteaux féodaux et à celles des palais royaux. Cette épopée s'enrichit d'épisodes fabuleux : ces épisodes eux-mêmes se développèrent et constituèrent chacun le thème d'une série d'épopées : ce fut ce cycle de *chansons de gestes* dont M. Gaston Pâris a tiré la matière de son beau livre : *l'Histoire poétique de Charlemagne.* L'admirable *Chanson de Roland*, qui, au onzième siècle, trouve son expression dernière, n'est qu'une des épopées du cycle de Charlemagne : elle nous permet de juger de l'auréole qui entoure le règne ; une obscure échauffourée entre l'arrière-garde de Charles et quelques montagnards basques est devenue bataille illustre entre les preux de l'Empereur et les Sarrasins, et la chanson suffirait à nous montrer comment les moindres épisodes de ce règne, déjà si glorieux, ont pu se magnifier. Charles s'y évoque, comme en tant d'autres épopées, l'empereur à large carrure, un géant aux fortes épaules, la tête ornée d'une barbe fleurie, la stature majestueuse, le verbe haut, l'œil plein d'éclairs.

Tel on se le représentait dans sa tombe d'Aix-la-Chapelle. Le bruit courait qu'il y était assis sur son trône, la couronne en tête, le sceptre en main, l'épée au côté, et que sa longue barbe blanche tombait sur ses genoux. C'était le grand empereur qui avait ressuscité l'Empire romain.

***

Il fallait s'arrêter à cette vision, mesdames ; moins parce qu'elle est d'une belle allure romantique, que parce

qu'elle a une importance considérable pour nous aujourd'hui. A l'heure où la légende grandissait encore Charles, la politique se le disputait.

Son empire avait été divisé quelques années après sa mort. Tandis que l'Italie en avait été à peu près détachée, retombant d'ailleurs dans l'anarchie, l'empire continental avait été partagé en trois grands tronçons : à l'est, l'Allemanie, à l'ouest, la Francie, et, entre les deux, une énorme bande de territoire, qui allait de la mer du Nord aux Alpes et à la Méditerranée et qui, du nom de son premier souverain Lothaire, petit-fils de Charlemagne, reçut le nom de *Lotharingie*. Retenons le fait : cette Lotharingie va être l'objet des querelles dix fois séculaires entre deux races, *qui n'est pas close à l'heure présente, car le traité de Francfort de* 1871 *n'en est que très provisoirement le dernier épisode* (1).

Cette *Lotharingie* va en tout cas jouer un rôle considérable dans notre causerie d'aujourd'hui, et c'est pourquoi il faut vous la présenter.

Elle ne fut jamais extrêmement précise en ses limites, d'autant qu'elle changea sans cesse, devant être sans cesse morcelée et augmentée ou diminuée dans ses différents morceaux. Découpez une bande de terrain de cinquante lieues à peu près de large, qui irait des côtes des Pays-Bas, aux côtes de la Méditerranée : cette longue bande comprendrait à peu près actuellement les Pays-Bas, la Belgique, la Flandre et l'Artois, toute la « Prusse rhénane », la rive gauche du Rhin avec Aix-la-Chapelle, Cologne, Coblentz, Trèves, Mayence, la Lorraine actuelle, l'Alsace, la Franche-Comté, une partie de la Bourgogne, la Suisse romande, tout le bassin du Rhône enfin de Genève et Lyon à Marseille.

Plus tard, l'énorme bande fut sectionnée en deux parties : la patrie septentrionale, jusqu'au plateau de Langres,

(1) Rappelons que cette conférence est de 1913.

garda le nom de Lotharingie proprement dite, *Loherraine, Lorraine,* vallées du Rhin, de la Meuse, de la Meurthe et de la Moselle, et la partie méridionale prit le nom de *royaume d'Arles.* Par la suite encore, la Lorraine se divise en Haute et Basse Lorraine, et le royaume d'Arles en une infinité de comtés et duchés, Provence, Dauphiné, Savoie, Bourgogne, etc.

Aix-la-Chapelle se trouvait placée dans la Lotharingie : la ville avait été la capitale de Charlemagne et c'est là que reposait son superbe cadavre ; il sembla que l'aigle y était attaché si bien que le premier Lothaire fut *empereur*, tandis que ses frères, Louis et Charles, ne furent que l'un roi de Germanie et l'autre roi de Francie. Mais Aix-la-Chapelle étant par la suite retournée aux rois de Germanie, ceux-ci se crurent autorisés — *et voici le point de départ d'une longue querelle* — à revendiquer et souvent à coiffer la couronne impériale.

Les rois français qui, à Paris, pliaient sous le pouvoir, les rois français qui peu à peu se laissaient opprimer et dépouiller par la féodalité, ne songeaient pas à leur disputer le titre. Et pendant le neuvième et le dixième siècle, l'usage s'établit, fort indûment, suivant lequel le titre impérial restait aux Carolingiens d'Allemagne, puis, la dynastie de Charles éteinte de l'autre côté du Rhin, aux rois des Allemands de la dynastie de Saxe. Othon le Grand, grâce à de hauts faits, et Henri II le Saint, grâce à de grandes vertus, semblèrent avoir donné personnellement à la couronne impériale un éclat digne de Charlemagne, si bien qu'au commencement du onzième siècle la dignité d'empereur semblait inséparable de la possession du royaume allemand.

Cela était d'autant plus grave pour la France que ce titre d'*empereur* comportait une sorte de suzeraineté morale sur l'Europe chrétienne et en tout cas une suzeraineté réelle sur les innombrables États issus du morcellement de la Lotharingie primitive. On ne disait pas :

l'empereur d'Allemagne ; on disait l'*empereur*, on ne disait pas l'empire d'Allemagne, mais le *Saint-Empire romain*, ce qui mettait en quelque sorte le titulaire de la couronne impériale à la tête des nations. A Aix-la-Chapelle, on affectait de traiter les rois de Paris, de Londres, de Madrid, en roitelets et leurs États en *regnacula*, petits royaumes. Les légistes allemands et quelques juristes italiens eussent volontiers soutenu que rois de France, d'Angleterre et de Castille, étant membres de la Chrétienté, étaient, de ce fait, vassaux du Saint-Empire et on verra encore au quatorzième siècle un jurisconsulte français, Honoré Bonet, se donner beaucoup de peine pour défendre le roi de France contre les prétentions à la vérité périmées de l'empire : « Comment l'on pourra soutenir que le roi de France ne soit sujet de l'empire. »

Si, en fait, France, Espagne et Angleterre échappaient absolument à la vassalité impériale, l'Italie la subissait. Par une vieille habitude de servilité, l'Italie se croit, au moyen âge, tenue à se jeter aux pieds du César allemand, successeur à ses yeux, par Charlemagne, des empereurs du Palatin. Et le pape, si désireux qu'il soit d'échapper aux serres de l'aigle germanique, est sans cesse forcé de couronner à Saint-Pierre le César venu de Germanie.

Enfin de la Hollande à la Provence, cinquante principicules et cent villes de l'ancienne Lotharingie reconnaissent sa suzeraineté au douzième siècle encore, si bien qu'on verra Bruxelles, Lille, Arras, Liége, Strasbourg, Nancy, Toul, Verdun, Metz, Langres, Besançon, Bâle, Genève, Grenoble, Lyon, Arles et Marseille, relever du Saint-Empire et, par un véritable malentendu historique, du César allemand. Liége est ville impériale, Verdun est ville impériale, Lyon est ville impériale, Marseille est ville impériale, si bien que précisément parce que le roi des Francs, Charles, a porté au plus haut degré la gloire de la couronne franque, l'antique royaume des Francs se trouve, *par une sorte*

de tour de passe-passe, dépouillé des vallées du Rhin, de la Meuse, de la Saône et du Rhône, *jadis incontestable possession du roi des Francs Clovis et de ses fils.*

Mais les Césars allemands pouvaient-ils songer à restreindre leurs prétentions quand agonisait à Paris, avec les Charles le Simple et les Louis le Fainéant, la race des Carolingiens français?

***

En 987, un événement considérable (qui n'a d'ailleurs alors aucun retentissement) se produit à Paris. Maîtresse de la capitale, une famille s'intronise ; le comte de Paris, Hugues dit Capet, à la mort de Louis V, s'empare du trône.

C'est un tout petit seigneur de l'Ile-de-France. Son domaine, qui, au début, constitue son seul royaume réel, s'étend à peine de Paris à Orléans et à Noyon. Sans doute, il succède théoriquement aux droits du roi carolingien sur tout le royaume de Francie. Mais, à ses réclamations, cent grands et petits vassaux, entre la Manche et les Pyrénées, répondraient tous avec l'insolence du comte de Périgord : « Qui t'a fait roi? » En réalité, il semble que l'avènement de ces petits seigneurs, qui ne peuvent même pas se réclamer du sang de Charlemagne et ne possèdent pas en propre une province, voue la couronne de France à une définitive humilité. Quelle erreur c'était là ! Voici que prend racine et va se développer cette plante dont nous entendrons tout à l'heure Dante Alighieri dire que « son ombre couvre la chrétienté ».

J'ai eu l'occasion d'insister ici (1) sur ce que fut cette admirable race de Capet et comment une série de princes

(1) Dans les conférentes faites au *Foyer* en 1912 sur les *Ministres français.*

remarquables, se succédant en deux siècles à Paris, fit du trône de France le plus considérable de la Chrétienté. J'ai, dans une série de conférences, rappelé comment, servis par les légistes dont ils firent leurs conseillers et leurs instruments, les Capétiens surent transformer un domaine minuscule en un énorme royaume et un pouvoir précaire en un principat absolu. Je n'y reviendrai pas, car ce n'est point de leur politique intérieure que j'ai à parler cette fois, mais de leur politique internationale.

Du jour où, soumettant par une série de guerres et de négociations à leur empire les membres disjoints de l'ancienne France, de la Bretagne à la Bourgogne et de la Normandie à la Gascogne, ils affirmaient ainsi qu'ils étaient les successeurs des rois francs des deux précédentes races, leurs regards devaient se porter vers l'est avec d'amers regrets et de légitimes convoitises.

Cette *Francie* — comme on l'appelait depuis trois siècles — n'avait-elle pas atteint le Rhin et les Alpes dès le règne de Clovis? Pourquoi était-elle de ce côté si réduite? Les auteurs affirmaient que la France devait être la Gaule de César : or, la Gaule de César était comprise dans ses *limites naturelles*, elle ne s'arrêtait pas à la Meuse, à la Saône et au Rhône : *elle n'était bornée que par le Rhin et les Alpes*. Dès le règne des princes capétiens, on vit surgir la théorie, qui sera celle de Philippe le Bel et de ses légistes, de Louis XI et de son parlement, de Henri II, de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV, de la Convention et du grand Empereur : *la France doit atteindre ses limites naturelles : Pyrénées, Alpes et « rivière du Rhin »*.

Ce fut la première partie du rêve des Capétiens. Ils pensèrent, s'ils ne pouvaient l'emporter de haute lutte, ronger peu à peu sur l'est le domaine de la Lotharingie, et, de Bruxelles à Arles en passant par Verdun, Strasbourg, Nancy, Besançon, Lyon, Grenoble, rentrer dans l'héri-

tage usurpé. Et nous allons voir qu'ils y réussirent à peu près et faillirent y réussir complètement. *Ce fut la partie pratique du rêve.*

Mais ils devaient rêver plus et mieux. Ils étaient les successeurs de Clovis, et, comme tels, ils devaient posséder la Gaule jusqu'au Rhin. *Mais ils étaient aussi les successeurs de Charlemagne,* qui n'a jamais été que pour la rime « empereur d'Allemagne », alors qu'il avait été très réellement, ainsi que l'affirme le tombeau d'Aix-la-Chapelle lui-même, « roi des Francs ». *Et ils devaient reprendre dans la chrétienté le premier rôle. Ce fut la seconde partie du rêve, la partie magnificence.*

Créer à la France, après des frontières utiles, des *marches,* vrais bastions de son empire, puis des zones d'influence, pousser le plus loin possible ces zones d'influence, en Espagne, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, au besoin tourner les influences rivales et les prendre de dos, nouer d'utiles relations avec les royaumes encore sauvages du nord, avec les Slaves de Russie et avec les Hongrois et les Bulgares, avec la Pologne, avec l'Orient grec, au besoin avec les princes de l'Islam même, c'était déjà un beau rêve, et puisqu'ils le réalisèrent dès le treizième siècle, disons que ce fut un rêve de génie.

Mais il était naturel qu'ils fussent amenés à rêver d'un projet dont la réalisation résoudrait d'un coup la question. Puisque l'Allemagne — agrégat d'États et de villes sous un prince nominal — tirait toute sa grandeur du titre impérial, pourquoi ne le lui arracherait-on pas? Le roi de France, élu empereur, ce serait Charlemagne ressuscité, et, du coup, la France au pinacle. Des tout premiers Capétiens à Henri IV, à Louis XIV, dix rois de France songèrent sérieusement à se faire proclamer chefs du Saint-Empire. Profitant de leurs conquêtes et de leurs efforts, un petit officier corse du dix-huitième siècle arrivera seul à réaliser intégralement leur rêve, et dans

de fastueuses proclamations, qui pourraient être datées d'Aix-la-Chapelle, écrira : « Charlemagne, notre auguste prédécesseur. »

Pardonnez-moi de m'étendre sur ces considérations, mais elles éclairent toute cette histoire de l'expansion française en Europe qui fera l'objet des six conférences suivantes.

Chose remarquable et qu'on n'a pas toujours fait assez remarquer, la politique des Capétiens, admirable de ténacité et d'habileté, ne fut si étonnamment persévérante que *parce qu'elle fut l'expression d'une politique nationale*. On s'étonnera plus tard de voir la Révolution continuer et réaliser des Pyrénées et des Alpes au Rhin la politique des rois qu'elle avait abattus. Mais c'est qu'en réalité, depuis des siècles, *la nation n'avait pas d'autre pensée que celle de ses rois*. C'est inspirés et en tout cas soutenus par elle que nos rois purent tant. L'erreur de l'Europe en 1789 fut énorme quand elle crut, ainsi qu'il appert des correspondances diplomatiques, que, le trône abattu, il ne pouvait plus être question pour la France de la politique de magnificence et d'expansion. Au contraire : un des griefs de l'opinion vis-à-vis de Louis XV était de n'avoir pas pris les Pays-Bas à l'Autriche en 1750 et vis-à-vis de Louis XVI d'être marié à une archiduchesse, fille de l'empereur, ennemi héréditaire.

La France voulait, dès le onzième siècle, être reportée à la tête des nations : si elle n'ambitionna pas la couronne impériale pour ses rois, elle admit que la couronne royale des lis devait prévaloir contre la couronne allemande ! Elle s'enthousiasma toutes les fois qu'on partit en guerre contre l'Allemagne ; *de Bouvines à Valmy, les batailles populaires seront les victoires remportées contre l'Allemand* et si l'Anglais fut quelques siècles un voisin incommode et un oppresseur à rejeter, *ce fut, dès qu'il était écarté, vers le Rhin que se porta derrière le roi la nation.*

Il fallait que « les cavaliers français fissent boire leurs chevaux dans la rivière de Rhin ».

Enfin l'opinion était également pour que, de par le monde, les fleurs de lis fussent portées fort loin et très haut : en Italie, aux Pays-Bas, dans la Méditerranée. Les croisades furent très populaires et très populaires les expéditions d'Italie. *Impérialiste* par cette expansivité dont je parlais au début, la France travaillait, avant ses rois mêmes, à étendre le domaine idéal et les zones d'influence de la France : écrivains, professeurs, artistes, marchands, navigateurs allaient pendant des siècles étendre le domaine de l'esprit français, travaillant ainsi à faciliter les voies au roi de France, et c'est ce que nous montreront les conférences suivantes et celle-ci dès aujourd'hui. En réalité, il y eut collaboration étroite de la nation et du roi pour récupérer l'héritage de Charlemagne sous toutes ses formes et mettre la France à la tête des nations.

***

En ce qui concernait l'héritage mondial de Charlemagne, la nation avait toujours refusé de le laisser prescrire : un moine, Adso, se faisait l'organe de l'opinion lorsqu'il écrivait à l'avant-dernier Carolingien de France, Louis IV d'Outremer : « *Tant que subsisteront les rois de France qui ont droit à l'empire, la dignité de l'Empire romain ne périra pas entièrement. Elle vivra en eux.* »

A peine les Capétiens étaient-ils installés sur le trône que déjà leurs sujets les incitaient aux grandes revendications. Dans un poème adressé à Robert le Pieux, fils d'Hugues, par Adalberon, il est dit que « les rois de France sont *les premiers dans l'ordre des rois* ». « Du temps de nos pères, ajoute le poète, le royaume des Français a subjugué les rois des autres États. »

Sous le règne suivant, c'est le chroniqueur Raoul le Glabre qui écrit : « *Les rois de France les plus forts et les*

plus puissants de la chrétienté se distinguaient par leur justice... ; et l'empire, soumis à leur puissance, servit pendant longtemps à décorer leur triomphe. »

A peine la langue française se balbutie-t-elle que les poètes rappellent en vers naïfs aux rois le passé gros d'avenir. Voici la traduction d'un passage entre cent :

Quand Dieu divisa la terre en cent royaumes,
En douce France il plaça le meilleur,
Le meilleur roi eut pour nom Charlemagne :
Celui-ci aima fort la grandeur de douce France,
Dieu n'a point fait de terre qui ne dépende lui :
Il alla prendre Bavière et Allemagne,
Et Normandie et Anjou et Bretagne
Et Lombardie et Navarre et Toscane.

(*Couronnement de Loys*, traduction de Gaston Paris.)

Vous voyez ici s'évoquer devant le Capétien l'ombre de Charles. Elle ne cessera de hanter les légistes latins, conseillers des rois. Sous Philippe le Bel, Pierre Dubois, dont j'ai l'année dernière ici analysé l'œuvre si curieuse, impérialiste français au service des Capétiens, évoque, invoque Charlemagne « qui n'a pas d'égal ». On voit ces gens de l'entourage des rois nourris du cycle de Charlemagne ; ils en savaient, en rappelaient les épisodes et toujours pour conclure, d'un ton chagrin, que le malheur des temps seul avait arraché à la Francie la couronne impériale.

Au début, ils étaient embarrassés par la situation d'Hugues et de ses fils : ceux-ci avaient évincé du trône la race même de Charlemagne ; pouvaient-ils cyniquement se déclarer les successeurs de l'homme dont ils avaient détrôné les fils? Mais voici que Louis VI ayant épousé une lointaine petite-fille de Charlemagne, Philippe Auguste, son fils, va se trouver descendant du grand empereur. Cela fait événement. Les poètes appellent Philippe : *le Carolide*, le petit-fils de Charles ; au sacre du

jeune prince, on osera porter devant lui *Joyeuse*, l'épée de Charles, seule relique du grand homme que Paris eût alors conservée, et, durant ce sacre, le souvenir est rappelé, dans le cérémonial, de « *ce roi des Francs qui tant de terres conquit.* »

Ce Philippe, est-il étonnant que, sentant couler de ses veines — puisqu'on le lui affirmait — le sang de Charles, il ait, dès sa jeunesse, rêvé de reprendre en totalité, ou tout au moins, en partie, son héritage?

A vingt ans, un baron le voyant songeur lui demanda à quoi il pensait : « Je pense à une chose, c'est à savoir si Dieu accordera à moi ou à l'un de nos hoirs la grâce *d'élever la France à la hauteur où elle était du temps de Charlemagne.* »

Une telle parole, ne le trouvez-vous pas, mesdames, éclaire des siècles d'histoire.

Il songeait tristement : non seulement la couronne impériale était aux Allemands, mais ils détenaient ces vallées de l'Est, ces *Marches de l'Est* qui, des siècles, avaient été françaises. Et il se mettait à détester plus encore ces Allemands usurpateurs que cette dynastie normande d'Angleterre qui cependant commençait à menacer la famille capétienne chez elle.

Ce qu'il y a eu d'admirable dans nos rois et certains de leurs ministres, c'est qu'ainsi qu'il convient aux grands cerveaux, ils firent de grands rêves, mais surent fort judicieusement réaliser peu à peu des parties de ce rêve en sériant leurs efforts.

Tout Capétien pense à la couronne impériale, mais en attendant, et un tiens valant mieux que deux tu l'auras, ils s'arrangeront pour arracher aux serres de l'aigle les terres mosellanes, puis rhénanes.

Déjà Henri Ier, le deuxième successeur de Hugues, avait proclamé ses droits sur la Lorraine, réclamant ce « palais d'Aix-la-Chapelle, *possession*, ajoutait-il hardiment, *de ses ancêtres* », et tout ce royaume de Lorraine,

« détenu par la perfidie de l'empire ». Et comme les princes allemands paraissaient l'obstacle à sa grandeur, il avait, en précurseur hardi, songé à les prendre de dos : la première alliance franco-russe date de ce règne du onzième siècle. Épousant Anne, fille du grand-duc Iaroslaw de Kiew, il avait vu là le moyen de lier la famille de Capet aux princes russes et par eux aux princes byzantins et le nom grec de Philippe donné au fils de Henri Ier est la marque d'une alliance avec l'Orient. Ainsi, par un pressentiment étrange du futur équilibre européen, par-dessus l'Allemagne hostile, un petit-fils d'Hugues tendait la main aux Slaves et aux gens des Balkans.

Mais, je le répète, la revendication antigermanique ne prend toute sa valeur qu'avec le jeune Philippe II qu'on proclame descendant de Charlemagne.

Lorsqu'en 1214, l'empereur Othon, qu'inquiète cette frémissante ambition, s'allie aux Anglais contre nous, on voit se produire un de ces mouvements nationaux qui étonnent jusqu'à ceux qui y ont leur part. Cette date de 1214 est, à cet égard, une des dates capitales de notre histoire. Les Capétiens guerroyaient depuis un siècle, mais tantôt contre des vassaux français, tantôt contre ces princes anglo-normands, moitié français eux-mêmes (car la lutte entre princes anglais et français est presque lutte de famille). Lorsque l'Allemand se déclara contre nous, il sembla que, pour la première fois, roi et peuple vissent là une guerre nationale. Pour la première fois, la nation vibra : gens des communes et chevaliers des fiefs, prêtres et évêques, vilains et moines, hommes et femmes et les enfants eux-mêmes frémirent et chacun courut aux armes : pour la première fois les milices des villes vinrent d'elles-mêmes se ranger autour du roi, tandis que les féodaux les plus indociles accouraient tout bardés de fer ; on vit des prêtres monter à cheval armés d'une simple masse d'armes parce que, les *canons* leur défendant de faire sanglante blessure, ils comptaient

assommer l'Allemand puisqu'ils ne pouvaient le blesser.

Le roi alla solennellement à Saint-Denis chercher « *l'oriflamme* », la longue flamme rouge qui était le pavillon royal. Il cria « Dieu et mon roy ! Montjoie et Saint-Denis ! » Mais comprenant de quelle nature était le mouvement national, il parla le langage national. La veille de la bataille, il prononça une allocution où après avoir opposé les Français aux « Teutons » grossiers et injurieux, il dit, le mot est très remarquable : « *Et vous, enfans de la Gaule.* »

Jamais nation ne s'était groupée avec tant de fougue autour d'un roi : ce roi se sentit une mission sacrée, religieuse. Sur le point de donner le signal de l'action, il leva les mains sur son peuple en armes et le bénit. Cette bénédiction de Bouvines m'a toujours paru un des plus beaux gestes de notre histoire.

Le soir de ce 17 juillet, l'armée impériale était déconfite et on remettait à Philippe, proclamé *Auguste*, les débris de l'aigle doré arraché aux mains des Allemands.

La France, qui s'était sentie remuée d'un sentiment inconnu d'ardeur orgueilleuse avant la bataille, délira de joie après. On illumina sept nuits de suite à Paris et dans les différentes villes. Le peuple se porta au-devant du roi, chantant des hymnes et des cantiques. Sur la montagne Sainte-Geneviève où, je le dirai, s'élevait alors une des forteresses de notre esprit national, la nouvelle Université, les étudiants, qui, à la vérité, aiment trouver des occasions de s'esbaudir, ne cessèrent, écrit Guillaume le Breton, « de se réjouir dans de nombreux banquets, dansant et chantant sans s'arrêter ».

Philippe fut porté aux nues. Il fut appelé *Auguste* « parce que, dit le moine Rigord, les auteurs anciens appelaient Augustes les empereurs qui *augmentaient* (du verbe *augere*) le domaine de l'État. » On appela aussi ce *Carolide* Philippe le Grand, *Philippemagne*, comme il y avait eu Charlemagne.

Philippe ne coiffa pas la couronne impériale : il recevait de tous les princes des Marches de l'Est des lettres qui lui prouvaient que Bouvines lui gagnait, dans l'ancien royaume de Lotharingie, un terrain plus pratiquement utile. La marche vers le Rhin commençait. Déjà la vallée de la Meuse s'ouvrait à l'expansion française.

Mais on eut alors affaire à un Allemand qui, de son côté, entendait restaurer la grandeur de Charlemagne : c'était Frédéric Barberousse, de la maison de Hohenstaufen. Il s'apercevait du travail secret qui, dès le règne de Louis VII, puis surtout sous Philippe Auguste, se poursuivait dans les vallées de l'est de la Gaule, Lorraine, Franche-Comté, vallée du Rhône aussi, car Louis VII étant venu visiter la Grande-Chartreuse, les gens du Dauphiné l'avaient acclamé comme l'envoyé de Dieu, tandis qu'on voyait les comtes de Bar, en Lorraine, « verser » vers le roi de France. Frédéric entendit affirmer son autorité dans les vallées lotharingiennes et rhodaniennes : on le vit tenir assemblée à Arles, à Besançon, à Vienne, et, prenant l'offensive, réclamer hommage des comtes de Mâcon et de Chalon-sur-Saône, de l'archevêque de Lyon.

Louis VIII, qui était en train de s'assurer au midi un morceau de roi avec toute la vallée de la Garonne et de porter la France aux Pyrénées, était absorbé par cette tâche.

***

Mais voici que soudain la monarchie capétienne va prendre une grandeur morale qui, presque immédiatement, sera génératrice d'agrandissements matériels. C'est sous le règne de saint Louis.

Ce roi semblait sans autre ambition que celle d'être un juste. Sans doute, il entendait bien gérer les affaires de la France, faire respecter son domaine, sauvegarder ses droits. Mais les droits des autres le préoccupaient.

Joinville nous l'a montré avide avant tout de faire régner la paix entre les chrétiens.

Ce fut le caractère de son règne : du trône de France, il fit le siège d'un juge supérieur et il se trouva que, précisément, la Chrétienté divisée voulait un arbitre. De ce siège de juge, Louis IX apparaît aussi haut que Charlemagne sur son trône d'empereur. Est-elle merveilleuse, mesdames, cette histoire, si vraie cependant, d'un roi qui, élevant au-dessus des nations *la main de justice*, porta par là la France si haut dans le respect des peuples !

Arbitrage entre les prétendants à la succession de Flandre et de Hainaut, arbitrage entre les princes lointains de la Grèce, arbitrage entre le comte de Champagne et le roi de Navarre, arbitrage entre Henri, comte de Luxembourg, et le duc de Lorraine, arbitrage entre le roi d'Angleterre et ses propres barons, arbitrage entre le pape et l'empereur. Quand la cour internationale de La Haye en sera là, nous lui marquerons un bon point. Ainsi le chêne de Vincennes, où, par ailleurs, le roi aime à rendre justice à ses sujets, s'éleva bien haut : il ombrage la Chrétienté. Ses sentences semblent si justes que ceux à qui tort a été donné ne s'en plaignent pas : si à Amiens, le roi de France a donné raison au roi Henri d'Angleterre — son rival cependant — contre les barons anglais, ceux-ci ont encore recours, quelques années après, au jugement de la France. L'on revient devant le roi. « D'où il advint, dit Joinville, que les Bourguignons et les Lorrains, qu'il avait pacifiés, l'aimaient et lui obéissaient tant que je les vis venir plaider par-devant lui. »

On vit alors ce que vaut la force morale. Cette maison de France devint, sous ce règne magnifique, de l'aveu de tous, la première de la Chrétienté. Tous recherchaient son alliance. Louis IX est bientôt le cousin de l'Europe entière ; mais tel est son caractère que les princes se plaisent à se dire « de sa clientèle ». J'ai dit l'année dernière ici — et je n'y reviendrai pas — comment, au

départ pour ses deux croisades, il parut vraiment le chef de la Chrétienté.

Il l'était réellement. A cette heure, l'empire semblait s'effondrer. A l'extinction de la dynastie Hohenstaufen, l'Allemagne, disputée entre trois prétendants, paraît s'effacer de la carte politique de l'Europe. A l'heure même où la France s'unifie, le Saint-Empire se morcelle. Le scrupuleux Louis IX ne paraît pas vouloir en profiter. Mais la grandeur qu'il a value au pays profite à sa maison : il a refusé pour son frère Robert d'Artois la couronne impériale que lui tend le pape Grégoire IX ; il la refuse encore, après la ruine des Hohenstaufen, pour un des siens. Et n'était-il pas d'ailleurs plus habile de laisser l'Allemagne s'abîmer en ses discordes? Pour un siècle, l'empereur ne sera plus rien.

Moins scrupuleux, son frère, Charles d'Anjou, — celui-là homme de proie, — s'empare d'un des morceaux de la succession Hohenstaufen. Le trône des Deux-Siciles que Louis IX a, en 1261, refusé pour son fils, Charles d'Anjou l'accepte. Et voici une dynastie capétienne installée à Naples et à Palerme. J'ai dit un jour ici toute l'émotion que cause au Français le pèlerinage de l'église Santa Chiara où, sous les fleurs de lis, reposent, à Naples, les princes de la maison de France. Deux siècles, ils allaient tenir une partie de la péninsule, et, tandis qu'un petit-fils de saint Louis, Charles de Valois, régnait un instant à Florence, les Angevins de Naples allaient rayonner vers l'Orient : on verra un petit-fils de Charles d'Anjou roi de Hongrie, et toute une dynastie capétienne installée à Buda qui aura, avec Louis le Grand, au quatorzième siècle, un singulier éclat. Et comme s'étend le feuillage d'un grand arbre, cette dynastie étendra son pouvoir ! Louis le Grand deviendra roi de Pologne, suzerain des voïvodes de Valachie, de Moldavie et du prince de Serbie. Un instant, à la fin du quatorzième siècle, les petits-fils de Hugues Capet régneront du détroit de Messine à la mer

Baltique et à la mer Noire. Les fleurs de lis s'inscrivent sur les armes royales de Naples, Hongrie et Pologne.

Cependant, en Espagne, la maison de France s'installe au delà des Pyrénées : le royaume de Navarre devient français, « tombe d'Espagne en France » avec le mariage du fils de Louis IX avec l'héritière des vieux rois espagnols. Et il y a longtemps qu'Henri de Bourgogne, autre petit-fils de Hugues Capet, a fondé au flanc de la péninsule ibérique le royaume de Portugal où se succèdent des princes du sang de France.

***

Est-il étonnant qu'après la mort de Louis IX le rêve impérial soit venu hanter les veilles de ses fils et petit-fils? J'ai dit qu'un étonnant publiciste, Pierre du Bois, soumit à Philippe le Bel tout un plan de monarchie universelle inspiré par le souvenir de Charlemagne. Mais dès 1272 Charles d'Anjou, maître des Deux-Siciles, a rêvé de faire élire son neveu Philippe le Hardi, roi de France, empereur : il lui en fait presque une obligation de conscience ; car nous avons ce curieux mémoire où le roi de Naples plaide près du principal intéressé la cause de la monarchie universelle au profit de sa maison : si les expéditions contre le Soudan (d'Égypte) ont échoué jusqu'à présent, c'est que le roi de France n'a pu l'attaquer qu'avec des forces insuffisantes. Or, si le roi devient empereur, il pourra *cueillir chevalerie de par tout le monde*. La chose lui est facile, ajoute Charles, car « il est allié par le sang ou autrement avec six rois : Castille, Arragon, Navarre, Angleterre, Sicile, Hongrie : *il n'y aura qu'à faire alliance à un peu d'Allemands* (il veut parler des électeurs germaniques à acheter) *et le roi a de quoi* ».

Les papes semblaient maintenant peu favorables à cette monarchie universelle dont tous les jalons étaient posés. Ils se hâtèrent de faire élire un petit seigneur suisse,

le comte Rodolphe de Habsbourg dont, avec mille difficultés, la race devait un jour s'affermir sur le trône impérial porté d'Aix-la-Chapelle à Vienne.

C'est que Philippe le Bel, prince pratique, trouvait plus opportun, pour le moment, d'arrondir sa Gaule sur les Marches de l'Est que de se risquer sur le trône impérial. La candidature de Charles de Valois, son frère, successivement au trône de Bohême, au trône impérial d'Occident, au trône impérial d'Orient, lui parut moyen politique pour *faire planer partout l'image de la France.* Lui, pendant ce temps, mangeait feuille par feuille, pour me servir d'une figure célèbre, cet artichaut qu'était l'ancienne Lotharingie. Du Hainaut qui passe sous sa suzeraineté, à Lyon, qui le 7 septembre 1310 se met sous sa garde, sur toute la ligne de la Meuse, de la Saône et du Rhône, la France s'étend. Toul s'est offerte au roi de France en 1300 ; le comte de Bar lui fait hommage ; Verdun se met sous son protectorat ; il a tout un parti dans les communes flamandes, gros bourgeois qui gouvernent et que le peuple appelle d'un nom bien caractéristique *les liliaerts, les gens du lis.* Et voici encore le roi de France qui gagne le Dauphiné, le comté de Luxembourg, les débris du royaume d'Arles. Il va plus loin, enfonce son influence dans les pays rhénans, fait élire des titulaires dévoués à la France aux sièges de Cologne, Trèves, Mayence, Bâle et Constance.

Il semble maintenant dédaigner l'empire puisqu'il reconstitue la plus grande France. Si Adolphe de Nassau lui fait sommation de rendre les territoires relevant de l'empire en un style arrogant, notre roi remet aux ambassadeurs allemands une enveloppe scellée de ses fleurs de lis où le César germanique trouve ces simples mots : *Nimis germanicum* (trop allemand). Contre cet Adolphe il soutient un prince autrichien, fils de Rodolphe de Habsbourg, et la tradition veut que le roi de France ait eu à Vaucouleurs une entrevue avec Albert au cours

de laquelle celui-ci aurait reconnu à Philippe la vallée du Rhône *et la rive gauche du Rhin*, en échange du titre impérial. Lorsque, dix ans plus tard, un autre empereur revendique ces terres, Philippe répond fièrement : « Le roi de France, grâce à la protection de la majesté divine, a su *ressaisir les anciennes limites de la Gaule; il ne craint point les menaces* » (de l'empereur).

Nous nous arrêterons là : Philippe le Bel, pour n'être point empereur, n'en a pas moins en très grande partie réalisé le rêve des Capétiens. S'il n'a pas le titre impérial, il n'en est pas moins à la tête de la Chrétienté et la France avec lui. Le petit prince d'Ile-de-France, Hugues Capet, se tiendrait pour satisfait ; tandis que sur le royaume des Gaules, à peu près reconstitué des Pyrénées aux Alpes et au Rhin, son petit-fils règne incontesté, le pays rayonne sur tout le monde. L'Allemagne plongée dans une effroyable anarchie n'est qu'une expression géographique ; la papauté, arrachée de Rome par les agents de Philippe le Bel, a été installée à Avignon et le pape réduit au rôle de haut chapelain des descendants de Capet ; des Capétiens règnent à Naples et à Buda ; en Castille, des prétendants français ont un parti considérable ; la Navarre a pour souveraine la reine de France ; vingt princes des Marches de l'Est, de la mer du Nord à la Méditerranée, ont passé de la vassalité allemande à la vassalité française ; le mariage de Charles de Valois avec l'héritière des empereurs latins de Constantinople donne à la maison de France des droits à régner sur les rives du Bosphore que songera un jour à faire valoir le roi Charles VIII ; des traités d'alliance font des krals de Serbie, du roi de Norvège, des kans mongols, des clients de la France. De par le monde, quiconque veut se faire respecter arbore, comme un jour les Médicis de Florence, comme les *liliaerts* des communes flamandes, les symboliques fleurs de lis. On sait que si le roi le voulait bien et — suivant l'expression cynique de Charles d'Anjou — y mettait « de quoi », il

serait empereur. Jamais, avant Bonaparte, nous ne fûmes si haut.

***

Je dis : « Nous. »

C'est que la nation collaborait avec le roi. Et il faut, pour finir, s'arrêter quelques instants à ce « fait national ».

J'ai dit en débutant, et c'est par cela que je terminerai, que la France tend à s'épandre par les idées. Lorsque Charlemagne, roi des Francs, prenait la tête de la Chrétienté, c'est que la France s'était fait depuis un siècle le foyer d'une vie chrétienne intense, que c'était de France qu'étaient partis les grands missionnaires du christianisme, que c'était en France que s'étaient fondés les grands couvents qui allaient essaimer sur l'Europe, que c'était en France que s'étaient rencontrés les champions les plus vaillants et les défenseurs les plus hauts de cette idée chrétienne qui soulevait le monde.

Avant même que saint Louis reprît, par son ascendant moral, la place que j'ai dite dans la Chrétienté, bien avant que Philippe le Bel dominât de sa haute et belle taille une Europe où se semaient à pleines mains les lis, la France avait préparé le terrain en se faisant le centre de la haute culture ; constatons avec orgueil, mesdames, que *l'Europe du treizième siècle et du quatorzième siècle se civilisait par la France.*

C'était de Cluny qu'était issu un mouvement religieux qui allait remuer la Chrétienté et de cette maison mère mille *filiales* allaient couvrir l'Europe.

C'étaient les écoles françaises qui répandaient à travers l'Europe l'enseignement et c'étaient les artistes français qui réalisaient à travers l'Europe l'idéal chrétien. Des universités, qui partout naissaient, aux chantiers où depuis deux siècles s'édifiaient les cathédrales, c'était vers l'Ile-de-France que se tournaient les maîtres ès sciences et les maîtres ès arts — et c'était souvent de là qu'ils venaient.

Sur la montagne Sainte-Geneviève s'étaient, au onzième siècle, installées ces écoles qu'un jour Philippe Auguste avait, par une charte célèbre de l'an 1200, groupées en une *université de Paris*.

Je n'ai pas à refaire l'histoire de nos écoles ; avant même qu'elles fussent devenues université florissante, elles étaient célèbres en Europe. On y enseignait toutes sciences et on les y enseignait dans ce « *parler délittable* » que vantaient les étrangers. « On s'apercevait pour la première fois, a écrit M. Gabriel Hanotaux, qu'on pouvait être sérieux sans être ennuyeux. » Les étudiants étrangers s'y pressaient en masse ; de la Frise, tout au nord de la Hollande, à l'Italie, à l'Espagne, à la Grèce, tout un monde d'étudiants venaient s'asseoir, depuis deux siècles, sur la montagne Sainte-Geneviève. On y avait vu étudier les savants et les écrivains, les théologiens et les poètes de l'Europe. Duns Scott, le célèbre théologien, y était venu d'Angleterre et son rival Thomas d'Aquin y était venu d'Italie, Siger de Brabant, saint Anselme et le maître de Dante le philologue Brunetto Latini, et Dante lui-même, dit-on ; demain ce sera Pétrarque et ce sera Boccace.

L'Université de Paris était devenue « *maîtresse des sentences* ». Le premier empereur latin de Constantinople lui avait demandé des maîtres de droit et de lettres sur le conseil et par l'intermédiaire du pape ; le roi Henri II, dans sa querelle avec le célèbre Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, avait demandé son arbitrage. Et tous les étrangers saluaient, suivant l'expression singulière d'un cardinal, dans la Gaule « *le four où se cuit le pain intellectuel au monde entier* ». « Les Francs, écrivait Roess, un Allemand, *les Francs ont... une mission providentielle qui est l'étude, l'avancement du savoir.* »

A cette époque, la langue française, qui à nous autres paraît dans son berceau, était la langue partout parlée. Les souverains espagnols, italiens, allemands, anglais

correspondaient en notre langue ; en Angleterre, elle était encore, vous le savez, la langue officielle jusqu'en 1362 et celle de la société bien longtemps après ; et les princes, même ennemis de la France, la propageaient dans leurs États ; les Flamands l'avaient adoptée ; toute une littérature française florissait dans les pays du Nord. Nos contes, nos fabliaux, nos chansons de gestes avaient pénétré partout : nos écrivains égayaient ou passionnaient des lecteurs et des auditeurs dans toute la Méditerranée ; nos épopées servaient de modèles aux Italiens et aux Grecs même. De Londres à Jérusalem et à Chypre, on rédigeait les lois en français et nos trouvères charmaient les cours. J'y reviendrai dans ma prochaine conférence. « Paris, écrit Barthélemy Saint-Hilaire, donnait le ton à l'intelligence européenne. C'est par la scolastique que l'esprit français faisait alors sa route comme il le fit plus tard par la littérature du dix-septième et du dix-huitième siècle. » C'était aussi par la littérature. Et c'était aussi par l'art.

On vous a dit ici et je me bornerai à le rappeler, que ce style dit gothique qui, aux onzième, douzième, treizième, quatorzième siècles, fut le style de la Chrétienté, était né en Ile-de-France. Cet *opus francigenum*, comme on l'appelait, cet art français, il avait rayonné en France d'abord, puis sur les bords du Rhin, puis dans toute l'Allemagne, l'Angleterre, la Suède, l'Espagne, jusqu'au fond de la Hongrie ; on bâtissait en style français à Cantorbéry, à Lincoln, à Burgos, à Mayence, à Upsal, à Roskilde, à Naples, partout. J'ai couru l'Italie méridionale avec des camarades de Rome qui cherchaient et trouvaient à chaque pas, de la Calabre à la Pouille, la trace de nos artistes du treizième siècle. Et plus tard, au quatorzième siècle, — j'y reviendrai — c'étaient encore des artistes français qu'on vit bâtir de Milan à Prague et de Liége à Palerme. On les recherchait partout et là même où leurs élèves étrangers travaillaient, c'était

bien la France qui élevait ces asiles admirables de la prière chrétienne. C'était un noble rôle qu'avait assumé notre pays. Car ce n'était pas seulement, cet art ogival, pour la satisfaction des yeux qu'il s'était répandu. Dans ces églises d'origine française la Chrétienté trouvait l'expression même de sa pensée. Un des meilleurs historiens de l'art, M. Mâle, a pu écrire : « C'est en France que la doctrine du moyen âge a trouvé sa forme parfaite. *La France du treizième siècle a été la conscience de la Chrétienté.* »

Ainsi, par ses écoles et par ses architectes, la France, la France nation, la France être collectif avait, au treizième siècle, pris la tête du monde chrétien. Elle était distributrice de science et de beauté à l'heure où ses princes, portés par elle, soutenus par elle et par elle magnifiés, la mettaient, par leur politique tout à la fois audacieuse et patiente, à la tête des nations.

*
* *

Combien cette heure de gloire méritait d'être rappelée, n'est-ce pas, mesdames? S'il est un témoignage qui vaut plus que l'hommage des amis, ce sont les imprécations des ennemis.

La nation française en a eu un, très illustre, très grand, que sa passion politique transportait de colère contre nous. Dante Alighieri, Gibelin de Florence, partisan de l'empereur allemand, avait vu avec rage l'empire abaissé, réduit à rien par la toute-puissance française et les « princes aux fleurs de lis » entrer à Naples et jusque dans sa chère Florence. Dans son traité *De Monarchia*, il avait exalté l'impérialisme allemand : et il le voyait partout réduit à merci par les princes français, du Rhin au détroit de Messine. Alors n'ayant pu saluer à Rome le César germanique, il avait crié de douleur :

Cesare mio, perche non m'accompagna.

« Mon César, pourquoi ne me rejoins-tu pas » ; mais surtout il s'était retourné contre ces « Philippe et ces Louis et ces Charles » qui, venus de France, l'exaspéraient de leur puissance. N'osant cependant mettre en enfer le premier de cette race, il voulut tout au moins le voir s'accuser de ses fautes au purgatoire. C'est là qu'il rencontre Hugues Capet et voyez avec quelle amertume l'ennemi des Capétiens, malgré lui, rend hommage à la grandeur française au commencement du quatorzième siècle.

« Je fus la racine de la mauvaise plante, qui tellement de son ombre couvre la terre chrétienne que rarement s'y cueille un bon fruit :

I fui radice della mala pianta
Che la terra cristiana tutta aduggia
Si, che buon frutto rado se ne schianta

et il continue :

Chiamato fui di li Ugo Ciappeta.

« Je fus appelé Hugues Capet. »

Di me son nati i Filippi e i Luigi
Per cui novellamente e Francia retta.

« De moi sont nés ces Philippe et ces Louis par qui nouvellement est régie la France » ; et après d'autres aveux arrachés à l'ombre de Hugues, il lui fait dire :

Alla corona vedova promossa
La testa di mio figlio fu, dal quale
Cominciar di costor le sacraté ossa.

« A la couronne veuve fut promue la tête de nos fils par qui de ceux-là commença *la race exécrable.* »

Certes il me déplaît que le poète que j'admire peut-être le plus au monde ait été un ennemi de nos rois. Mais je ne sais si plus bel hommage a été rendu à l'écrasante

grandeur française. Fallait-il que fût grande cette « plante issue de Capet » pour qu'elle arrachât au divin Florentin des injures qui, dans d'autres strophes, se font bassement violentes !

Dante Alighieri, comme tous les poètes qu'inspire la politique, était injuste.

Cette plante dont, au début du quatorzième siècle, « l'ombre couvrait la terre chrétienne », elle y grandissait légitimement parce que la grande famille de nos rois, c'était l'arbre français issu du terroir français, nourri de sève française, portant partout des fruits français.

Si elle avait grandi et s'était étendue, c'est que, sur cette terre, le grand arbre issu de Clovis, le grand arbre issu de Charles Martel avaient laissé tomber leurs semences et que de ces semences devait naître un arbre superbe. Ces rois des Francs étaient les successeurs de Charlemagne et devaient à la nation de reprendre un jour la tête de la Chrétienté qu'elle avait un jour perdue. La nation avait nourri l'arbre de sa sève : c'était elle qui l'avait aidé à grandir et encore à s'étendre. Ce n'étaient pas les desseins politiques d'une dynastie cupide qui avaient amené le « Roi Très Chrétien » à remplir des siens la Chrétienté, c'était l'effort de toute une nation qui, plus encore que par les armes, par la diffusion des lumières et celle de l'art, s'était imposée à l'Europe chrétienne. Et enfin ce n'étaient point, ainsi que l'affirmait le poète hostile, de mauvais fruits que jetait l'arbre fatal. Lorsque Dante étudiait à Paris — s'il y étudia — il eût pu aller visiter à Vincennes le chêne fameux sous lequel, pendant un demi-siècle, le fils de Capet s'était, disait-on, naguère assis pour rendre la justice. Si partout triomphaient, au début du quatorzième siècle, les Philippe, les Louis et les Charles, c'est que l'arbre dont ils sortaient avait en effet un jour ombragé la Chrétienté, mais pour y semer, ainsi qu'il convenait à l'arbre français, des fruits de justice et de droit.

II

LA FRANCE ET LA RENAISSANCE (1)

La décadence de la France au quatorzième siècle. — La guerre de Cent ans. — La France se ressaisit, chasse l'Anglais et reprend aussitôt la marche vers l'Est. — Charles VII, de Nancy, domine l'Europe. — Le nouveau danger : le duc de Bourgogne veut se faire roi de Lotharingie. — Les Lorrains et Louis XI. — La succession de Bourgogne. — La déviation de la politique française sous Charles VIII et Louis XII. — Le mirage d'Italie. — L'Italie de la Renaissance. — L'antiquité ressuscite. — L'invasion italienne en France. — Recul du génie français. — Avions-nous besoin de l'Italie? — L'Italie avait beaucoup reçu de la France. Pétrarque et Boccace en France. — La Renaissance française du quinzième siècle. Les arts et les lettres renaissaient spontanément. L'Italie les opprime. — La France absorbe l'Italie et reprend ses avantages. — François Ier Mécène international. — Au moment où le génie français se ressaisit, la politique française revient à son objet.

MESDAMES, MESSIEURS,

L'histoire des peuples — surtout s'il s'agit spécialement de l'expansion qu'ils ont pu prendre et de l'influence qu'ils ont pu exercer — présente forcément le spectacle d'un flux et d'un reflux. Un peuple a ses heures de grandeur et ses heures de disgrâce : où il affirme sa vitalité, c'est quand après chacune de ses disgrâces — j'entends dire les plus cruelles — il se relève et reprend sa marche. C'est le cas de la France.

Chacune de nos crises nationales se traduit forcément par un arrêt dans notre expansion, par une baisse dans notre influence. Il faut quelquefois un siècle pour que la

(1) Conférence sténographiée au *Foyer* le 15 février 1913.

France puisse, tout étant à l'intérieur réparé promptement, reprendre son prestige et faire connaître par tous son hégémonie politique, morale et intellectuelle.

Samedi dernier, je vous montrais la France s'élevant au commencement du quatorzième siècle très haut au-dessus des nations. Une dynastie fort remarquable a fait revivre tous les droits qu'envers et contre tous, elle entendait tirer de la succession de Charlemagne. Les Capétiens, après avoir refait la Francie entre la Manche, l'Océan, les Pyrénées, l'ont remise en marche vers ces provinces de l'Est indûment tombées sous l'influence allemande et, sous Philippe Auguste, sous Philippe le Bel, ont fait reculer celle-ci sur toute la ligne. Et, ce pendant, nous les avons vus pousser plus loin leurs avantages : liant partie avec des princes rhénans, avec des princes germains, ils ont à maintes reprises envisagé la perspective de se faire par eux acclamer empereurs et de reconstituer ainsi d'un seul coup l'empire de Charlemagne. C'est ce que j'ai appelé « le rêve des Capétiens » et ce rêve, nous le verrons, au cours de ces causeries, hanter les veilles d'un François Ier, d'un Henri IV, d'un Louis XIV. S'ils ne l'ont pas réalisé dans sa lettre, ils le réalisèrent dans son esprit au début du quatorzième siècle. Qu'était-ce que l'empereur, dans l'esprit de tous, sinon le chef nominal de la Chrétienté? Or, nous l'avons vu samedi, le roi de France, bénéficiant de l'incomparable grandeur morale qu'avait, pendant cinquante ans, conquise un saint Louis, avait, à la fin du treizième siècle, commencé à prendre la tête effective du monde chrétien, à l'heure même où l'empire germanique semblait se dissoudre.

Philippe le Bel, dictant à un fantôme d'empereur les conditions les plus dures, tenant à Avignon le pape sous sa prise, dominant la Méditerranée par ses cousins d'Anjou installés à Naples, bientôt rois de Hongrie, bientôt rois de Pologne, faisant jouir de son alliance très recherchée princes espagnols, princes anglais, princes

norvégiens et danois, princes slaves, princes mongols, Philippe le Bel est dix fois plus chef de la Chrétienté que ne l'avait été le plus grand des empereurs allemands, un Othon le Grand ou un Frédéric Barberousse. Et la France — en ces premières années du quatorzième siècle — atteint avec lui un haut degré de gloire, de prestige et d'influence. Cette France, elle a, au moins autant que ses rois, travaillé à cette magnifique entreprise et j'ai fini samedi, en vous montrant la nation elle-même exerçant dans le monde chrétien un magistère imposant. Nous avons vu les écoles de Paris proclamées de par l'Europe « maîtresses des sentences », distribuer de Constantinople à Londres la science française. Nous avons vu la langue proclamée « délittable » par les ennemis mêmes du pays, pénétrant tous les jours de nouveaux domaines. Nous avons vu enfin l'art ogival, issu de l'Ile-de-France, faire la loi dans tous les chantiers de la chrétienté, d'Upsal à Burgos et de Mayence à Naples.

Vers 1330, à l'avènement de Philippe de Valois, la France, dans une Chrétienté d'ailleurs chaotique, fut si haut que, prospère à l'intérieur, riche, ordonnée, puissante, respectée, aimée ou crainte à l'extérieur, elle ne connaîtra peut-être jamais plus, dans les siècles qui suivront, sauf sous Napoléon le Grand, une pareille fortune.

***

Usons maintenant du privilège du conférencier pour franchir un siècle.

Que voyons-nous?

La France ne semble plus compter en Europe et la situation, qui est déplorable, date déjà d'un demi-siècle. Au début du quatorzième siècle, elle semblait en marche vers le Rhin — délibérément — et nul ne pouvait douter qu'ayant marché à pas de géants avec Philippe le Bel et ses fils, ayant franchi la Meuse et franchi le Rhône, elle

n'arrivât, avant cinquante ans, à réaliser le grand projet : *la conquête des frontières naturelles.* Or, cent cinquante ans après, *elle n'a pas gagné une ville dans les Marches de l'Est.* Il y a pire : la Lotharingie d'autrefois, des Pays-Bas à la Provence, est en train de se reconstituer tout entière contre elle au profit d'une maison princière, sortie de son sein, mais devenue sa plus dangereuse ennemie, la maison de Bourgogne, mille fois plus fatale à la grandeur de la France que les empereurs allemands d'antan. Les rois de France, menacés sur leur flanc, sont chez eux rabaissés par d'autres grands vassaux, alliés de l'étranger, anglais ou allemands.

Et partout la France a, en dehors de ses frontières, perdu en apparence tout le terrain gagné. L'Université de Paris, tout entière prise et compromise par la politique et d'ailleurs desséchée par ses querelles d'école, n'exerce plus le magistère d'antan. La langue française est maintenant en recul : on l'a proscrite en Angleterre en 1362 ; elle semble être en voie de disparaître dans les Flandres et sur les bords du Rhin ; elle n'est plus parlée dans les cénacles d'Italie où l'extraordinaire fortune posthume de Dante Alighieri a imposé la langue toscane, et au fond de la Méditerranée, l'italien de Gênes et de Venise est parlé là où l'était la langue d'oïl, de Chypre à Malte.

Les vieilles œuvres de France, j'y reviendrai tout à l'heure, circulent encore, chansons et fabliaux, mais elles paraissent justement vieillies. Et il ne sort plus de chefs-d'œuvre de France, depuis cent ans. On dirait qu'une source s'est à peu près tarie, dans le courant du quatorzième siècle, qui, cinquante ans avant, était encore si abondante. La France a perdu le magistère des intelligences parce que son intelligence, à elle, semble paralysée. En un siècle, de 1330 à 1430, sauf un Froissard, un Alain Chartier, pas un grand poète, pas un grand historien, pas un grand romancier.

Et, pendant ces cent années fatales, enfin, l'art s'est

répété sans se renouveler. Les élèves de la France continuent à bâtir, à l'étranger. Mais où sont les maîtres? Les seuls, nous le verrons, qui pourraient faire loi, se sont groupés loin de Paris, autour de la nouvelle puissance, à Gand et à Dijon, les deux capitales de la maison de Bourgogne. Et les formules de France passent de mode, parce qu'elles ne se renouvellent pas en France.

Sur tous les terrains — vers 1430 — la France a reculé jusqu'à paraître s'effacer.

***

Que s'est-il donc passé, mesdames. Eh! mon Dieu, il s'est passé une chose affreuse : pendant cent ans nous avons été si malades que, sauf un court laps de temps sous Charles V, nous avons été sans cesse exposés à la mort. Les Anglais nous ont investis, par le nord et par le sud, puis nous ont envahis. Leur roi a prétendu coiffer la couronne des lis. Guerre inexpiable puisqu'on ne se disputait point quelques provinces, mais le trône même. Guerre interminable parce que tantôt battus et tantôt vainqueurs, les deux adversaires ne l'étaient jamais assez pour qu'on pût désarmer. Guerre atroce quand elle se compliqua d'épouvantables luttes civiles, de hideuses émeutes populaires. Imaginons la situation de mars 1871 se prolongeant et se recommençant vingt fois en un siècle . l'ennemi campant devant Paris et la Commune ensanglantant la capitale. Voilà ce que fut presque normalement la France près de cent ans. L'ennemi avait Rouen, avait Bordeaux, avait Calais, mais à Paris les Armagnacs et les Bourguignons se déchaînaient les uns contre les autres atrocement, s'appuyant sur des partis populaires qui, encouragés, faisaient régner la terreur de la rue. Puis les Bourguignons, se tenant pour décidément lésés, livraient à l'Anglais le roi et Paris. Un roi de France, devenu fou et tombé entre les mains d'une femme abo-

minable, désavoua son fils et trahit sa couronne. Charles VI, sous l'inspiration d'Isabeau de Bavière, reconnut comme héritier le jeune roi d'Angleterre. L'Université et le Parlement adhérèrent à cet infâme traité.

Le 23 octobre 1422, aux obsèques du roi Charles VI, devant les corps de l'État consentant à la déchéance des Valois, un héraut avait crié : « Dieu donne bonne vie à Henri, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre. » Et les grands vassaux de la couronne qui tenaient l'Anjou, la Bretagne, la Bourgogne, la Provence, avaient reconnu l'Anglais. Le malheureux Charles VII, prétendant à la couronne, réfugié derrière la ligne de la Loire avec une petite armée, n'était plus que « le roi de Bourges » : dans sa petite cour on se disputait encore ; le jeune roi, renié par son père, désavoué par sa mère, abandonné par sa capitale, trahi par ses serviteurs, semblait, chose plus grave, s'abandonner lui-même. Orléans, dernier boulevard qui le protégeât, tenait, mais n'était pas secouru. Vous savez par quel miracle Orléans fut délivré le 8 mai 1429, le « roi de Bourges » sacré à Reims roi de France le 17 juillet de la même année, l'Anglais balayé de la vallée de la Loire, puis bientôt de la vallée de la Seine, la capitale rendue au roi légitime, les grands vassaux ralliés, la France délivrée.

Jeanne d'Arc, sortie de ces Marches de l'Est que, par un pressentiment curieux, les Capétiens avaient obstinément voulu, par lambeaux, arracher à l'Allemagne, Jeanne d'Arc avait, en réalité, jailli des flancs de la nation. Oui, cette petite paysanne de la Meuse, elle fut l'incarnation d'un peuple qui ne voulait pas mourir et qui, abandonné, livré, trahi, écrasé, vécut grâce à elle, parce qu'elle, c'était lui. La rapidité avec laquelle, même après la mort de Jeanne, le roi franchit les étapes de la reconquête, prouve que la mission de Jeanne n'était nullement un accident fortuit. Devant la défaillance des chefs, notre pays, frémissant, s'était, lui, ressaisi. Cette petite pastourelle des

Marches de Lorraine, Dieu voulut que l'âme de la vieille France tout entière vécût dans sa poitrine, criât à ses oreilles, la portât contre les ennemis et l'amenât à les bouter hors de France. Et le mouvement commencé ne s'arrêta pas.

Mais comment voulez-vous qu'on répare en un jour des ruines de cent ans? Il est plus facile de relever un trône que de restaurer un pays. Pendant cent ans, la France avait été paralysée — c'est le cas de le dire — corps et âme. Elle n'avait pu faire œuvre utile, défendant sa vie même à tout instant menacée. Des ateliers aux écoles, des églises aux boutiques, des chantiers aux universités, tout était ruiné. Et quelle influence voulez-vous que prenne, que garde même un pays qui, sans cesse menacé dans son existence même, ne fabrique plus, n'exporte plus, ne bâtit plus, ne pense plus?

La guerre ne durait que depuis trente ans — et elle allait en durer cent — que déjà les étrangers qui nous venaient visiter ne le reconnaissaient plus.

Pétrarque traverse la France à la fin du règne de Jean II. « Je pouvais à peine, écrit-il, reconnaître quelque chose de ce que je voyais. *Le royaume le plus opulent n'était qu'un monceau de cendres :* il n'y avait plus une seule maison debout, excepté celles qui étaient protégées par les remparts des villes et des citadelles. *Où donc est maintenant ce Paris qui était une si grande cité?* »

Qu'était-ce le jour où Charles VII fit sa rentrée à Paris? A Provins — pour ne citer qu'un trait — les métiers étaient tombés de trois mille deux cents à trente.

Où donc est maintenant ce Paris, disait Pétrarque en 1361. Qu'eût-il dit en 1430? Il eût dit : « Où donc est cette France? »

*
* *

Eh bien, on eût pu lui répondre. La France était là. Une nation n'est pas tout entière dans ses monuments,

ses boutiques, ses écoles même. Une nation qui a su rester elle-même au point qu'elle a pu, se substituant aux chefs qui défaillaient, revendiquer et reconquérir seule son indépendance, est une nation à l'épreuve des pires aventures. Nos rois le comprirent. La chaumière de Domremy révéla aux Capétiens un instant ébranlés quelle nation ils avaient derrière eux. Et à peine rétablis, l'Anglais étant encore à Calais, à Rouen et à Bordeaux, ils s'élancèrent résolument dans la grande voie où les aïeux s'étaient engagés avant eux.

Quelle voie, vous le savez. *D'abord la conquête des frontières naturelles de la Gaule : je veux dire la marche vers le Rhin et les Alpes.* Ensuite *la reconquête de la Chrétienté par la France : je veux dire l'extension de l'influence française au delà des frontières de la Gaule*, influence politique qui est l'œuvre des rois et des ministres, influence intellectuelle et artistique qui est l'œuvre de la nation même.

Le malheur est que le dessein ne fut pas entièrement servi par les circonstances et ne fut pas entièrement suivi par les rois eux-mêmes. Un Charles VII, un Louis XI, pendant soixante ans, vont voir très clair dans l'avenir : ils vont marcher droit au Rhin et, en même temps, ne négliger aucune occasion de s'imposer à la Chrétienté. Mais, après eux, un Charles VIII, un Louis XII, un François Ier (jusqu'au milieu de son règne), vont — mus par un dessein de magnificence aussi, mais mal entendu — se dévoyer et dévoyer en partie la France par les guerres d'Italie qui dureront de 1493 à 1547. Ce n'est qu'à la fin de son règne que François Ier s'arrachera au mirage d'Italie pour fixer de nouveau son attention sur la frontière de l'Est que, très glorieusement, son fils Henri II va considérablement arrondir avec l'acquisition de Toul, Metz et Verdun.

Mais les guerres d'Italie ne vont pas seulement nous absorber et détourner des voies utiles notre politique,

nos armées, nos rois. Par une conséquence que je vous ferai saisir tout à l'heure, elles contribueront un instant à adultérer notre esprit. L'Italie conquise (plus ou moins conquise) nous conquerra. L'esprit français qui, on peut le croire à certains indices, renaît au quinzième siècle et va derechef rayonner dans son originalité, au contraire, se grisera de la Renaissance italienne et se laissera opprimer par le plantureux festin qu'elle lui offre. Pendant vingt ou trente ans, ce ne sera plus la France qui, ainsi qu'on avait pu le penser, rayonnera sur l'étranger, mais l'étranger qui rayonnera sur nous. Puis, l'esprit français reprenant le dessus s'assimilera la Renaissance peu à peu, et, par un miracle presque aussi extraordinaire que celui qui, politiquement, nous avait délivrés des Anglais, se débarrassera des Italiens, en les absorbant. A l'heure même où précisément les rois, arrachés à l'Italie et revenus à l'Allemagne, reprendront la politique française, la nation se dégagera des bras de l'Italie et se refera française. Mais alors un terrible cadeau nous sera encore fait par l'étranger : Luther et ses Allemands nous enverront la Réforme — je reviendrai sur tout cela et m'expliquerai — qui, engendrant les guerres de religion, fera tout remettre en question et nous empêchera de rayonner de nouveau sur le monde. Pendant cinquante ans nous devrons à peu près rester chez nous où l'étranger viendra même nous chercher. Seuls, de grands écrivains maintiendront à la France une sorte de principat intellectuel. Puis, Henri IV viendra qui mettra les étrangers à la porte, restaurera toutes choses et reprendra le grand dessein. Il va le réaliser quand il mourra prématurément. Mais il laissera le terrain préparé d'où, tout étant restauré, la France s'élancera de nouveau avec Richelieu et Louis XIV — s'il s'agit de la politique — avec nos grands penseurs — s'il s'agit de l'intelligence — vers ses grandes destinées. C'est ce drame plein de péripéties qui tient un siècle et demi, de 1434 à 1589, que je

voudrais faire tenir dans cette conférence d'abord, puis dans la suivante.

***

En 1434, Guillebert de Metz écrit : « Il faut que le roi fasse conquête de Liége, Flandres, Haynau, Brabant, Guerles, Juliers, la haulte et basse Bourgogne, Prouvence, Savoie, Lorraine, Luchembourc, de Mès, de Thoul, de Verdun, de Trèves, de Coulogne, de Maïence, de Strasbourc. »

1434 ! La date était singulière pour former de pareils projets. Les Anglais tiennent encore la moitié du royaume. Paris ne se rendra au roi que le 13 avril 1436 par un mouvement spontané qui racheta une partie de ses fautes. Le duc de Bourgogne ne fera sa paix que le 21 septembre 1435 avec le roi. Et jusqu'en 1444 — époque où une trève est signée — Anglais et Français s'affrontent partout.

1444 ! Enfin Charles peut respirer ! Quelle est sa première pensée? Voici le texte qui nous la révèle.

Le 11 septembre 1444, le roi mande :

« Sçavoir faisons à tous présens et à venir que comme puis naguières, nous nous soions transportés vers les marches du Barrois et de Lorraine et vers les Alemaignes pour aucun grants affaires touchans nous et notre seigneurie, et meismement *pour donner provision et remède a plusieurs usurpations et entreprises faites sur les droitz de nos royaume, couronne de France, en plusieurs païs, seigneuries, citez et villes estans deça la rivière du Rein qui d'ancienneté vouloient estre et appartenir à nos prédécesseurs roys de France.* »

Vous le voyez, mesdames, voici qu'on revient à la grande politique d'expansion. Et ce n'est pas là projet en l'air. Dès 1444, le roi envoie en Alsace son fils, le futur Louis XI, qui, après avoir battu près de Bâle, à Saint-Jacques, les gens des cantons suisses, conclut fort poli-

tiquement avec eux le traité d'Ensisheim ; puis le roi se montre en Lorraine, met garnison à Verdun et à Toul, reçoit l'hommage de la ville d'Épinal, vient à Nancy dont le duc, hier encore, mouvait du Saint-Empire, y tient une cour somptueuse, y reçoit des ambassadeurs venus de l'Europe entière, fait apposer le panonceau aux fleurs de lis sur les portes de Luxembourg, et, poursuivant l'éternel dessein, s'allie avec les princes rhénans, avec Trèves, Cologne, avec l'électeur de Saxe dont les envoyés s'écrient : « Vive notre roi et seigneur de France ! » et, pour tourner l'Empire, essaie d'installer son second fils sur le trône de Bohême, conclut alliance avec la Hongrie au sud et le Danemark au nord.

Ces gestes suffisent : vraiment la grandeur de la France dans la Chrétienté semble bien liée à ses conquêtes de l'Est, car voici que cet ancien « roi de Bourges » semble avoir, en s'avançant vers l'Est, reconquis déjà le prestige hier évanoui. Fribourg et le duc de Savoie, l'archiduc d'Autriche Sigismond et les Suisses lui demandent de les départager. Ladislas, roi de Hongrie, lui fait dire par les envoyés : « Tu es la colonne de la Chrétienté, et notre seigneur en est l'écu ; tu es la très chrétienne maison, et notre seigneur en est la muraille. » Son ministre des finances, Jacques Cœur, propageant, avec ses comptoirs, l'influence française dans la Méditerranée (Chastellain dit de Jacques que « la gloire de son maistre, il fist esbruire et les fleurons de sa couronne resplendir par les loingtaines mers »), le roi de France voit à sa cour le patriarche d'Antioche, les ambassadeurs de l'empereur grec de Trébizonde, des rois de Perse et d'Arménie « et ne demandaient rien fois l'aide du roy *qu'ils nommaient roy des roys* », écrit le chroniqueur. On vit venir aussi les ambassadeurs des princes de Géorgie, du négus d'Abyssinie. L'auteur du *Débat des hérauts d'armes* écrit : « *Toute la crestienté fait honneur à la France et mectent France la première nation.* »

Ce souverain adulé, c'est le pauvre prince que Jeanne est allé quérir à Chinon. La petite fille du peuple lui a remis le pied à l'étrier et tout de suite galopant vers cette Lorraine dont elle était venue, il y a reconquis un prestige singulier devant la Chrétienté entière.

Louis XI parfit l'œuvre en abattant la puissance bourguignonne : les ducs de Bourgogne étaient arrivés à joindre à leur beau duché tous les Pays-Bas actuels, — Belgique et Hollande, — une partie de l'Alsace, la Franche-Comté. Philippe le Bon avait sollicité de l'empereur le titre de roi de Lotharingie. En attendant qu'il pût réaliser ce rêve, son fils, Charles le Téméraire, avait réduit Liége et, voulant établir entre ses deux groupes d'État un lien solide, acquis le landgraviat d'Alsace, conquis la Lorraine et forcé le jeune duc René à se réfugier en Suisse.

Louis XI était mortellement inquiet. Le péril était immense. Le grand-duc d'Occident allait, des Flandres à la Provence dont il négociait l'achat, élever une formidable barrière à la politique traditionnelle d'expansion. Le rusé roi tourna la barrière, prit de dos le grand-duc d'Occident, le futur roi de Lotharingie. Contre lui, il conclut alliance avec « les magnifiques seigneurs des huit ligues de la haute Allemagne », avec les cantons suisses alarmés, avec le duc de Lorraine dépossédé. Deux fois battu par les Suisses, le duc de Bourgogne eût pu faire front encore, mais la Lorraine se soulevait.

Permettez, mesdames, à un Lorrain de souligner ce trait ; dans l'extrême péril où l'ambition des ducs de Bourgogne mettait la France, celle-ci fut sauvée par nos pères de la vallée de la Moselle et de la Meurthe. Le jeune duc René, ce « chevalier bleu » de Walter Scott, sans États, sans armée, était comme David devant le Goliath bourguignon. Mais il était un Vaudémont, de cette famille fière, noble, belle et forte qui depuis trois siècles régnait à Nancy, et les Lorrains étaient déjà cette race qui,

froide en apparence, bouillonne en dedans. Tout à l'heure ils adopteront pour arme le chardon, avec la devise : *Non inultus primor*, que le peuple a traduit : « Qui s'y frotte se pique. » Le cri de délivrance partit de cette colline de Sion-Vaudémont que M. Maurice Barrès appelle aujourd'hui la *Colline inspirée*. Dans la nuit du 13 au 14 avril 1476, une poignée de Lorrains se réemparèrent du château, berceau de la dynastie, et appelèrent le peuple des Marches à la révolte. Nancy se souleva : Charles l'assiégea ; le jeune duc René accourut avec les Suisses, et le 6 janvier 1477 la bataille de Nancy, où Charles trouvait une mort misérable, brisait la puissance bourguignonne.

C'était au profit de la France que la Lorraine avait travaillé. Charles n'avait qu'une fille. Louis l'eût bien voulu marier au dauphin Charles. « Si ma cousine était bien conseillée, disait-il aux bourgeois belges, elle épouserait le dauphin. *Vous autres, Wallons, vous parlez le français; il vous faut un prince de France, non pas un Allemand.* » La cousine fut mal conseillée, elle porta dans la maison d'Autriche Pays-Bas et Franche-Comté. Mais Louis XI avait sans difficulté revendiqué et repris la Bourgogne ; l'Alsace et la Lorraine redevenaient, par surcroît, clientes de France. La barrière était brisée. Et ce pendant Louis XI, acquérant la Provence, établissant un protectorat français en Savoie, portait décidément aux Alpes le domaine français.

Sans doute le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche créait à la France une situation assez périlleuse : la maison de Habsbourg qui, en Allemagne, devenait puissante et qui allait, par surcroît, monter avec Charles-Quint sur le trône d'Espagne, possédait maintenant Besançon et Bruxelles — deux échardes dans la chair française. Il faudra reprendre la Franche-Comté, reprendre la Flandre, constant souci de nos rois du dix-septième et du dix-huitième siècle. Louis XV,

visitant à Bruges les tombeaux de Charles le Téméraire et de sa fille Marie, aura le droit de dire : « *Voilà l'origine de toutes nos guerres.* » Mais peut-être eût-on pu prévenir telle situation. Louis XI eût vécu vingt ans de plus ou eût eu un successeur de sa taille et de ses idées, que nous eussions repris tous nos avantages dans les bassins de la Meuse, du Rhin et de la Saône.

Mais le successeur fut Charles VIII qui, nourri de romans de chevalerie, ne rêva plus qu'expéditions lointaines, brillantes chevauchées, grands coups d'épée entre deux cours d'amour et qui naturellement pensa à l'Italie.

***

« Gloires et fumées d'Italie », a dit un contemporain. Ce mirage nous obsède. Fils de Latins, nous avons tous au fond du cœur la nostalgie secrète et parfois inconsciente du ciel d'azur, de la mer indigo, des villes de marbre, du pays où fleurit l'oranger. Si, comme Mignon, un coup de baguette nous transportait soudain aux rives italiennes, nous nous sentirions, comme elle, baignés par une atmosphère amie, bercés par une vieille chanson jadis, très jadis entendue au berceau. Nous tendons tous les bras vers l'Italie : nous l'avons dans le sang ; elle nous attire, elle nous retient ; elle a toujours été pour nous la grande séductrice. Il faut savoir lui résister.

Entre 1495 et 1525 — trente ans — cette Italie nous a arrachés à notre mission traditionnelle et détournés de nos voies.

Les princes d'Anjou nous avaient légué « des droits » sur les Deux-Siciles : Charles VII avait eu Gênes ; la maison d'Orléans prétendait sur Milan. Ce furent les prétextes. Enfantinement Charles VIII rêvait, après la conquête de Naples, celle de Constantinople. Il entra à Naples dans le costume des empereurs, mais déjà

à Rome, où il était entré bardé de fer par la Porte du Peuple, il avait tranché de l'empereur romain.

Quel besoin avions-nous de Naples, de Milan ou de Gênes? Nous avions besoin de Nancy, de Strasbourg, de Besançon, de Gand, de Liége, de Bruxelles, besoin encore de Mayence, de Trèves et d'Aix-la-Chapelle. Pendant qu'on dépensait follement soldats et millions en Italie, que, pour s'y établir, s'y maintenir et, étant sans cesse chassés, y revenir et s'y rétablir, on sollicitait des alliances néfastes ou qu'on en brisait d'utiles, la maison d'Autriche pouvait s'élever, grandir, s'arrondir, nous investir de toutes parts et finalement, après avoir joint l'Espagne à l'Autriche et les Pays-Bas à l'Allemagne, venir, à Naples et à Milan, prendre la place qu'aux dépens des petits princes, nous avions un instant occupée. Après trente ans de vicissitudes, la terrible défaite de Pavie, où « tout fut perdu fors l'honneur », consomma la mésaventure et d'ailleurs y mit fin. Mais en 1525, Charles Quint, empereur, roi d'Espagne, maître des Pays-Bas, duc de Milan, roi des Deux-Siciles, seigneur de vingt États allemands, souverain, par surcroît, des trois quarts de l'Amérique découverte par ses hommes, était à la tête de la Chrétienté. On me disait dans mon enfance : « Qui va à la chasse, perd sa place. » Nos rois étaient allés en Italie à la chasse des belles chimères et ils avaient perdu leur place en Europe.

Nous avions perdu notre place. L'esprit français, par surcroît, loin de s'étendre, s'était laissé quelque peu conquérir. L'Italie, envahie par nos armes, nous envahit par son esprit. Pendant trente ans, la France se mit à penser, sentir, bâtir, parler à la mode de l'Italie et si l'aventure, nous allons le voir, ne tourna pas mal, c'est que nous sommes des gens étonnants qui nous tirons à merveille — et parfois même pour notre bénéfice — des situations les plus scabreuses.

L'Italie nous éblouit. Il y avait de quoi. Si elle a été

et reste toujours séduisante, elle l'était au suprême degré à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième. La Renaissance lui donnait une nouvelle jeunesse et réveillant les vieux instincts païens, la faisait à l'excès voluptueuse et enveloppante.

Figurons-nous, mesdames, nos Français partant tout bardés de fer derrière le roi Valois. Ce ne sont pas des gens gais, allez, que ces Français qui, nés presque tous entre 1450 et 1470, accompagnent Charles VIII. Ce qui caractérise le quinzième siècle en France, c'est que ce ne fut pas seulement un triste siècle, mais un siècle triste. Ces hommes ont été élevés dans les ruines. Les châteaux, quand ils ne sont pas ruinés, sont mornes et noirs. Toute leur jeunesse, par surcroît, nos gens ont assisté au sombre drame que fut, pour l'apparence, le règne de Louis XI : la guerre civile, les fourches, les cages, l'échafaud.

Imaginons un prisonnier qui a vécu vingt ans dans un étroit donjon ; les murs tombent soudain : il aperçoit un ciel lumineux, une campagne fleurie, des villes de marbre, des palais couverts de peintures exquises, de jolies filles bien parées, des hommes galants et rieurs, des tables finement servies et partout la joie de vivre.

Ce fut la vision que l'Italie offrit à nos hommes. Comment n'eussent-ils pas perdu la tête?

Depuis deux siècles, l'Italie réalisait la beauté parfaite. La langue s'était créée : cette belle langue que Dante avait rendue populaire, que Pétrarque et Boccace avaient cultivée, que parlaient Machiavel et Guichardin, l'Arioste et l'Arétin. Tandis que la nôtre, — aux quatorzième et quinzième siècles, — s'était desséchée, celle-là, au contraire, s'était enrichie, assouplie, fortifiée, embellie. Mais l'art surtout, l'art, sous toutes ses formes, s'était merveilleusement essoré. Voici que s'élèvent les dômes et les campaniles, les palais et les églises ouvragés : au commencement du quinzième siècle, l'admirable dôme de Pise étincelle, tout neuf sous le soleil d'Italie, et la

terre va produire une moisson de marbre. Les peintres, ce pendant, élèves de Giotto, sont déjà exquis. Ils présentent, avec une certaine naïveté tendre d'inspiration, une rare perfection de facture. Voici que s'ouvre le *Quattro Cento*, ce quinzième siècle, dont l'Italien d'aujourd'hui vous parle avec une sorte d'expression à la fois extatique et sensuelle. Mazaccio, Filippo Lippi, le beato Angelico, puis Botticelli, Signorelli, Ghirlandajo, Filippino Lippi, les Bellini, Gentile da Fabriano, le Pinturicchio et Pietro Vanucci dit le Pérugin — pour ne pas en citer cinquante autres — vont prendre le pinceau, et le ciel descendra sur la terre. Tandis que de grands architectes vont, de Brunelleschi à Bramante, couvrir pendant cent cinquante ans l'Italie de centaines de chefs-d'œuvre, des sculpteurs, pétrissant le marbre comme la cire — *come si fosse della cera molla* — ou fouillant le bronze comme on cisèle un bijou, vont peupler de leurs statues palais, églises, places publiques, loggias et parcs, de ce Lorenzo Ghiberti qui fit les portes du Baptistère de Florence jusqu'à ce Donatello qui est le maître de son art. Et je ne parle pas des artistes qui se mirent à modeler la terre, à la cuire et à la colorer comme la famille Della Robbia, de ces joailliers de Florence qui ciselaient l'or et l'argent et apprirent l'art au Ghirlandajo, de ces enlumineurs qui couvrirent d'or, d'azur et de pourpre les parchemins où se transcrivaient les manuscrits sacrés et profanes.

Ces manuscrits, on venait de les retrouver. Longtemps les vieux écrits de l'antiquité étaient restés enfouis, en partie, dans les monastères d'Orient. Chassés de Constantinople par les Turcs, en 1453, les savants byzantins avaient rapporté en Italie, avec ce dépôt des manuscrits grecs et latins, toute une partie de la société antique. Et l'Italie, tout à coup, s'était trouvée en présence de l'antiquité renaissante.

Ç'avait été une folie. L'antiquité fit loi, des ateliers aux bibliothèques, des chantiers aux salons. Et avec

les lettres et les arts, renaissait une sorte de paganisme sensuel qui devait avoir, dans toutes les premières années du seizième siècle, son complet épanouissement. Tout prit un aspect de fête perpétuelle, de suprême élégance, de courtisanerie voluptueuse. Des Mécènes magnifiques — de Milan à Naples — tinrent table ouverte à tout ce qui avait le goût du beau, à tout ce qui, poètes ou peintres, musiciens ou sculpteurs, orateurs ou architectes, flattait les sens affinés. Les Médicis de Florence furent les plus célèbres. Mais à Rome même les papes, qu'ils fussent des Della Rovere, des Borgia, des Médicis encore, allaient faire de la Ville Éternelle le foyer d'une incomparable vie artistique et la capitale de la beauté. Lorsqu'en 1493, Charles VIII franchit les Alpes, l'Italie, dans la parure neuve que lui faisaient depuis soixante ans ses grands artistes, attendait ses conquérants avec des sourires et ne les craignait point.

***

Les Français, en effet, furent plus conquis que conquérants. Charles VIII écrivait en France : « Vous ne pourriez croire les beaux jardins que j'ay en ceste ville (à Naples)... et avecque ce, j'ai trouvé en ce pays les meilleurs paintres pour faire aussi beau planchiers qu'il est possible et ne sont les planchiers... de France en rien approchant de beaulté et richesse ceux d'icy ; pourquoi je m'en fourniray et les meneray avec moi pour en faire à Amboise. » De fait il rapporta de Naples tout ce qu'il put de belles choses : meubles, tapisseries, statues, tableaux, livres, faisant mettre en une seule fois sur des voitures pour 78 000 livres d'objets d'art que son tapissier, Nicolas Fagot, transporta à Amboise. Et ce qui est peut-être plus intéressant pour nous, ledit Fagot ramenait avec lui vingt-deux artistes ou artisans, orfèvres, tailleurs, brodeurs, menuisiers, peintres, architectes des-

tinés à orner les palais royaux et à donner à la France le goût d'Italie.

Ce fut l'avant-garde d'une formidable armée d'Italiens qui, durant trente ans, ne cesseront de déferler en France : artistes, écrivains, professeurs, prélats, soldats, diplomates, savants, artisans. C'est que de chacune de cinq ou six expéditions les soldats avaient rapporté leur butin. Et chacun en France s'était entiché de ces choses d'Italie, tendres, sensuelles, belles, éblouissantes. Et parmi les ministres et les évêques, les professeurs et les princes, c'était une émulation d'italianisme. Par surcroît, l'Italie semblait ramener chez nous l'antiquité : on lui en était reconnaissant. La même folie qui avait saisi les Latins des bords du Tibre, de l'Arno et du Pô, en face des vieux dieux ramenés de Byzance, saisissait maintenant les Latins des bords de la Seine et de la Loire. Jamais peuple ne parut si brusquement changer de goût et d'âme. Rabelais, ce Rabelais qui, pour beaucoup de gens, incarne l'esprit gaulois, va lui-même et tout le premier parler avec rancune de cette « épaisse nuit gothique » où il enveloppait injustement tout le moyen âge français et hors de cette nuit gothique, écrit-il, « *nos yeux se sont ouverts à l'insigne flambeau du soleil* ». La France, quand elle ne parla pas italien, parla grec et latin. Il vaut toujours mieux que la France parle français.

Les Italiens ne cessaient de venir, encouragés par la faveur ou expressément appelés « pour ouvrer de leur mestier à l'usaige et mode d'Ytalie », écrivait Charles VIII dès 1497. Dans l'hôtel du Petit-Nesle à Paris, près du Palais de justice, toute une colonie d'artistes italiens étaient installés : Guido Paganino, Montrosoli, les Della Robbia, fils des grands artistes. Louis XII avait déjà montré quelque faveur à Léonard de Vinci. « C'est un bon maître, avait-il écrit, je veux avoir quelque chose de sa main. » François Ier voulut avoir plus : le maître lui-même. Il l'arracha à l'Italie en 1515, lui donna l'hôtel

du Cloux dans le voisinage d'Amboise avec une pension de 700 livres et le grand maître acheva ainsi sa vie en France le 2 mai 1519. Un autre grand peintre apparut en France, plus tard, Andrea del Sarto. Puis ce fut le sculpteur Benvenuto Cellini qui remplit de sa bruyante personnalité la ville et la cour entre 1540 et 1545, personnage tout italien, d'un goût parfois exquis, mais d'une vanité poussée jusqu'à l'outrecuidance, qui, dans ses *Mémoires*, gonfle démesurément son rôle et qui, blessé de n'être pas encore assez goûté, retourna à Florence en faisant claquer les portes. C'était d'ailleurs de la faveur d'un compatriote qu'il se plaignait avant toutes choses : ce Primatice dont la faveur exaspérait sa jalousie et humiliait son orgueil. Et de fait le Primatice, peintre bolonais, fort inférieur, par son goût, à nombre de ses compatriotes, allait, pendant quarante ans, exercer en France une sorte de dictature de l'art, partageant avec un autre Italien, le Rosso, le privilège d'orner Fontainebleau. Ce pendant, Serlio et Boccador, architectes de grand talent, travaillaient dans les châteaux et bâtiments du roi. Et dans un tout autre ordre de sciences, le grand humaniste Gerolimo Aleandro prenait à Paris une telle place que cet Italien devenait recteur de l'Université de Paris — cette Université qui jadis rendait des sentences à l'étranger, mais n'en recevait point.

Je n'ai cité que les grands noms : en fait, des joailliers aux ouvriers de la soie, comme des architectes aux peintres, une nuée d'Italiens étaient venus en France et y avaient fait école.

Ce pendant tout ce qu'il y avait d'artistes et de lettrés en France était tourné vers l'Italie pendant les quarante premières années du seizième siècle. Tandis que nos peintres français prenaient le chemin de la Ville Éternelle pour s'y initier à l'art de l'antiquité (on trouve en 1536 huit Français faisant partie de la communauté des peintres romains), un Philibert de l'Orme, grand

architecte, fait le voyage, et un Jean Bullant, son collègue, va, suivant ses expressions, « mesurer à l'antiquité dedans Rome cinq manières de colonnes », ce qui l'amène à copier pour le portique du château d'Écouen les colonnes du temple de Jupiter Stator. Les savants vont à Rome : Lefebvre d'Étaples, l'humaniste que nous verrons samedi prochain soulever le premier en France le problème de la Réforme, a été deux fois en Italie ; Rabelais y va, Marot y va, Ronsard ira, Montaigne ira, et si je cite les quatre noms les plus illustres de l'histoire intellectuelle du siècle, c'est que je suis obligé d'effleurer ici certaines questions et ne les point creuser. Car je pourrais citer bien d'autres lettrés qui ne se crurent en quelque sorte autorisés à fréquenter les Muses sévères ou badines qu'après le voyage de Rome et de Florence.

***

C'est une très grosse question, — qui rentre par un côté dans le cadre de ces conférences, — que de savoir si cette influence de la Renaissance italienne fut heureuse. Il y a trente ans la question ne se posait pas, ou plutôt, elle se posait très mal. L'Italie seule avait fait pénétrer en France la lumière de la Renaissance : elle avait été la grande initiatrice : les mots de Rabelais « l'épaisse nuit gothique » se retrouvaient partout. La France sans littérature, sans art, sans beauté, devait à l'Italie d'avoir connu, outre les nouvelles formules d'art, outre les idées fécondes et neuves, outre les méthodes et manières d'Italie, la connaissance des antiques d'où avait surgi toute une façon de littérature classique. Beaucoup de gens sensés admettaient que sans les guerres d'Italie, nous n'eussions eu seulement ni Ronsard, ni Montaigne, mais encore ni Corneille, ni Racine, ni Bossuet, ni Molière, ni leurs émules. Et pas plus sans l'Italie, n'aurions-nous vu, disait-on, s'élever des châteaux somptueux entre la

Loire et la Seine ; et pas plus nous n'aurions vu, au seizième siècle, cette illustre pléiade de sculpteurs et de peintres qui, à leur tour, feront école.

Sans doute, l'école romantique affecta de nier les bienfaits d'un classicisme outrancier ; mais tout ce qui tenait pour la renaissance classique française en faisait gloire à l'Italie.

Il y a vingt-cinq ans, on a remis la question à l'étude. Et il a bien paru que si l'Italie avait singulièrement contribué évidemment à hâter, à grossir, à enfler le mouvement de la Renaissance, peut-être n'avait-on pas besoin de cette invasion de l'Italie, pour qu'en France une renaissance se produisît, — soit dans les lettres, soit dans les arts, — pour une bonne raison, c'est qu'on pouvait saisir dans la seconde moitié du quinzième siècle un mouvement évident de renaissance française.

Le savant et vaillant Courajod qui fut mon maître à l'École du Louvre, à une époque où ces questions d'art passionnaient ma jeunesse, s'était mis à la tête d'une école qui, sans songer un instant à nier certains apports heureux de l'Italie, restituait, restitue tous les jours à la France ce qui lui doit être restitué.

Si l'Italie devait réagir sur nous si puissamment dans les premières années du seizième siècle, nous avons commencé à former ses maîtres. Nous avons dit que Brunetto Latini, le maître de Dante, s'était formé à Paris et Dante Alighieri lui-même, le fondateur de la langue italienne et l'ennemi de la France, avait reçu, soit directement, s'il avait été vraiment étudiant de l'Université de Paris, soit indirectement, la formation française. Quand l'illustre proscrit florentin mourait à Ravenne, la langue allait trouver deux admirables servants : Pétrarque et Boccace. Mais Pétrarque, couronné prince des poètes au Capitole romain le 8 avril 1341, avait cueilli en France nombre de ces lauriers dont on couronnait sa tête : c'était dans la vallée du Rhône, à la fontaine de Vaucluse, qu'il était

venu boire comme à la source des Muses et il avait emprunté plus qu'on ne le croyait à notre lyrisme moyenâgeux. Quant à Boccace, né à Paris, d'une mère parisienne, élevé sur les genoux de la France, ayant polissonné dans nos rues et reçu nos enseignements, il était tout entier inspiré par nos vieux fabliaux auxquels il ne donna, à Florence, qu'une forme italienne charmante en écrivant son *Décaméron*. Si bien que, lorsque, triomphalement, les écrivains français du seizième siècle produiront en France Pétrarque et Boccace, ils ne les y amèneront pas, mais les y ramèneront.

Les premiers artistes de l'Italie s'étaient de leur côté grandement inspirés, au début, des leçons du Nord. Pour n'en citer que deux cas, Ghiberti s'était à coup sûr servi des procédés alors en honneur à l'École de Dijon dont je vais parler et c'était de Flandre qu'Antonello de Messine avait rapporté en Italie le procédé de la peinture à l'huile.

C'est que, de Gand à Dijon, toute une école de peintres, de sculpteurs et d'architectes, avait, au quinzième siècle, paru préparer une renaissance de l'art. Les Van der Weyden, au nord, étaient admirés des Italiens eux-mêmes et, à Dijon surtout, tout un groupe d'artistes annonçait un renouveau d'art où l'Italie n'avait rien à voir. Le grand sculpteur Nicolas Sluter avait, en Bourgogne, laissé d'excellents élèves ; les merveilleux tombeaux des ducs et bien d'autres œuvres montrent que cette école bourguignonne se dégageait des formes gothiques très lentement, mais très sûrement : de bons tailleurs de pierre, Jacques Morel, le Moiturier, Michel Colombe, tous Français, savaient draper un vêtement et dégager de la pierre une physionomie vivante. Et en France, la guerre de Cent ans terminée à peine, on avait vu s'instaurer une nouvelle forme d'architecture qui, avec l'Hôtel de Jacques Cœur, à Bourges, bâti entre 1443 et 1451, plus tard avec l'Hôtel de Cluny commencé en 1485,

avec le Palais de Justice de Rouen commencé en 1493, faisait ses preuves.

Dans les lettres mêmes, il y avait eu, autour de Charles V, dans l'hôtel de Saint-Pol, un mouvement singulier de renaissance que seul le malheur des temps avait fait avorter. Mais, à peine finie la fatale crise qui nous avait mis si bas, on voyait une nouvelle littérature se créer, très française d'esprit et de cœur, mais où étaient visibles les influences qui filtraient à travers les Alpes — ce qui suffisait. Christine de Pisan, Alain Chartier, Charles d'Orléans, François Villon, si supérieurs à leurs devanciers du siècle précédent qu'ils ne peuvent être mis en parallèle avec eux, allaient peut-être faire école, faisaient école : car il est facile de trouver dans Marot et les poètes ses contemporains la trace d'une lutte très vive, chez le même écrivain, entre le poète qu'il eût été, formé par des maîtres français, et le poète qu'il fut, enveloppé dans le grand mouvement venu d'Italie.

Peut-être eût-il été très heureux pour le génie français qu'au lieu de se laisser *bouleverser*, il se fût simplement laissé *pénétrer*, et qu'au lieu de se convertir, il évoluât suivant la loi de nature. Ce que la Renaissance apportée d'Italie a supprimé de notre originalité est évident : il n'y a pas besoin d'être romantique pour signaler, à côté des évidents services rendus par la Renaissance du seizième siècle, les méfaits évidents : nous devînmes Grecs et Romains, cela ne nous fit pas de mal, au contraire, car nous retrouvions là nos maîtres d'autrefois, tout simplement ; mais était-il nécessaire qu'ils devinssent de ces tyrans à la férule desquels chacun se dut soumettre du jour au lendemain, cela est moins sûr.

Notre renaissance nationale à nous s'était faite trop tard : au moment où elle était en train d'éclore à Dijon et même à Paris, la vue de l'Italie nous fit perdre toute admiration pour notre génie propre.

« Quand Charles VIII et Louis XII tenant la promesse

de leur ancêtre, écrit Courajod, firent honneur à la parole de Charles V, quand ils installèrent définitivement chez nous la Renaissance, celle-ci était devenue presque complètement italienne. »

« La Renaissance était déjà conçue, ajoute-t-il : elle était née viable ; elle vagissait déjà quand d'adroits opérateurs, Grecs de Byzance, érudits des Apennins et savants des Abruzzes, se sont emparés de son berceau. C'est ainsi qu'après avoir été en quelque sorte enlevée à sa famille naturelle et légitime, la fille du moyen âge et du nord de l'Europe a été baptisée Italienne et vouée, sans avoir été consultée, au culte de plus en plus exclusif de l'antiquité. »

***

L'existence d'un génie renaissant français propre, un instant opprimé par les apports italiens, fait mieux comprendre, mesdames, et c'est par là que je finirai, comment, après les premières années d'ivresse, ce génie national prit soudain sa revanche et, après avoir paru tout accepter de l'étranger, se mit derechef, évidemment très modifié, très renouvelé, à rayonner sur le monde.

En somme, à côté des artistes italiens, toujours des artistes français avaient continué à travailler ; même à Amboise où Charles VIII avait amené tant d'artisans d'outre les monts, les architectes étaient restés Français et même sous François Ier, Chambige bâtissait Saint-Germain, fort avancé quand Serlio vint prendre en main la construction. Toute une pléiade d'artistes français de toutes les catégories, les peintres Clouet, Cousin, Goujon, Sarrasin, Pilon, les architectes Nepveu, Lescot, Philibert de l'Orme, Bullant, après s'être initiés à la façon italienne, trouvèrent un compromis où le genre français et la mode d'outre-monts trouvèrent leur compte. Chambord était une œuvre toute française.

C'est qu'au milieu du siècle, on commençait à voir plus

clair dans la mêlée confuse qui avait confondu les premières années du siècle. Je vous dirai samedi comment un du Bellay, un Ronsard, un Montaigne dégagent de l'imitation antique une littérature française, si personnelle, en dépit de ses origines, qu'elle peut, tout aussitôt, s'imposer à l'admiration de l'Europe. Il en fut de même de l'art.

Au fond de tous les apports italiens, que restera-t-il? Le goût de l'antiquité. Mais notre génie s'en peut accommoder puisque, je le répète, il est, en grande partie, issu de l'antiquité même. Après s'être grisée et gavée de l'antiquité, la France commençait à se la réassimiler et, entre 1530 et 1550, le pays qui avait semblé se faire tributaire des étrangers prenait soudain à son tour la direction de la Renaissance européenne. François Ier, entouré d'artistes et de savants, tant étrangers que nationaux, parut bientôt le Mécène de son temps. En Italie le mécénat, après la mort du pape Léon X, s'usait. François Ier avait en quelque sorte reçu des mains mêmes du grand pape de la Renaissance cette nouvelle primatie qu'il allait passer à ses fils et petits-fils, les Valois du Louvre, tous grands protecteurs des Lettres et des Arts. A Bologne déjà, où, en 1515, le jeune roi François Ier avait rencontré le pape Léon X, on n'avait pas seulement tranché par le Concordat la question religieuse et, dans une sorte de Congrès européen, nombre de questions internationales, François Ier avait, à son tour, ébloui l'Italie et tenu cour d'amour. L'Arioste était venu à Bologne et le grand historien italien Paul Jove et Léonard et Raphaël, et nombre d'artistes et d'humanistes qui tous étaient repartis séduits et conquis, à ce point que Raphaël n'avait pas hésité à peindre sur les murs des chambres du Vatican, sous couleur du couronnement de Charlemagne par saint Léon, le gentil roi François — ainsi que l'on disait — recevant du pape Léon X la couronne impériale. Hommage du plus grand artiste à la suprématie française. Et

François Ier était revenu, entraînant avec lui Léonard de Vinci à Fontainebleau, où il avait, nous le savons, groupé autour de lui les représentants de l'art international.

Par un de ces mouvements singuliers de reviviscence propres à notre pays, celui-ci reprenait conscience de sa personnalité et immédiatement l'imposait. Et, chose curieuse, à peu près à la même heure, la politique française, dégagée difficilement de la décevante politique italienne, redevenait nationale, en reprenant le chemin du Rhin.

François Ier, candidat, en 1519, à la couronne impériale, avait échoué contre son rival Charles d'Autriche, devenu Charles-Quint. Mais la lutte avait recommencé, de ce fait même, entre Français et Allemands. Henri II, complètement sorti de l'imbroglio italien, entend, lui aussi, que les jeunes seigneurs français aillent « faire boire leurs chevaux dans la rivière de Rhin » et eux aspirent tous à faire, suivant la formule qui a cours, « *le voyage d'Austrasie* ». En 1552, le roi a vu venir à lui, par un mouvement spontané, Metz, Toul et Verdun. Les *Trois Evêchés* nous mettent à quelques heures de Bar, de Nancy, de Strasbourg. Nous enlaçons le duché de Lorraine : nous nous portons vers les Vosges et si nous acquérons les Vosges, nous les aurons, semble-t-il, bientôt franchies, et l'Alsace sera notre conquête. D'autre part, on revendique de plus belle la Franche-Comté au sud, la Flandre au nord. Toutes ces revendications peuvent avoir prompte satisfaction. L'alliance de la France avec le Sultan, avec la Pologne, avec les princes scandinaves, avec quelques princes allemands même, préparent, paraît-il bien, l'encerclement de la maison d'Autriche, et de cette politique le fruit sera la reprise des limites orientales de la Gaule. La marche traditionnelle est reprise. Avant vingt ans, nous serons sur le Rhin, peut-on croire.

Or, cinquante ans après, nous n'avons pas fait un pas. C'est qu'une nouvelle crise a de nouveau paralysé la

France et arrêté son expansion. La Réforme, en grande partie apportée d'Allemagne en France, va engendrer les guerres de religion et faire subir un nouvel arrêt à cette expansion. Ce qui nous amènera à constater que toutes les fois que la France méconnaît ses idées propres et accepte aveuglément ses inspirations des génies étrangers, — que ce soit séduction de la beauté ou séduction de la justice, — elle en pâtit de longues années. Et c'est cette nouvelle crise de l'influence française que nous étudierons lundi. Elle nous mènera au seuil de ce dix-septième siècle où nous allons prendre décidément pour un siècle et demi la tête des nations.

III

L'EXPANSION AU SEIZIÈME SIÈCLE (1)

François Ier et l'Empire. — Henri II et le « voyage d'Autrasie ». — La réunion des Trois Evêchés. — La réforme nous est apportée d'Allemagne. — Elle dissout la nation et arrête son expansion. — Les écrivains français se substituent aux hommes d'Etat français. — Le premier rayonnement des idées françaises à travers le monde. — Calvin à Genève. — Nos écrivains et l'Italie. — Ronsard n'est pas seulement en France, mais en Europe, prince des poètes. — Comment les écrivains de la seconde moitié du seizième siècle ont empêché pour la France la prescription de la gloire. — Henri IV remet la France en marche.

MESDAMES, MESSIEURS,

Ceux d'entre vous qui m'ont fait l'honneur de suivre mes deux dernières conférences savent comment, pendant les cinq siècles et demi qui séparent l'avènement des Capétiens de celui de Henri II en 1547, la nation française étendit hors de ses frontières primitives son pouvoir, son hégémonie ou tout au moins son influence. Nous savons aussi que, dans presque tous les temps, la nation entière a collaboré avec ses princes : que, des grands commerçants comme Jacques Cœur aux maîtres de l'Université de Paris, des académies littéraires aux modestes ateliers, chacun, aux grandes époques, a travaillé, non seulement à enrichir le pays, mais à le faire avancer au dehors. Nous savons enfin qu'à des époques de progrès rapide et magnifique ont succédé parfois des époques de stagnation et même de régression, après lesquelles un

(1) Conférence sténographiée au *Foyer* le 22 février 1913.

roi politique a toujours remis la France en marche à travers le monde.

Dans notre conférence de samedi dernier, nous avons vu qu'après l'effroyable crise de la guerre de Cent ans, Charles VII avait été un de ces rois ; que, l'Anglais à peine chassé de Paris, ce Valois avait repris les grands projets de la monarchie sur les Marches de l'Est ; qu'il en avait réalisé une partie, en installant en pleine Lorraine l'influence et presque la suzeraineté française ; qu'incontinent ces avantages pris sur le Saint-Empire avaient rendu à la couronne de France un prestige mondial, et que, par cette espèce de loi historique que nous avons déjà constatée, cette nation, hier ravagée et ruinée, avait essayé, sous ce règne restaurateur et le suivant, de reprendre la tête des lettres et des arts.

Nous avons vu aussi que, loin d'y avoir réussi, elle s'était laissé, au contraire, envahir et un instant opprimer dans les toutes dernières années du quinzième siècle et les premières du seizième, par la civilisation italienne, que rendait particulièrement prestigieuse la renaissance de l'antiquité classique. Et nous avons vu ce reflux d'influence venir noyer un instant les éléments français. Par ailleurs, les guerres d'Italie avaient détourné de sa voie normale la politique française, et notre influence s'en était trouvée diminuée sous les règnes, somme toute fâcheux, de Charles VIII et de Louis XII.

François Ier, dont j'ai jadis dit trop de bien pour pouvoir aujourd'hui en dire du mal, François Ier eut certainement, au début de son règne, une politique assez peu précise. C'était un prince d'une merveilleuse intelligence, quand l'imagination et les sens ne venaient pas troubler ses idées. Je l'ai autrefois suivi jour par jour, pendant trois mois, au début de son règne, de la bataille de Marignan à l'entrevue de Bologne. C'est beaucoup d'avoir, si j'ose dire, cohabité ainsi trois mois de sa vie avec un homme et je lui ai, dès cette époque, découvert

en germe ou même en fleurs les qualités et les défauts qui, plus tard, se muèrent en fruits si divers. Sans entrer dans l'analyse de ce caractère, je dirai que sa vive imagination, son amour de l'esprit, du luxe et du plaisir, sa beauté et sa grâce que nul n'appréciait plus que les Italiens, les premiers succès remportés en Italie, succès militaire à Marignan, succès diplomatique à Bologne, le devaient fatalement réengager dans la voie fatale où Charles VIII et Louis XII s'étaient si aveuglément portés, et qui allait mener l'entreprenant souverain des plaines de Marignan à celles de Pavie où sembla sombrer sa fortune.

Mais dès Bologne même, où, je vous le disais samedi, il parut un instant l'arbitre de l'Italie, son esprit, subissant la loi héréditaire, s'était reporté vers le fatidique tombeau d'Aix-la-Chapelle, que je vous ai à dessein dépeint dans sa solennelle splendeur lors de ma première conférence. En face du pape Léon X, empressé alors à lui plaire, François Ier avait songé à cet autre pape Léon qui, à Rome, le jour de Noël de l'an 800, avait posé sur la tête de Charles, roi des Francs, la couronne impériale. J'ai tout lieu de croire que le roi de France avait, à Bologne, gagné à son illustre dessein le pape Léon, puisque (je crois déjà l'avoir rappelé) celui-ci, de retour à Rome, faisait ou laissait peindre à son artiste favori Raphaël, sur les murs des chambres où nous le pouvons admirer, le couronnement de Charlemagne par le pape Léon, en donnant au roi des Francs les traits, l'allure et le costume de François et au pape la physionomie de Léon X. N'y avait-il pas là l'indication nette d'une idée et presque d'une promesse et comme l'illustration d'un geste prévu?

En fait, François était revenu en France, certes, grisé d'Italie, mais partagé entre ses tendances et les nécessités de la vraie politique française. La voluptueuse Lombardie le sollicitait, mais il pensait récupérer Aix-la-Chapelle. Les rois de France que hante le désir de faire boire

leur cheval dans le Rhin ont toujours, nous le savons, envisagé deux hypothèses : ou la politique royale, gagnant de proche en proche vers l'Est, s'annexera ou s'inféodera jusqu'au Rhin principautés, villes, États ; ou bien, arrivant personnellement à la couronne impériale, le roi de France reconstituera de l'Elbe aux Pyrénées l'empire de Charles et, par une grandiose péripétie, s'assurera d'un coup le gain de la grande partie engagée depuis des siècles.

Plusieurs rois ont mené de front les deux desseins, ce qui est le plus sûr : d'autres ont paru se contenter d'un tiens au lieu de deux tu l'auras ; François Ier s'est laissé beaucoup trop séduire par l'idée qu'avec l'appui du pape promis à Bologne et grâce aux grosses sommes données aux électeurs allemands, il enlèverait à coup sûr au jeune Charles d'Autriche, roi d'Espagne, la couronne impériale que la mort, évidemment prochaine, du vieil empereur Maximilien allait laisser vacante.

Nous avons une preuve de ces espérances dans les instructions curieuses confiées aux plénipotentiaires envoyés en mars 1517 à Cambrai, où François et Maximilien entendent conclure la paix. A Maximilien qui est un des vaincus de la dernière campagne, le roi de France ne compte pas imposer l'abandon de la suzeraineté impériale sur telles villes mosellanes ou rhénanes. Ce qu'il propose, c'est le partage de l'hégémonie de la chrétienté entre le roi de France et l'empereur, à coup sûr dans l'idée que, prochainement, il réunira sur sa tête la couronne de Maximilien à celle de saint Louis.

Le grand maître Boisy part pour Cambrai avec une mission qui mérite d'arrêter, parce qu'elle nous fait saisir un moment curieux de cette histoire de l'expansion française que nous étudions ici.

« La première ouverture sera sur le fait de Grèce, de la conquester à communs dépens et partir pour égalles portions. »

« Si ceste ouverture n'est agrable... » offrir alliance sur autres bases : guerre à l'Angleterre.

« On pourra facilement conquester le royaume d'Angleterre et se enrichir des biens qui y sont. »

On partagera l'Italie : la Lombardie à François Ier, l'Italie péninsulaire à Maximilien. Enfin « la dernière ouverture vise au partage de la Suisse ».

Les envoyés de Maximilien furent stupéfaits d'aussi grands desseins et fort alarmés. Ils se refusèrent à suivre les plénipotentiaires de François sur ce terrain et se contentèrent de signer purement et simplement la paix.

François, tout à fait aveuglé, parut s'en consoler. Ses affaires marchaient, disait-on, en Allemagne. A quoi bon acquérir deux, trois ou même dix villes entre Meuse et Rhin, puisque les électeurs allemands allaient faire du roi de France le suzerain de cent villes du Saint-Empire ?

Vous savez comment le rêve prit fin : un instant, les électeurs — grassement payés ou gagnés par mille promesses — parurent disposés à donner leurs voix à François Ier lorsque le vieil empereur fut mort le 12 janvier 1519. Mais le roi de France n'avait pas assez compté avec l'esprit national allemand. En ce début du seizième siècle, il y avait partout, des sierras de Castille aux rives de la Vistule, un réveil ou, pour être plus exact, une première explosion des nationalités : la question des nationalités, tout à fait nouvelle, va être jusqu'à nos jours un gros facteur du problème international ; à cette heure même de 1519, la Castille va s'insurger contre Charles-Quint, qu'elle tient pour un Flamand ; l'Allemagne, au contraire, se jette dans les bras de ce même Charles-Quint, héritier des princes autrichiens, par horreur d'un prince français. Les petits princes de la rive droite du Rhin menacèrent les électeurs de la rive gauche de « tout mettre en œuvre contre l'élection de François Ier, avec l'ardeur de tous ceux qui, en Allemagne, n'entendaient pas être Français ». Et, après cinq mois d'une campagne

très vive des deux partis, Charles d'Autriche, roi d'Espagne, était élu empereur le 28 juin 1519.

L'échec du grand dessein impérial paraît avoir désorienté de nouveau François Ier. Certes, au fond de la longue querelle qui, vingt-huit ans, dressera l'un contre l'autre les deux concurrents de 1519, il y a bien autre chose qu'une rivalité de personnes. Inconsciemment peut-être, parce que les morts parlent en nous, le petit-fils des Capétiens entend briser dans Charles-Quint l'Allemand qui, aspirant à la monarchie universelle, entend non seulement coiffer la couronne impériale mais y ajouter tant de fleurons — des Pays-Bas aux royaumes d'Espagne, des Deux-Siciles et de Milan aux pays slaves et magyars. Mais il semble, chose assez curieuse, que François ait voulu atteindre son rival partout excepté sur les bords du Rhin. Il conclut contre lui des alliances étranges, allant jusqu'à s'unir, lui, le Roi Très Chrétien, au sultan Soliman ; il le cherche en Italie, il le cherche dans les Pays-Bas, il le cherche jusque dans le fond de la Hongrie ou de l'Espagne. Mais il ne semble rien faire pour lui enlever, de Metz à Besançon, aucune de ces terres lotharingiennes, que vingt rois français ont tenté d'arracher aux aïeux de Charles-Quint. A cette lutte contre l'empereur, François Ier gagne quelque prestige : la Méditerranée, instinctivement hostile à l'empereur allemand, va au roi de France et tandis que Soliman accorde à celui-ci ces *capitulations* dont j'ai l'année dernière parlé assez longuement, un des ennemis acharnés de Soliman, Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de Rhodes, appelle cependant François « mon souverain seigneur », autorisant le roi à dire « ma bonne ville de Rhodes ». Mais François Ier ne sembla s'acharner en rien à pouvoir dire un jour : « Ma bonne ville de Metz » ou « ma bonne ville de Toul ». Lorsqu'il mourut, la France ne s'était pas étendue d'un pouce sur sa frontière de la Meuse.

* * *

Il fallut qu'un roi lui succédât pour lequel la France n'a peut-être pas assez de gratitude : après ce brillant François Ier, Henri II paraît un peu gris ; c'est lui qui cependant nous valut la moitié de la Lorraine.

Les aventures d'Italie étaient closes : Henri revenait d'instinct, aussitôt ce guêpier fermé, à la vraie politique. En avril 1552, il franchissait la Meuse : la maison ducale de Lorraine lui était favorable. Pourvu que le roi n'entreprît rien contre ce qu'on appelait à Nancy « la Duché », le duc de Lorraine laissa ses trois voisins, les évêques de Metz, Toul et Verdun, favoriser le mouvement qui portait les bourgeois des trois cités, hier impériales, à se donner au roi de France. Et avant quelques mois, ces *Trois-Évêchés*, comme on disait, passaient sous la loi de Henri II ; sept ans après, l'empereur Ferdinand, successeur de Charles-Quint en Allemagne, nous les abandonnait au traité de Cateau-Cambrésis.

Ce « voyage d'Austrasie », — comme l'écrivait le roi, — était considéré simplement comme un premier pas vers le Rhin, où les jeunes seigneurs de la cour de Saint-Germain avaient juré « de faire boire leurs chevaux » : la Lorraine, pénétrée de toutes parts, se mettait tout entière avec son duc dans la clientèle du roi et, maître des Trois-Évêchés, suzerain moral de Nancy et de Bar, Henri II avait déjà tâté Strasbourg, tandis qu'il ne perdait de vue ni les villes flamandes ni les cantons comtois. Il avait un grand général à son service, François de Guise. Celui-ci, né à Bar-le-Duc, était de cette race lorraine qui, avant même que toute la Lorraine fût française, apportait à la France son courage réfléchi et qui, de Jeanne d'Arc aux Guises, de Fabert à Choiseul, des cinq maréchaux lorrains sortis de la Grande Armée aux hommes d'État lorrains de la troisième République, allait fournir

à notre pays tant de serviteurs solides et vaillants.

François de Guise avait, avec dix mille hommes, résisté dans Metz, d'octobre 1552 à janvier 1553, aux soixante mille impériaux que Charles-Quint avait jetés sur la ville nouvellement française, et il avait forcé l'empereur à la retraite. Et cet exploit avait couvert de prestige le roi de France dans les pays mosellans. Les canons de Metz, saluant la piteuse déconfiture des Allemands, avaient eu leurs échos non seulement à Nancy, mais à Strasbourg, à Mayence, à Bruxelles. Ah ! j'eusse aimé que les Prussiens, lorsqu'ils nous arrachèrent la ville par la faute d'un soldat dévoyé, eussent au moins trouvé, dans la cité française violée, à côté des statues du maréchal Faber, soldat messin de Richelieu, et du maréchal Ney, soldat messin de Napoléon, celle du duc de Guise défenseur heureux de Metz. On me racontait, il y a quelques années, à Metz, qu'en 1875, un incendie ayant éclaté à la cathédrale un soir où le vieil empereur Guillaume s'y trouvait, celui-ci descendit sur la place surveiller le sauvetage. Un brave pompier messin, que surexcitait sans doute la circonstance, passa devant le souverain allemand, presque adossé à la statue du maréchal Fabert. Avec cette familiarité assez commune aux Lorrains (que les grandeurs intimident rarement), le pompier dit, d'un air d'ailleurs assez bonhomme, à l'empereur, en montrant la statue : « Ah ! mon empereur, si nous avions eu cet homme-là en 1870 au lieu *du* Bazaine, vous ne nous auriez jamais eus, allez ! » Il faut mettre à ce propos l'accent de Lorraine. Le propos eût eu tout son sel, s'il s'était agi de la statue de Guise, défenseur heureux de la Cité et l'un des plus illustres soldats de France.

Guise, par la suite, avait repris aux Anglais Calais, dernière ville que les insulaires eussent gardée, et ainsi complété, lui Lorrain, l'œuvre de la bonne Lorraine. Avec une épée pareille, la France, sous des rois résolus, pouvait penser reprendre tout le domaine lotharingien,

aller à Strasbourg, aller à Besançon, à Bruxelles, à Aix-la-Chapelle. On avait de l'argent, on avait des soldats : les Valois avaient achevé de concentrer entre les mains du roi de France toutes les forces du pays entre Pyrénées et Moselle. Tout était prêt pour la grande entreprise qui, méthodiquement menée, nous eût, de l'aveu de tous, conquis probablement en un demi-siècle toute la rive gauche du Rhin et, nous l'assurant probablement pour jamais, eût valu à notre pays une incomparable grandeur.

Tout fut brisé par les *guerres de religion*. La France, coupée en deux, allait perdre quarante ans dans la guerre civile, sortie de la Réforme luthérienne. Au moment où nous débordions l'Allemagne de toute part, l'Allemagne, sans du reste qu'elle en eût conscience, jeta en France les germes de la plus effroyable discorde que notre pays dût connaître.

***

Mesdames, je me suis déjà expliqué ici très franchement, l'année dernière, sur ce mouvement de la *Réforme*.

J'ai dit et je répète que je m'explique très bien — en historien — la révolte de Martin Luther. Sans entrer dans la psychologie de l'homme qu'a si impartialement analysée mon éminent ami Imbart de la Tour, je n'ai eu qu'à étudier, à Rome, ce qu'était devenu, à la cour des papes Borgia et Médicis, le catholicisme pour que s'éclairât pour moi — et presque se justifiât — l'accueil fait par beaucoup de chrétiens sincères aux doctrines de la Réforme, si bruyamment formulées par le moine de Wittemberg. Une réforme s'imposait : et telle chose éclate à tous les yeux puisque, quelques années après la révolte de Luther, l'Église catholique elle-même, réunie à Trente dans un concile célèbre, se réformait d'admirable façon et reprenait, grâce à cette réforme catholique, une partie des avantages perdus.

J'ai dit et je répète que la Réforme protestante, œuvre de Luther, eut en France nombre d'adeptes très sincères, et auxquels, moi catholique, je ne peux refuser mon estime et j'irai jusqu'à dire mon admiration, puisque certains d'entre eux moururent courageusement dans les supplices pour avoir prêché suivant leur conscience et refusé de renoncer à leur foi.

J'ai dit enfin, et je le répète, que je ne peux approuver ces supplices et que je les déteste parce que je suis personnellement, en libéral du vingtième siècle, absolument hostile à toute persécution contre une foi quelconque, qu'elle soit celle de Rome ou celle de Genève.

Mais, cela dit, je suis, je pense, autorisé à déclarer, comme historien de mon pays, que la Réforme fut l'un des plus grands malheurs que la France ait connus, puisse connaître. Si elle n'a pas été l'unique cause de nos divisions, elle a été le prétexte que cherchaient les factions pour relever chez nous la tête, ébranler, avec l'autel et le trône, toute autorité, diviser les citoyens et, à l'heure même où elle s'allait agrandir, fortifier et exalter, lézarder la patrie. Des querelles de deux familles, de deux coteries rivales, celle des Guises qui y ont perdu une partie de leur gloire et celle des Châtillon dont l'amiral de Coligny fut le plus illustre membre, de ces querelles elle fit une inexpiable guerre civile, qu'elle envenima de cet affreux poison que recèle toute guerre religieuse. Des politiciens, sans sincérité dans leur foi, sans loyauté dans leur attitude, se couvrirent du masque religieux pour trouver parmi les Français des soldats qui, furieusement, se déchirèrent, tandis que l'étranger seul profitait de ces luttes fratricides. Ces malheureux égarés, aveuglés, surexcités jusqu'au paroxysme, n'allaient pas tarder — comble d'infamie — à appeler en France cet étranger même. Des huguenots livreront le Havre à l'Anglais que Guise venait de chasser de Calais, et les ligueurs, quelques années après, feront appel à la

catholique Espagne, à la maison d'Autriche. Les guerres de religion ont paralysé la France quarante ans et, après avoir compromis pour près d'un siècle sa grandeur au dehors, faillirent la livrer à nos ennemis héréditaires, Anglais et Allemands.

Et je sais des protestants sincères, mais éclairés, qui reconnaissent avec moi que tout cela eût été évité si le moine allemand Martin Luther n'eût pas fait le geste de Wittemberg et trouvé par la suite en France des adeptes et des continuateurs.

Sans doute, M. Ferdinand Buisson entend me démontrer que la Réforme fut d'origine française. Le fût-elle que telle circonstance ne ferait que déplacer les responsabilités. Mais, après avoir consciencieusement examiné les arguments donnés par M. Buisson et les faits cités à l'appui, je persiste à croire que la Réforme fut, chez nous, un article d'importation.

Sans doute, l'état fâcheux où les premières années du seizième siècle trouvaient l'Église romaine, le relâchement indiscutable des mœurs causé par la Renaissance italienne jusque dans les rangs du clergé catholique en Italie, puis dans les autres parties de la chrétienté, devait provoquer partout, spontanément, des protestations. Le savant humaniste Lefèvre d'Étaples, qui fut le premier précurseur du protestantisme, parlait, dès 1508, dans la préface de son *Quintuplex psalterium*, de la nécessité d'un retour à la lecture des Écritures saintes, dont l'abandon, disait-il, a causé le dépérissement des monastères et la mort de la piété, et émettait un certain nombre d'idées où Luther allait se rencontrer avec lui. Ce qui a permis à Michelet, toujours exagéré dans ses formules, écrit M. Buisson lui-même, de soutenir que, « six ans avant Luther, le vénérable Lefèvre enseignait à Paris le luthérianisme ».

Sans doute aussi, le savant humaniste avait trouvé des échos dans certains cénacles d'hommes de lettres et

dans certains groupes ecclésiastiques. Lui et quelques docteurs avaient gagné à leurs protestations des princesses comme Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, des prélats comme Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, bientôt des écrivains comme Clément Marot et peut-être François Rabelais. Quelques esprits, que grisait le vin capiteux de la Renaissance, étaient portés alors à accueillir toute idée nouvelle parce qu'il leur paraissait que tout devait logiquement « renaître » ou tout au moins « se reformer ».

Mais ce tout petit groupe n'était même pas tout à fait constitué, lorsqu'en 1517 Luther appelait la Chrétienté à secouer le joug de Rome — bête de l'Apocalypse — et, chose remarquable en ce pays du gallicanisme où, dans tous les temps, Rome avait été fort peu populaire, les protestations d'un Lefèvre d'Étaples n'avaient jamais encore conclu à une révolte contre le siège romain. J'ajouterai qu'il est évident que François Ier ni son Parlement, ni même la Sorbonne n'eussent probablement sévi contre des savants français qui, dans quelques écrits, réclamaient une réforme des mœurs ecclésiastiques.

Lorsqu'en 1525, Sorbonne et Parlement de Paris commencèrent à condamner les doctrines, ce furent les doctrines de Luther ; et Berquin, une des premières victimes de la persécution, fut, quoique ami du roi François, livré au bourreau pour avoir « introduit et traduit les écrits de Luther. »

Un an après la révolte de Wittemberg, ces écrits pénétraient en France. Ce protestantisme radical produisit, sur les rares partisans français d'une réforme, un double effet tout à fait opposé.

Les uns — entre autres Lefèvre d'Étaples — s'estimant justifiés par de tels écrits, se confirmèrent dans leur nouvelle doctrine, mais l'exagérèrent conformément à la formule venue d'outre-Rhin et, passant d'une simple théorie réformatrice à la révolte, se déclarèrent seule-

ment alors contre Rome. Lefèvre se proclame disciple de Luther « qu'il chérissait dans Christ ».

Les autres, au contraire, s'effrayant et s'alarmant devant cet essai de révolution, eurent un recul brusque. Je ne parle pas de l'évêque de Meaux, qui, abandonnant le petit groupe de réformateurs, lança un mandement contre Luther : on peut admettre que ce Briçonnet le fit par peur de la Sorbonne et du Parlement, sans que cela soit absolument sûr. Mais, avant que l'évêque de Meaux n'eût désavoué ses amis, beaucoup d'entre eux se séparèrent de Lefèvre d'Étaples. Un de ses plus chauds lieutenants, Clichtove, apercevant dans les doctrines de Luther le germe de toutes les révoltes, était revenu, par une sorte d'instinct français, à l'Église nationale, et cela dès 1520, c'est-à-dire au lendemain même de l'introduction des doctrines allemandes.

Il se produisit alors dans la nation un mouvement analogue. On avait laissé tranquilles des savants français se condoloir — non sans raisons, je l'ai dit — de la décadence des mœurs dans certains monastères. Après tout, il y avait des siècles que le petit peuple de France, servi par ses écrivains favoris, auteurs de chansons et de fabliaux, persiflait, sans âcreté d'ailleurs, prêtres et moines ; il y avait des siècles que la bourgeoisie française montrait peu de goût pour « les gens de Rome » ; il y avait longtemps que les princes eux-mêmes étalaient un certain goût d'indépendance vis-à-vis du siège apostolique, et que des évêques français les soutenaient dans une politique antiromaine. Mais la nation française restait foncièrement catholique et n'avait — même aux pires heures de lutte avec Rome — jamais entendu rompre avec la chaire de Pierre.

Et puis, — et c'est à quoi je devais arriver, — ce qu'ils n'avaient point aimé dans le magistère de Rome, c'était, mon Dieu, tout simplement, que Rome ne fût pas en France. Mais Wittemberg non plus n'était pas en France,

ni Augsbourg où Melanchton allait, le 25 juin 1530, formuler la célèbre « *Confession* », *Credo* du protestantisme. Lorsque, dans sa préface de l'*Institution chrétienne*, terminée le 23 août 1535, un jeune homme de Noyon, Jean Calvin, donna une doctrine à la Réforme française, il n'apparut aux yeux de beaucoup de gens que comme un élève du moine de Wittemberg ; et déjà la nation était, en immense majorité, par instinct national autant que par un vieux sentiment catholique, hostile à tout ce qui, de près ou de loin, paraîtrait un succédané de la confession d'Augsbourg.

Mais il n'en est pas moins vrai que la Réforme, jusque-là si incertaine en France, trouva dans Calvin un merveilleux propagandiste. Je relisais dernièrement encore l'*Institution chrétienne* et les lettres de Jean Calvin. Peu de Français ont écrit dans une si belle langue : dans ce seizième siècle où tout était encore chaotique, en cette année 1535, où les écrivains les meilleurs usaient encore d'une langue embarrassée, toute chargée d'incidentes alourdissantes, de termes vieillis ou, au contraire, de néologismes hasardeux, Calvin s'exprimait dans une langue claire, forte, et qui, dans sa gravité, trouvait cependant le mot qui mord et frappe.

Les catholiques — Monluc le reconnaît — manquaient de docteurs : les prêtres, habitués à prêcher des ouailles sans avoir à défendre la doctrine, n'étaient nullement en mesure de lutter. Calvin trouva des disciples, des adeptes. Rejeté par la France, il alla, avec l'auréole du martyre, s'installer à Genève et de cette ville étrangère, devenue la Rome du protestantisme, dirigea les petites communautés réformées.

***

Cependant, je reste persuadé que tout ce mouvement fût, en France, resté très restreint, si la politique ne

s'était emparée de la doctrine. Un célèbre agitateur du siècle dernier, Blanqui, disait : « On ne crée pas les mouvements ; on les exploite. » Nous avons vu, il n'y a pas quinze ans, un de ces mouvements qui, partis des cénacles restreints, ne prennent soudain une immense importance que du jour où les politiciens, la plupart fort indifférents aux idées pures, s'en emparent pour servir leurs passions, leurs intérêts ou leurs haines.

Il en fut de même lorsqu'un Coligny et un Condé s'emparèrent du protestantisme pour en faire l'instrument de leurs passions. Ce Coligny, que sa mort nous rend pitoyable, il faut cependant bien dire que, sans s'en rendre compte toujours, il fut un des éléments dissolvants de la nation française.

Sous Henri II, plus encore sous François II, les Guise s'étaient ancrés au pouvoir : j'ai dit tout à l'heure quels éminents services (Metz, Calais) avaient popularisé leur aîné, le duc François ; à côté de lui, son frère, le cardinal de Lorraine, déployait de grandes qualités d'homme d'État. Mais ils étaient des hommes et non des saints, de grands politiques et non des serviteurs désintéressés d'une idée. Leurs gens remplissaient les places : les « Lorrains », comme on disait alors, accaparaient ; la reine Marie Stuart, femme de François II, était, par sa mère (une Guise), leur nièce ; et par elle François II était entre leurs mains. Les autres familles, impatientes de cette faveur, s'exaspéraient. Ce qu'on pardonne le moins à des ministres, vous le savez, mesdames, c'est de durer. Il faut que chacun ait son tour. Mais il semblait que les Lorrains ne voulussent point du tout passer la main.

Ils étaient très catholiques, cadets de cette maison de Lorraine qui avait absolument repoussé la Réforme comme venant d'outre-Rhin, ils se faisaient gloire de ce catholicisme et, disons-le, y trouvaient une force. Ils poussaient à la répression.

Tout naturellement, leurs adversaires politiques, qui

voyaient Calvin faire des adeptes, pensèrent utiliser cette autre force morale et la faire servir à leur dessein. Beaucoup de princes, en Allemagne, dans les États scandinaves, en Angleterre, beaucoup de grands seigneurs étrangers aussi avaient adopté les idées de Luther : les Bourbons, que leur alliance avec Jeanne d'Albret, reine protestante de Navarre, entraînait vers le protestantisme, les Bourbons, princes du sang, héritiers du trône si les Valois manquaient, s'alarmaient de l'immense popularité des Guises en France. Certains déjà pensaient que ces Lorrains, que de complaisants généalogistes faisaient descendre de Charlemagne, pousseraient jusqu'au trône habilement capté leurs espérances. Coligny vint offrir aux Bourbons son épée ; l'amiral se fit protestant piétiste, jeta ses gens, toute une belle clientèle dans le huguenotisme, y entraîna les gens des Bourbons et apporta aussi à la nouvelle foi tout un monde de soldats.

Vous savez comment s'affrontèrent les deux partis, comment ils s'empoignèrent et comment, grâce à eux, la guerre civile déchira bientôt la France, guerre, je le répète, politique, guerre de partisans, mais à laquelle la religion, bientôt de part et d'autre, prêta tout à la fois sa gravité et sa virulence. J'ai, l'année dernière, en vous parlant de Michel de l'Hôpital, puis de l'entourage de Henri IV, résumé ces affreux événements : les meurtres réciproques, les massacres subséquents, les trahisons de tous, les batailles où des milliers de Français s'exterminaient, les intrigues où ils se déshonoraient ; j'ai montré comment les rois de France, après avoir essayé de réprimer les factieux, puis de les départager, se trouvèrent au contraire pris eux-mêmes dans cet énorme remous et y perdirent pied. Le trône fut ébranlé, la dynastie menacée, toute l'action gouvernementale absorbée par la tâche ingrate de l'arbitrage sans puissance, puis paralysée par les intrigues de deux partis qu'appuyait l'étranger. Et puis ce fut la grande mêlée de 1589-1593, le roi de

France expulsé de Paris par la Ligue catholique devenue à son tour révolutionnaire et rejeté dans les bras du parti protestant, le meurtre de ce roi Henri III par un moine fanatique, l'avènement incertain de Henri de Navarre, prince dont le caractère séduisait, mais dont la religion huguenote éloignait une foule de Français, l'effroyable anarchie de la capitale, livrée à la Terreur liguarde, et de tout le royaume divisé dans toutes ses provinces, dans toutes ses cités, les Espagnols s'installant à Paris et entendant imposer un prince de leur sang et enfin le brusque coup de théâtre de la conversion permettant à Henri IV, grâce à l'union de quelques bons Français des deux camps, de recouvrer sa capitale et de coiffer la couronne, terminant cette crise où la France avait failli sombrer. *Mesdames, il faut ne jamais hésiter à rappeler de pareilles années. Si sombres soient-elles, elles nous montrent que la France peut revenir de loin, et qu'elle en revient toujours.*

* * *

Si elle en revient toujours, mesdames, elle en revient toujours diminuée. Vous pensez bien que, de la mort (en 1559) de Henri II, le conquérant de Metz, Toul et Verdun, à l'avènement définitif de Henri IV en 1593, pendant trente-quatre années de guerre civile, le malheureux pays n'avait pu faire aucun progrès en Europe et que, pour bien des années encore, l'œuvre d'expansion devait rester stationnaire. Car lorsque mourra Henri IV, en 1610, elle était loin d'être reprise avec l'activité qu'elle avait eue, cinquante ans avant, sous Henri II.

On est encore étonné que, sous le ministère du cardinal de Richelieu, la France ait pu si vite reprendre sa marche en avant et surtout ce prestige étonnant qui, sous le règne de Louis XIV, devait atteindre le degré que vous savez. Sous Richelieu, comme sous Louis XIV, ce prestige aura un caractère tout à fait spécial : la France sera

moins le siège de la puissance politique (qui cependant sera grande) que le foyer des lumières civilisatrices. On verra notre langue répandue, notre art adopté, nos écrivains partout populaires, l'Europe à notre école. Comment une nation, qui — pendant cinquante ans au moins — a été arrêtée dans son développement politique, a-t-elle pu si vite s'imposer?

C'est que, nos hommes d'État et nos soldats étant absorbés par leurs querelles intérieures, nos écrivains, chose très remarquable, avaient empêché en quelque sorte la prescription de notre gloire.

Vous savez par les deux conférences précédentes que, dans cette étude sur l'expansion française, je ne sépare point, je ne saurais d'ailleurs séparer, sans commettre une grave erreur historique, la nation elle-même de ses dirigeants. Grâce à Dieu, la France n'est pas tout entière dans les cabinets de ses ministres et dans les officines de ses parlements. Elle est aussi dans ses écoles, dans ses académies, dans ses ateliers d'art, dans ses fabriques, dans ses boutiques et dans ses champs. Champs, boutiques, fabriques et, dans une certaine mesure, ateliers d'art avaient, dans cette seconde moitié sinistre du seizième siècle, pâti de la crise politique. De même que, pendant la guerre de Cent ans — je vous l'ai déjà montré samedi — l'industrie française n'avait pu rayonner, puisqu'elle était ruinée, de même sous les derniers Valois, n'avait-elle pu, pour la même raison, continuer à répandre le renom de la France.

Mais, alors que la guerre de Cent ans avait fermé à l'étranger nos grandes écoles, desséché notre littérature et notre art, et, en dépit de la renaissance trop tardive de la fin du quinzième siècle, livré, nous l'avons vu, la France elle-même aux influences étrangères, à l'Italie surtout, pareille disgrâce ne s'était pas vue pendant les guerres de religion.

Vous en savez déjà la cause. Pendant les dernières

années du règne de François Ier, je vous ai montré samedi les Français, tout d'abord conquis et comme absorbés à la fois par la mode d'Italie et par l'afflux prodigieux des littératures antiques, puis se mettant à digérer enfin ce repas de Gargantua, s'assimilant ces prodigieux apports et dégageant des influences oppressives un génie français un peu trop brusquement transformé, mais plus personnel qu'on n'eût pu l'espérer.

Les influences étrangères, certes, avaient continué à s'exercer, l'italienne, puis l'espagnole. Le Primatice avait continué, sous Henri II, à exercer cette dictature de l'art dont l'avait investi, nous l'avons vu, le roi François Ier. Et les architectes italiens achevant Saint-Germain et l'Hôtel de Ville de Paris, — pour ne pas citer vingt monuments illustres, — les lettres italiennes continuaient à jouer un rôle important en France. Les écrivains de la *Pléiade*, groupés autour de Du Bellay et de Ronsard, ces écrivains que je vais vous montrer à l'instant prenant l'initiative d'une réaction nationale et presque nationaliste (permettez-moi ce néologisme), continuaient à aimer l'Italie : comme Rabelais et Marot, à l'autre génération, un Du Bellay est allé à Rome et en a rapporté un regain de pétrarquisme. Pétrarque est très bien vu des amis de Ronsard. Et, d'autre part, l'Arioste est vraiment le Virgile et l'Homère des courtisans des derniers Valois. Boccace, enfin, fait encore les délices de la France. Et comment en serait-il autrement quand l'actrice principale peut-être du grand drame qui se joue en France est Catherine de Médicis, cette fille de Florence qui a amené et appelé en France tant de compatriotes cultivés.

J'ajouterai qu'à l'influence italienne est venue s'en ajouter une autre : l'espagnole, qui se prolongera bien après la fin de notre crise, mais qui, dès le règne de François Ier, s'était imposée grâce au goût du roi et de sa cour pour le romancero d'outre-Pyrénées. Chose curieuse, de même que, sous les espèces de Boccace, Pétrarque,

l'Arioste, on avait ramené en France bien des œuvres d'origine française italianisées, de même c'étaient nos vieux romans qui, traduits en espagnol, revenaient parmi nous. François Ier savait par cœur l'*Amadis de Gaule*, mais il le savait en espagnol. M. Morel Fatio, professeur au Collège de France, a écrit sur toute cette influence espagnole des pages bien curieuses. Brantôme a très manifestement subi l'influence espagnole.

Enfin, les écrivains grecs et latins continuaient plus que jamais à être goûtés, lus, appris, traduits, de préférence à nos vieux auteurs du moyen âge, définitivement condamnés. Il n'est point dans mon dessein de vous montrer ici quelle influence ont sur tous nos hommes de lettres, même les plus personnels, les grands écrivains de Rome et d'Athènes. Elle fut considérable.

Eh bien, ce sont cependant ces écrivains français, nés au moment où la lueur de la Renaissance embrasait notre ciel, entre 1515 et 1530, c'est cette génération de littérateurs élevés dans le goût de l'Italie et le culte enthousiaste des lettres antiques qui va chercher à réveiller chez nous — avec un génie national — la religion de la patrie et parviendra derechef à répandre en Europe le goût français. Les trois entreprises furent connexes, et je finirai cette conférence sur l'expansion française au seizième siècle, en en disant un mot, car, je le répète, je ne peux ici qu'effleurer certaines questions.

***

J'ouvre mon Du Bellay à un de ses plus célèbres sonnets ; je l'aime infiniment. Il l'a écrit à Rome, loin de la terre natale. Comme beaucoup d'entre les Français, ce jeune homme ne s'est découvert qu'au contact de la terre étrangère un amour passionné de son pays. C'est le fameux sonnet qui commence par ce vers :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage

et que j'aimerais vous lire tout entier. Je n'en veux retenir que les six derniers vers, parce qu'ils nous livrent un état d'âme nouveau dans la France du seizième siècle :

Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes aïeulx.
Que des palais romains le front audacieux,
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine;
Plus mon Loyre gaulois que le Tybre latin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin
Et plus que l'air romain la doulceur angevine.

« Plus mon Loyre gaulois que le Tybre latin », savez-vous bien, mesdames, qu'il y a dans ce joli vers toute une révolution. Depuis trente ans, la mode était de préférer, les yeux fermés, « le Tybre latin » au « Loyre gaulois ». Et le propos de Du Bellay eût, vingt ans auparavant, paru ridicule et presque blasphématoire.

Aucun mouvement littéraire n'est plus intéressant que celui que j'aperçois se dessiner, s'accentuer et tout emporter entre 1549, date d'apparition de la *Défense et illustration de la langue française*, et 1593, date où se publie la *Satire Ménippée*.

Cette période répond précisément à l'effroyable crise politique où paraît sombrer la France, et c'est celle où les *intellectuels* — comme nous dirions aujourd'hui — retrouvent, restaurent, remettent en vogue et en honneur *l'idée de patrie*.

Les intellectuels de la période précédente avaient plutôt contribué au mouvement général que la Réforme déclanchait contre l'autorité. Ceux de la deuxième génération du seizième siècle, de Ronsard à Montaigne, de Du Bellay aux auteurs de la *Satire Ménippée*, après une jeunesse hésitante, revenaient en grande majorité à des idées d'ordre et de mesure. Ah ! mesdames ! comme j'ai souvent rêvé d'un livre que j'appellerais *les Générations*, et où l'on verrait, pendant les quatre derniers siècles, se succéder ces quinze à vingt générations dont l'une réé-

difie ce que l'autre a détruit. A l'heure présente, j'ai tout lieu de croire que nous allons voir nos Ronsard et nos Du Bellay, nos Montaigne et, souhaitons-le pour finir, un Sully, et, plus tard, un Richelieu.

Ces jeunes gens furent amenés au patriotisme politique par une sorte de patriotisme linguistique. Leurs aînés leur léguaient une langue alourdie de matières étrangères, et encore plus empêtrée qu'enrichie par l'antiquité. Les poètes de la *Pléiade* entendirent, vous le savez, faire une langue personnelle à la France. Ils jetèrent dans le creuset avec les matières françaises celles héritées de Rome et d'Athènes, de l'Italie et de l'Espagne ; ce ne serait plus une mosaïque, mais une fusion d'éléments en une vraie langue. Ils y mirent surtout de la matière de France et, cette langue faite, ils trouvèrent criminel d'employer dorénavant les langues antiques sans raison.

Dans sa célèbre *Défense et illustration de la langue française*, qui est le manifeste de cette école et bientôt de toute cette génération, Du Bellay affirma qu'il fallait que notre langage « *haussât la teste et d'un brave sourcil s'égalât aux superbes langues grecque et latine* » et se félicita d'avoir « pénétré jusques au sein de la *tant désirée France* ». De son côté, Ronsard écrivait : « C'est un crime de lèze majesté d'abandonner le langage de son pays vivant et florissant. » Et les six autres écrivains de la Pléiade pensaient comme leurs deux chefs. Autour d'eux, ces jeunes gens provoquèrent un retour à la langue française même parmi leurs aînés. Le vieux Ramus se félicite d'écrire *en français pour la France*. Dans le Collège de France, fondé par François Ier et où jusque-là les langues antiques primaient la française, un professeur, Le Roy, plaide en faveur de l'enseignement français. Bodin écrit « qu'il préfère écrire en langue vulgaire *pour estre mieux compris de tous les Français naturels* ». On en arrive à reprendre dans les bibliothèques les vieux livres français naguère relégués. Henri Estienne,

grand érudit et qui venait d'écrire le *Thesaurus linguae latinae*, avoue que sa table est maintenant « chargée de vieux livres français». Étienne Pasquier, qui, dans ses *Recherches de la France*, remet en honneur la littérature d'antan, rondeaux et farces, affirme qu'il faut chercher le français « par toute la France » : il entend dans les provinces. Et vous savez que Michel de Montaigne était dans ce sentiment, admirable et délectable Français qui, plus encore que la *Pléiade*, travailla à nous faire une langue savoureuse, riche, souple et propre à séduire l'univers. Ce n'était pas seulement les langues antiques qu'on désirait, tout en les honorant fort, remettre à leur place ; c'était, à plus forte raison, l'italien et l'espagnol qu'on éliminait. Henri Estienne protestait contre l'italianisme, au nom, disait-il, du « pur et simple français ». Cependant le même mouvement se produisait en art, et Philibert de l'Orme, par exemple, avait la prétention justifiée d'avoir dégagé des styles antiques et de la façon italienne un nouveau style français et trouvé — comme il le disait — « la colonne française ».

De cette réaction d'abord purement linguistique, chose très curieuse, sortit une réaction patriotique. La Pléiade, sous l'inspiration de Ronsard, fit bloc pour la patrie. Dès 1560, d'effrayants indices faisaient voir que, sans qu'on y eût pris garde, depuis quelques années l'idée de patrie s'affaiblissait. Ronsard, très patriote, en rendait responsable la Réforme. Là aussi on surprend combien une génération littéraire ressemble peu à l'autre. Celle de Rabelais et de Marot avait accueilli avec faveur les idées de réforme, séduisantes par leur nouveauté même, mais ni Rabelais ni Marot n'étaient morts que déjà il y avait divorce patent entre la Renaissance et la Réforme. La jeune école intellectuelle n'était pas composée de catholiques fanatiques ; on ne voit pas du tout que Ronsard ni Du Bellay aient approuvé la Saint-Barthélemy ; ils étaient modérés et, comme Montaigne, déploraient

les excès. Mais, comme Montaigne encore, placés en face d'une nation horriblement bouleversée, ils cherchèrent, avec un mélange de cordialité patriotique et de bon sens, où était le fondement du royaume ; ils virent que c'était la Tradition, représentée par l'autel catholique et le trône des lis, et ils s'y rallièrent. « Car, écrira Du Bellay, *n'est après Dieu si grand qu'un roi de France.* » Ronsard entendit — assez naïvement — exalter le patriotisme en dotant la France d'une épopée nationale, *la Franciade.* En fait, ses deux *Discours sur les misères du temps* firent beaucoup plus pour affirmer la volonté des écrivains français alors âgés de trente-cinq à quarante ans — qui était de confondre les fauteurs d'anarchie et de division. Un patriotisme fait, je le répète, autant de bon sens que de sentiment — tel fut celui qu'entendirent restaurer des gens cependant bien différents, comme Ronsard et Montaigne.

Ce n'est jamais faire œuvre vaine que de fortifier ou de restaurer — quand hélas ! il le faut — le patriotisme : la France avait beau se déchirer ; si des penseurs, des poètes, des historiens, loin de céder à la folie anarchiste, réagissaient contre, rien n'était perdu.

Par surcroît, ces hommes rendaient, en fixant la langue et en la faisant française, un service énorme à notre influence. A l'heure où, politiquement, la France recule en Europe, ces écrivains empêchent pour elle, je le répète, la prescription de l'influence.

***

A dire vrai, dès la fin du règne de François Ier, la Renaissance francisée rayonnait, cette fois de Fontainebleau, et non plus de Florence et de Rome, sur l'Europe. Il y eut un nouveau mouvement de *mode* française, — et entendez tous les genres de modes. Car nous savons très bien qu'aujourd'hui la rue de la Paix contribue — et,

ma foi, d'une façon que l'historien de l'expansion française ne négligera pas plus tard — à étendre notre influence. Nos *modes* envahissaient maintenant l'Italie, l'Allemagne et surtout l'Angleterre.

Sous Édouard VI, l'arrivée à Londres d'une troupe de dames revenant de France fit événement. « Ce brillant essaim, paré de son plumage exotique, écrit un auteur anglais, tourna la tête à toutes les dames de la cour : on ne voyait que cheveux crêpés, roulés en doubles rouleaux : seule, lady Élisabeth (la future reine), fidèle à la vieille coiffure anglaise, protestait contre l'importation des modes étrangères. »

Il eût été fâcheux que, seuls, les « cheveux crêpés, roulés en doubles rouleaux », assurassent quelque prestige à la France au dehors. En fait, notre langue, de nouveau, se répandait, nos livres se lisaient et — ce qui vaut mieux pour les idées françaises — se traduisaient. En Angleterre surtout, il y avait un vrai retour offensif de la littérature française : Spencer traduisait Du Bellay, Sylvestre Du Bartas, Florio Montaigne, et on allait commenter Ronsard dans les chaires des universités anglaises. Shakespeare va nous lire : il n'a pas été difficile à ses commentateurs de trouver dans plusieurs de ses œuvres l'influence de Montaigne : on a d'ailleurs retrouvé, on conserve au British l'exemplaire des *Essais* dont se servait le grand homme ; dans le drame *la Tempête*, il a traduit toute une page de Montaigne. Il a également lu et utilisé Rabelais. Toute l'aristocratie se remit à parler français. La reine Élisabeth, malgré son horreur de la France, traduisait en anglais *le Miroir de l'âme chrétienne* de la reine Marguerite de Navarre.

Marie Stuart, par ailleurs, transformait l'Écosse en un véritable foyer de civilisation française : elle avait jadis amené des Écossais à Paris ; elle ramena en Écosse, avec ces Écossais francisés, nombre de Français. Vous savez de quelle délicieuse façon la malheureuse reine écrivait

notre langue. Son *Adieu, plaisant pays de France*, lui fait une place dans nos anthologies. Durant les années de son règne à Édimbourg, elle voulait que tout lui rappelât le « plaisant pays ». Ronsard y régna avec elle. Ce sont encore les vers du grand poète français qui la devaient consoler dans sa prison anglaise.

A la vérité, en Angleterre même, il y eut sous le règne d'Élisabeth une violente réaction contre la littérature française. Cette réaction est marquée de ce caractère de puritanisme qu'affecte encore, parfois très hypocritement, dans certains pays, la croisade contre l'esprit français. Il est intéressant de constater que, dès cette époque, on se servait contre nous des mêmes arguments :

« Je vous le dis, écrit Roger Ascham, précepteur d'Élisabeth, ces traductions de livres étrangers qui s'étalent dans les boutiques de Londres, avec des titres perfides, ne sont bonnes qu'à pervertir les mœurs anglaises, en corrompant les sources de la morale privée, à saper les bases de la vraie religion. Oui, je le répète, ces compositions badines de la France et de l'Italie font plus de papistes que les traités sérieux de Louvain. »

Il est vrai aussi que, si les protestants d'Angleterre essayaient de barrer la route à la littérature de Babylone et de Sodome, le mouvement protestant nous servait d'autre part au dehors. De Londres, où des huguenots français réfugiés rédigeaient des traités que le terrible Roger Ascham n'eût pu certes taxer de frivolité, comme Duplessis Mornay (qui écrivit en Angleterre son *Traité de l'Église*), à Genève où, avec Farel, Calvin et Théodore de Bèze, les chaires françaises devenaient de vrais trônes, le français, — et c'était, je l'ai dit, avec Calvin, un très beau français, — devenait une langue internationale de la Cosmopolis protestante.

Comme, par ailleurs, saint François de Sales allait, avec tout un groupe de lettrés ses compatriotes, faire de la Savoie un foyer de culture française, qu'en Allemagne

et en Hollande les écrivains nous copiaient, que l'Italie elle-même acclamait Ronsard, et que Cervantès s'inspirait de Rabelais et goûtait Montaigne, il faut bien reconnaître qu'à la fin du seizième siècle nos écrivains avaient, dans toutes les directions, collaboré à l'expansion française, à l'heure où, politiquement, elle était arrêtée. C'est Ronsard surtout qui, proclamé en France « prince des poètes », vit l'Europe sanctionner ce jugement. Ce fut une belle revanche de cet assujettissement à l'Italie que j'ai décrit samedi, ce pèlerinage du Tasse à Paris où il vient solliciter du prince des poètes une approbation pour les premiers chants de la *Jérusalem délivrée*. A la fin du seizième siècle, écrit Nicolas Pasquier dans une de ses lettres, « *la langue court toute l'Europe.* »

La voie était ainsi frayée à nos hommes d'État. Si l'expansion politique avait été arrêtée, le prestige intellectuel restait sauf. N'est-il pas charmant de constater que, se substituant aux gouvernants défaillants, aux hommes politiques et aux soldats, les poètes français ont sauvé notre mise.

Henri IV a rétabli l'ordre avec le bon sens. Sully aussitôt médite de grands projets. Il ne se fie pas entièrement à Ronsard pour nous assurer à tout jamais le respect des nations, et, fort sagement, il fait fondre de gros canons et, dans l'Arsenal où il habite, il amasse des millions. Il ne peut faire plus. Il faut que la France se restaure. Restaurée, elle reprendra sa marche. Au dix-septième siècle, Richelieu va la couvrir d'un prestige nouveau, et nous verrons par la suite les grandes armées de France lui conquérir des provinces, les grands diplomates lui assurer un rang prédominant, et, concurremment, l'Académie française étendre sa loi de Londres à Berlin, de Madrid à Pétersbourg. La France ne serait plus la France le jour où son influence ne s'appuierait plus sur l'esprit et où ses armes ne serviraient plus sa pensée.

IV

HENRI IV ET RICHELIEU (1)

Retour sur le passé. — L'expansion arrêtée va reprendre. — Henri IV veut que la France ne garde pas « d'Espagnol dans le ventre ». — Le roi va ruiner la maison rivale sur les deux rives du Rhin. — Le « Grand dessein » est tout entier tourné contre l'Autriche. — Henri IV et le Levant. — Nouvel à-coup. — Le plan de Richelieu. — La guerre de Trente ans. — La grande charge contre la maison d'Autriche. — Réunion de l'Alsace. — La France mène l'Europe. — Elle y conquiert les esprits. — L'Académie. — De Descartes à Poussin. — Les traités de Westphalie. — Le triomphe posthume de Richelieu.

MESDAMES, MESSIEURS,

Ceux d'entre vous qui ont bien voulu, l'année passée, suivre mes causeries sur l'expansion française sous nos rois, savent quel est l'esprit de ces conférences. Ils me permettront cependant, avant d'en reprendre le cours, de le définir en peu de mots.

La situation géographique de la France l'a vouée à l'expansion. En contact direct avec deux grands groupes ethniques, nations germaines et nations latines, et largement ouverte sur trois grandes mers, au nord, à l'ouest et au midi, elle semble, à la vérité, le carrefour idéal de la civilisation européenne. Mais dans ce carrefour vit une race tout à la fois très composite par ses origines et très homogène en son esprit, apte par ses origines à tout comprendre, apte par son esprit à tout s'assimiler, mais, par surcroît, portée à répandre immédiatement aux quatre points cardinaux les idées qu'elle a fait si promptement siennes. La race est à la fois réceptive et

(1) Conférence sténographiée au *Foyer* le 28 mars 1913.

expansive. Elle reçoit de toute part les minerais bruts où, mélangé de terre, se trouve le précieux métal : elle jette ce minerai dans son creuset ; elle en tire l'or, l'affine, le frappe à sa marque et— dès qu'elle l'a frappé, qu'il porte le lis, l'aigle ou le bonnet phrygien, — lui assure à travers le monde un cours supérieur. Nation idéaliste, elle arrive à répandre ses idées, mais nation laborieuse, elle s'ouvre les marchés ; nation entreprenante, elle aime se jeter aux aventures, mais nation férue de ses droits, elle poursuit, depuis des siècles, la conquête de ses limites ; nation guerrière, elle sait tirer l'épée, mais nation spirituelle, elle sait comprendre que toute conquête ne se fait point par le fer. Participant à l'esprit germain comme à l'esprit latin, elle se peut faire comprendre de tous les mondes : elle en profite pour les pénétrer. Enfin, la France, qui a connu de grands malheurs et des heures d'affaissement, a une rare *faculté de réveil :* si, à ces heures de réveil, elle rencontre *l'homme ou les hommes* qu'il faut pour la diriger, elle connaît alors des périodes de rayonnement incomparable.

L'année passée, parcourant en trois conférences six siècles de son histoire, je vous l'ai montrée, sans cesse renaissant de ses désastres et reprenant chaque fois sa marche en avant.

De bonne heure, elle s'est assignée deux buts.

Tout d'abord atteindre ses limites naturelles. *La Gaule, définie par César : bornée par les Pyrénées, les Alpes, le Rhin et l'Océan, voilà quelle est la France idéale.* Charlemagne, après Clovis, l'a réalisée. Les Capétiens, roitelets d'un domaine grand comme trois de nos départements, ont entrepris de le réaliser derechef. De règne en règne, ils ont fait avancer le royaume vers les limites naturelles. Vers les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes, leur diplomatie, appuyée de leur vaillance, a suffi pour reculer rapidement, presque facilement, les bornes de notre pays. Mais du côté de l'Est, la tâche a toujours

été plus difficile. L'héritage de Charlemagne entre les Ardennes, l'Argonne, le plateau de Langres, la Saône et le Rhône d'une part, le Rhin d'autre part, était tombé aux mains de ces empereurs germains qui se proclamaient les successeurs légitimes du grand empereur. Ces terres de l'ancienne Gaule relevaient, depuis le neuvième siècle, du Saint-Empire germanique et c'est à lui que, ville par ville, canton par canton, cinq siècles durant, il a fallu arracher le domaine usurpé. Est-il étonnant que la guerre à l'Allemand soit devenue par excellence la grande guerre nationale et que, *le Rhin allemand étant le cauchemar de notre nation, le Rhin français soit devenu le rêve de nos hommes d'État et tout premièrement de nos rois?* C'est à réaliser ce rêve que les plus intelligents d'entre eux, de Philippe Auguste aux derniers Valois, se sont appliqués. De la bataille de Bouvines qui a été la première victoire nationale, à la prise des Trois-Évêchés, Metz, Toul et Verdun, qui a été, au seizième siècle, le plus grand succès de notre diplomatie, on a, en moins de cinq siècles, récupéré les deux tiers de l'héritage de Charlemagne usurpé par les Allemands. C'est ce drame cinq fois séculaire qui a fait en partie l'objet de nos conférences passées : *la conquête des limites naturelles et particulièrement du Rhin.*

Mais le désir d'expansion devait avoir un autre objet plus haut encore : si notre nation se heurtait, entre Meuse et Rhin, entre Rhône et Alpes, à l'Allemand, elle devait d'autant plus volontiers l'assaillir que, par ailleurs, l'Empereur germain n'est pas seulement l'usurpateur de ces terres gallo-latines. Il se proclame tout court l'*Empereur*. Qu'est-ce à dire? L'Empereur tout court, cela veut dire le chef temporel de la chrétienté dont le pape est le chef spirituel — et cette moitié de Dieu dont parlera notre grand poète :

Ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur.

La France se tient pour tête de la Chrétienté, nation tout au moins éminente dans cette Chrétienté. Elle ne vise pas seulement depuis le neuvième siècle à reconquérir l'héritage matériel de Charlemagne ; elle vise à reconquérir la place qu'une sorte de malentendu lui a fait perdre. Elle y travaille ; elle y réussit et toute la nation collabore ici avec ses rois, ses soldats et ses diplomates.

Et il a fallu, au seizième siècle, les épouvantables guerres civiles dites guerres de religion, pour arrêter de nouveau pendant quarante ans la France dans le double mouvement d'expansion qui la porte vers ses limites et au delà de ses limites.

C'est là que je me suis arrêté l'année passée. La date de 1593, qui marque, avec l'avènement définitif de Henri IV, la fin des guerres civiles, est celle où commence une nouvelle phase de cette histoire à grands traits qui va nous mener, cette année, en trois conférences, des dernières années du seizième siècle aux dernières du dix-huitième.

En 1593, la France semble bien malade : soixante-huit ans après, en 1661, date de l'avènement personnel de Louis XIV, elle est de nouveau au pinacle et elle va de nouveau être, après cette date, la nation prestigieuse dont, au dix-huitième siècle, Frédéric II pourra dire : « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas en Europe un coup de canon sans ma permission. » Nos arts, nos lettres, notre commerce de nouveau rayonneront : l'Europe entière sera française, comme au treizième siècle la chrétienté entière était franque. Au treizième siècle, Louis IX était le chef moral de la chrétienté ; au dix-septième siècle, Louis XIV dominera moralement l'Europe.

En fait, Louis XIV et la nation ne feront alors que recueillir les fruits de la restauration nationale qui est l'œuvre de Henri IV d'abord, de Richelieu ensuite. C'est

l'œuvre de ces deux hommes et de leurs contemporains français qu'après ce préambule nécessaire à l'intelligence de ces trois conférences, je veux, au point de vue spécial de l'expansion française, étudier aujourd'hui à grands traits.

*
* *

La France de 1593 n'est guère celle que François Ier en 1547 laissait à son successeur. Les guerres de religion, dont j'ai, l'année dernière, exposé les causes et les phases, ruinant la nation, en ont paralysé l'expansion.

Tout d'abord, arrêt complet de la reconquête de l'Est et, au reste, des autres limites. En 1552, à la veille des guerres de religion, Henri II avait réuni Metz, Toul et Verdun. C'était un bond magnifique fait par la nation vers le Rhin. La Lorraine enveloppée ou plutôt pénétrée devait, semblait-il, passer sous la suzeraineté, bientôt la domination de la France. L'Alsace viendrait ensuite. Les Pays-Bas espagnols, la Belgique actuelle et la Franche-Comté, hautement revendiquées, pouvaient être le prix d'une nouvelle guerre et il ne resterait plus qu'à se soumettre, et plus probablement à se rallier bénévolement comme Metz, Toul et Verdun, les trois électorats ecclésiastiques, Trèves, Mayence et Cologne, pour que fussent récupérées ces Marches de l'Est, objet de nos revendications légitimes.

Ces conquêtes semblaient d'autant plus faciles en 1552, que notre offensive brisait manifestement la puissance contre laquelle, trente ans durant, François Ier s'était obstinément heurté. Charles-Quint, fatigué, abdiquait.

Son empire avait été divisé : la maison d'Autriche s'était coupée en deux, une branche régnant à Vienne, une autre à Madrid. On pouvait espérer, d'une part, reprendre aux Espagnols Pays-Bas et Franche-Comté, à l'Empire l'Alsace et les Électorats et, d'autre part, asseoir sur les

ruines de cette formidable puissance rivale, au profit de la France, une magnifique hégémonie.

Notre art, notre littérature, notre commerce, je l'ai montré ici l'année passée, après avoir trop subi, au début du seizième siècle, l'influence italienne, reprenaient en Europe l'action qu'arts, lettres et commerce français avaient déjà exercée. Notre langue, nos usages, nos modes, je le disais en terminant, envahissaient les cours.

Avant trente ans, nous pouvions réaliser le grand idéal de nos rois : la France complétée sur ses limites et conduisant la Chrétienté.

Or, en 1593, après quarante ans de guerres civiles, on n'avait pas conquis une ville depuis 1552, pas un village. Les Pays-Bas et la Franche-Comté restaient à l'Espagne : *la duché* de Lorraine faisait toujours coin dans la France ; l'Alsace et les Électorats continuaient à relever du Saint-Empire ; la Savoie, que François Ier avait travaillé à s'inféoder, s'était éloignée ; le Roussillon était toujours à l'Espagne et on avait abandonné les expéditions dans l'Amérique du Nord que François Ier voulait faire française.

La maison d'Autriche s'était reconstituée et fortifiée par l'alliance étroite des deux branches et Philippe III d'Espagne, d'ailleurs, visant à l'empire, était près de nous envelopper. Bien plus, non content de tenir l'Italie sous sa suzeraineté et de dominer la Méditerranée, ce roi avait pu se mêler à nos querelles, envoyer en France ses généraux, que la Ligue appelait, mettre une garnison à Paris, et on avait vu le moment où un archiduc d'Autriche et une infante d'Espagne seraient proclamés souverains de France.

Ce pendant, la papauté, que nos rois les plus pieux avaient soigneusement tenue hors de nos affaires temporelles, avait, elle aussi, installé à Paris un légat qui parlait presque en maître.

Enfin l'Angleterre, qui, sous les immédiats successeurs

de Henri VIII Tudor, avait subi, je l'ai montré, l'influence française, s'était reprise ; une reine de caractère viril, Élisabeth, après avoir renationalisé son pays, s'était, elle aussi, mêlée à nos querelles ; appelée, elle, par le parti huguenot, elle avait réoccupé un instant de nos villes. Enfin elle travaillait à faire anglaise (Walter Raleigh est en route) cette Amérique du Nord, que François Ier avait voulu occuper.

Nous étions, somme toute, expulsés du monde et tracassés chez nous.

J'ai dit que nos écrivains seuls avaient alors plus qu'aucun Français travaillé à refaire une âme nationale à la France : nous l'avons vu, ce furent les Montaigne, les du Bellay, les Ronsard, qui, au moment où les *politiciens*, ligueurs ou huguenots, nous ruinaient, empêchèrent la prescription de l'influence française. Ce furent eux qui, en tout cas, préparèrent ce retour au loyalisme qui la sauva. Avec les écrivains de la *Satire Ménippée*, ils préparèrent l'avènement de Henri IV.

Le voici, le rusé Béarnais, en face de la France en dissolution, au milieu d'une Europe méprisante.

*
* *

C'est l'homme qu'il faut. Il a du sang-froid, de la belle humeur et du bon sens ; aux heures où tout semble perdu, ce sont les plus précieuses qualités. Richelieu viendra ensuite avec sa volonté et son génie.

Sang-froid, belle humeur, bon sens, oui, c'est ce qu'il faut en 1593. Car de telles dispositions permettent à Henri de voir.

Or cette clairvoyance l'incite à sérier les efforts. S'occuper d'abord de reconstituer la France : c'est bon ; avec « ces diables de Français », ça n'est jamais bien long. On obtiendra vite qu'ils s'embrassent ; quand ils se seront embrassés, ils se prendront le bras gaillardement et ceux

même qui ont appelé l'étranger, les huguenots qui ont appelé l'Anglais comme les ligueurs qui ont appelé l'Espagnol, les protestants qui se sont appuyés sur Genève, les catholiques qui se sont appuyés sur Rome, s'indigneront de voir que l'étranger fait la loi en France. Ils seront les premiers à reprendre contre l'étranger les rêves ancestraux. Mais il faut au préalable que, de gré ou de force, ils s'embrassent.

Dans une conférence que j'ai faite ici, dans une autre série, j'ai dit comment, aidé par Sully, Henri avait refait la France. Je n'y reviendrai pas et ce n'est pas mon sujet.

Il expulsa les Espagnols ; il prit le plus simple moyen pour cela ; il assembla une bonne armée, battit ces étrangers à Fontaine-Française et les força, à Vervins, à le reconnaître roi et à vider les lieux. Déjà, voyant défiler les Espagnols quittant Paris, il leur avait crié avec sa belle gaillardise : « Bon voyage, messieurs, mais n'y revenez plus. »

Mais il ne suffisait pas que les soldats de Philippe s'en fussent allés. Il fallait qu'ils n'eussent plus de connivences en France. Or, ils en avaient : tout un petit groupe dans la nation continuait à « *espagnoliser* ». Le roi le savait. Recevant un jour les remontrances insolentes du Parlement de Toulouse, le Béarnais s'emporte et laisse percer son humeur : « Je vois ce que c'est, messieurs ; vous avez encore *de l'Espagnol dans le ventre.* »

En fait, la France gardait de « l'Espagnol dans le ventre ». Si l'immense majorité de la nation, reconnaissante à Henri IV de sa conversion au catholicisme, acclamait par ailleurs dans l'aimable et ferme roi le restaurateur de la patrie, si les protestants lui pardonnaient presque cette conversion, grâce aux édits de tolérance, tout un groupe d'anciens ligueurs impénitents, réfugiés à Bruxelles, tels plus tard les émigrés sous le Consulat réfugiés à Londres, continuaient, avec l'appui de l'étranger, à fomenter des

complots, dont le plus célèbre est celui du maréchal de Biron. Les intrigues se nouent avec l'étranger, elles continueront à se nouer si fréquemment, qu'en 1617 encore, l'Assemblée des notables proposera que défense soit faite aux sujets du roi de communiquer avec les ambassadeurs étrangers, même le nonce du pape.

En fait, c'était la maison d'Autriche qui entendait bien que la paix intérieure ne se rétablît point en France. Les deux branches de « la Maison » s'étaient rapprochées ; l'empereur Maximilien avait été brouillé avec son neveu Philippe, mais celui-ci avait accueilli les jeunes archiducs à Madrid, et ceux-ci, élevés en Espagne, devaient apporter successivement sur le trône l'esprit intégral de la « Maison ». Et ainsi le danger que l'abdication de Charles-Quint avait conjuré restait instant pour la France.

De Lille à Nice, en passant par Nancy, Besançon, Chambéry, « la Maison » avait élevé contre nous un mur où se briserait notre expansion. J'ajouterai que, maîtresse de l'Italie et de l'Espagne, « la Maison » dominait forcément la Méditerranée. Et, pour que Henri IV ne vînt pas troubler ce beau concert, « la Maison » eût aimé l'occuper chez lui.

Lui, d'abord, se débarrassa des conspirateurs. On s'étonna qu'un roi si humain eût laissé décapiter son ancien ami, le maréchal de Biron ; mais il ne lui pardonnait pas les accointances avec l'étranger, et pas plus il ne les pardonna au duc de Bouillon, d'autant qu'à celui-là il prit Sedan, qui était une précieuse conquête faite sur les marches de l'Est.

Sans attendre la fin des complots, il commença à reprendre contact avec l'Europe, essayant avec beaucoup de précautions de la dérober à la maison rivale. On le voit renouveler avec les cantons suisses le traditionnel pacte d'amitié, se poser en médiateur heureux, en Italie, entre le pape Paul V et Venise ; enfin traiter d'alliance avec la Hollande. C'était commencer un mouvement

tournant qui lui permettrait de prendre à dos l'Espagne. Mais c'était en Allemagne surtout qu'il comptait l'affaiblir.

Prince protestant, Henri avait entretenu des relations d'amitié avec les princes protestants d'Allemagne. En 1590, à Cassel, on avait vu une réunion de souverains allemands, notamment ceux de Hesse, de Saxe, de Brandebourg, de Wurtemberg, etc., promettre leur appui au nouveau roi. Avec ses façons flatteusement gaillardes, Henri appelait le vénérable Guillaume de Hesse « son père » et le vieux landgrave étant mort, son fils Maurice devient, pour vingt ans, le grand représentant en Allemagne des intérêts de Henri IV, dit Mgr Baudrillart dans un excellent article sur la politique du Béarnais au delà du Rhin.

Tous ces princes allemands aspiraient à diminuer la puissance de la maison d'Autriche : l'empereur était toujours pris, grâce à l'appui des électeurs catholiques (quatre sur sept), dans les rangs des princes autrichiens et on pouvait craindre qu'un jour il ne transformât l'empire électif en empire héréditaire. Les princes protestants le redoutaient et cherchaient partout des alliés contre l'ambition de « la Maison ». Henri les attira à la France. Un instant même, il parut reprendre le rêve qui avait été celui de tant de gens autour de Philippe le Bel et de François Ier : faire élire empereur le roi Très Chrétien. A vrai dire, il ne se décida à faire agir dans ce sens que lorsqu'en prévision de la mort de l'empereur Rodolphe, il eut appris que le roi d'Espagne posait sa candidature. Cela suffit à décontenancer les partisans de Philippe III. On s'en tint à élire un Autrichien de la branche allemande. Mais Henri, beaucoup plus persévéramment, travaillait à la constitution d'une ligue germanique, dont il tendait à devenir contre l'influence autrichienne le protecteur, lorsqu'il fut assassiné. Quelques semaines avant sa mort, Henri avait, le 11 fé-

vrier 1610, conclu alliance avec le comte Palatin du Rhin, le Brandebourg, Bade, la Hesse, les députés des villes de Strasbourg, Ulm, Nuremberg, etc. Il ne pensait pas seulement par là s'assurer contre la maison rivale l'appui de l'Allemagne, mais se faire consentir la possession des provinces de Luxembourg, Juliers, Clèves, La Marck, dont la succession allait s'ouvrir, déchaînant en Allemagne la terrible convulsion que sera la *guerre de Trente ans*. Henri IV avait espéré, en dédommageant les héritiers, installer la France dans ces cantons rhénans. Une pareille annexion eût coupé la Belgique espagnole des États autrichiens et Sully ne dissimule pas que l'on espérait bien partir de là pour acquérir ces Pays-Bas, — objet de la convoitise de nos rois depuis deux siècles. Comme, par ailleurs, Henri IV était en train d'arranger le mariage de son fils Louis avec l'héritière du duché de Lorraine, la princesse Nicole, tout était préparé pour que, sous peu, la France fît un grand pas vers le Rhin. C'est là-dessus qu'il fut assassiné.

*
* *

Le poignard de Ravaillac, frappant Henri IV, sauvait momentanément la maison d'Autriche. Le roi avait conçu tout un plan d'alliance européenne contre elle, origine sans doute de la légende qui nécessairement remplit une page de tous nos manuels : le *grand dessein de Henri IV*. Henri IV, personnage généreux, eût rêvé l'organisation des *États-Unis d'Europe*. Ceux-ci eussent vécu dans la *paix perpétuelle*, portant obligatoirement tout différend devant un conseil général qui, pour ne pas siéger à la Haye, n'en eût pas moins été une manière de tribunal suprême de *la République chrétienne*.

C'est Sully qui a, dans ses *Économies royales*, révélé le grand dessein qui met bien à tort l'eau à la bouche à nos *pacifistes*. Il est aujourd'hui démontré — et mon

savant maître Christian Pfister s'y est spécialement employé, — que ce fameux plan, s'il a jamais été autre chose qu'une imagination de Sully, *était subordonné à une première alliance des peuples d'Europe, mais contre la maison d'Autriche*, qu'au préalable de toute organisation internationale, on dépouillait des Pays-Bas, de la Franche-Comté, du Tyrol, de l'Alsace, de la Bohême, de la Hongrie, de l'Italie, afin que, suivant l'expression de Sully, « les Espagnols cessassent d'être formidables et en terreur à tous leurs voisins ». Si bien que ce fameux plan *internationaliste* était fondé sur une idée héréditairement *nationale*. La grande confédération européenne, organisée ensuite, n'eût existé que pour maintenir dans l'humilité, où on l'aurait fait au préalable tomber, la formidable maison d'Autriche. *Et j'ai idée que les États-Unis d'Europe ne pourraient être à l'heure qu'il est, fondés qu'après une opération toute pareille* (1). Vous m'entendez assez.

Qu'autour d'Henri, on eût cependant conçu un plan aussi large, cela prouve qu'à peine dix ans après la fin des guerres de religion, on se reprenait aux grands rêves. Qui, de tous les États groupés en confédération après l'Espagne abaissée, eût été l'État moralement directeur, sinon la France? Si jamais Henri IV a conçu le plan d'un grand tribunal arbitral, je sais bien que ce n'est pas à la Haye qu'il eût siégé, mais tout simplement sous le chêne de Vincennes, replanté par le petit-fils de saint Louis.

(1) Je rappelle que cette conférence a été faite en *février* 1914. Il va sans dire que je reste partisan d'une idée qui, depuis, a singulièrement mûri, étant bien entendu que la « Maison » à contenir dans de justes bornes n'est plus à Vienne, mais à Berlin. Ces bornes solidement mises à des prétentions incompatibles avec la paix de l'Europe, on pourra reparler des *Etats-Unis d'Europe* ou de la *Société des Nations*.

*
* *

Si la France reprenait vers l'est sa marche en avant, on pense bien que l'expansion générale n'y perdait rien. Il est assez intéressant de constater que notre pays, toutes les fois qu'il a repris l'offensive à l'est, a vu grandir son prestige mondial.

La Méditerranée, c'est, avec le Rhin, le rêve français. J'ai dit, dans une conférence ici même, comment elle a été, pendant des siècles, une mer franque et comment les capitulations signées par François Ier et le sultan Soliman n'étaient que le fruit lointain des Croisades et de ce qui s'en était suivi. Mais ainsi qu'il devait arriver en France à chaque période de troubles politiques et de discordes religieuses, notre *protectorat en Orient* traversait, à la fin du seizième siècle, une vraie crise. Nos rivaux avaient pris soin de répandre que le trône de France était occupé par un huguenot : Rome, qui eut tant de peine à agréer la conversion et l'abjuration du roi, répudiait provisoirement la fille aînée de l'Église. Comment la France eût-elle pu, brouillée avec Rome, faire valoir en Orient des droits que lui valait en grande partie son titre de première nation chrétienne?

Henri IV fit ce que tout gouvernement intelligent et patriote doit faire. Avant même d'aborder le sultan, il aborda le pape. Il ne fit aucune difficulté de faire les premiers pas, puisque c'était lui qui avait le plus d'intérêt au rapprochement. Le cardinal d'Ossat, envoyé à Rome, consentit à recevoir sur les épaules, au nom du roi, de la main du pape Clément VIII, le coup de verge symbolique. Mais le soir, le prélat écrivait avec la belle humeur qui était le mot d'ordre à ce moment : « Nous ne sentions pas plus que si une mouche nous eût passé sur les épaules. » C'est que ce coup de verge devait paraître bien peu de chose à ces bons Français, en regard de l'amitié de Rome

reconquise et de ce qui s'en suivait de bon pour leur pays. Souhaitons qu'après nos nouvelles guerres de religion, nous trouvions des hommes d'État qui comprennent qu'il faut savoir céder sur les petites choses pour en gagner de très grandes. Et encore ne risque-t-on même plus la verge.

Maintenant, réconcilié avec Rome, Henri IV pouvait parler haut au sultan. Les capitulations de François Ier tombaient : le roi les ramasse et, pendant qu'il y est, obtient mieux du sultan Ahmed. Les nouvelles *capitulations* en quarante-huit articles, de 1604, nous accordent, avec le patronage des Lieux Saints, un regain d'influence dans le bassin oriental de la Méditerranée. Sauf les Vénitiens et les Anglais, personne ne peut faire acte de commerce que sous le pavillon fleurdelisé, grosse gêne pour les Allemands, les Espagnols, les Napolitains, magnifique progrès de l'hégémonie française. Et soudain, notre commerce se remet à prospérer. Marseille, complètement ruinée sous les guerres, se relève. Un seul trait : au lieu de cent à deux cents balles de soie importées avant 1593, Marseille maintenant en importe par an mille à douze cents. Henri IV rêve de pénétrer plus avant que le Levant : il favorise la création d'une Compagnie des Indes orientales. On traite enfin aussi avec la Ligue Hanséatique, puissante confédération maritime qui, vous le savez, dominait les ports de toute l'Europe septentrionale, et par là on donne un coup de fouet à notre commerce avec les mers du Nord. Comme par ailleurs, Henri IV favorise la fondation des grandes industries d'art (notamment des maisons des Gobelins et de la Savonnerie, sans parler de bien d'autres), voici que la France va reprendre son essor. Ne nous y trompons pas, mesdames : les tapisseries des Gobelins jouent leur rôle dans l'histoire de l'expansion française comme demain les porcelaines de Sèvres ou les tapis d'Aubusson. C'est par là que de modestes ouvriers d'art collaborent

avec nos diplomates pour faire triompher de par le monde, à côté de la force française, la beauté française.

Ainsi nous voici repartis et repartis loin puisque Champlain, envoyé par Henri IV, navigue vers le Canada. Et soudain tout semble arrêté de nouveau.

Henri IV assassiné, ce sont de nouveaux troubles, générateurs de nouvelles défaillances. Autour de la régente Marie de Médicis, se déchaîne la coterie des étrangers. Voici qu'abandonnant les projets d'Henri, on se rapproche de l'Espagne qui nous embrasse pour mieux nous étouffer.

***

Si pareille politique s'était continuée, nous aurions laissé l'ennemi héréditaire reprendre de tels avantages que c'en eût été fait de l'influence française pour longtemps. En 1623, paraît un livre du chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, Fancan, intitulé *la France mourante;* entre autres fautes mortelles est signalée notre faiblesse vis-à-vis de la maison d'Autriche.

Or, derrière Fancan, modeste chanoine, il y a un jeune prélat ambitieux et actif qui l'épaule : c'est Armand du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon. Et soudain ce prélat, hier en disgrâce, va, en entrant au Conseil, y éintroduire la grande politique française.

J'ai eu à étudier ici un jour toute l'œuvre de Richelieu, intérieure et extérieure. Je n'entends nullement me répéter. C'est moins Richelieu que la marche en avant de la France sous Richelieu, qui fait la deuxième partie de ma conférence d'aujourd'hui.

Le chanoine Fancan — comme jadis les auteurs de la *Satire Ménippée* — a parlé au nom de la France. Richelieu l'a compris. La nation supporte malaisément nos défaillances. Il y a alors, sinon dans le peuple, du moins dans la bourgeoisie, si intelligente, un instinct qui l'avertit

que la France se dévoie en 1623 et qu'il est temps de réagir. Richelieu se fait le représentant de cette opinion bourgeoise.

J'ai exposé ici son plan de politique extérieure. Il est simple : abaissement partout et par tous les moyens de la maison rivale. C'est le fonds du programme que, dans une soirée mémorable, celle du 13 janvier 1629, il a exposé à Louis XIII ébloui. Ce qu'il entend faire accepter du roi, c'est *le dessein perpétuel d'arrêter le cours des progrès d'Espagne*. Il faut « bâtir et s'ouvrir des portes pour entrer dans tous les États de ses voisins et les pouvoir garantir de l'oppression des Espagnols quand les occasions s'y présenteront. » En somme, aider l'Europe non autrichienne à secouer l'influence autrichienne.

Il faut boucher la trouée de Lorraine. Pour ce, il ne suffit point de fortifier Metz, il faut « s'avancer jusqu'à Strasbourg s'il est possible, pour acquérir une entrée en Allemagne ». Mais il y a d'autres trouées à boucher encore : et il rêve une ligne de défense devant la Franche-Comté ; il rêve de reconquérir Saluces sur le duc de Savoie ; il dit qu'il faudra penser à la Navarre, pour compléter la frontière pyrénéenne. Mais, en réalité, il rêve à une offensive hardie sur mer comme sur terre. Car un esprit de cette largeur ne s'hypnotise pas devant la frontière à garnir ou à compléter. S'il rêve de conquérir Alsace, Franche-Comté et Roussillon — ce à quoi on arrivera, — il écrit ce petit mot qui contient toute une vaste pensée : « Entretenir trente galères dans la Méditerranée. »

Cela veut dire que, de toute part, l'expansion française va reprendre sa vigueur. De fait, on verra la France se remettre en marche de tous les côtés et sur tous les terrains — le politique, le commercial, l'intellectuel, et l'artistique.

Sur le terrain politique, il s'agit de reprendre les desseins d'Henri IV un instant abandonnés, en les pliant aux circonstances.

Le principal, l'essentiel dessein, c'est l'alliance avec tout ennemi de la maison d'Autriche, et particulièrement les princes allemands en lutte avec l'empereur. Si, tout en soutenant ces princes, on peut, cependant, prendre pour soi des portions du domaine de Charlemagne, usurpé, ce sera double profit.

On y arrive. La France ne se jette pas tout d'abord personnellement dans la guerre qu'on appellera la Guerre de Trente ans. Avant la guerre ouverte, c'est la guerre couverte. Tout d'abord, voici que ressuscite l'alliance avec les princes allemands qui fait presque du roi de France le protecteur des ligues allemandes contre l'Autriche. La situation est si nette que lorsque se tiennent à Ratisbonne des conférences entre l'empereur et les princes d'outre-Rhin, la France est déjà autorisée à y paraître. Elle y paraît, en la personne du fameux capucin, le père Joseph, l'*alter ego* du cardinal — et pour brouiller les cartes. L'empereur ne s'écriera-t-il pas : « Ce capucin m'a désarmé avec son scapulaire et mis dans son capuchon six bonnets électoraux. » A quel succès est-on déjà arrivé, que la France puisse mettre l'Allemagne dans le capuchon de son représentant !

Puis Richelieu pousse à intervenir le roi de Danemark d'abord — ensuite le roi de Suède. C'est lui qui fait de l'alliance suédoise, et pour deux siècles, l'équivalent de ce qu'est aujourd'hui pour nous l'alliance russe : car la Suède, par-dessus l'Allemagne, prise entre deux feux, nous tendra la main. L'*alliance suédoise* conclue en septembre 1633, resserrée à Compiègne le 28 avril 1635, c'est un des grands moyens de déborder l'Empire. Et quand l'Empire est déjà en désarroi, Richelieu jette enfin la France dans la lice, contre la maison d'Autriche ébranlée. C'est la grande charge contre l'ennemi héréditaire.

***

Cependant, on se glisse vers le Rhin. Dès 1632, l'électeur de Trèves nous donne le droit de mettre une garnison à Ehrenbreistein en face de Coblentz et à Philipsbourg. Puis voici qu'on impose à la Lorraine le traité de Liverdun, qui nous livre Stenay et Jametz, le traité de Charmes, qui nous permet d'occuper Nancy. Voici que la Lorraine, faisant mine de s'affranchir, on l'occupe tout entière. Ah ! le dur traitement qu'a alors subi notre pauvre province sous le dur cardinal ! Longtemps, elle en gardera rancune à Richelieu : mon vieil ami, le cardinal Mathieu, ne parlait jamais de cet autre cardinal sans un peu d'antipathie : c'étaient nos morts qui parlaient en lui : un Pierre Fourier, si hostile au cardinal et par lui persécuté, un Jacques Callot, répondant à qui lui propose de graver l'entrée de Louis XIII à Nancy : « Je me couperais plutôt le pouce. » Oui, nos ancêtres lorrains furent malmenés. Mais, puisque cette petite principauté ne pouvait vivre indépendante entre l'Allemagne et la France, je le déclare, nous ne pouvons garder rancune — il s'en faut ! — à Richelieu de nous avoir attirés à la France, fût-ce par les durs moyens. Nous voyons trop ce que souffre un lambeau de Lorraine, arraché en 1871, à ce que nous appelons aujourd'hui, en y mettant tout l'amour d'un fils, « la mère patrie ».

Cette France, elle continue à avancer : la voici qui prend Montbéliard au duc de Wurtemberg, qui se glisse par là vers Bâle ; la voici qui met ses soldats dans Coblentz, la voici surtout qui, par un coup magnifique, rafle l'Alsace entière. Ce fut là le grand succès de Richelieu : la mainmise sur ce *landgraviat d'Alsace*, depuis trop de siècles arraché à la communauté celto-latine, sur cette terre à laquelle l'Allemand avait pu donner une figure germanique, mais où vivaient des âmes de *Welches*, c'est-

à-dire de Gaulois, que n'avaient pu changer les *Schwobs* et qui allait d'un élan si cordial à la France, qu'elle en va devenir une des provinces le plus filialement attachées — ou rattachées.

La Lorraine occupée, l'Alsace rattachée, la Franche-Comté entamée, voici la Belgique menacée. Lorsque la guerre est nettement déclarée à l'Espagne, ce n'est pas à Madrid qu'on porte la déclaration de guerre, c'est à Bruxelles. Et cela est caractéristique. Les Marches de l'Est vont nous venir. Ah ! mesdames, comment ne pas se défendre de reconnaissance envers le cardinal de Richelieu ! Comment ne pas saluer en lui le plus grand agent de l'expansion française !

Cependant, traitant non seulement avec Danemark, Suède, Brandebourg, mais avec la Savoie, Mantoue, Rome, avec la Hollande, comme avec la Turquie, le cardinal prend partout à revers la maison détestée. Les Portugais, depuis quarante ans réunis à l'Espagne, ont fait appel à la France. « Quand donc le roi de France nous délivrera-t-il du Pharaon d'Espagne? » Le Pharaon d'Espagne est chassé du Portugal qui devient un allié. Les communes de Catalogne se soulèvent-elles à leur tour, elles tournent leurs regards vers la France en 1640. Le 23 janvier 1641, Louis XIII est proclamé « comte de Barcelone » et si on ne peut garder cette terre espagnole, au moins conservera-t-on le Roussillon.

***

En attendant, la maison d'Autriche est débordée de toutes parts.

Mais, je l'ai dit, le cardinal a l'esprit large et son regard d'aigle embrasse le monde. Voici que la France reparaît en Italie. Tout d'abord, elle reprend Saluces au duc de Savoie et lui prend Pignerol : le roi de France, accompagné du cardinal, à cheval, a lui-même franchi les

Alpes au Pas-de-Suze, le 6 mars 1629. C'est donc sur tous les côtés les limites naturelles que nous atteignons. Et l'Italie, que le succès a toujours impressionnée, se détourne de l'Autriche, va à la France. Le *Mercure de France* publie une note, probablement émanée du cabinet du cardinal, qui, résumant ces grands travaux, affirme qu'ils ont rendu « à l'Italie ses franchises, à la noblesse de France sa gloire, à toute l'Europe sa liberté ».

Cette « liberté », le cardinal entend bien qu'elle profite à la France. Partout il tente de substituer à la suprématie défaillante de la maison rivale celle de la France insinuante. Voici que prend corps le projet d'une *ligue italienne* qui, comme la ligue allemande, aurait le roi de France comme protecteur. La maison Barberini, qui, avec Urbain VIII, règne à Rome, fait seule échouer le projet : aussi ai-je, en travaillant jadis à Rome dans les archives du prince Barberini, rencontré Richelieu et sa diplomatie dans bien des liasses de lettres jaunies.

L'Italie, en dépit de cette opposition, penche vers la France. Et c'est grand atout dans l'entreprise méditerranéenne. Car, comme Henri IV, Richelieu sait mener de front la reconquête matérielle des Marches de l'Est et la reconquête morale de la Méditerranée. Une marine a été créée pour faire la police de la mer bleue. Le commerce avec le Levant, un instant défaillant, reprend : pas un instant, le cardinal ne cesse d'étendre sa main tutélaire sur les bateaux partis de Marseille, portant nos produits, rapportant les sequins d'Orient. Puis le regard d'aigle de Richelieu se pose sur la côte africaine. D'Alger où un traité du 19 mars 1628 installe nos comptoirs, où une démonstration maritime de 1637 affermit le respect de ce traité, au Maroc, où une petite expédition impose au sultan Mouley el Oualid le traité de 1631 qui reproduit les capitulations signées par Henri IV avec le sultan de Constantinople, l'Afrique s'ouvre à nous. Contre les Habsbourgs d'Espagne encore, on fournit au Maroc des

armes, les mêmes qu'on donne aux Suédois contre les Habsbourg de Vienne.

Et enfin, ne connaissant aucune borne à l'expansion française, le cardinal découvre derrière Suède, Allemagne et Pologne, cette Russie inconnue où Michel Romanof fonde enfin une dynastie durable. Deshayes de Coumenis, envoyé au Danemark, y négocie la liberté de passage à travers les détroits par nos bateaux qui, ainsi, vont voguer en pleine mer Baltique. Mais Coumenis poussera jusqu'à Moscou, où, pour la première fois, des liens se créent. On rêve d'envoyer par la Russie des missions en Tartarie, en Perse où d'autres missions, passant par la Turquie, pénètrent déjà. Et par delà l'Afrique, le cardinal vise Madagascar, par delà les océans, il encourage Champlain, qui a fondé Québec.

Ah ! on peut le dire, la France a largement regagné tout le terrain perdu pendant les guerres de religion. Par delà ses frontières complétées, elle est saluée en protectrice par l'Allemagne et l'Italie, en libératrice par la Catalogne et le Portugal, en alliée par la Suède, le Danemark, la Hollande, la Savoie, en visiteuse auguste par la Moscovie, le Levant, l'Algérie, le Maroc, en colonisatrice par Madagascar et le Canada. Lorsqu'il meurt, le cardinal a gagné la cause de l'expansion française. Et Louis XIV peut venir.

***

Mais si, sous Louis XIV, la France dominera l'Europe, ce n'est point seulement en puissance politique de l'ordre, c'est aussi comme un foyer de civilisation. Et là aussi il a fallu qu'elle reconquît, dans l'âge précédent, cette enviable suprématie qui est celle de l'esprit.

L'Italie, nous l'avons vu dans une précédente conférence, nous opprimait encore trop au commencement du dix-septième siècle, et voici qu'à l'Italie se joignait l'Es-

pagne. Une autre invasion espagnole a commencé. Il faut dire que de grands écrivains espagnols, à cette époque, s'élevaient, un Cervantès, un Queredo, un Lope de Vega et tout à l'heure un Calderon, et leur talent assurait à la littérature espagnole une vogue qui, après la mort de Henri IV, survivait aux succès militaires et politiques de l'Espagne, renforcée même par l'arrivée à la cour de cette petite reine espagnole que, dans le moment de rapprochement que j'ai dit, Philippe III nous avait donnée : Anne d'Autriche.

Par ailleurs, l'Italie nous avait encore envoyé toute une colonie d'intellectuels, dont le plus en vogue était ce « cavalier Marin », le Napolitain Marini qui, en 1615, commençait à faire florès.

Je ne sais si l'École littéraire de la Pléiade eût pu résister seule à cette double invasion. Ronsard et ses amis, si résolus qu'ils fussent à créer une langue à la France, l'avaient faite si adultérée encore d'emprunts grecs et latins, qu'elle n'avait pas encore assez de personnalité pour lutter contre l'invasion des langues étrangères.

Mais le Richelieu de la langue heureusement était né. « Enfin Malherbe vint ! » On a reproché à ce dur législateur de la langue de l'avoir appauvrie en l'épurant. En réalité il l'a, tout en l'épurant, en quelque sorte fortifiée. Allant chercher le français parmi « les déchargeurs du Port au foin », il forçait la langue à se retremper auprès de son berceau. Il travaillait à la renationaliser et rien ne fortifie plus une langue : c'est l'éternelle histoire du géant Antée qui retrouvait des forces au contact de la terre, sa mère. Et ainsi fortifiée au contact de son berceau, la langue française semblait capable de se défendre contre toute oppression étrangère.

Redevenue elle-même encore qu'enrichie par les appoints antiques, la langue devait devenir l'instrument à la fois ferme et souple dont Corneille, Pascal et Descartes, en attendant Bossuet, Racine et Molière, allaient user.

Avant trente ans, la littérature française commencera à faire loi dans le monde ; avant cent ans, elle sera *littérature universelle*. De grands écrivains la répandront à travers le monde. Mais c'est que, vers 1620, elle a secoué le joug des littératures étrangères et a su se créer une personnalité vigoureuse, seule condition à ce qui entend s'imposer. A cet égard, Malherbe a contribué à l'expansion, comme l'homme d'État a contribué à une conquête, qui, des années durant, a rompu à la discipline et aux armes les régiments destinés à conquérir.

Richelieu a achevé l'œuvre en fondant l'*Académie française* en 1635.

C'est un événement qui paraît au premier abord d'ordre assez secondaire. Le cardinal groupe un certain nombre d'écrivains et leur confie le soin de composer un dictionnaire. Ce sont des écrivains sans grande valeur, sans action personnelle. Mais ce groupe vaut ce que vaut une bonne troupe : ils reçoivent le dépôt de la langue et la défendront, l'enrichiront, la disciplineront, lui donneront une règle, cette *règle qui constitue pour toutes choses une si grande chance de victoire*. Et parce que ces hommes ont reçu ce dépôt, leur importance est bientôt si grande qu'elle s'impose hors du cercle restreint où le cardinal a recruté sa première réunion, puis hors de Paris, puis hors de France. Il faut aller à l'étranger pour savoir de quel prestige jouissent nos Académies et particulièrement l'Académie française. Mais, dès le milieu du dix-septième siècle, ce prestige sera déjà grand. Un académicien verra s'ouvrir toutes grandes, au dix-huitième siècle, les portes des souverains, comme à un ambassadeur de l'Esprit. C'est que de cette langue française, qui tend à exprimer partout la pensée humaine dès qu'elle se veut exprimer clairement et élégamment, ces hommes sont les administrateurs. Et eux-mêmes ont augmenté le prestige de cette langue en lui faisant tout simplement une discipline. Ainsi l'Académie va contri-

buer à l'expansion de nos idées. Après avoir défendu la langue, elle la répandra. La date du 10 février 1635 était donc à retenir.

Aussi bien, nos réunions littéraires bientôt serviront de modèles à toute l'Europe. Il n'est pas jusqu'à l'hôtel de Rambouillet qui ne travaille à l'expansion. Le ton en est si à la mode, qu'ayant débordé de Paris dans les provinces, elle déborde encore de la France sur l'étranger. N'est-ce pas tout dire que de rappeler ici que l'Allemagne même a voulu avoir ses « *précieuses* » qui durent être assez « ridicules ». Puis, peu de temps après que d'Urfé avait écrit, d'Urfé était traduit. Il se fonda de l'autre côté du Rhin une association littéraire du genre sentimental et pastoral : en pleine guerre de Trente ans, des Allemands s'engagent dans les sentiers du Tendre ; peut-être les piétinent-ils un peu lourdement, mais ils y circulent le livre de d'Urfé à la main. Car c'est le Paris précieux qui détient le monopole du Tendre et, à cette association intitulée *Académie des parfaits amants*, vingt-neuf princes et princesses sont affiliés dès l'abord dont l'esprit se francise. D'Urfé est lu, d'Urfé est traduit : il en est instruit et, flatté, répond aux lettres des Allemands, ses admirateurs, qu'il dédiera à la Société des parfaits amants ses livres futurs.

Mais si d'Urfé, le fade d'Urfé, a cette vogue, quelle sera un jour celle d'un Corneille ! Corneille, à la vérité, s'inspire d'abord de l'Espagne, ce qui n'est pas sans déplaire à Richelieu. En censurant *le Cid*, l'Académie croit remplir son office de gardienne jalouse de l'esprit français. Mais s'il cherche en Espagne une intrigue héroïque, Corneille la traite en une telle langue que c'est, en somme, la France qui soumet ici l'Espagne à son style et à son empire. Et voici ces tragédies dont chacune me paraît un corps d'armée admirablement ordonné lancé à la conquête du monde. Avant peu, Corneille sera connu de l'Europe, traduit, copié, imité.

Que dire du prestige dont, de son vivant même, va jouir Descartes? Le grand philosophe fera la loi à l'Europe, lui aussi. Sa principale élève n'est-elle pas la fille de l'électeur palatin Frédéric Ier, la princesse Élisabeth, et n'est-ce pas la reine Christine de Suède qui le lui dispute, l'appelant dans ses États où il mourra en 1650? Le *Discours de la Méthode* va être la Bible du dix-septième siècle : et ce n'est pas seulement la France qui, dès 1650, est *cartésienne*, c'est l'Europe entière.

Nos mathématiciens, Viète, l'inventeur de l'algèbre, Feronat, Roberval, l'admirable Pascal assurent à la science française une primauté incontestable dès la première moitié du siècle. Se dégageant peu à peu de la tutelle italienne où ils ont vécu leurs premières années, se dégageant de la tutelle flamande où certains d'entre eux ont pensé vivre, nos artistes enfin retrouvent partout de fortes formules françaises : avant peu, ce n'est plus Rome qui imposera sa formule, c'est Versailles qui, à travers l'Europe, fera la loi. A ce titre, une autre date intéresse, c'est celle de 1641 où Poussin quitte son *palazetto* du Pincio pour venir à Paris. Nous reconquérons d'abord nos artistes sur l'Italie : demain, ce sont eux qui donneront des formules à l'Europe et le Bernin venant à Versailles, le Bernin, dictateur de l'Art à Rome, s'apercevra qu'on n'a que faire de ses leçons.

Ainsi, tout se prépare — entre 1635 et 1660 — pour la grande conquête. Déjà, on en voit les prodromes. En Allemagne, où Luther semblait avoir un instant surexcité le génie national, les littérateurs tournent leurs regards vers Paris. Dès 1630, le plus remarquable écrivain allemand, Opiz, écrit que *la capitale des Allemands est à Paris*. M. Ressel peut écrire que la France déjà « fascine la Germanie épuisée et mutilée ». On a pu dire des vers de ce Martin Opiz qu'ils sont « du Ronsard mis en allemand ». Que sera-ce quand Corneille sera connu de Mayence à Vienne, quand le satirique allemand Carriz

ne prétendra qu'imiter Boileau et que l'éditeur Weltheim n'aura jamais de plus grands succès qu'en lançant, après Corneille, Molière en Allemagne?

L'Angleterre, en dépit des efforts d'Élisabeth, nationaliste résolue, et des pasteurs, persiste à aller chercher ses modes à Paris. Shakespeare vit, mais Shakespeare, longtemps, laissera insensible la société policée. C'est à Paris qu'elle se vient former. Le pasteur Wilson va se plaindre amèrement des *gentlemen* qui « assaisonnent leur conversation du jargon étranger » et « ne se font pas scrupule de parler anglo-français ». En réalité, tout ce qui est policé en Angleterre et bientôt en Europe, de l'Italie déjà pénétrée après avoir été conquérante à l'Écosse que les Stuarts ont littéralement francisée, de l'Allemagne où l'hôtel de Rambouillet a des admirateurs à la Suède où la reine Christine ne parle que français, de la Hollande où Descartes a vécu entouré de vénération, à l'Espagne elle-même, on voit, dès 1650, la France se glisser et conquérir.

***

Le 24 octobre 1648, l'empereur se décide, après trente ans de guerre, à signer les *traités de Westphalie*. Ils consacrent sa déchéance en Allemagne. Ils cèdent à la Suède, au Danemark, à la France des terres allemandes du Saint-Empire. La France fait consacrer ses conquêtes d'un siècle sur l'Empire : Trois-Évêchés, Alsace ; et demain, le traité des Pyrénées nous cédera le Roussillon. Mais ce qui frappe surtout dans les congrès de Westphalie, c'est le rôle que joue la France dans ces réunions de l'Allemagne où elle départage les princes germains sans qu'aucun s'en scandalise. Et l'on verra le cardinal Mazarin, héritier de Richelieu, former avec la plupart d'entre eux la *Ligue du Rhin* où le jeune roi Louis tiendra le premier rang. Le fait n'est-il pas considérable : la *Ligue du Rhin*, et, à sa tête, le roi de France?

C'en est fini de l'omnipotence autrichienne : la « Maison » reste certes puissante et riche, mais elle n'a plus l'hégémonie de l'Europe. Cette hégémonie — même en pleine Allemagne — passe à la France. Du Levant, où de nouveau la France est respectée comme la première nation de la Chrétienté, à l'Allemagne où elle fait la loi, notre pays a repris un prestige éclatant et voici que, de ce d'Urfé, galant et souriant, au grave et grand Descartes, déjà nos écrivains viennent, comme jadis, collaborer avec nos diplomates et nos soldats. La langue française fortifiée et disciplinée, la science française illustrée, l'art français libéré sont prêts à fournir les éléments d'une splendide croisade, tandis que le commerce français attend Colbert pour que soient lancées à la conquête du monde les richesses accumulées.

Comparons, mesdames, ce que j'ai dit au début, ce que je dis à la fin de cette conférence. Un grand roi, Henri IV, un grand ministre, Richelieu, ont fait beaucoup pour changer en nation prédominante une nation abaissée. Mais ce miracle serait-il possible ailleurs que chez nous? Et voilà la pensée à laquelle on aboutit toutes les fois qu'après un grand désastre, on voit se relever une France réveillée, quand on la voit surtout, soudain plus belle et plus forte qu'avant, s'élancer de nouveau à la conquête morale du monde.

V

LE RÈGNE DE VERSAILLES (1)

Louis le Grand : le culte de la Gloire. — Poursuite de l'entreprise contre l'Empire. — La ligue du Rhin. — La « politique de superbe ». — La conquête des Flandres et de la Franche-Comté : l'Alsace complétée. — Les « mâts du roy » dans la Méditerranée. — L'Espagne passe sous notre hégémonie. — La suprématie de l'Art français. — Versailles. — Mésaventure du Bernin. — Le règne de l'esprit français. — Racine et Molière européens. — La langue devient langue internationale. — La France au zénith.

MESDAMES, MESSIEURS,

Le 9 mars 1661, le cardinal Mazarin rendait l'âme : le jeune roi Louis, qui régnait nominalement depuis 1643, allait-il confier à un autre premier ministre la gestion des affaires? On ne l'ignora pas longtemps. Au président de l'Assemblée du clergé qui lui demandait à qui dorénavant il devait s'adresser pour le règlement de ses affaires, il répondit : « A moi, monsieur l'archevêque. »

Il avait vingt-deux ans, mais il supportait malaisément, depuis quelques années, la domination de Mazarin. Si jeune qu'il fut, ses traits mêmes trahissaient le désir de commander.

> En quelque obscurité que le sort l'eût fait naître,
> Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

Il a écrit : « L'amour de la gloire va assurément devant tous les autres dans mon âme. » Ce qui prouve qu'il se connaissait parfaitement bien. Louis XIV, de 1661 (et peut-

(1) Conférence sténographiée au *Foyer* le 4 avril 1914.

être bien avant) à 1715, n'a songé qu'à assurer sa gloire. Mais sa gloire était celle de sa maison, de son trône, et de la France. On pouvait donc penser, dès 1661, que ce jeune roi, s'il n'était pas entravé dans ses desseins, allait porter plus haut qu'il n'avait jamais été porté, le prestige de son pays.

De fait, son long règne va constituer un des chapitres capitaux de cette histoire de l'expansion française à laquelle nous consacrons cette série de conférences.

Le terrain, nous l'avons vu samedi dernier, était remarquablement préparé.

Après une période heureusement courte de troubles intérieurs où la politique traditionnelle d'expansion avait semblé de nouveau entravée, Richelieu était venu qui, avec une admirable méthode, avait, sur les terrains, remis la France en marche. Mazarin avait continué le grand cardinal.

Le roi Louis, qui, depuis dix-sept ans, s'élevait dans une atmosphère de victoire et de gloire, s'en était à ce point pénétré que son caractère, naturellement superbe, s'en était littéralement nourri. Il était le souverain le moins disposé à laisser péricliter l'héritage que lui léguaient les deux cardinaux ministres.

Comme eux, il entend poursuivre le double dessein qui domine toute cette histoire : *l'achèvement des frontières et l'exaltation du prestige* et, comme à l'une et l'autre tâche, même après les traités glorieux, l'obstacle reste la maison d'Autriche, il n'entend nullement désarmer devant les vaincus de la Guerre de Trente ans, encore trop puissants.

« *Mettre la France en tous lieux où fut l'ancienne Gaule* », avait écrit Richelieu. En effet, il manque encore à la France, pour se compléter, les Pays-Bas, une grande partie des bords du Rhin, la Franche-Comté, et la Savoie. Encouragé par les précédentes conquêtes, Louis poursuivra constamment la reconquête de ces terres. Je dis la

reconquête.. Ce n'est pas seulement César qui lui enseigne que la Gaule a des limites naturelles. Charlemagne les a atteintes et même dépassées. Louis XIV y songe. Il sait peu d'histoire, mais il sait à peu près celle-là. « En ce temps-là, écrit-il à son fils, notre maison (car par une agréable fiction il entend confondre les deux dernières races de rois francs), notre maison possédait à la fois la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie et la meilleure partie de l'Espagne. » C'est par la faute de partages iniques qu'au neuvième siècle, on a perdu tout cela. Il faut du moins qu'on récupère les limites naturelles.

Qui médite devant la tombe de Charlemagne ne rêve point seulement de conquêtes territoriales, mais y rêve du prestige mondial dont a joui le grand empereur. Louis XIV y rêve. Sa couronne est, dit-il, sans conteste, « la première » de la Chrétienté ; il est « *le premier des rois qui peut bien donner l'exemple aux autres et n'est pas astreint à suivre le leur, s'il ne veut* ». La France est « *le premier mobile de tous les États chrétiens* ». N'est-il pas le roi Très Chrétien? Et ce titre lui-même ne lui paraît pas vain : François Ier, certes, l'a fait valoir, mais il n'a pas paru désireux de l'appuyer sur une politique. Louis introduit un nouvel élément de suprématie en prétendant être en Europe *le premier élu de Dieu.*

Et pour le prouver, Louis, je le répète, affichera un catholicisme, si j'ose dire, international : un seul trait suffit pour vous faire saisir cette politique. Lors de l'invasion de la Hollande en 1672, le roi rétablira le culte catholique en grand tapage dans la principale église d'Utrecht, et on lira dans la *Gazette de France* à ce sujet cette note d'allure officielle : « Partout où l'on plante les fleurs de lys, on replante en même temps l'étendard de la religion. »

Vous comprenez combien est importante la connaissance d'une pareille disposition : c'est bien Charlemagne

qui revit, le Charlemagne qui, défenseur et apôtre de la foi, traite par ailleurs volontiers en chapelain supérieur le pontife romain.

***

Qui donc cependant occupe le trône de Charlemagne, détient le tombeau de Charlemagne? Un Allemand, le chef de la maison d'Autriche. Louis s'explique sur ce point plus clairement qu'aucun de ses prédécesseurs. J'ai dit tout à l'heure qu'il contestait la validité du partage de l'empire carolingien. Les princes allemands ne sont pas seulement les usurpateurs des terres rhénanes qui jadis appartenaient à la Gaule, ils sont les usurpateurs du titre impérial.

Comme Philippe le Bel, comme Philippe de Valois, comme François Ier, comme Henri IV, Louis a pensé à l'empire. En 1667, paraîtra un libelle intitulé : *Des justes prétentions du roi à l'empire.* Cependant, comme ses illustres prédécesseurs, plus qu'eux-mêmes, Louis n'a à cet égard que des velléités. Il a tellement horreur du mode électif que l'idée de se soumettre à une élection l'écœure ; il s'en explique encore dans son testament. Comme à ses prédécesseurs, il lui apparaît qu'une revanche plus efficace se présente : subtiliser à l'Empereur l'Allemagne ce que celui-ci est censé gouverner, et en prenant, au delà du Rhin, une influence prépondérante, réduire l'Empereur à un rôle vain et ridicule. Mazarin, suivant la pensée de Richelieu, a installé le roi de France en Allemagne, comme *protecteur* de la *Ligue du Rhin.* Louis poursuivra, avec plus ou moins de bonheur, cette politique. On le verra agir en Allemagne en « protecteur des libertés germaniques » — bonne plaisanterie qui ne pourra très longtemps se prolonger, mais qui, pendant quinze ans au moins, permettra encore à Louis XIV de grouper contre l'Empereur les Allemands hostiles à l'Empereur. Un duc

de Mecklembourg ne déclarera-t-il pas encore, en 1663, « se mettre en la protection de Sa Majesté, la priant de l'y vouloir recevoir »? Un comte de Saarbrück n'est-il pas reçu par Louis « en sa royale protection et sauvegarde » et ne sera-t-il pas autorisé comme par une faveur insigne à « faire arborer en toutes les avenues et terres de son pays l'étendard de France »? Louis sait d'ailleurs qu'en tout temps, l'argent bien employé a livré les électeurs à qui savait les payer. En 1672, on le verra répandre l'or utilement outre-Rhin. L'empereur Léopold sera forcé de le laisser faire : un des ministres de l'empereur ne dira-t-il point tristement que son maître ne peut faire concurrence au roi de France, n'étant pas en état « de faire bouillir la marmite d'Allemagne »? Et Louis, par là, se tient pour le vrai maître : aussi ricane-t-il quand il apprend que l'Empereur s'est proclamé, dans un acte, « tête du peuple chrétien ». Louis écrit que ce « titre fastueux » n'est qu'un « trait de ridicule vanité ». Lui seul, au fond, entend être cette « tête du peuple chrétien ».

La double politique qui le pousse à compléter la France sur ses limites et à prendre « la tête du peuple chrétien » le fait détester la maison d'Autriche.

« L'état des couronnes de France et d'Espagne est tel aujourd'hui, et depuis longtemps, écrit Louis XIV dans ses *Mémoires*, qu'on ne peut élever l'une sans abaisser l'autre. »

En Allemagne, il mine l'Autriche et il ne désarmera guère devant l'Espagne, maîtresse des Pays-Bas et de la Franche-Comté convoités, jusqu'au moment où, par un coup que ni François Ier, ni Henri IV, ni Richelieu n'eussent osé concevoir, par un coup stupéfiant et inattendu, il substituera, sur le trône de Madrid, sa propre race, la maison de Bourbon, à la maison d'Autriche défaillante.

Il ne saurait cependant s'absorber dans cette partie de la tâche. Par les armes et la diplomatie, il fera pro-

gresser la France. Mais il entend faire s'épandre son influence sur le monde entier : la France doit devenir, dit-il, « l'arbitre de commerce » international : dans les instructions à un ambassadeur en 1665, on voit les ministres du roi déclarer que la France se doit rendre maîtresse de « la navigation et de tout le commerce du monde ». C'est ce dessein qui lui fera écouter longtemps les conseils de Colbert, homme d'État mondial et comme nous dirions *impérialiste*, qui rêve, nous le savons, de faire saluer bien bas les fleurs de lis de France, des rives du Mississipi aux montagnes de la Perse, des rivages de la Baltique aux côtes de l'Afrique et de l'Asie.

Que Louis XIV ait réalisé de si vastes projets, il s'en faut. Il n'en arrive pas moins à s'imposer comme le premier prince de la chrétienté. L'Allemand Leibniz, qui l'a admiré puis combattu, dira de lui : « *L'homme qui seul fit le destin de son siècle.* » Et ce témoignage d'un étranger dit jusqu'à quelle hauteur le roi de France s'était élevé.

***

La politique de Louis XIV est une politique d'orgueil : l'orgueil ne l'a pas toujours bien inspiré, car l'orgueil est souvent mauvais conseiller. « L'orgueil, fils du bonheur, fatal à son père », dit Eschyle, je crois. Mais ce n'en est pas moins un stimulant merveilleux : dans les premières années du règne, l'orgueil le fait s'imposer ; dans les dernières il lui permet de faire front à la fortune adverse et de la forcer en quelque sorte à se retourner finalement en sa faveur.

Je n'ai pas, bien entendu, la prétention de vous raconter ici l'histoire des guerres et de la diplomatie du règne qui, de 1661 à 1715, remplit cinquante-quatre ans de notre histoire. Il y faudrait, non point une conférence, mais cinq. Je me contenterai de rappeler quelques épisodes qui permettront de vous faire saisir quel bénéfice

la grandeur française tire de l'orgueil du roi. Car Louis XIV, s'il est orgueilleux, l'est pour la couronne, c'est-à-dire, en ce temps-là, pour le pays.

Ce sont, d'abord, de 1661 à 1667, les incidents où s'affirme la pensée du roi : le royaume de France, premier royaume de l'Europe.

En août 1661, c'est l'incident de Londres : le baron de Watteville, représentant du roi d'Espagne, à Londres, émet la prétention, lors de la réception d'un nouvel ambassadeur de Venise, de passer avant l'ambassadeur de France, le comte d'Estrades. Le roi d'Angleterre, pour éviter le conflit, renonce à la réception solennelle du Vénitien. Louis XIV n'accepte pas ce biais : ordre est envoyé à d'Estrades de chercher une occasion de faire valoir les droits de la France. Un ambassadeur de Suède arrive à Londres en octobre 1661 : d'Estrades veut prendre le pas sur Watteville ; celui-ci, le 10 octobre, parvient, par la force, à repousser son rival : les domestiques espagnols font reculer l'escorte de d'Estrades, lui tuent ses cochers et ses chevaux. Incontinent, Louis, alors à Fontainebleau, ordonne au comte de Fuensaldoña, ambassadeur d'Espagne en France, de quitter la cour dans les vingt-quatre heures. Philippe IV, inquiet, offre de rappeler Watteville : cela ne saurait suffire. Il faut que, le 24 mars 1662, le roi de France reçoive, en audience solennelle, devant tous les représentants de l'Europe, les excuses de l'Espagne. Louis les reçoit, et se tournant vers les autres ambassadeurs : « Vous avez ouï la déclaration que l'ambassadeur d'Espagne m'a faite, dit-il. Je vous prie de l'écrire à vos maîtres afin qu'ils sachent que le roi Catholique a donné ordre à tous ses ambassadeurs de céder le rang aux miens dans toutes les occasions. » Et à son fils, il dira plus tard avec un peu d'exagération, mais non sans quelque raison : « Je ne sais si, depuis le couronnement de la monarchie, il s'est jamais rien passé de plus glo-

rieux pour elle, car les rois et les souverains que nos ancêtres ont vu quelquefois à leurs pieds, tous leur rendre hommage, n'y étaient pas comme souverains et rois, mais comme seigneurs de quelque principauté moindre à laquelle ils pouvaient renoncer. Ici c'est une espèce d'hommage véritablement d'une autre sorte, mais de roi à roi, de couronne à couronne, qui ne laisse plus douter à nos ennemis mêmes *que la nôtre ne soit la première de toute la chrétienté.* »

Après l'Espagne, voici l'Angleterre remise à sa place. Celle-ci n'a-t-elle pas depuis quelques années la prétention que les vaisseaux de toutes les nations, lorsqu'ils rencontrent le pavillon anglais dans les mers d'Angleterre, le saluent les premiers? Louis ne peut supporter cette prétention. Il écrit au roi d'Angleterre une lettre d'un ton magnifique où il affirme que, dans la défense de sa primauté, « aucune puissance sous le ciel » n'est capable de le faire reculer. Le roi d'Angleterre cède : ce sont ses vaisseaux qui salueront les premiers les lis de France. Après la morgue castillane, l'orgueil anglais a capitulé devant cet intransigeant jeune roi, parlant au nom de sa couronne.

Et voici une troisième puissance qui, elle aussi, n'est point habituée à s'humilier. Les serviteurs de M. de Créqui, ambassadeur à Rome, ont-ils été malmenés par des gardes du pape, le 20 août 1662, Louis rappelle l'ambassadeur, renvoie le nonce, ne se tient point pour satisfait par de simples excuses, saisit le comté d'Avignon, exige, obtient que, le cardinal Chigi étant venu à Paris lire une déclaration d'excuses, une pyramide sera érigée, au centre de Rome, où sera commémorée cette démarche, et il donne des instructions pour que la pyramide soit élevée et les caractères de l'inscription « si gros et si bien gravés qu'ils soient facilement visibles pour toute personne ».

Que tout cela soit tout à fait heureux, que de grosses

rancunes se soient de ces faits accumulées contre nous, cela est peu douteux, mais j'ai à conter plus qu'à apprécier, et ce qui éclate par ces trois incidents, c'est le pouvoir en Europe de la France que Richelieu a léguée à Louis XIV, et l'intention du roi de le faire respecter. L'Europe, saisie, s'incline. L'Anglais William Temple signale, sans s'insurger, « cette grande comète qui s'est levée si rapidement, le roi de France qui veut être non seulement contemplé, mais admiré du monde entier » et devant les États de Hollande, le chef de la République, Jean de Witte, exposant le 6 mars 1664, l'état de l'Europe, déclare que, « des deux grandes puissances de France et d'Espagne qui ont jusqu'ici balancé les intérêts de tous les princes de l'Europe », la France seule reste debout et qu'il faut donc rechercher son amitié. Cette amitié, Suède et Danemark au nord se la disputent jalousement ; le Portugal la courtise ; en Pologne, elle est l'article essentiel de la politique à ce point qu'une jeune Française, Marie de Nevers, songe à y préparer l'avènement d'un prince de Condé et paraît y réussir. Le Stuart d'Angleterre se fait le second du Bourbon de France. La France a rarement été plus haut.

***

C'est alors que Louis songe à profiter de tant de grandeur pour arrondir l'héritage français. Il espère enlever les Pays-Bas à l'Espagne : c'est la guerre dite de *Dévolution* qui aboutirait à l'annexion d'Anvers, de Bruxelles, de Gand sans l'intervention des Hollandais alarmés, mais qui aboutit tout au moins à ce traité d'Aix-la-Chapelle du 29 mai 1668, qui nous donne Artois et Flandre française : Douai, Tournai, Cambrai, Lille rentrent dans nos mains.

La guerre de Hollande, qui sort de celle-là, après avoir été des plus heureuses, tourne mal, mais nous n'en reti-

rons pas moins un bien autre avantage. L'Empire et l'Espagne se sont unis aux Hollandais. Contre l'Empire, les Hongrois se révoltent et font appel au roi de France. Le chef de l'insurrection antiautrichienne, Tekeli, frappe des monnaies où se lisent ces mots : *Ludovicus, Galliae rex, defensor Ungariae.* Contre l'Espagne, la Sicile se révolte et fait appel au roi de France qui, un instant, pense s'installer là au centre de la Méditerranée. Mais, résultat plus pratique, la Franche-Comté, occupée par nos armées, va nous rester. La paix de Nimègue réunit enfin cette province à notre pays le 17 septembre 1778. La France s'arrondit.

Et elle s'arrondit encore dans les années qui suivent : les fameuses *Chambres de réunion*, annexent au royaume, sans que l'Europe ose protester, des centaines de villes et de bourgs d'Alsace, de Lorraine et de Comté, et enfin Strasbourg, Strasbourg, la perle de l'Alsace, où, le 23 octobre 1668, Louis XIV fait une entrée solennelle, accordant des franchises, si intelligemment prodiguées, que désormais l'admirable ville va devenir une des cités les plus filialement attachées à la France.

Sans doute, ces annexions mécontentent l'Europe ; mais l'Europe est cependant si impressionnée par la grandeur française qu'aucune protestation ne s'élève. Cette grandeur, ce pendant, s'affirme à coups de canon dans la Méditerranée.

*
* *

Cette Méditerranée, c'est, je vous le disais samedi, la seconde partie du rêve français dont la conquête des Marches de l'Est est la première.

Mazarin, absorbé par les affaires du continent, avait accordé une moindre attention à l'empire méditerranéen. Le commerce de Marseille, relevé, était retombé : en réalité, nous n'avions pas de flottes suffisantes pour

protéger contre les pirates barbaresques les bâtiments de commerce : on voyait ce double scandale que ce pavillon du roi, si respecté en Europe, était insulté par ces pirates juqu'en vue de Marseille même et que les marchands provençaux en étaient réduits à faire appel à des bateaux de guerre anglais ou hollandais pour les protéger jusque dans les eaux de France. Mais qu'y faire? Colbert estimait que, sur vingt mille bateaux lancés par l'Europe à travers le monde, la France n'en comptait pas six cents. Nos commerçants n'osaient donc s'aventurer. D'autre part, nos consuls, laissés à eux-mêmes, dans le Levant, agissaient peu ou mal.

Colbert, ce pendant, prend en main la marine avec les finances et tout va changer. On bâtit une flotte, on réforme, on remplace les consuls, on encourage les commerçants. Et bientôt, voici *les mâts du roy* — comme on disait alors — qui reparaissent en Méditerranée. La fondation, en 1670, d'une *Compagnie du Levant* donne les plus belles espérances, et tout reprend.

Le malheur est que le caractère spécial que Louis XIV donne à sa politique internationale a quelque peu compromis sur un point notre influence dans le Levant. Prétendant être le roi Très-Chrétien au titre où l'avait été saint Louis, Louis XIV a alarmé et blessé le Sultan. En Europe, tout naturellement on eût aimé jeter Louis XIV dans cette voie. Le roi de France s'engageant dans une croisade, quel débarras pour la maison d'Autriche et autres ennemis ! C'est en partie à cette idée que se rattache le singulier épisode auquel est lié le nom de Leibniz. En 1665, le philosophe, à qui son long séjour à Paris avait permis de constater combien roi et France grandissaient, avait songé à aiguiller nation et souverain vers le rêve d'une croisade. Le factum de Leibniz est d'ailleurs un des documents les plus curieux, les plus caractéristiques du prestige qu'avait atteint la France en ces premières années du règne : conquérir avec

l'Égypte l'empire ottoman, c'était, écrivait Leibniz, le moyen le plus glorieux et le plus utile de se précautionner contre l'Empereur et de mortifier les ennemis de la France. La conquête d'une belle et grande partie de la terre habitée valait mieux, au dire de l'Allemand, que « les *misérables chicanes du côté des Pays-Bas et du Rhin* pour quelques villes et baillages ». Ici peut-être passe le bout de l'oreille allemande.

Louis XIV n'avait pas écouté Leibniz et il avait conquis « ces villes et baillages des Pays-Bas et du Rhin » dont le philosophe germain faisait — pour nous — si bon marché. Mais cependant, son titre de roi Très Chrétien l'avait engagé, en 1664, à participer à l'expédition contre les Turcs envahisseurs, qui devait se dénouer dans la plaine du Saint-Gothard en Hongrie, et, encore qu'il ait tenu à n'être là que comme membre de la *Ligue du Rhin*, le Roi n'a pu alors épargner à la France la rancune du Grand Turc. Celui-ci s'est vengé en laissant tomber les *Capitulations*. Il faut neuf ans pour qu'on puisse traiter avec Constantinople. On y a envoyé en 1673 ce marquis de Nointel dont Albert Vandal a, dans son livre de début, raconté avec son charmant talent d'historien, l'importante ambassade. Nointel a enlevé le renouvellement des capitulations de François Ier et de Henri IV, avec quelques restrictions qu'on espère faire tomber. Et ç'a été considéré comme une grande victoire de la diplomatie. « Le renouvellement des capitulations, écrit un contemporain, fait grand bruit à la cour et à la ville et beaucoup d'honneur à M. de Nointel. On en parle comme d'une merveille. On a mis ce grand événement dans la *Gazette :* on a fait crier par les colporteurs des relations imprimées qui avaient pour titre : « Le renouvellement « de la nouvelle alliance du Grand Seigneur avec le roi et « le rétablissement de la foi catholique dans l'empire « ottoman par M. de Nointel. »

Bien avant qu'on eût ainsi à peu près reconquis le

sultan de Constantinople, on avait, par des moyens plus violents, imposé le respect aux Barbaresques. Le 22 juillet 1664, Beaufort avait débarqué en Afrique, près Djedjelli. En 1665, on avait bombardé Alger et Cherchell. On répéta deux fois cette démonstration et en 1685, Tripoli ayant été bombardée encore, les puissances barbaresques s'étaient soumises : Tunisie, Algérie, Maroc allaient, pour quelques années, cessé d'interrompre le commerce et d'affaiblir ainsi le prestige français. Le commerce, immédiatement, se relevait, montant de trois, quatre, cinq millions en quelques années — ce, pendant que des missions envoyées en Abyssinie et en Perse avaient pour but d'ouvrir des voies plus profondes aux marchandises envoyées à Alexandrie, Damas et Smyrne. En 1688, la flotte atteignait enfin le chiffre qu'avait rêvé Colbert. On frappait cette année-là une médaille, peut-être un peu prétentieuse, qui portait en exergue : « *Assertum maris mediterranei imperium, quadraginta triremes*. L'empire de la Méditerranée assuré, quarante galères. »

Et pour que fût proclamée cette restauration de notre « empire » dans la Méditerranée, Gênes, qui avait usé de mauvais procédés, fut menacé d'être bombardé comme un simple Alger et d'apprendre « combien sont épouvantables les effets de la colère d'un si grand roi ». Vous savez que le doge, chef de la République, dut venir, contre tous les usages admis par la République, à Versailles, s'excuser. Interrogé par des courtisans sur ce qui l'étonnait le plus dans ce prestigieux Versailles, il répondit : « C'est de m'y voir. » Ce doge avait tort : à cette époque, Versailles recevait bien d'autres ambassades singulières. Car Versailles était entre 1685 et 1688 le vrai centre de l'Europe et presque le pôle magnétique du monde.

***

Une telle grandeur devait finir par provoquer chez nos voisins une levée de boucliers. Tous se coalisèrent en 1689 : ce fut cette *Ligue d'Augsbourg* qui, déchaînant la guerre, n'aboutit cependant qu'à ces traités de Riswik, de septembre et octobre 1697, qui confirmaient à Louis XIV la possession des villes réunies de 1678 à 1688. Il est vrai qu'après une guerre ruineuse, la France ne s'agrandissait que de cette reconnaissance et que nos ennemis avaient repris, par contre, un réel prestige.

Mais quelle revanche pour celui de la France que cette stupéfiante affaire de la *succession d'Espagne !*

La branche de la maison d'Autriche qui vit à Madrid s'étiole et meurt. Le faible Charles II, triste rejeton de Charles-Quint, s'éteint lentement, sans laisser de progéniture.

A qui va échoir son énorme héritage : ce qu'on appelle non l'Espagne, mais *les Espagnes?* C'est l'Espagne, le royaume des Deux-Siciles, les présides de Toscane, la Lombardie, les Pays-Bas espagnols ; ce sont les Indes occidentales, l'Amérique du Sud entière, le tiers de l'Amérique du Nord, les îles de l'Océanie et les milliards qu'on tire de ces terres lointaines. Or, par hasard, cet héritage échoit à l'autre branche de la maison d'Autriche, celle de Vienne : c'est la reconstitution de l'empire de Charles-Quint, et tout d'un coup la France effacée, cernée, menacée d'être écrasée. Louis XIV ne peut l'admettre. Par une suite fort longue de négociations avec l'Europe, il fait agréer tout d'abord l'idée d'un partage. Car fils et époux de deux princesses espagnoles, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, il peut prétendre pour lui, ou tout au moins son fils, à l'héritage entier. Mais s'il fait admettre par l'Europe le partage, il convoite tout l'héritage. Ce fut grande faute : c'était l'occasion, je

crois, de récupérer la Belgique, et, par voie d'échanges, de s'assurer la Savoie et la Lorraine. Mais comment ne pas excuser le roi d'avoir cédé à cette tentation : établir la dynastie française sur le trône de Charles-Quint? Il y céda : travaillé par notre ambassadeur et l'entourage gagné, le roi d'Espagne institua, par testament, le Dauphin, et, à son défaut, le fils du Dauphin, le duc Philippe d'Anjou, son unique héritier, et là-dessus, il mourut — ainsi qu'il convenait — le 1er novembre 1700. Les envoyés de l'Espagne viennent à Versailles demander au grand roi d'autoriser son petit-fils à venir régner à Madrid, et Louis XIV donne d'une main condescendante un roi à l'empire espagnol.

La lettre que, le 17 novembre, Louis adressait à notre ambassadeur à Madrid est une sorte de *Te Deum* où il semble que vingt rois chantent avec lui l'immense gloire de la maison de Capet.

L'Europe cependant hésita à protester : le droit de Philippe était formel, grâce au testament de Charles II. Louis XIV eût dû tout faire pour rassurer l'Europe. Il eût fallu nettement affirmer que jamais les deux couronnes ne seraient réunies. Mais c'était, aux yeux de Louis, frustrer son petit-fils et la France même. Et il ne le fit pas. Et puis certains gestes firent peur. A la vérité, on cherchait des prétextes : il en fournit. La guerre éclata. Ce fut cette longue et terrible *guerre de Succession*, successivement heureuse, malheureuse, puis heureuse encore, désastreuse, si désastreuse finalement que la France, menacée, faillit succomber. Vous savez comment, après des défaites douloureuses, le vieux roi, sommé de détrôner son petit-fils, trouva dans son orgueil le moyen de tenir bon et comment, après la victoire de Villars à Denain, le 24 juillet 1712, l'Europe dut se résigner à laisser le jeune prince français sur le trône d'Espagne. Il dut, à la vérité, abandonner Pays-Bas, royaume de Naples, Milanais à l'Autriche, mais il gardait le reste des

biens d'Espagne. La suite devait montrer que l'avènement d'un Bourbon à Madrid ne fortifiait point la France autant qu'on l'eût pu croire. Mais, en attendant, les traités d'Utrecht et de Rastadt des 11 avril 1713 et 6 mars 1714 entouraient d'une gloire éblouissante le roi qui allait mourir. La race de saint Louis régnait à Paris, à Madrid, sur les Indes. Était-ce peu?

Et comme, par ailleurs, — je l'ai montré il y a trois ans, dans des conférences sur l'expansion hors d'Europe, — les Français s'établissaient solidement dans l'Inde, au Canada, et tout le long du Mississipi, « le fleuve Colbert », dans l'énorme Louisiane, on comprend que finalement la France, en dépit des défaites récentes, ait, à la mort de Louis XIV, paru tenir dans le monde une place que celui-ci, même dans ses rêves les plus ambitieux de 1665, n'avait osé entrevoir.

Louis, mourant le 1er septembre 1715, restait aux yeux de tous le « Grand Roi ».

***

La France n'eût-elle joui sous ce règne que de cette expansion de territoires et de gloire, que telle chose eût suffi à la mettre au premier rang.

Mais, à la même heure, elle achevait, par surcroît, de le conquérir, grâce à cette collaboration des esprits qu'à toutes les époques, nous avons vu se produire.

Au moment où, avec celui que toute l'Europe appelle le Grand Roi, finit *le Grand Siècle*, Versailles règne sur l'Europe. Qu'est-ce à dire, Versailles? Ce n'est pas seulement une cour, un gouvernement, ni même une société. C'est un goût — ce qu'on est convenu d'appeler *le Grand Style*.

La France s'est fait un style : en matière d'art, en matière de philosophie, en matière de littérature, la France est maintenant en possession d'elle-même. Et

tout naturellement, après s'être fait un grand style, elle le va imposer à l'Europe.

Je vous ai dit, samedi, comment, sous Richelieu, s'était consommée la libération de la langue et de la littérature française et préparée celle des arts ; comment Malherbe avait épuré la langue de tout ce que le seizième siècle y avait encore laissé d'apports étrangers décidément inassimilables, comment Richelieu, en constituant l'*Académie* gardienne et, en quelque sorte, administratrice de cette langue, avait donné ainsi un solide étai au français prêt à s'élancer à la conquête de l'Europe, comment Descartes, Corneille, Pascal avaient à cette heure-là même, illustré cette langue désormais fortifiée et personnalisée, comment enfin elle avait commencé à rayonner çà et là, en Angleterre et en Allemagne particulièrement.

Je vous ai dit aussi comment l'Italie, continuant à détenir aux yeux de tous le monopole de l'art, peu à peu, par la décadence de ses artistes, le laissait en réalité échapper, comment Lebrun, arraché par Mazarin à son Pincio, était revenu en France, maître désormais réputé, chef de l'École française.

Ce n'est point aujourd'hui mon affaire que de vous faire le tableau des lettres et des arts pendant la deuxième moitié du Grand Siècle. Vous savez tous à quelle perfection les Racine, les Molière, les La Fontaine, les Bossuet, les Boileau, les La Bruyère, — pour n'en pas citer trente autres — ont porté la langue, à quelle hauteur les lettres françaises. Pas plus je n'ai à vous rappeler quelle pléiade d'artistes Versailles et Paris ont vu travailler : Lebrun, reconquis sur l'Italie, Puget, Mignard, Coysevox, Anguier, Nanteuil, Mansard, Perrault, architectes, peintres, sculpteurs, dont Louis XIV a, plus ou moins, été le Mécène.

Je n'admire pas également tous ces hommes ; mais tous ont contribué, à des degrés divers, à faire du siècle le Grand Siècle.

Colbert, — ce *nationaliste* résolu, — à tant de ministères avait joint *la surintendance des bâtiments*, en fait, le gouvernement des arts. Jaloux de l'Italie qui gardait, disait-il, « le sceptre des arts », il avait entendu l'en dépouiller. Pour l'en dépouiller, il admettait qu'on lui prît ses modèles. « Nous devons faire en sorte d'avoir en France tout ce qu'il y a de beau en Italie », écrivait-il. Et en fait, il faisait faire à travers Rome de telles rafles d'antiques, que le pape finissait par protester. Avec les modèles, il admettait qu'on allât demander des leçons à l'Italie. Pour ce, il a fondé l'*Académie de France à Rome* dont les statuts sont publiés le 11 février 1666. De jeunes artistes iront s'instruire à Rome et s'inspirer. Mais, pensionnaires du roi, ils reviendront, après trois ou cinq ans de séjour, se mettre à la disposition du roi. Sans doute, ils se seront « formé le goût et la manière sur les originaux des plus grands maîtres de l'antiquité et des derniers siècles », mais, rentrés en France, ils mettront au service de l'École française les leçons que Rome leur aura prodiguées. Colbert, né administrateur, croit qu'on administre l'art comme les finances ou les travaux publics. C'est l'esprit de son temps et de son gouvernement. Le ministre met au concours — un peu naïvement — « l'invention d'un ordre français d'architecture ». Et en matière d'art, il espère qu'avec douze ou quinze ans de paix, « l'on verra des choses aussi étonnantes » que les merveilles de l'antiquité. *La beauté lui paraît nécessaire à la grandeur* : par là il est le digne ministre de Louis XIV. N'écrit-il point au directeur de la décoration des vaisseaux du port de Toulon : « Je conviens que les ouvrages de sculpture des trois grands vaisseaux construits ces temps derniers à Toulon prennent beaucoup de temps, vous vous en advouerez vous même qu'il n'y a rien qui frappe tant les yeux ni qui marque la magnificence du roi que de les bien orner comme les plus beaux qui aient encore paru à la mer *et qu'il est de*

sa gloire de surpasser en ce point les autres nations. »

Quel excellent trait que celui-là et qui montre combien dans l'esprit de ces gens tout concourt, doit concourir au prestige de la France au dehors !

Le chef-d'œuvre fut Versailles, le château, les salles, les peintures, les sculptures, le parc. L'art français y fut appliqué, tandis que, par ailleurs, on achevait le Louvre et dix églises illustres.

On peut ne pas goûter ce style ou tout au moins lui en préférer d'autres. Comment ne se pas s'incliner devant la grandeur de l'œuvre et la discipline de cet art? Comment ne pas reconnaître, d'autre part, qu'à s'exercer, l'art français s'est émancipé en quarante ans? Certes, la formule reste « à l'italienne ». On retrouve l'inspiration italienne primitive, de la Galerie des Glaces elle-même de Versailles à la colonnade du Louvre, des jardins de Versailles à Notre-Dame-des-Victoires. Mais l'esprit de Louis XIV, cependant, imprègne ces revenants d'Italie, tandis que le goût ancestral agit en eux de telle façon que, tout de même, nul ne croit entrer dans la Galerie Farnèse, en pénétrant dans la Galerie des Glaces et dans le *Gesù* de Rome, en passant le seuil de Notre-Dame-des-Victoires.

Courajod a écrit que voici que commence l'histoire de « la période française de l'art international italien pratiqué par l'Europe entière depuis la Renaissance ». M. Lemonnier modifie heureusement la formule : « *L'art international autrefois dirigé par l'Italie entre dans la période française.* »

Oui, l'art international, c'est maintenant la France qui en a la direction. On l'imite partout : nos artistes sont appelés en Allemagne, en Espagne, en Italie même et jusqu'en Suède et en Russie. Certes, cette prépondérance est en partie due à l'épuisement de l'Europe. En Italie, Bernin est le dernier dictateur de l'art en Italie ; il mourra en 1680. Après la mort de Jordaens en 1678, de Teniers le Jeune en 1690, la Flandre reste stérile.

La Hollande n'a plus de représentants. « L'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne ne comptent plus. »

« Notre suprématie, écrit encore M. Lemonnier, est due aussi à la profonde impression reçue de la grandeur de Louis XIV et à l'éclat incomparable qu'il a donné aux arts. Tout se résume pour les étrangers dans cette création de Versailles qui leur apparut comme une sorte de vision féerique. *Il n'y avait pour eux qu'une architecture, qu'une peinture, qu'un art décoratif, celui de Versailles.* »

Lorsque Bernin vint en France, appelé par Louis XIV, il fut reçu avec de grands honneurs dont peut-être il se grisa trop. Habitué d'ailleurs à l'admiration sans réserve de Rome, il le prit d'assez haut. Sur l'invitation de Colbert et du roi, il soumit des plans de réfection totale du Louvre. Rien de plus édifiant que le récit extrêmement attachant fait, dans une curieuse brochure, par mon ami Léon Mirot, de ce séjour du Bernin, car rien ne prouve mieux combien la France s'était, sans s'en être rendu compte elle-même, émancipée de l'Italie. Bernin parut vite un fâcheux. Et celui qui se croyait le Michel-Ange de son âge dut bientôt s'en aller, déçu et irrité, devant la concurrence heureuse des architectes français.

En revanche, ceux-ci, répétons-le, envahissaient l'Europe. « Pour avoir imité avec habileté et une sobriété relative le style et le goût français, écrit M. André Michel, Andréas Schluter, qui travailla comme sculpteur et architecte en Pologne, à Potsdam, à Charlottenbourg, à Berlin (où de 1699 à 1706, il dirige la construction du château royal), fit parmi ses contemporains figure de grand artiste. » Mais à l'âge suivant, ce sera un engouement. Pas de prince, grand ou petit, qui ne veuille avoir en Lorraine son Versailles, du Lunéville de Léopold au Schonbrünn de la maison d'Autriche. Et bientôt, la France va être — sur ce terrain — cette « maîtresse des formules » qu'elle avait été aux douzième et treizième siècles sur les chantiers où s'élevaient les monuments de l'art ogival.

*
* *

Si, sur le terrain scientifique, telle maîtrise ne lui appartient pas (car il y a peu de grands savants français dans la deuxième moitié du siècle), il n'en va pas moins que c'est tout de même de France qu'est parti le mouvement scientifique. Descartes n'est pas mort, je l'ai dit samedi, que sa méthode a conquis l'Europe, mais qu'est-ce trente ans après? L'Europe entière est *cartésienne* et il n'est pas un savant qui ne procède du grand savant que Christine de Suède nous avait disputé. Du Hollandais Huyghens à l'Allemand Leibniz, que de savants étrangers sont venus d'ailleurs se former en France à la recherche scientifique! C'est Pacal qui, de l'aveu de Leibniz, lui a ouvert l'esprit à des vues qui l'étonnèrent lui-même.

Mais que dire de l'expansion que vaut à une langue la vision soudain apparue de la grande *littérature classique* devant l'Europe enthousiasmée? Le dix-huitième siècle, je le dirai, verra une Europe *francisée*. Mais dès la fin du Grand Siècle, elle se *francisait*. Les Français, suivant l'expression de Voltaire, devenaient « dans l'éloquence, la poésie, la littérature, les livres de morale et d'agrément, *les législateurs de l'Europe* ». Pas un pays où on n'appelât les acteurs français à représenter Corneille, Racine, Molière. En 1699, Charles XII de Suède, qui cependant est un des souverains les plus *nationalistes*, appelle à Stockholm la troupe française de l'acteur Rosidor. Son rival, Pierre Ier, organisant le théâtre de Saint-Pétersbourg, charge le Hongrois Splavsky d'aller chercher en France les pièces du répertoire : on joue à Pétersbourg *le Malade imaginaire*, et *George Dandin* est la comédie préférée du grand tsar.

Notre grand comique est traduit en Allemagne de son vivant. Il y est salué comme « le fondateur de la grande comédie ». Holberg l'imite en Danemark, Girolamo Gigli

en Italie, plus tard Goldoni. En Angleterre, les auteurs le pillent outrageusement. Mais Racine surtout est adoré de toute l'Europe. Il inspire en Allemagne Gottsched et Dryden. On l'y joue lui-même dès la fin du dix-septième siècle. Gottsched traduit *Alexandre le Grand* voulant « mettre le théâtre allemand sur le pied du théâtre français ». Charles XII fait lire Racine dans les camps. Guillaume III, notre grand adversaire, lui sacrifiera Shakespeare. Les premiers tragiques russes, Lomanosaw et Soumavokow, s'inspirent de lui. Karamyne critique le théâtre français, mais en demandant pardon « aux ombres sacrées de Corneille et de Racine ».

La Fontaine est imité partout, en Allemagne par Hagedorn, en Russie par Kriloff, en Espagne par Yriarte. Ce Français par excellence, ce Champenois si délicieusement gaulois, aujourd'hui presque inintelligible aux étrangers, est compris et goûté de l'Europe dès la fin du dix-septième siècle. Mais Boileau surtout n'est pas en vain le « législateur du Parnasse » ; il ne dicte pas seulement des lois à la France, mais à l'Europe entière : Gottsched et Addison sont nourris de sa *poétique*, le marquis de Luzan le traduit en espagnol, Trediakowsky en russe. On traduit aussi Fénelon. Qui des écrivains de France ne traduit-on point? Cette littérature, fondée sur la clarté, la beauté simple, l'ordre harmonieux, est accessible à tous ceux qui se sont initiés à ce que nos pères appelaient d'un si beau mot les *Humanités*. La France porte à la perfection l'ordre classique et partout recueille seule la succession de la Renaissance antique.

Aussi la langue est-elle partout parlée à la fin du dix-septième siècle. On en pourrait citer vingt preuves que M. Ferdinand Brunaud a données dans son *Histoire de la langue*.

A la Haye, en mai 1680, l'ambassadeur d'Espagne harangue les États en français et le sieur d'Odik, qui préside, répond dans notre langue.

En Pologne, après l'élection du roi, les ministres étrangers le haranguent en français.

« Dans toutes les cours où j'ay esté, écrit l'évêque de Beauvais, la langue française est la langue ordinaire dont on se sert. »

Au traité de Nimègue, on n'emploie que le français. Dans l'*Histoire des négociations de Nimègue*, on lit : « L'on s'aperçut, à Nimègue, *des progrès que la langue française avait faits dans les païs étrangers, car il n'y avoit point de maisons d'ambassadeurs où elle ne fust presque aussi commune que leur langue naturelle.* Bien davantage, elle devint si nécessaire, que *les ambassadeurs anglais, allemans, danois et ceux des autres nations tenoient toutes leurs conférences en français*... Pendant tout le cours des négociations, il ne parut presque que *des écritures françaises*, les étrangers aimant mieux s'expliquer en français dans leurs mémoires publics, que d'écrire dans une langue moins usitée que la française. »

***

Ainsi le tableau est complet. Versailles règne en Europe. La politique de Louis XIV a, somme toute, obtenu ce suprême triomphe d'installer, à côté d'une France agrandie, un fils de France sur le trône de Charles-Quint, ce pendant que la Méditerranée est de nouveau sillonnée par nos vaisseaux, l'Orient pénétré par nos commerçants, l'Extrême-Orient atteint, qui envoie à Versailles, de Perse et de Siam, d'exotiques ambassades, l'Amérique colonisée des glaces de la baie d'Hudson au golfe de Mexique. Notre art fait la loi : Versailles sert de prototype aux architectes du monde, nos grands artistes accaparent les scènes, de Stockholm à Madrid, nos grands écrivains sont partout traduits, notre langue devient langue internationale.

Voici que s'ouvre alors le dix-huitième siècle, moins

glorieux, car partout, sous un prestige en apparence grandissant, nous découvrirons bien des causes de décadence, le dix-huitième siècle où cependant l'éclatant prestige de l'esprit français survivra à celui de la politique française, mais grâce encore aux incomparables travaux des Français du Grand Siècle auxquels doivent aller vraiment l'admiration et la gratitude de tout ce qui garde la fierté de la France, l'orgueil de nos anciennes victoires et de nos grands triomphes.

VI

LE DÉCLIN (1)

La grandeur et les causes de la décadence. — La première partie du siècle nous vaut encore des succès. — La Lorraine réunie. — L'Orient sous notre protectorat. — La succession d'Autriche. — Nous « travaillons pour le roi de Prusse ». — « La paix en roi ». — Louis XV commence à voir clair ; le renversement des alliances; le peuple ne veut pas de l'alliance autrichienne : elle est malheureuse. — Le traité de Paris. — La France intellectuelle domine l'Europe. — De Montesquieu à Voltaire. — Les rois clients de nos penseurs. — L'Europe ensuite conquiert la littérature française et la dénationalise. — Même aventure arrive à l'art. — De Watteau à David. — La France devient cosmopolite. — Le coup de foudre de la Révolution.

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous avons clos notre dernière conférence sur un tableau bien propre à séduire un auditoire français. Au moment où Louis XIV agonise et meurt, la France, qu'il a placée si haut, est encore, en dépit d'échecs passagers et de nuages menaçants, à la tête de l'Europe. Le roi s'éteint à Versailles, mais Versailles domine le monde. Non seulement la diplomatie et les guerres du règne nous ont valu de nous arrondir, sur nos frontières du Nord, de l'Est et du Sud-Est, de la Flandre, de l'Alsace, de la Franche-Comté et de quelques villes de Savoie, mais elles ont abouti à placer, envers et contre tous (c'est le cas de le dire), à Madrid un prince de la maison de France, et enlevé ainsi à la maison d'Autriche, rivale séculaire de notre dynastie nationale, toute une grosse partie de l'héri-

(1) Conférence sténographiée au *Foyer* le 25 avril 1914.

tage de Charles-Quint. Sans doute, la branche allemande de la maison rivale étend encore une ombre fâcheuse sur une partie de l'Europe ; mais n'importe : pour tous, la France a définitivement primé l'Autriche dans la Chrétienté.

Par surcroît, l'incomparable prestige qui en est résulté a permis à Louis XIV de réimposer à l'Orient méditerranéen le protectorat qui est un des articles essentiels du programme national. Et, bien plus loin que l'empire ottoman, en Perse et dans l'Inde, la France a commencé à se faire connaître, tandis que, du fleuve Saint-Laurent où prospère la colonie du Canada, aux bouches du Mississipi, « le fleuve Colbert », un immense empire français semble en voie de s'établir.

Notre commerce, si activement poussé par Colbert aux progrès, s'épanche au dehors ; de Nantes à Marseille, les ballots de marchandises s'exportent, tandis qu'y affluent les sequins d'Orient, les douros d'Espagne, les guinées d'Angleterre.

Par surcroît, nos lettres et notre art ont jeté un tel éclat que l'Europe, éblouie et séduite, s'est, au point de vue de l'intelligence et du goût, laissé entièrement conquérir. Si bien que, dans tous les domaines, celui de la politique, du commerce, des lettres, des arts, des idées, la France semble au zénith sur l'horizon européen.

***

Elle est en effet à son zénith, et c'est là qu'est le danger.

Le dix-huitième siècle va voir se jouer le dernier acte ou si vous voulez les deux derniers actes de ce drame grandiose qu'est l'histoire de l'expansion de l'ancienne France. Dans la première moitié du siècle, la France continuera à bénéficier en Europe du prestige inouï acquis au cours du siècle précédent. Certes, à tout observateur attentif, il apparaît que, dans les dernières années du

grand règne même, le soleil commence à baisser. Mais vous savez ce qu'est un coucher de soleil après une splendide journée d'été : lentement le soleil décline sur le ciel ; il décline, mais il n'est pas d'heure où il semble plus chaud et plus éblouissant ; il embrase longtemps l'horizon comme d'un feu d'apothéose et on le regarde illuminer l'espace de couleurs opulentes et bien longtemps encore après que, derrière les collines, il a disparu, sa lueur continue à éclairer le ciel. Ainsi le soleil de Versailles, au moment où il décline, éblouit encore l'Europe et, à l'heure même où il se sera couché, on le verra illuminer l'horizon d'un dernier reflet.

Le règne de Louis XV marque pour le soleil français l'heure du déclin. Louis XIV a obtenu, en imposant à l'Europe son petit-fils comme roi d'Espagne, le dernier grand succès de la maison de Capet et de la Monarchie française. Il lègue à son arrière-petit-fils et successeur, Louis XV, un pays fatigué, des finances épuisées, des armées affaiblies, une société excédée, un peuple affamé. Et il faut bien se dire, pour excuser tout ce que ce nouveau règne comptera de grandes et petites déchéances, que la tâche n'était point commode. Or l'œuvre n'était pas achevée : le Rhin n'était français que sur un point : l'Alsace. Il restait à conquérir, si l'on voulait rester fidèle à la politique séculaire des rois, les Pays-Bas, encore aux mains des Autrichiens, et à s'inféoder les Trois Électorats ecclésiastiques du Rhin : il fallait aussi acquérir définitivement l'enclave lorraine entre Alsace et Champagne. Si, par ailleurs, on voulait jouir des fruits de l'avènement d'un Bourbon en Espagne, il était nécessaire de maintenir entre les deux branches de la Maison une union étroite et, autant que possible, arracher l'Italie à la domination de l'Autriche pour y installer celle des Bourbons d'Espagne. Pour beaucoup de gens, il était enfin expédient d'achever la ruine de la maison d'Autriche dans toute l'Europe.

Là peut-être fut l'erreur. Les peuples ont beaucoup de peine à renoncer aux antipathies séculaires. L' « Autriche » était, depuis des siècles, pour nos rois et nos ministres, l'ennemie héréditaire, la rivale à abattre par tous les moyens. *Pour le peuple entier cette maison d'Autriche incarnait l'Allemagne ennemie.* Or, il se produisait en Europe de très grands changements, que devait consommer le siècle suivant. Une puissance était née à la fin du seizième siècle, en Allemagne, avait grandi au dix-septième siècle, allait prodigieusement s'élever au dix-huitième. C'était la Prusse. Un ministre très clairvoyant pouvait-il, dès le début du dix-huitième siècle, prévoir la fortune des Hohenzollern? Peut-être. En fait, presque personne ne parut y penser. Parce que la lutte contre la maison d'Autriche était un dogme qui datait de François Ier et peut-être plus haut, parce que Richelieu l'avait fortifié jusqu'à en faire la base de toute sa politique, les ministres de Louis XV jusqu'à Choiseul s'y tinrent, et parce que la Prusse travaillait à faire échec à la Maison en Allemagne, bien loin de combattre la Prusse, on allait en favoriser les progrès. Sous un roi remarquable, Frédéric II, le nouveau royaume, profitant de ces dispositions, se va tailler une telle place que lorsque, dans la seconde moitié du siècle, le gouvernement français essayera de réagir, il sera trop tard.

Par ailleurs, une autre puissance s'élevait rapidement, que les derniers événements du règne de Louis XIV avaient singulièrement grandie, c'était l'Angleterre.

A la fin du dix-septième siècle, une réaction tout à la fois nationaliste et protestante avait jeté bas la dynastie Stuart, presque inféodée à la France. Guillaume d'Orange, notre principal ennemi sur le Continent depuis 1676, avait, en 1688, renversé son beau-père Jacques II et, maître du trône, avait complètement bouleversé la politique anglaise. L'Angleterre, que l'alliance française ne satisfait jamais que dans la mesure où elle y gagne, avait

sympathisé avec un roi qui rompait l'alliance : celle-ci était trop faite de subordination et l'orgueil britannique en saignait. Dès lors nous n'avions pas rencontré d'adversaire plus acharné que l'Angleterre. Elle ne devait plus désarmer, au dix-huitième siècle. L'entreprise coloniale de la France en Amérique et aux Indes exaspérait un peuple que sa situation prédestine à la domination de la mer ; les desseins, plus ou moins avoués, de nos hommes d'État sur les Pays-Bas achevaient de l'alarmer.

La situation en 1714 était donc pleine de dangers menaçants. La France affaiblie se trouve en face de deux puissances, l'une née d'avant-hier, l'autre renée d'hier. Prusse et Angleterre n'aspirent qu'à nous éliminer, et de trop longues années encore, la France cependant refuse de voir ailleurs qu'à Vienne l'ennemi à combattre.

***

Au fond, c'est la question des Pays-Bas qui, sans qu'on l'avoue, hypnotise nos hommes d'État.

Mais précisément il eût fallu faire de la reprise des Pays-Bas le but exclusif de nos efforts. Trop souvent, depuis des siècles, nous avons dispersé notre grand travail français. Les Pays-Bas (la Belgique actuelle) conquis avec la Lorraine et quelques terres rhénanes, la France était complète ou à peu près. Elle le sentait et c'est ce qui perpétuait la lutte avec l'Autriche, propriétaire des Pays-Bas. C'est ce qui rendra toujours, en France, en ce dix-huitième siècle, une alliance autrichienne odieuse.

La politique du gouvernement de Louis XV sera à cet égard extrêmement différente. De 1715 à 1756, on continue par tous les moyens à faire échec à la maison d'Autriche. De 1756 à 1774, s'apercevant peut-être que cette lutte a favorisé les progrès effrayants de la Prusse et de l'Angleterre, mais aussi pour d'autres mobiles,

Louis XV et ses ministres se rapprocheront de l'Autriche et se lieront à elle par une étroite alliance. Mais l'expansion française à ses frontières et hors de ses frontières ne gagnera grand'chose à l'une ni à l'autre des deux politiques et le règne aboutira finalement à un lamentable fiasco qui laissera la France abaissée, humiliée, diminuée de tout son empire colonial, atteinte en Europe dans ses œuvres essentielles.

Dans les trente premières années cependant, la France, je le répète, bénéficie de la grandeur acquise et l'astre ne paraît pas tout de suite décliner.

Après une période de brouille avec la dynastie française si laborieusement instaurée à Madrid, la France a relié partie avec les Bourbons d'Espagne, et aux dépens de l'Autriche, elle leur a fait donner le royaume de Naples et les duchés de Parme et de Plaisance, ce qui en somme installe sinon la France, du moins des dynasties françaises dans la moitié de l'Italie, ne laissant à l'Autriche que le nord de la Péninsule.

D'autre part, une heureuse combinaison nous a valu la Lorraine. Le 15 février 1737, le dernier duc de la dynastie de Gérard d'Alsace, François de Lorraine, a abandonné son duché au beau-père du roi, Stanislas Leckzynski, après la mort duquel, clause acceptée par l'Europe, le duché reviendra sans conteste et comme automatiquement à la France.

Cette réunion de la Lorraine au domaine français entraînait d'autres conséquences. Elle ajoutait au prestige français qui, de 1737 à 1740, parut un instant avoir atteint derechef un admirable éclat.

En Orient, la France avait promptement repris toute son influence, battue en brèche pendant la minorité de Louis XV. Une puissance nouvelle, la Russie, s'avançait de ce côté-là. En Pologne, elle était arrivée à nous supplanter en éliminant notre protégé, ce même roi Stanislas. Et maintenant, se glissant le long des rives de la

mer Noire, elle ébauchait très largement cette politique orientale qui devait prendre sous les successeurs de Pierre Ier une si grande extension. Elle avait conclu, contre les Turcs, amitié avec l'Autriche et les deux puissances paraissaient disposées ou à s'inféoder la Turquie ou à se partager ses dépouilles.

De tels projets aucun État, sauf la Turquie elle-même, ne devait plus s'alarmer que la France. Par nos précédentes conférences, nous savons que le respect de notre protectorat d'Orient était un des articles essentiels du programme d'expansion. Et si tout était bouleversé en Orient, nous étions, après le Turc, la première victime de ces bouleversements.

On envoya là-bas un diplomate de tout premier ordre, M. de Villeneuve. Celui-ci, ainsi qu'il était de tradition parmi nos ambassadeurs à Constantinople, entendit jouer non pas simplement le rôle d'un ambassadeur, mais celui d'un conseiller du sultan et, disons le mot, d'un agent de protectorat. L'Autriche, ayant envahi la Valachie et la Turquie, occupe Azow ; c'est Villeneuve qui excite le sultan à prendre l'offensive et à se jeter sur la Hongrie. Et lorsque des succès auront couronné l'offensive turque, c'est Villeneuve qui s'offre comme médiateur, mais de telle façon qu'il vaut au sultan de considérables avantages. Du coup, Villeneuve acquérait en Turquie une situation telle que rarement la France parut plus haut en Orient.

C'eût déjà été un avantage par lui-même considérable, mais les succès de la Turquie contre ses ennemis, grâce à la diplomatie française, relevait celle-ci à ce point que tout ce qui craignait l'ambition russe grandissante parut disposé à réclamer notre protection. La Suède, le Danemark, la Pologne rentraient dans notre étroite clientèle. Et en cette année 1740, le roi de France parut vraiment aussi haut et plus haut même que ne l'avait été son grand-père, le roi Louis XIV. Frédéric II jugeait

que le cardinal Fleury avait « relevé et guéri la France ». Certains Français estimaient, avec l'avocat Barbier, que Louis XV pouvait agir en « maître et arbitre de l'Europe ». Déjà, ceux que préoccupaient l'ambition de l'Angleterre, affirmaient qu'on lui allait « *enlever la balance des affaires de l'Europe* ». Saluons ces dernières paroles de l'orgueil français. Nous ne les entendrons plus avant la Révolution.

***

C'est là-dessus qu'une grosse question se posa qui eût pu tourner à notre avantage et dont une vue certainement fausse de la situation fit au contraire une épouvantable pierre d'achoppement à notre grandeur, la question de la *succession d'Autriche*.

L'empereur Charles VI, dernier représentant mâle de la célèbre maison, allait mourir. Il ne laissait qu'une fille, l'archiduchesse Marie-Thérèse, à qui il entendait assurer, à l'exclusion de ses nièces, mariées à des princes de Bavière et de Saxe, l'héritage autrichien tout entier. Les dernières années de l'empereur s'étaient passées à faire reconnaître par l'Europe un acte, une *pragmatique* par laquelle était réglée, dans ce sens, cette énorme succession. Nous avions, en 1731, reconnu la *pragmatique* ainsi que toute l'Europe, — ce qui n'empêcha pas, l'Empereur étant mort en 1740, Bavière, Saxe, Sardaigne, Espagne et Prusse de réclamer les unes le tout, les autres des morceaux de la succession, si bien qu'on vit le moment où l'infortunée Marie-Thérèse resterait sans un toit.

Peut-être eût-il été possible à la France, soit lorsqu'en 1731 Charles VI entendait faire agréer par la France sa *pragmatique*, soit lorsqu'en 1740 s'ouvrit la succession, de se faire payer sa neutralité, ou au besoin, son appui, des Pays-Bas autrichiens. Mais la France allait, sous ce règne fâcheux, prendre l'habitude de tirer pour les autres les marrons du feu. Louis XV devait un jour

fièrement répondre, après un traité désastreux, qu'il « faisait la paix en roi et non en marchand ». Dès les premières années du règne, cette étrange politique prévalait.

Au vrai, les hommes d'État qui croyaient être ainsi fidèles à la politique traditionnelle, ne virent dans la succession d'Autriche qu'une magnifique occasion de ruiner une fois pour toutes l'ennemie héréditaire. Quelle aubaine que de rayer de la carte de l'Europe la maison détestée ! Le parti antiautrichien, conduit par le maréchal de Belle-Isle, prévalut contre les hésitations du cardinal Fleury, premier ministre, et engagea la France à se prononcer contre Marie-Thérèse pour tous ceux qui entendaient lui enlever tout ou partie de son héritage : l'électeur de Bavière et le roi de Prusse notamment. On ne voit même pas que, s'alliant à ces deux Allemands, on ait stipulé que, dans le partage, les Pays-Bas reviendraient à la France. Peut-être, après tout, nous seraient-ils néanmoins échus si nous étions restés en face de la seule Marie-Thérèse. Mais l'Angleterre veillait jalousement. Elle s'allia donc à Marie-Thérèse et la guerre de Succession d'Autriche s'engagea dans de très mauvaises conditions pour se terminer dans les pires.

Après des alternatives de succès et de revers et encore que nous eussions paru un instant, après Fontenoy, les maîtres des Pays-Bas, cette terrible lutte devait en effet se clore pour nous par le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, où nous étions obligés non seulement de reconnaître à Marie-Thérèse l'héritage entier de son père, mais à son époux François de Lorraine le titre d'empereur que les électeurs lui avaient décerné en 1745. Ainsi une deuxième maison d'Autriche, celle de Lorraine-Habsbourg, se refondait, avec un sang si renouvelé, que ce couple impérial n'allait pas donner moins de dix archiducs et archiduchesses à l'Autriche — ce qui prouvait que les petits voyages qu'avait faits François de Lorraine de Nancy à Florence, de Florence à Vienne et de Vienne à Francfort

n'avaient pas affaibli le beau tempérament des princes de Vaudémont.

Qu'on n'eût rien retiré de cette longue et ruineuse guerre, cela était grave. Mais, par ailleurs, l'Angleterre avait horriblement démantelé notre empire colonial. Et enfin, il se trouvait que nos alliés s'enrichissant tous, l'Espagne, de Parme et Plaisance, la Sardaigne, d'une partie du Milanais, la Prusse, de la Silésie, nous apparaissions dans le rôle fâcheux de dupes. La conduite du roi Frédéric II notamment nous avait littéralement couverts de ridicule, même à nos propres yeux : nous abandonnant en pleine lutte quand Marie-Thérèse lui avait laissé la Silésie, ayant recours à nous de nouveau quand sa conquête avait été menacée, nous abandonnant pour la deuxième fois sur de nouvelles concessions de l'Autriche, il nous avait ouvertement bafoués, exposant le gouvernement de Louis XV aux quolibets de l'Europe et de ses propres sujets. N'était-ce pas, à nos dépens, que les mauvais plaisants avaient inventé le dicton : « Se battre pour le roi de Prusse »?

Tout cela n'était pas très reluisant — il s'en faut. Sans doute, Louis XV couvrait la déconfiture par son fameux : « *La paix en souverain et non en marchand.* » Mais avec ces mots-là, on peut aller loin, ou plutôt on ne va pas loin du tout. Que serait la France si les ancêtres de Louis XV avaient eu ces beaux principes? Si de Philippe Auguste à Louis XIV, les Capétiens n'avaient jamais voulu faire la paix « en marchands », je crois bien que l'histoire de l'expansion française ne m'eût pas demandé six conférences et pas même une.

***

Au fond, Louis XV n'en pensait peut-être rien. C'était un mot destiné sans doute à faire contre mauvaise fortune bon visage. Et le gouvernement français gardait

une profonde rancune au roi de Prusse, ce qui le disposait à envisager de loin, puis, d'année en année, avec plus de précision, l'idée d'une alliance contre la Prusse grandissante avec l'Autriche abaissée. C'est ce fameux *renversement des alliances* qui d'ailleurs n'allait pas avoir pour nous de plus heureuses conséquences que les événements précédents.

On a beaucoup dit que Marie-Thérèse — qui n'était ni une sotte, ni une bégueule — avait, avec des flatteries, gagné Mme de Pompadour et que celle-ci avait entraîné Louis XV dans l'alliance autrichienne. Il est possible que l'attitude flatteuse de l'impératrice, vis-à-vis de la marquise, ait précipité les événements. En fait, la sévérité dont on a le droit d'user vis-à-vis de Louis XV ne doit pas rendre aveugle ni surtout injuste vis-à-vis de ce roi.

Louis XV n'était point un sot, lui non plus, il s'en fallait. C'était un étrange personnage, si étrange qu'il échappe à la définition. Renfermé, concentré même, taciturne, sauvage, presque farouche — notamment avec les femmes — dans sa jeunesse, il s'était déniaisé, si j'ose dire, avec une fougue qui avait déconcerté. Marié à la princesse la moins faite pour le retenir dans les voies du devoir et dont, cependant, il avait eu dix enfants, il s'était jeté dans une vie de dissipation dont on connaît assez les heureuses bénéficiaires, tout au moins les principales, car, bientôt pris d'une sorte de frénésie, voisine de la manie, le roi jusqu'à ses dernières années devait singulièrement étendre et galvauder ses faveurs. Tout tendron lui tournait la tête et je suppose que jamais l'histoire n'établira au complet cette « dynastie de cotillons » dont plaisantait si agréablement Frédéric de Prusse. Il est certain que le plaisir occupa beaucoup le roi, gâta son cœur et parfois paralysa son esprit : il y eut chez Louis XV une sorte de disposition à une *aliénation* d'un ordre très particulier sur laquelle il m'est difficile d'insister ici.

Mais quant à dire que son intelligence en fut complètement *aliénée*, je ne saurais pas y consentir. A maintes reprises, ce roi, qui, par ailleurs, était très brave et parfois très spirituel, sembla fort averti des choses de l'État. Très pénétré de sa puissance, à l'heure même où il la laissait cependant décliner, il ne le desservit point aussi constamment qu'on l'a dit. Il avait parfois des vues exactes, des idées originales et justes, des conceptions larges et des desseins heureux. Il voyait parfaitemet bien parfois les faiblesses de ses ministres : il ne les leur signalait point, mais, sans eux, par-dessus eux, à côté d'eux, il desservait leur politique, faisant la sienne qui était parfois meilleure : le fameux « secret du roi », que le duc Albert de Broglie a découvert dans les papiers d'un de ses grands-oncles, est maintenant admis par les historiens et confirmé par d'autres documents ; et il apparaît que les idées que le roi entendait faire prévaloir par une diplomatie secrète étaient souvent supérieures à celles des ministres qu'ainsi il jouait. Mais rien n'est plus dangereux qu'une pareille politique : l'Évangile dit que « tout royaume divisé contre lui-même périra » et une médiocre politique vaut parfois mieux que deux politiques concurrentes pratiquées par le même gouvernement. Si encore Louis XV eût été tenace ou simplement courageux, il fût sans doute arrivé à quelque chose. Mais toujours prêt, si les ministres le saisissaient en flagrant délit de négociations à côté, à renier et à sacrifier ses propres agents aux rancunes de ses conseillers officiels, il était ainsi amené à couper ses propres fils et, partant, tout allait à vau-l'eau. Par ailleurs, il paraît bien que ses maîtresses passaient trop facilement de son alcôve à son cabinet : quoiqu'on ait peut-être exagéré, il semble bien que Mme de Pompadour ait fait et défait un peu trop de ministres et de généraux, encore que, même vis-à-vis d'elle, ce singulier prince ait eu encore son « secret ».

*
* *

Louis XV, autant qu'il semble, fut le principal artisan du renversement des alliances. Soit qu'il eût été secrètement mortifié par l'attitude inconcevable du roi de Prusse pendant la guerre de Succession d'Autriche, soit que, par une de ces vues à demi justes qui chez lui, je l'ai dit, n'étaient pas rares, il entrevît le danger croissant qu'il y avait pour la France à travailler « pour le roi de Prusse », il pensa travailler contre lui. C'est bien lui qui força ses ministres à se rapprocher de l'Autriche.

Était-ce une bonne idée? J'ai dit, dans mes précédentes conférences, que l'expansion de la France avait été, à coup sûr, liée au plus ou moins de recul de la maison d'Autriche. Mais je disais tout à l'heure d'un mot que, dans les premières années du dix-huitième siècle, l'ennemi n'était peut-être plus là. *En ruinant l'Autriche, on fortifiait la Prusse et la jeune Prusse était plus redoutable que la vieille Autriche.* A ce point de vue, l'idée de Louis XV était juste. Mais il est, d'autre part, certain, je ne saurais trop le rappeler, que la France, la Lorraine une fois acquise, n'avait plus à peu près — pour se déclarer complète — qu'une terre à réunir : c'était la Belgique. La conquête des Pays-Bas avait, de Philippe le Bel à Louis XIV, hanté, pendant quatre siècles, les veilles des Capétiens et de leurs ministres. L'idée en avait peu à peu pénétré dans le peuple même. D'Argenson dit que le bas peuple, sous Louis XV, eût voulu cette conquête. Et effectivement, ce sera sur la Belgique, plus que sur les bords du Rhin allemand, que portera le premier effort de la République française en 1792. Or, si la France tendait vers Bruxelles, Nancy une fois assuré, l'alliance autrichienne, cela est certain, faisait crouler ces projets. Louis XV avait probablement renoncé à

Bruxelles ; mais la France n'y renonçait pas. D'où le divorce très visible à cette époque entre le gouvernement et la nation. Pour la nation, dressée vingt fois depuis près de trois siècles contre la maison d'Autriche et les Impériaux, rien n'était changé tant que maison d'Autriche et Impériaux seraient à Bruxelles, à moins de quatre-vingts lieues de Paris. Le roi de Prusse, j'y reviendrai, était populaire à Paris, comme ennemi de l'Autriche et, de la plupart des hommes d'État aux artisans mêmes, nul ne partageait les idées de Louis. C'est pourquoi l'alliance autrichienne ne cessa d'être impopulaire, pourquoi le mariage du dauphin, le futur Louis XVI, avec Marie-Antoinette d'Autriche parut une détestable manœuvre, pourquoi la Révolution à ses débuts affirma tout à la fois de la sympathie pour la Prusse et une foncière antipathie pour l'Autriche, et pourquoi, dès 1748, époque où s'ébaucha, puis s'affermit l'alliance, roi et nation étaient en complet désaccord.

Dans ces conditions il n'est pas très étonnant que la guerre menée pendant sept ans contre le roi de Prusse par la France, alliée à l'Autriche, ait fort mal tourné. Elle était extrêmement impopulaire ; elle fut très malheureuse. Vous savez que, cette fois encore, les Anglais se jetèrent délibérément dans le camp de nos ennemis et que, pendant que nous faisions tuer des soldats en Allemagne pour permettre à l'impératrice allemande de reprendre la Silésie au roi de Prusse, les Anglais, ne se contentant plus de ruiner nos colonies, nous les prenaient, du Canada aux Indes (1).

Le traité de Paris, consacrant ces irréparables désastres, ne valait pas seulement à Louis XV une impopularité sans précédent en France : il portait vraiment au prestige français dans le monde un coup mortel, au moins pouvait-on le penser. Et ni la réunion définitive de la Lor-

(1) Cf. les conférences III, IV et V de la première série.

raine en 1766, simple conséquence de l'acte diplomatique de 1737, ni en 1768 l'heureuse annexion de la Corse, alors considérée comme une aventure, ne pouvaient relever ni Louis XV ni la France.

***

A cette époque tout semble contribuer à arrêter la France dans cette expansion dont, de règne en règne, nous avons suivi les progrès. L'Angleterre, maîtresse de la mer, se construit sur les ruines de nos colonies un empire mondial énorme ; l'Autriche, si on lit les lettres de Marie-Thérèse à son ambassadeur, Mercy-Argenteau, se gêne fort peu avec nous depuis que l'alliance lui a donné quelques déceptions ; la Prusse grandit, redoutable danger dans une Allemagne qui commence à se fermer complètement à notre action, et, en Orient, la Russie tend à tout absorber. Catherine II va faire en Crimée le fameux voyage sous des arcs de triomphe dressés et au fronton desquels on lira : « Chemin de Constantinople ». Et déjà en se faisant accorder le protectorat des chrétiens orthodoxes de Terre Sainte, elle dresse en face du nôtre, devant l'Orient ébranlé dans son vieux respect pour nous, une redoutable concurrence.

Le dernier coup porté à notre influence, ou plutôt l'évidente preuve de notre impuissance, est le partage de la Pologne du 15 janvier 1772. Cette Pologne, elle a été, depuis deux siècles, notre cliente et je dirai presque une sœur lointaine et, sur les derrières de l'Allemagne, un des étais de notre action européenne. Moralement, elle nous est liée par une sympathie naturelle que fortifie la gratitude. Elle est, dans le monde slave, notre correspondante. Et quand trois puissances, en 1772, la dépècent, — dont une, l'Autriche, est notre alliée, — la France ne sait qu'esquisser un geste : le bras de Louis XV retombe découragé, avant même que tout soit consommé. Après,

point de protestations. Le partage de la Pologne accuse donc l'abdication de la France en Europe, comme l'abandon du Canada et de l'Inde a marqué l'abdication de la France en Amérique et en Asie, comme la reconnaissance du protectorat russe dans les chrétientés d'Orient a marqué notre abdication dans le Levant. Une commission des affaires étrangères peut écrire que l'opinion s'établit « chez toutes les nations, qu'il n'y avait plus en France ni force ni ressource ». « *L'envie qui jusque-là avait été le mobile de la politique de toutes les cours vis-à-vis de la France, dégénéra en mépris*, écrit-on encore. Le cabinet de Versailles n'avait ni crédit ni influence dans aucune cour. Au lieu d'être, comme autrefois, le centre de toutes les grandes affaires, il en devient le paisible spectateur ; on ne compte même plus pour rien son suffrage et son improbation. »

***

Ainsi sur le terrain politique, la France qui, depuis le treizième siècle, n'a presque point cessé de grandir, s'affaisse.

Or, à la même heure, un phénomène d'un tout autre ordre semble devoir amener contre son influence intellectuelle une réaction bien intéressante.

Je vous rappelais tout à l'heure d'un mot ce que j'avais dit à la fin de ma dernière conférence sur l'expansion intellectuelle et artistique de la France à la fin du dix-septième siècle.

Un pareil mouvement ne s'arrête pas en un jour et, à vrai dire, il ne semble pas s'arrêter avec l'expansion politique de la France.

Le dix-huitième siècle voit surgir une nouvelle équipe d'écrivains qui, avec un esprit fort différent de leurs aînés, manient notre langue de telle façon qu'elle ne déchoit certes pas entre leurs mains. Ni Montesquieu, ni Voltaire, ni Rousseau ne sont hommes à faire baisser la

langue française dans l'estime du monde. Tout au contraire, les trois grands écrivains viennent jeter sur cette langue un lustre qui, plus même que chez nous, brille à l'étranger. Nos écrivains du dix-huitième siècle ont littéralement été les idoles de l'Europe et l'histoire extérieure de notre littérature ferait facilement l'objet d'une conférence tout entière. Je me contenterai ici d'en dire juste ce qu'il faut pour faire comprendre comment, jusqu'aux dernières années du règne de Louis XV, les idées françaises non seulement continuent, mais accélèrent leur action.

Montesquieu est peut-être le plus accrédité. Un des grands ministres réformateurs de l'Italie, le Toscan Beccaria, avouait à Morellet que c'était en lisant Montesquieu qu'il s'était converti à l'idée du progrès. En vain, les gouvernements d'Europe qui, tout en admirant l'auteur des *Lettres persanes* et de *l'Esprit des lois*, le redoutaient, essayaient-ils de fermer à ses livres l'accès de leurs États. Ils étaient lus partout : Hume et Gibbon s'en inspiraient ; Catherine II citait, dans les préambules de son code, les pensées de Montesquieu ; l'Italie, avec Filangieri et Beccaria, l'Espagne, avec Cadalso, la Russie, avec Kantemir, clamaient leur admiration.

Est-il besoin de vous rappeler quelle fut la vogue de Voltaire? Lui-même se chargeait de la nourrir, et nous dirions, en mauvais français, de la chauffer. Se faisant le propre agent de sa popularité hors des frontières, il promène d'Angleterre en Prusse et de Bayreuth à Genève, avec sa personnalité parfois encombrante, souvent séduisante, sa renommée tapageuse et parfois scandaleuse. Le « premier né des êtres », ainsi que l'appelait Frédéric II, avant la brouille, ne fut point seulement pour la France, « le roi Voltaire » : il le fut même plus que pour la France pour l'Europe. Car à l'heure où il était encore en France discuté, combattu, contesté de la moitié de la nation, il régnait en Europe. Potsdam et Berlin lui avaient fait

fête : le pape Benoît XIV, amplement mystifié par ses chatteries, le mettait très haut ; à Pétersbourg comme à Stockholm, les souveraines faisaient de ses livres leurs livres de chevet. L'apparition de chacune de ses nouvelles œuvres, traité de philosophie, chronique historique, pièce de théâtre, épopée, etc., était un événement européen.

Mais Rousseau surtout souleva l'Europe. Il n'était point Français, mais rarement notre langue eut un meilleur agent de propagation. Le monde s'arracha la *Nouvelle Héloïse*, l'*Émile* et le *Contrat social*. L'Allemand Campe installera son buste dans sa maison avec l'inscription : « A mon saint. » Tout à l'heure Herder s'écriera : « Viens, Rousseau, et sois mon guide. » Mais l'Europe entière — trente ans durant — pense ou, si vous le voulez, délire comme ces deux Allemands.

Si l'on passe aux écrivains de moindre envergure, on les voit tous lus, goûtés, répandus à ce point que princes, hommes d'État, professeurs de l'Europe vivent entourés de livres français. Tous nos dramaturges sont joués, après Racine et Molière, de Regnard à Crébillon, de Marivaux à Beaumarchais. Le médiocre Marmontel passionne le roi de Suède Gustave III ; l'*Eugénie* de Beaumarchais a en Russie un succès de larmes. Buffon est universellement estimé : Catherine II, après la lecture des *Époques de la nature*, lui envoie compliments et présents. Cette grande et tumultueuse tsarine Catherine appelle à sa cour Diderot, Grimm, Mercier de la Rivière, Seilhac de Meilhan, entend confier à d'Alembert l'éducation du tsarévitch, jalouse d'éclipser Frédéric II qui, vous le savez, a peuplé de Français l'Académie de Berlin. L'*Encyclopédie* se répand dans tous les pays voisins de la France. Beccaria va écrire : « Je dois tout aux Français... D'Alembert, Diderot, Helvetius, Buffon, noms illustres et qu'on ne peut prononcer sans être ému, vos ouvrages immortels sont ma lecture continuelle, l'objet de mes occu-

pations pendant mes jours et de mes méditations pendant les nuits. » Les étrangers courent à Paris, devenu, suivant le mot de Galiani, « le café de l'Europe » ; quelques-uns, comme le prince de Ligne, Galiani, Walpole, n'écrivent plus qu'en français, à l'imitation de Catherine, de Frédéric, de Marie-Thérèse.

Il n'est pas étonnant qu'au contact des écrivains français, l'Europe se francise complètement. Par surcroît, certaines circonstances favorisent encore le mouvement : une dynastie française s'est installée à Madrid ; elle y a fondé un centre de culture française, fait du français la langue de la cour : deux des fils de ces Français d'Espagne se voient bientôt intronisés l'un à Naples, l'autre à Parme : nouveaux centres où le prince parle français et fait parler français. Ce pendant, un prince lorrain est transporté de Nancy à Florence, puis à Vienne ; il y emmène un certain nombre de serviteurs fidèles qui transportent avec eux la langue qui, toujours, s'est parlée de Bar à Nancy. Ainsi à Madrid, Naples, Parme, Florence, Vienne, les souverains, et beaucoup de leurs serviteurs, parlent, avec le français, une langue maternelle. Et comme Frédéric II à Berlin, Catherine à Pétersbourg, Gustave III à Stockholm, non seulement emploient, mais imposent le français, celui-ci tend à devenir langue internationale.

En Allemagne, la Saxe en particulier est devenue une petite France : on appelle Leipzig « le petit Paris ». En 1761, Mendelsohn écrit que le français « est presque devenu la langue maternelle des Berlinois » ; l'Académie de Berlin rédige en français ses mémoires.

Si l'Angleterre réagit depuis 1688 contre la *francomanie* qui, à la cour des Stuarts, faisait employer le français plus que l'anglais, l'Italie est entièrement francisée. Le président de Brosses entend les dames de Bologne ne deviser qu'en français et citer couramment Racine. A Rome, dit Voltaire, non seulement Benoît XIV, mais

les cardinaux l'écrivent « comme s'ils étaient nés à Versailles ». Alfieri avouera qu'en 1776, voulant, par antipathie contre notre pays, se défaire de l'obsession du français, il dut s'interdire toute lecture française ; jusque-là, il se *traduisait* en italien, pensant en français. De Suède en Roumanie, où les hospodars parlent français, la langue est admise comme l'instrument de culture nécessaire. Et le fait est si reconnu que l'Académie de Berlin mettra en 1784 au concours les trois questions suivantes : « *Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle?* Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative? Est-il à présumer qu'elle le conserve? » Et Rivarol gagne le prix avec son fameux discours sur *l'universalité de la langue française.*

***

Ainsi la littérature et la langue françaises sont partout et, vers 1774, on peut dire que sur ce terrain jamais l'expansion française n'est allée aussi loin. Mais, par un phénomène d'ailleurs assez commun, le Français, qui a conquis l'Europe, se laisse pénétrer par elle. Voilà où le dix-huitième siècle diffère totalement du dix-septième. Sous Louis XIV la littérature est essentiellement française, dans son esprit comme dans sa forme : si elle s'impose à l'Europe, c'est par la force originale ou le charme particulier de la pensée, qu'il s'agisse de Racine ou de Boileau, de La Fontaine ou de Molière. Au dix-huitième siècle, un Montesquieu, un Voltaire, un Rousseau, un Diderot, un d'Alembert, un abbé Prévost, un Crébillon, vingt autres, sont populaires en Europe, mais c'est qu'ils apportent à l'Europe des idées européennes. Mme Roland, qui fut l'une des élèves les plus représentatives des penseurs du dix-huitième siècle, écrira qu'elle a « *l'âme cosmopolite* ». Tout le siècle se fit une âme cosmopolite. Lorsque Voltaire part pour l'Angleterre, il est encore Français dans

les moelles ; quand il en revient, en 1729, c'est avec l'idée de jeter Shakespeare dans les bras de Racine et Locke dans les jambes de Descartes. Il ne jure plus que par l'Angleterre ; en 1750, il ne jurera plus que par la Prusse qui, cependant, ne ressemble guère à l'Angleterre. Celle-ci l'a séduit par sa tolérance : « Un Anglais, comme homme libre, va au ciel par le chemin qui lui plaît. » Berlin l'enchante par sa cour victorieuse et civilisée. Montesquieu, qui a voyagé, rapporte en France des admirations cosmopolites, mais surtout pour l'Angleterre une sorte de religion qui se condense en quelques phrases exaltées. Rousseau le dépasse cependant sur ce point : « La seule nation d'hommes, dit-il d'elle, qui reste parmi les troupeaux divers dont la terre est couverte. » Et les trois grands hommes ayant donné le *la*, tous suivent, à ce point que les Anglais s'en amusent. Walpole va écrire : « Nous pouvons être dupes de la politique française, *mais les Français sont dix fois plus sots que nous d'être dupes de nos vertus.* »

Mais l'Angleterre n'excite pas seule l'enthousiasme : si le pèlerinage de Westminster s'impose, celui de la Haye et celui de Genève deviennent aussi fort habituels. Chez des hommes à qui le catholicisme est odieux, ces pèlerinages paraissent excellents, mais on ne s'y « décatholicise » pas seulement, on s'y « défrancise », suivant la formule que Chamfort proposera : déchristianisation, défrancisation.

La mode, écrira un contemporain, était d'être Anglais à la ville, Prussien à l'armée. Frédéric II était en France populaire le lendemain de notre défaite de Rosbach comme la veille. Voltaire osait le complimenter sur ses succès contre nous : on opposait ce héros au lâche roi de France en plein Paris. Des chansons le célébraient. Sous l'action d'un cosmopolitisme intellectuel, dont à peu près tous nos écrivains étaient pénétrés, la France s'aliénait et presque se dissolvait. Il n'est pas jusqu'à la mode — à ce

trait, mesdames, vous admettrez que nous avions perdu la tête — que nous ne recevions alors de l'étranger. En somme, la décadence avait commencé quand, en 1714, deux dames anglaises avaient, en pleine cour française, paru « en coiffure basse » et, ayant plu au roi, imposé à toutes les Françaises le sacrifice de trois étages de cheveux. Le *panier* nous était venu de Londres, et comment, devant cette capitulation de la France, ne pas apercevoir quelle prépondérance prenait en Europe l'Angleterre, cette Angleterre où je vous ai montré tant de pasteurs anglicans se répandant, le siècle précédent, contre l'invasion des mots, des vêtements et des coiffures de France.

***

Sur un dernier terrain, la France, qui a si singulièrement débordé sur l'Europe, se laisse de nouveau pénétrer par l'étranger, c'est le terrain artistique.

Au moment où finit le dix-septième siècle, un charmant peintre a surgi, l'un des plus français qu'ait produits notre France. Antoine Watteau a échappé à l'emprise de l'Italie : un bienheureux échec au concours de Rome l'a maintenu dans son milieu français et quelques années après, paraît *l'Embarquement pour Cythère*. Quel tort on a d'appeler Watteau un petit-fils de Rubens ! Watteau est le fils de la France ; si, soudain, son pinceau vient révéler au siècle une formule nouvelle, cette formule est née de la société même qui la reçoit. S'il embarque ce monde pour Cythère, c'est que déjà ce monde se pressait sur le quai d'embarquement. En fait, Watteau, qui rompt avec l'école française, restée empreinte, en dépit de tant d'efforts admirables pour se libérer, de la vieille doctrine bolonaise, cherche toute son inspiration en France. Et voici qu'autour de Watteau, tout un art nouveau est né, de l'atelier des peintres à celui des ébénistes

où tout est d'inspiration française : c'est le style français par excellence que le *style Louis XV*, fait de grâce aisée, de clarté, de lumière. Et c'est ce style qui, de Potsdam à Naples, se répand à travers l'Europe pendant cinquante ans.

Et voici qu'à l'heure même où cet art essentiellement français pénétrait les palais des rois et le foyer des modestes bourgeois, ornant les murs de fraîches apparitions et les salons de ces meubles comme capiteux, la France tendait à lui être infidèle.

Un beau jour de 1719, des ouvriers, creusant un puits près de Portici, à la porte de Naples, ont heurté de leur pioche une tête de bronze. Une statue a été dégagée, puis une deuxième, une troisième, une quatrième : on avait atteint le sol du théâtre antique d'Herculanum. En 1737, le roi de Naples Charles III fit faire des fouilles plus complètes et, en 1755, une Académie se fondait, l'*Academia Ercolanense*, qui publia sur les antiquités d'Herculanum neuf volumes appelés à faire sensation.

En fait, tout un monde sortait du tombeau, qu'augmentaient les fouilles voisines de Pompéi, commencées en 1748. Statues et statuettes, fresques et tableaux, ustensiles et meubles, vases et trépieds commencèrent à venir peupler le Musée royal de Naples. Comme au quinzième siècle, le monde s'émut devant toute une civilisation ainsi exhumée et de ce petit coin tapi entre le Vésuve et le golfe bleu se mit à souffler une brise qui bientôt, changée en un vent impétueux, envahit l'Europe.

En 1749, le plus jeune frère de Mme de Pompadour, M. de Vandières, le futur marquis de Marigny, destiné à devenir surintendant des bâtiments, c'est-à-dire des beaux-arts, partit par l'Italie avec toute une petite suite d'artistes et nous dirions une « mission » dont notamment faisaient partie Cochin et Souflot. La caravane séjourna à Bologne et à Rome surtout, mais elle « découvrit » aussi Florence et Venise. Partout elle s'impressionna, s'im-

prégna d'italianisme. Lorsque la mission rentra en France, elle en rapportait une seconde renaissance qui, à la vérité, fut moins heureuse que l'autre ; en fait, Cochin en revenait animé des plus belliqueuses intentions contre l'école finissante de Watteau, et Souflot rapportait dans ses malles la future coupole du Panthéon, mère et grand'-mère de tant de coupoles parisiennes, mais fille elle-même des coupoles de Rome, Florence et Venise.

Ce pendant, un savant distingué, le comte de Caylus, faisait connaître à la France les trouvailles des environs de Naples et dès lors tout tourna à l'antique. Déjà Bouchardon mêlait les deux styles dans la fontaine de Grenelle et, au moment où le jeune Louis David partait pour Rome en 1775, Rome d'où il allait rapporter l'ultra-classique sous la forme du *Serment des Horaces* et autres œuvres, le style des Watteau et des Boucher était déjà dans le plus grand discrédit et l'Italie nous envahissait de nouveau. L'acajou fut l'instrument de la conquête : mais la conquête n'en fut que plus complète.

***

En résumé, si nous nous arrêtons à la date de 1774, qui est celle de la mort de Louis XV, l'expansion française, complètement arrêtée sur le terrain politique, bénéficie encore sur le terrain littéraire, philosophique et artistique de l'énorme crédit dont a joui notre littérature. Cependant on voit se produire dans les pays voisins, l'Allemagne et l'Italie notamment, des mouvements de réaction : Lessing, avec sa *Dramaturgie de Hambourg*, inaugure la campagne nationaliste qui, en Allemagne, va s'instituer et finira par émanciper complètement de notre tutelle littéraire le monde germanique, et l'Italie, après avoir un instant semblé accepter nos formules, esquisse un retour offensif.

Le pis est que la France elle-même s'abandonne. Le

nationalisme y semble en baisse et le patriotisme même y subit une éclipse. On est arrivé à une de ces époques néfastes où notre pays remplace l'esprit par la *blague* et se blague lui-même. Il était grave qu'on eût été battu par Frédéric II à Rosbach : il était cent fois plus grave qu'on eût, à Paris, chansonné les Français vaincus et acclamé le roi de Prusse, notre vainqueur. Il était grave qu'on laissât les Anglais nous prendre le Canada : il était cent fois plus grave que Voltaire ricanât sur cette pauvre humanité « se déchirant pour quelques arpents de neige ». Il était grave qu'on eût abandonné Dupleix et l'Inde : il était cent fois plus grave qu'on se fût égayé de ses victoires parce qu'elles étaient remportées à Tritchinapaly et à Chillambaram. Il était grave qu'on laissât l'Europe dépecer la Pologne : il était cent fois plus grave qu'on en haussât les épaules.

En fait, le cosmopolitisme avait introduit à Paris l'humanitarisme et l'internationalisme. L'étranger était devenu le dieu : la France se dénationalisait en s'internationalisant. Comment dès lors s'étonner que, de 1775 à 1789, un mouvement s'esquissât en Europe qui évidemment annonçait le recul sur toute la ligue de l'influence française?

***

Mais sous ce monde qui sera celui des Constituants de 1789, bourgeois philosophes à l'âme cosmopolite, tout un autre monde gronde et s'agite. En haut, la Révolution va se faire au nom de l'Humanité, en bas elle se fera au nom de la Patrie. Plus qu'on ne l'admet, elle est une réaction aveugle et parfois inconsciente de la nation humiliée. On aspire à reprendre la marche en avant ; la France est la grande nation : elle n'a plus en Europe le rang qu'elle y a tenu et qui est le premier ; elle n'a pas acquis ses limites naturelles puisque l'étranger règne à Bruxelles, Cologne,

Chambéry, et le gouvernement, entêté dans l'alliance autrichienne, semble résigné à ne les plus revendiquer. L'esprit français bouillonne et tout d'un coup va faire explosion.

Que l'étranger, là-dessus, se présente à notre frontière et soudain tout éclate. On va d'un seul coup atteindre, dans le même mois, le Rhin tout à la fois dans les Pays-Bas, à Mayence et à Bâle, les Alpes à Genève, à Chambéry et à Nice. Et remise en marche la nouvelle France, dépassant toutes les prévisions et d'ailleurs toutes les bornes légitimes de son activité, se jettera sur l'Europe avec la prétention de la franciser en la révolutionnant. Ce sera un accès d'expansion démesurée qui n'aura pas de lendemain, mais qui montre à quel point derrière les rois que, depuis trois ans, nous avons vu porter la France en avant, toute une nation marchait, guidée par eux, mais les soutenant de toute la foi qu'elle garde et gardera toujours dans sa mission de grande nation.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION 1

PREMIÈRE SÉRIE

L'EXPANSION HORS D'EUROPE

I. — Les colonies de Terre Sainte et les Francs en Orient. 1
II. — La France dans la Méditerranée 28
III. — La France au Canada 56
IV. — Un empire français en Amérique 91
V. — Un empire français dans l'Inde 123
Conclusion des cinq conférences 155

DEUXIÈME SÉRIE

L'EXPANSION EN EUROPE

I. — Le rêve des Capétiens 163
II. — La France et la Renaissance 194
III. — L'expansion au seizième siècle 222
IV. — Henri IV et Richelieu 249
V. — Le règne de Versailles 276
VI. — Le déclin 300

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 22346.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
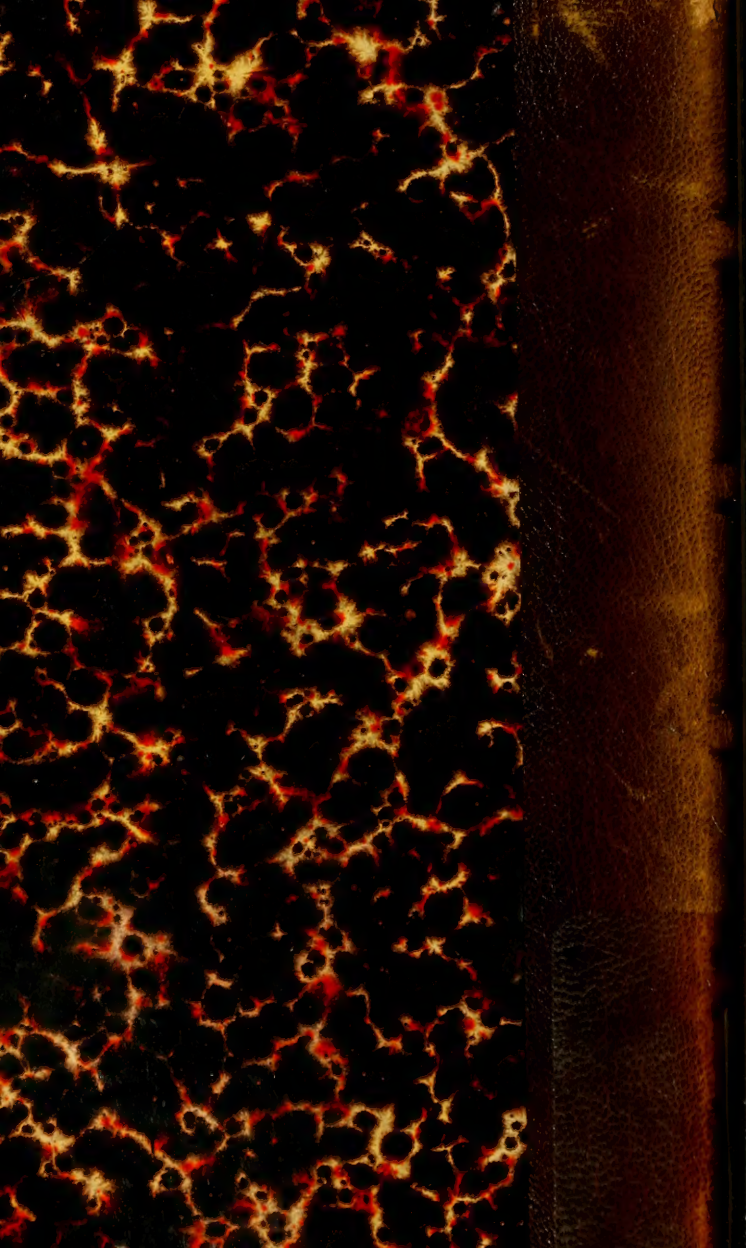
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU